



**HAL**  
open science

# Résider, circuler, habiter : l'intégration cosmopolite des migrants turcs en France

Gokce Selen Sercen

► **To cite this version:**

Gokce Selen Sercen. Résider, circuler, habiter : l'intégration cosmopolite des migrants turcs en France. Sociologie. Université de Bordeaux, 2015. Français. NNT : 2015BORD0343 . tel-01374740

**HAL Id: tel-01374740**

**<https://theses.hal.science/tel-01374740>**

Submitted on 1 Oct 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE PRÉSENTÉE  
POUR OBTENIR LE GRADE DE  
**DOCTEUR DE**  
**L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX**

ÉCOLE DOCTORALE SOCIÉTÉS, POLITIQUES, SANTÉ PUBLIQUE

SPÉCIALITÉ

SOCIOLOGIE

Par G. Selen SERCEN

**RÉSIDER, CIRCULER, HABITER :**  
**L'Intégration cosmopolite des migrants turcs en France**

Sous la direction de : Eric MACÉ

Soutenue le 7 Décembre 2015

Membres du jury :

M. LEPOUTRE, David, Professeur à l'Université Paris Ouest , Président du Jury  
Mme. GÖLE, Nilüfer, Professeur et Directrice d'étude à EHESS, Rapporteur  
M. LAPEYRONNIE, Didier, Professeur à l'Université Paris-Sorbonne, Rapporteur  
Mme. AUTANT-DORIER Claire, Maître de Conférence à l'Université Jean Monet Saint Etienne  
Mme. VILLECHAISE Agnès, Maître de Conférence à l'Université de Bordeaux  
M. MACÉ Eric, Professeur à l'Université de Bordeaux

## **Résider, circuler, habiter : L'intégration cosmopolite des migrants turcs en France**

### **Résumé :**

Cette thèse porte sur le processus et les modalités d'intégration des immigrés. Elle tente à montrer la pluralité des manières de s'insérer et de participer des immigrés à leur société d'accueil, en fonction des origines socio-économiques, géographiques, des relations historiques entre les pays d'origine et d'accueil et en fonction des projets migratoires des individus. Les récits de vie des immigrés originaires de Maroc, de Portugal et de Turquie nous ont révélés deux principaux modes d'action : individuel quand le capital humain est élevé et communautaire lorsque la manque de capital humain est compensé par le capital social ethnique. Ce dernier cas de figure est très présent chez la population turque rencontrée. En s'appuyant sur cette vague migratoire, la thèse consiste à soutenir la possibilité d'une intégration par voie collective dont le ciment est l'appartenance ethnique. De part le mode d'intégration communautaire très présent, le cas des immigrés turcs de l'agglomération bordelaise nous donne l'opportunité de discuter la pertinence, et l'exclusivité du modèle d'intégration français ainsi que les attentes relatives à l'intégration de l'autre. Le mode d'intégration par les dynamiques communautaires que nous avons observé chez cette population donne le ton d'un mode cosmopolite. L'intégration structurelle rendue possible par un fonctionnement communautaire rend possible un double processus d'insertion et de participation qui s'effectue de manière transnationale. Cette situation alimente la création des ponts économiques, sociaux, associatives et politiques entre les deux pays, désormais d'appartenances.

**Mots clés :** Intégration, cosmopolitisme, transnationalisme, immigration turque

---

## **Dwelling, circulating, living : the cosmopolite integration of turkish immigrants in France**

### **Abstract :**

This study concentrates on immigrants' integration processes and methods through the socio-spatial trajectories. It reveals the plurality of the manners of the migrants participation to the society within the context of their immigration projects, socio-economic and geographical origins and the historical relations between their origin countries and France. The analysis of the residential courses of the immigrants from Morocco, Portugal and Turkey and owners of their residents within the agglomeration in Bordeaux, indicates two principal integration models: individual, when human capital is elevated and collective, when the insufficient human capital is balancing through the social community capital. This last situation is common in Turkish population met during this study. Based on the case of Turkish migration, this thesis supports the possibility of the collective integration of which the binding factor is ethnic networks. The economic integration based on ethnical networks and social participation developed by the community dynamics, enable a two-way integration. This double local and transnational integration creates economic, social and even political connections between two countries.

---

### **Unité de recherche :**

Centre Emile Durkheim, UMR 5116 - CNRS, Université de Bordeaux, 3ter Place de la Victoire 33076

## REMERCIEMENTS

Je remercie en tout premier lieu mon directeur de thèse, Eric Macé, d'avoir cru en moi malgré moi, de sa grande disponibilité, de sa tolérance à toutes sortes d'état d'âmes et de m'avoir défendu ... Je lui adresse ma plus profonde gratitude pour son accompagnement autant humain qu'intellectuel.

Ce travail ne pouvait pas voir le jour sans l'accueil chaleureux (et parfois moins chaleureux) et la confiance des personnes et des familles rencontrées qui m'ont permis de réaliser les entretiens et d'aboutir à mon projet. Je leur remercie de m'avoir ouvert les portes de leurs maisons et de celles de leurs histoires. Merci également aux responsables associatifs rencontrés ainsi qu'aux ADLI de la population turque de l'agglomération Bordelaise pour leurs accueils et leurs éclairages.

Je tiens à remercier mes enseignants et mes collègues rencontrés durant mon parcours, (d'intégration professionnelle on va dire), de m'avoir donné et alimenté la passion sociologique.

Ce « combat » qu'était la thèse, aurait été intolérable sans le soutien, l'amitié, la patience, l'écoute et les encouragements de Özge, Gökçe, Tugba, Kadri, Zeynep, Mehmet, Berkan, malgré les distances physiques de toutes ces frontières, merci de m'avoir toujours tenu la main. Bilge, j'ai eu la chance de partager cette expérience migratoire et de double appartenance avec toi, heureusement que tu étais là ! Aussi, la thèse et moi te remerçons pour les bouffées d'oxygènes Bellevilliennes. Julie, Amaya, Patty, Cécile, celles qui ont vécu la thèse<sup>2</sup>, vos soutiens tout au long de ce combat et votre présence continue m'ont évité le K.O. Manon, heureusement qu'on a pu créer un dynamique collectif autour de ce travail désespérément solitaire, merci d'être ma binôme de thèse, c'était mieux à deux ! Et Alexandra, milles merci pour le coaching, pour ton temps, pour tes corrections, pour nos discussions, pour ta présence, toujours au bon moment.

Fanny et Didem, ici et là-bas, mais surtout ici, vous étiez les parfaites "témoignes" de ce long chemin. Vous m'avez patiemment écoutée, soutenue, accompagnée, dans toutes les montées et les descentes de cette expérience "montagne russéque" et vous avez surtout rendu la fin visible. Je vous adresse ma plus profonde gratitude et je vous remercie pour votre amitié.

Je tiens également à remercier Martine et Philippe pour leurs attentions, leurs intérêts à mon travail mais surtout pour leurs bienveillances à mon égard. Et je remercie très particulièrement Guillaume, de sa présence patiente et bienveillante mais aussi de n'avoir jamais lâché l'affaire et de m'avoir poussée jusqu'au bout ... de la thèse.

Enfin et surtout, je remercie mes parents à qui je ne saurai jamais suffisamment exprimer ma gratitude, de m'avoir donnée cette liberté, de leur confiance et de m'avoir permis de vivre cette expérience migratoire, humaine et intellectuelle. Les mots resteront toujours insuffisants.

## TABLE DE MATIERES

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>1</b>
<b>TABLE de MATIERES .....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>1<sup>ère</sup> Partie : L'habitat comme indicateur d'integration .....</b>	<b>24</b>
<b>Chapitre 1 : La rhétorique de l'intégration en France à travers la question du logement .....</b>	<b>24</b>
I. Loger l'immigré : une question emblématique de l'accueil et de la gestion des populations immigrées .....	27
II. Fausse note universaliste : droit commun versus traitement spécifique.....	32
1. Le tournant HLM, un accès tardif et sélectif.....	37
2. « Mixité sociale » un mot d'ordre politique surtout prétexte à discrimination .....	40
3. Et la décadence.....	44
III. Paradoxes, contradictions, illusions... et l'état actuel de la question .....	55
1. La vision univoque : une production médiatique et politique ?.....	55
2. La possibilité d'autres lectures.....	60
<b>Chapitre 2 : Les chemins de faire .....</b>	<b>68</b>
I. Deux modèles distincts : le marocain « républicain » et le turc « communautaire ».....	80
1. Mode d'intégration individualiste : prééminence de l'individu sur le groupe.....	81
2. Mode communautaire : de l'entre-soi aux réseaux transnationaux.....	84
II. L'effet des origines .....	86
1. Origines nationales et héritages post-coloniaux .....	87
2. Origines géographiques et socio-économiques au pays natal.....	91
3. Origines et organisation du projet migratoire et ses répercussions sur les modes d'adaptation .....	92
III. Les incidences des caractéristiques migratoires sur les formes de participation à la société d'accueil.....	93
1. La participation économique .....	93
a) L'activité féminine : .....	95
2. La participation et le rapport à l'institution scolaire.....	96
3. La participation associative.....	101
4. Bien que propriétaires... pas de la même manière.....	102
5. La participation citoyenne .....	106
IV. Rapports au pays d'origine et ses institutions .....	108
<b>2<sup>ème</sup> Partie : « Le turc communautaire transnational » : Le paysan polonais a l'heure du Cosmopolitique ? .....</b>	<b>120</b>
<b>Chapitre 3 : L'immigration turque en Europe et.....</b>	<b>127</b>
<b>« l'exception » au modèle d'assimilation française.....</b>	<b>127</b>
I. Contexte, modalité et caractéristiques de l'immigration turque en Europe.....	129
1. L'émigration, une stratégie d'état ? .....	131
2. Les « euro-turcs » : une population dynamique, réticulaire et transnationale .....	136
a) Un dynamisme associatif au service de l'affirmation politique et religieuse.....	139
b) La prééminence des pratiques culturelles transnationales :.....	146

II.	Les caractéristiques locales de l'immigration turque .....	148
III.	Comment « faire France » quand les immigrés ne font pas « français » ? .....	154
1.	La « crise » du modèle d'intégration français : difficile articulation de la vision nationale à ses ambitions universelle .....	158
<b>Chapitre 4 : Communauté turque : un groupe hétérogène, un levier réel .....</b>		<b>166</b>
I.	De l'implantation à l'institutionnalisation : les étapes de la constitution de la « communauté turque » de Bordeaux.....	166
1.	Le temps de la solidarité mécanique .....	167
2.	Mise en place des vecteurs de transmission de la turcité : le début de l'institutionnalisation .....	175
a)	Organisation pour l'éducation des plus jeunes .....	176
b)	Besoins religieux : l'islam turc comme pilier de structuration du groupe .....	181
3.	Les temps de dissemblance : l'essor associatif.....	186
4.	Une double citoyenneté exprimée et mise en action via le dynamisme associatif.....	203
II.	Les frontières de la turcité .....	211
1.	Stratégies de maintien et de distinction .....	213
a)	Les mariages.....	214
b)	La consommation et les loisirs .....	220
c)	Le « nous » et les « autres » .....	222
III.	Une communauté en archipel.....	227
<b>Chapitre 5 : Réseaux socio-économiques autour de l'habitat .....</b>		<b>233</b>
I.	L'enclave ethnique entre espace d'apprentissage et espace d'exploitation .....	235
1.	Des aspirations entrepreneuriales : un fort symbole de réussite .....	244
2.	Une affaire familiale .....	246
a)	Le rôle des enfants et les stratégies scolaires .....	246
b)	L'activité féminine.....	250
II.	La propriété : aboutissement du projet migratoire rendu possible par les dynamiques de solidarité et les réseaux familiaux.....	253
1.	Les trajectoires résidentielles : reflet des dynamiques d'insertion .....	254
a)	La temporalité migratoire et les effets de génération .....	254
b)	Les variations selon le mode d'intégration adopté.....	262
c)	Quelles logiques d'action se trouvent derrière les choix résidentiels ?.....	264
2.	La propriété au croisement de la tradition et la modernité .....	265
III.	L'investissement immobilier au pays d'origine.....	272
1.	La Turquie : cette proche lointaine .....	275
2.	L'incidence des modalités d'intégration au pays d'accueil sur les liens avec le pays d'origine .....	280
<b>CONCLUSION .....</b>		<b>284</b>
<b>UNE INTEGRATION COSMOPOLITE.....</b>		<b>284</b>
<b>ANNEXES.....</b>		<b>291</b>
I.	Annexe 1 : Tableau Récapitulatif Des Entretiens Avec Les Personnes Originaires De La Turquie.....	292
II.	Annexe 2 : Tableau Récapitulatif Des Entretiens Avec Les Personnes Originaires Du Maroc .....	299
III.	Annexe 3 : Tableau Récapitulatif Des Entretiens Avec Les Personnes Originaires Du Portugal.....	302
IV.	Annexe 4 : Répartition spatiale de la population turque en France selon les régions.....	305
V.	Annexe 5 : Carte De Turquie (avec Origine des familles turques de l'agglomération bordelaise en 2001).....	306
VI.	Annexe 6 : Carte De La Communauté Urbaine De Bordeaux .....	307
.....		307
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>		<b>308</b>

## INTRODUCTION

Cette thèse porte sur les parcours d'intégration des migrants en France, et part de l'idée qu'on ne peut pas *ne pas* être intégré dans la société où l'on vit, dans la mesure où « il existe seulement des dialectiques et des processus complexe d'intégration, de marginalisation et d'exclusion » (Schnapper, 2006). Ainsi, notre étude ne porte pas sur l'effectivité de l'intégration, mais sur les modes d'intégration mis en œuvre par les migrants (via l'école, le travail, la participation politique, la communauté, etc.) en lien avec les attitudes et les attentes de la société d'accueil.

En partant de ce positionnement, nous avons voulu questionner les processus d'intégration des migrants à partir de leurs logements et leurs trajectoires résidentielles. Ces dernières constituent en effet un poste d'observation intéressant pour l'étude des dynamiques d'intégration puisqu'elles nous renseignent en filigrane sur les parcours professionnels, administratifs, migratoires des individus ainsi que sur leurs liens sociaux, l'établissement de leurs choix et stratégies sur la scène urbaine et sur les dynamiques d'inscriptions territoriales à l'œuvre. Dans cette étude, nous considérons qu'être propriétaire de son logement est un indicateur d'intégration qui nous éloigne des approches culturalistes plus classiques.

L'analyse des parcours et des types d'intégration via le logement est particulièrement significative en France où la question du logement des immigrés est rhétoriquement chargée en matière d'intégration. En effet, dans le contexte français, depuis presque trente ans, nous observons un lien très fort entre les problèmes actuels des quartiers d'habitat social et la question de l'intégration des immigrés. Si c'est dans l'école que la crise du modèle d'intégration français a trouvé corps, elle s'exprime également à travers les banlieues de relégation. Les grands ensembles représentaient l'ascenseur social promu par les années glorieuses, or les vagues successives d'émeutes urbaines depuis les années 1980 sont l'expression d'une crise économique, sociale et politique grandissante (Bachmann et Le Guennec, 1997 ; Dubet, 1987 ; Lapeyronnie, 1993, 2008 ; Lepoutre, 1998 ; Beaud et Pialoux, 2003). La mise en scène des malaises des banlieues, entraînant une ethnicisation progressive de la question sociale (Fassin & Fassin, 2009) a provoqué un sursaut républicain, au nom de ses valeurs, avec la défense d'une conception de l'« intégration à la française ». A travers des

thématiques telles que le ghetto, le repli communautaire ou la montée de l'islam politique dans les banlieues, le logement des immigrés est devenu emblématique d'un rapport particulièrement crispé de l'Etat français à l'immigration et aux minorités ethniques. Le logement, aussi bien dans le discours politique et médiatique que dans les travaux en sciences humaines, est alors mobilisé en tant qu'élément illustrant la distance des groupes immigrés par rapport aux normes nationales. Dans cette rhétorique, l'intégration constitue l'axe principal. Le confinement des populations immigrées dans certains segments, souvent les plus dégradés des parcs sociaux (Simon, 2003), leur immobilité résidentielle due au chômage endémique et ses conséquences sociales, que viennent renforcer les discriminations, sont souvent lus sous le registre du déficit ou du déni d'intégration. Le surinvestissement médiatique de certains aspects des problèmes de l'habitat des immigrés comme les bidonvilles, la grève des loyers de Sonacotra (*à partir de 1975*), les cités, « ces zones de non droit » ainsi que les émeutes urbaines participent à la constitution d'un imaginaire nationale marqué par la distance des conditions d'habitat des nationaux et des immigrés. En écoutant les médias et en étudiant la littérature scientifique en matière de logement des immigrés, nous pouvons imaginer aisément que la majorité des personnes immigrées vivent dans des logements sociaux. Or, ils sont aussi nombreux à être locataires d'un logement HLM que propriétaires de leur logement. Néanmoins, nous disposons de peu de connaissances académiques sur ces trajectoires alternatives (accès à la propriété, retour ou investissement au pays d'origine etc.). En effet, la plupart des travaux se concentre soit sur les voies institutionnelles et les discriminations dans l'accès au logement social ou au locatif privé (Masclat, 2003 ; Simon, 2003 ; Bernardot, 2010 ; Bourgeois, 1996 etc.), soit sur les micro univers que sont les cités des banlieues urbaines (Dubet, Lapeyronnie, 1993 ; Lepoutre, 1997 ; Beaud et Pialoux, 2003), soit sur les formes marginales que sont les bidonvilles ou les squats (Pétonnet, 2002 ; Bernardot, 2008 ; Bouillon, 2009). Par ailleurs, les différences de comportements résidentiels selon l'origine des immigrés, surtout la surreprésentation de certains groupes dans le logement social, nous procurent des informations sur les trajectoires de certains groupes (comme les immigrés originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne) et mettent en exergue le manque de connaissance sur d'autres groupes qui évitent des voies résidentielles institutionnelles. C'est pourquoi l'entrée par l'accès à la propriété et les trajectoires résidentielles des personnes appartenant à différentes vagues migratoires nous a paru particulièrement intéressante à approfondir dans le contexte français.



Pour ce faire, il nous a paru judicieux de comparer trois groupes différents, représentatifs des profils des vagues migratoires que connaît la France afin d'observer les comportements des migrants en matière de logement, les ressemblances et les divergences des parcours selon les groupes. Nous avons choisi de nous intéresser aux migrants portugais qui représentent une vague migratoire européenne plutôt bien accueillie par les autorités et opinion publique (Periera, 2005 ; Cordeiro, 2004). Le second groupe sélectionné correspond aux migrants de Turquie. Sensiblement plus récent que l'immigration portugaise, ce groupe est caractérisé, comme les migrants portugais, par une certaine distance vis-à-vis du projet républicain d'assimilation par le biais de stratégies collectives d'intégration et d'une distance vis-à-vis des dispositifs d'Etat (en matière de travail ou de logement). Néanmoins, extra-européens et musulmans, ces migrants portent davantage de marqueurs ethno-raciaux qui les exposent aux mécanismes discriminatoires et à l'injonction à l'assimilation. Enfin, nous avons choisi les migrants marocains qui représentent le « couple migratoire » France-Maghreb. Ce groupe offre les caractéristiques d'une vague migratoire post-coloniale, contrairement aux deux premiers qui sont issus d'« anciens empires ». La mise en comparaison de ces différentes vagues migratoires en matière de trajectoire résidentielle et d'accès à la propriété dans l'agglomération bordelaise nous révèle les différentes manières des migrants de s'insérer et de participer à la France. Les divergences en matière de configuration des parcours d'insertion et de participation à la société d'accueil s'établissent selon les origines des migrants (origine socio-économique, géographique – urbain ou rural – etc.), selon les modalités du projet migratoire (causes et organisation du départ / de l'arrivée) et selon l'historicité des rapports entre les pays d'origine et d'accueil.

Durant notre enquête de terrain, nous avons été particulièrement interpellés par le cas de la population turque. La mise en parallèle de nos connaissances qualitatives et quantitatives tirées de la littérature sociologique française avec nos résultats de terrain s'est révélée plutôt énigmatique. En effet, cette vague migratoire (arrivée massivement à partir du milieu des années 1970) est fortement décriée en France à partir des années 1990 comme une « exception » (Tribalat, 1995) de par « sa force à défier le projet assimilationniste français » (Todd, 1994). Selon Michèle Tribalat, il est question d'un « repli identitaire volontaire » qui donne lieu à une « auto-mise en marge de la société » par ce groupe. Son constat est tiré des résultats de l'enquête MGIS (1992), où elle constate un faible usage de la langue française dans les foyers des familles turques et une faible maîtrise de cette langue dans la globalité, mais aussi une forte sélectivité en matière de relations sociales et de choix matrimonial, ainsi

que la persistance des pratiques culinaires du pays d'origine. Les recherches qui ont suivi attirent l'attention sur l'importance et le maintien des réseaux et des liens sociaux et économiques des migrants turcs avec leur « mère patrie ». Il est également intéressant de préciser que cette vague migratoire, depuis ses débuts en 1950 vers l'Allemagne, se déploie avec un mode de structuration semblable basé sur les solidarités socio-économiques communautaires, et ce quel que soit le pays d'implantation (France, Pays-Bas, Belgique etc.) (Manço, 2006 ; Manry, 2005 ; Crul, Vermeulen, 2003). D'autres chercheurs mettent l'accent sur la mise en place des organisations associatives politico-religieuses transnationales (fortement liées au contexte de la Turquie) par les migrants turcs des différents pays européens. La vie associative des migrants de Turquie est remarquablement dynamique, les organismes locaux font partie de fédérations nationales et transnationales qui regroupent les associations de même obédience (religieuse ou idéologique).

Cette tendance communautaire que présentent les migrants de Turquie a très souvent été interprétée comme un défaut voire un refus d'intégration de la part de cette population, au point que, face à cette imperméabilité de ces migrants, les autorités publiques mettent en place un dispositif spécifique à la population turque en 1996<sup>1</sup>. Il s'agit du dispositif des « Agents de développement locale pour l'intégration » (ADLI) de la population turque, qui est mis en place sur des territoires communaux ou des quartiers sélectionnés caractérisés par une forte présence de cette population (dont Lormont en Gironde). Les ADLI sont des personnes d'origine turque qui aident les institutions et les autorités publiques à mieux prendre en charge cette population, en effectuant une sorte de médiation interculturelle, en diagnostiquant les problèmes et en proposant des leviers d'actions. Il est intéressant de constater l'existence de ce dispositif à forte connotation communautariste dans le cadre universaliste français. En effet, nous constatons que les ADLI, à la différence des agents de droits communs, interviennent auprès et pour une population spécifique<sup>2</sup> (Autant-Dorier, 2008).

Quinze ans plus tard, malgré un dispositif particulier en leur nom, les résultats d'enquête *Trajectoires et Origines* (2008),<sup>3</sup> dessinent un tableau peu différent de ces premières explorations concernant les migrants turcs des années 1990. D'après cette enquête,

---

<sup>1</sup> Mandaté par l'état, mise en place par le DDAS et le poste est porté par un employeur qui peut varier selon les sites.

<sup>2</sup> Depuis 2003 ce dispositif s'est étalé à d'autres populations et/ou des problématiques particulières identifiées au regard de blocages dans les processus d'intégration.

<sup>3</sup> *Enquête Trajectoires et Origines* (TeO), INED et INSEE, 2008

les immigrés turcs sont le groupe où le taux des personnes déclarant avoir un bon ou très bon niveau de français au moment de l'enquête est le moins important<sup>4</sup>. D'après la même source, les migrants turcs sont le groupe où la part des diplômés du supérieur est la moins importante (9% pour les migrants et 15% des descendants turcs). Les descendants turcs font partie des groupes (avec les descendants des migrants algériens, marocains et tunisiens) où la part des personnes ne détenant aucun diplôme ou un niveau de diplôme bas est deux fois plus importante que le groupe majoritaire. De plus, c'est le seul groupe où l'avantage scolaire des filles sur les garçons n'est pas confirmé. Elles ont plus souvent que leurs homologues masculins des niveaux de diplôme bas. Cependant, les descendants de migrants turcs sont très présents dans les filières professionnelles. En matière d'insertion professionnelle, alors que nous observons les taux d'emploi les plus forts chez les migrants d'origine européens, les migrants turcs et leurs descendants affichent les taux d'emploi les plus faibles, suivis par les migrants et descendants d'origine maghrébine. Les descendantes des migrants de Turquie sont celles qui affichent le taux de chômage le plus conséquent avec 34%. D'après les résultats de l'enquête TeO, l'endogamie apparaît toujours aussi forte ; 82% des turcs contractent une union maritale avec un(e) immigré(e) du même pays. Ce phénomène est très minoritaire pour les vagues européennes. Les Portugais sont le groupe européen qui se met le moins souvent en couple avec quelqu'un de la société majoritaire mais ce taux avoisine les 40% et est donc deux fois plus important qu'au sein de la population turque. Enfin, en matière de logement et surtout d'accès à la propriété, l'enquête fait ressortir deux groupes : d'un côté les groupes de migrants où on observe un taux de propriété proche de la moyenne nationale (57%) avec notamment les vagues migratoires européennes et d'Asie du Sud-Est et de l'autre, un groupe où la propriété est moins fréquente et n'atteint pas la moyenne nationale. Nous y retrouvons les migrants originaires d'Afrique subsaharienne (13% de propriétaires), du Maghreb (27%) et de Turquie (38%).

A la lumière de ces dernières statistiques, nous pouvons aisément penser à un continuum dans la dynamique de « repli » et de « mise en marge de la société » de la population turque. Or, les observations de notre terrain d'enquête nous amènent à relativiser et à rediscuter non seulement cette étiquette de « repli » mais également ce qu'est l'intégration: comment elle est perçue ; quelles sont les attentes ; comment elle se met en

---

<sup>4</sup> 38% des hommes et 37% des femmes turcs déclarent avoir un bon ou très bon niveau de français au moment de l'enquête contre 50% des hommes et 54% des femmes portugais et 77% des hommes et 64% des femmes originaires de Maroc ou de Tunisie.

place, etc. Notre terrain d'enquête auprès du groupe des migrants turcs expose une importante tendance à l'accès à la propriété au sein de cette population et ce, dans les deux pays d'appartenance. Nous nous sommes rendu compte que ce phénomène est en lien avec le principal secteur d'emploi des Turcs, à savoir la construction et le BTP ; mais il est surtout rendu possible par des formes de solidarités socio-économiques communautaires. Il est question d'un dynamisme économique qui se déploie par la mise en place d'une enclave ethnique dans ce secteur. Pour notre terrain, nous constatons donc une mobilité sociale ascendante pour les familles turques que nous avons rencontrées, qui s'accompagne d'une implication et d'un intérêt pour la vie politique (surtout locale) et pour la vie de la Cité via le dynamisme associatif ethnique. Ainsi, nos résultats d'enquête nous permettent d'affirmer que le fonctionnement communautaire de ce groupe n'apparaît pas forcément comme un frein mais plutôt comme un levier ; plutôt qu'une nasse identitaire, elle semble être un sas interculturel. D'une manière générale, nos constats de terrain s'affichent à contre-courant de la vision globale en France sur cette population. Penser l'immigration, c'est penser l'Etat : « *Réfléchir sur l'immigration revient au fond à interroger l'État, à interroger ses fondements, à interroger ses mécanismes internes de structuration et de fonctionnement* » (Sayad, 1999) ; ainsi en « pensant » à l'immigration turque nous allons tenter d'analyser la rencontre d'un Etat, d'une philosophie politique avec un groupe sociologique.

Force est de constater la nature problématique de la rencontre de ce groupe avec les particularités du cadre philosophique et politique français d'accueil et d'intégration des étrangers. Notre démarche consiste alors à discuter le sort fait à l'intégration communautaire en France, en nous appuyant sur l'exemple de ce groupe. Le républicanisme français, contrairement au multiculturalisme anglo-saxon, refuse l'idée de double appartenance – aux communautés et à la nation – des migrants. Dans ce cadre, la communauté est appréhendée en contradiction avec la vision de la nation puisque perçue comme un Etat dans l'Etat. Ainsi la communauté représente soit un danger, soit un frein pour accéder à la modernité et à l'universel en promouvant un ordre social et des pratiques réactionnaires, sous l'emprise des traditions. Par conséquent, la « communauté » dispose d'une forte connotation polémique dans le champ politique médiatique (et parfois académique français). Forcément perçue comme un communautarisme de repli, elle est encore traitée à travers le spectre que la sociologie classique de la modernité lui attribue (c'est-à-dire les traditions et les contraintes qu'elles font peser sur la liberté individuelle d'un côté et sur la cohésion sociale de l'autre). Nous pouvons ainsi constater une confusion entre deux notions : la communauté et le

communautarisme. Une communauté, c'est-à-dire « un groupe d'individus partageant une histoire, une langue ou des valeurs et des objectifs communs » au sein duquel les solidarités passagères ou constitutives sont fondamentales, ne sous-tend pas forcément un communautarisme, c'est-à-dire « une forme d'auto-affirmation sur la scène publique de communautés (ethniques, culturelles, religieuses, de genre etc.) exigeant d'être prises en compte en tant que telles, notamment par l'Etat ; repli réel ou supposé de ces « communautés » sur elles-mêmes » (Benbassa, 2010). En France, c'est cette deuxième notion qui l'emporte sur la première. Ainsi, les communautés sont décriées à gauche au nom de la laïcité et à droite au nom des raisons d'ordre nationaliste et sont très mobilisées dans le cadre des débats publics opposant le modèle multiculturel anglo-saxon au républicanisme universel français afin de pointer les effets néfastes du phénomène. De plus, il est intéressant de remarquer l'apparition de cette connotation péjorative à partir des années 1980, dans une période de fin de croissance économique, au moment des recompositions industrielles, de l'installation du chômage de masse endémique et de l'installation de plus en plus de familles musulmanes et extra-européennes venues rejoindre le père arrivé auparavant. Or, l'existence des communautés en France est antérieure aux débats politiques qui les concernent : « ainsi y a-t-on depuis longtemps coutume de parler de la « communauté » juive, sans pour autant y attacher la nuance dépréciative que le mot a pris ses dernières décennies » (Benbassa, 2010).

D'autre part, en matière de communautarisme, si « toute nation démocratique est à la fois civique et ethnique » (Schnapper, 2003), la communauté nationale est une communauté civique mais également ethnique... Il est tout à fait pertinent de critiquer la valorisation d'une culture majoritaire ou minoritaire au détriment des autres. Mais il nous paraît également convenable de dresser un certain nombre de critique concernant la persistance de la vision classique de la communauté qui considère qu'il existe une volonté d'exercer un contrôle absolu sur les membres du groupe au détriment de l'autonomie et liberté individuelle. Or, nous savons que le développement d'une identité subjective qui permet de concorder les aspirations individuelles et les prescriptions morales de la communauté est possible au travers des négociations et des aménagements individuels (Dubet, 1994 ; Armagnague, 2010 ; Tietze, 2005). Par conséquent, il serait trompeur et aveuglant de diaboliser les notions telles que la communauté, les dynamiques communautaires, ou le fait communautaire qui font références à des phénomènes existant indépendamment des idéologies qui leurs sont associées.

A partir des années 1990, le positionnement de certains chercheurs, notamment dans l'interprétation des résultats de l'enquête MGIS, et la réponse des autorités publiques face à la question du repli de la « communauté turque » (avec la mise en place du dispositif d'ADLI) soulèvent, selon Claire Autant-Dorier (2008), une « logique policière d'identification » afin de déterminer qui est intégrée et qui ne l'est pas. Cet exemple est intéressant pour illustrer comment le modèle français d'intégration apparaît comme une injonction à l'assimilation avec une perspective d'effacement. Autrement dit, « il ne s'agit pas de s'intégrer mais de montrer la preuve de désintégration » du pays d'origine et des groupes d'appartenances extranationales. Ce paradigme donne lieu à une « occultation de la multiplicité des espaces et la pluralité des attachements » dans l'appréhension des phénomènes migratoires et du processus d'intégration (Autant-Dorier, 2008).

En partant de ces constats, nous cherchons, dans le cadre de cette thèse, à comprendre si l'organisation communautaire des migrants turcs renvoie à une spécificité communautariste qui ferait obstacle à une intégration réussie, ou bien s'il s'agit d'une modalité spécifique d'intégration ayant ses propres ressources et ses propres limites si on la compare avec la modalité classique « à la française ».

Pour répondre à cette question de la tension entre communauté / communautarisme à propos des modes d'intégration, notamment des migrants turcs en France, notre choix de méthode est de nous éloigner de la dimension souvent culturaliste de la migration pour aborder la question à partir de la trajectoire résidentielle. Notre postulat de départ consiste à considérer un immigré propriétaire de son logement au pays d'accueil, socialement, du moins économiquement et professionnellement « intégré » à sa nouvelle société. L'idée est de chercher, dans les figures de mobilité résidentielle conformes aux normes dominantes, des connaissances qui nous permettent d'appréhender les différents comportements face au projet d'assimilation républicain<sup>5</sup>. Notre question de départ est alors de savoir comment on s'intègre à la société d'accueil. Nous avons donc décidé d'étudier le processus d'intégration des migrants via l'habitat et les parcours résidentiels, et de l'aborder d'un point de vue économique et territorial. Non seulement parce que les thèmes de l'immigration et celui du logement des immigrés sont rhétoriquement chargés dans le contexte français, mais aussi

---

<sup>5</sup> L'accession à la propriété et le rêve pavillonnaire sont un véritable idéal social : 89% des français souhaitent accéder à la propriété selon une enquête publiée dans *Le Monde*, le 16 juin 2006.

parce que les trajectoires résidentielles sont porteuses d'un aspect heuristique.

Nous considérons impératif, dans un raisonnement portant sur l'intégration, de prendre beaucoup de distance par rapport aux logiques assimilationnistes où l'intégration est perçue comme un processus linéaire et unidimensionnel de convergence vers la norme nationale. Par conséquent, notre objectif n'est pas d'évaluer les efforts, la volonté, le niveau ou l'effectivité de l'intégration, contresens à tout processus de socialisation émancipatrice. Il ne s'agit pas de repérer les réductions des spécificités culturelles ou des dynamiques de convergences mais d'observer comment on évite les situations d'exclusion, les risques de marginalisation et comment on fait partie d'une société qui n'est pas la sienne à la base. Le but est alors de décrire la gamme des situations possibles mais aussi de montrer les différentes manières et les stratégies mises en place en ce sens par les immigrés. La démarche consiste à mettre en exergue les divers modes d'intégrations développés par les groupes et leurs rencontres avec le cadre national.

, Nous tenons alors à mettre à distance toute perspective d'acculturation. L'axe résidentiel a été choisi justement parce que, de par sa neutralité normative et culturelle, il nous éloigne des questions d'intégration de nature culturelle à la société qui correspondent en une vision assimilationniste. Aujourd'hui encore persiste dans l'espace intellectuel français une confusion entre deux problématiques relatives à l'intégration : celle du processus d'intégration effective des immigrés et celle d'une convergence culturelle, normative et symbolique. Il s'agit pour la première vision d'une intégration structurelle (au marché de l'emploi, comme au regard des situations de séjour et de la participation sociale et politique) ; cela consiste alors en une problématique relevant du « cycle migratoire ». A contrario, la deuxième problématique est plutôt axée culturellement (acculturation) autour d'une dimension d'identification (sentiment d'appartenance nationale, ethnique et/ou religieuse) et particulièrement liée à l'espace public et aux références identitaires mobilisées. Elle constitue une problématique qui concerne le processus de diversification multiculturelle de la société (Doytcheva, 2005).

L'étude des trajectoires résidentielles apparaît alors intéressante, surtout d'un point de vue heuristique puisqu'elle permet de saisir l'expérience migratoire, les dynamiques et le processus d'intégration dans sa globalité. Sa mise en récit comporte des éléments importants sur les parcours de vie des migrants et les étapes du processus d'installation et d'insertion dans le pays d'accueil. Elle permet de regrouper un nombre important d'indicateurs sur la participation et les rapports aussi bien au pays d'accueil que d'origine. L'accès à la propriété

est signe d'une insertion, d'une stabilité professionnelle et d'une certaine réussite économique. De plus, l'acte d'achat d'un bien immobilier ou d'un terrain nécessite un minimum de maîtrise de la langue française, mais aussi de pouvoir mener à bien des démarches administratives et bancaires. D'autre part, envisagé et étudié sous forme de parcours, l'accès à la propriété révèle des stratégies, l'établissement de choix, l'appropriation territoriale et la participation économique, politique et sociale des immigrés à un territoire donné. Enfin, il est important de rappeler aussi l'importance du statut résidentiel dans la construction des identités sociales, comme l'ont montré Guy Groux et Catherine Lévy (1993) dans *La possession ouvrière*, en soulignant comment l'accession massive à la propriété des ménages en petites ascensions a eu des effets décisifs sur leur acculturation au style de vie des classes moyennes.

Pour opérationnaliser notre approche, nous avons réalisé une étude qualitative à partir d'entretiens semi-directifs et de récits de vie recueillis auprès de personnes et de familles immigrées originaires de Turquie, du Maroc et du Portugal, installées en Gironde. Nous avons privilégié comme technique la narration autobiographique par les récits de vie qui ont l'intérêt de transcrire « le parcours singulier de l'individu, d'une histoire individuelle, en co-construction intime avec une histoire collective ; l'étude de la genèse des catégorisations et des tensions identitaires à l'œuvre entre les stratégies des individus et des familles, et les logiques des sociétés et plus spécifiquement des institutions » (Gohard-Radenkovic, Rachedi 2009). De plus, bien que nous nous intéressons aux parcours résidentiels et aux processus d'accès à la propriété, notre questionnement implique également que l'on prenne en compte le parcours migratoire et professionnel des personnes interrogées et leurs descendants (ou ascendants selon les cas) afin de mieux rendre compte des effets de la durée, surtout en matière de mobilités sociales inter et intra générationnelles. Les récits de vie ont été un bon outil permettant de saisir la temporalité du processus d'intégration éclairant les comportements ponctuels mis en œuvre par les acteurs dans leurs « cours d'action située ». Elle s'avère donc être une méthode qui rend possible l'étude de l'action dans la durée en mettant la lumière sur les motivations, les raisons d'agir, les choix, les stratégies qui s'inscrivent dans des contextes macro et micro sociologiques (Bertaux, 2005). L'étude des dynamiques d'intégration via la mise en récit des parcours migratoires et résidentiels permet également de mettre la focale sur les rapports au territoire et au pays (appropriation, connaissances, participation politique), sur les pratiques (familiales, culturelles et associatives, professionnelles) ainsi que sur les divers choix de vie (scolaire, matrimonial,



territorial, etc.).

Au regard des disparités en matière de configuration du processus d'intégration des divers groupes de migrants que nous constatons dans les enquêtes MGIS (1992) ou plus récemment TeO (2008), nous considérons qu'il y a plus de sens à comparer les différents groupes présentant différentes tendances qu'à comparer une moyenne des immigrées approximative avec la moyenne nationale. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous avons décidé d'interroger trois groupes différents, les migrants originaires de Turquie, du Maroc et du Portugal, installés en Gironde, du fait de leurs effectifs numériques sur le territoire national et régional et de leurs caractéristiques sociologiques. Ces trois vagues migratoires ont relativement la même temporalité migratoire ; les immigrations portugaise et marocaine s'intensifient durant la première moitié des années 1970 tandis que l'immigration turque s'accélère à partir de 1975. Dans cette sélection, l'immigration portugaise représente une vague migratoire intra-européenne. Nous retrouvons les migrants portugais dans les secteurs de la construction, et les femmes accèdent rapidement au travail, notamment dans le domaine du gardiennage et de l'entretien (Volovitch-Tavares, 2001). Les ressortissants portugais, chrétiens de culture, devenus citoyens européens en 1986, bénéficient donc d'une liberté de circulation et d'installation. Ils sont également caractérisés par la solidité des liens communautaires. Ils affichent une distance avec les dispositifs d'Etat en matière de logement et de travail et semblent déployer des stratégies collectives d'intégration. De plus, malgré cet aspect communautaire, cette population a été plutôt bien accueillie par les autorités et la société française. Selon Albano Cordeiro, le fait d'être contemporain des vagues migratoires provenant du Maghreb, et surtout d'Algérie, avec qui les distances culturelles et religieuses sont plus ostentatoires, a eu comme effet d'« invisibiliser » les migrants portugais dans la perception problématique de l'immigration et de l'intégration (Cordeiro, 2004). D'après l'enquête TeO (2008), les migrants portugais sont peu nombreux à déclarer avoir un bon ou très bon niveau de français et ils attachent une attention particulière à la transmission de la langue d'origine à leurs enfants. Les descendants portugais et turcs sont ceux qui se déclarent le plus souvent très bon en langue d'origine. D'après la même source, les migrants portugais font partie des groupes surreprésentés dans les filières scolaires courtes et professionnelles et sous-représentés parmi les diplômés du supérieur. Néanmoins, ils affichent le taux d'emploi le plus fort de cette enquête. Enfin, ils constituent le seul groupe européen de l'enquête TeO où l'union maritale entre deux immigrés d'un même pays est significativement élevée. En matière de logement, les migrants portugais évitent les dispositifs d'Etat, accèdent

majoritairement à la propriété et réussissent à éviter les quartiers défavorisés et stigmatisés. Le phénomène d'accès à la propriété est également important au pays d'origine (Charbit et al., 1997). Cependant, dans les résultats de l'enquête TeO, ils apparaissent parmi les groupes qui représentent le moins d'activités transnationales et ce encore moins du côté de leurs descendants.

Les migrants de Turquie affichent un profil plutôt semblable à celui des migrants portugais et semblent eux aussi privilégier des stratégies d'intégration communautaire. Néanmoins, étant majoritairement musulmans, ils sont plus stigmatisés et confrontés aux mécanismes discriminatoires. Ils sont nettement plus représentés dans les « quartiers de relégation », bénéficient ainsi plus souvent des dispositifs d'Etat pour le logement que leurs homologues portugais. Néanmoins nous constatons une hausse parmi les propriétaires et une tendance à accéder à la propriété. Ce phénomène semble se développer également au pays d'origine. D'autre part, l'enquête TeO les présente comme le groupe où on observe le score maxima en ce qui concerne les pratiques transnationales. De plus, ils représentent une vague migratoire extra-européenne et musulmane qui n'a d'ailleurs pas de lien historique de type colonial avec la France. Au contraire, il s'agit, comme le Portugal, d'un ancien empire colonial. De ce fait, les migrants de Turquie ne connaissent pas véritablement les frustrations et les déceptions que les migrants post-coloniaux peuvent ressentir. Enfin, les migrants originaires du Maroc ont été sélectionnés dans cette recherche pour représenter l'immigration maghrébine postcoloniale qui a un lien historique fort et symboliquement chargé avec la France. Nous savons qu'en France, l'ethnicisation des questions sociales porte principalement sur le « couple migratoire » historique et concerne plus fortement les personnes originaires du Maghreb. Didier Lapeyronnie, en insistant sur le racisme ambiant et le profond ancrage des stéréotypes, remarque que « l'immigré d'origine coloniale est un immigré particulier » (Lapeyronnie, 1993). C'est pourquoi nous avons tenu à inclure dans notre analyse une vague migratoire post-coloniale. Même si les migrants algériens sont plus emblématiques des rapports post-coloniaux, nous avons choisi les migrants marocains au détriment des migrants algériens du fait de leur plus forte implantation locale en Gironde. Dans l'enquête TeO, ils sont nettement plus importants que les migrants portugais et turcs à affirmer avoir un bon ou très bon niveau de français au niveau de l'enquête. Force est de constater leur importante connaissance du français à leur arrivée : 47% des hommes marocains (et tunisiens) et 36% des femmes déclarent maîtriser le français à leur arrivée alors que ces taux sont de 4% pour les hommes portugais et turcs et 3% pour les femmes. Ils sont moins présents que leurs

homologues portugais ou turcs dans les filières scolaires courtes et professionnelles, néanmoins, ils font partie des groupes où l'on observe le taux d'emploi le plus faible. Ils sont légèrement plus nombreux à habiter dans le parc social que les migrants de Turquie (44% contre 41%) mais ils sont moins souvent propriétaires de leurs logements que ces derniers (29% contre 38%).

Ainsi, ces trois vagues d'immigration, de par leurs caractéristiques divergentes, représentent localement la diversité de la France et comportent un intérêt pour notre démarche. Cependant, les difficultés de terrain rencontrées auprès des migrants portugais et marocains pour obtenir des récits de vie aussi développés et riches qu'auprès des migrants turcs nous ont amené à abandonner l'axe purement comparatiste que nous avons entrepris au départ de notre projet. Au final, ne disposant pas suffisamment de connaissance et d'éléments pour une analyse comparative proprement dite, ni de temps pour investir davantage ces terrains de manière ethnosociologique, et au regard des conditions pratiques et de l'honnêteté intellectuelle nécessaire à ce genre de travail, nous avons décidé de centrer notre analyse sur la population turque. Toutefois, il nous a paru quand même intéressant d'élaborer une modélisation des différences que nous avons observées afin de faire ressortir ce qui fait la particularité du cas turc via les comportements et les tendances observés au sein d'autres groupes.

L'étude des parcours d'intégration des migrants portugais, turcs et marocains met en évidence la pluralité des modèles d'intégrations que les immigrés mettent en place. Ce constat n'est pas sans rappeler celui de François Dubet selon lequel « il n'y a pas une mais des immigrations », son analyse distinguant l'intégration économique de l'assimilation culturelle (Dubet, 1989), comme les enseignements de la sociologie américaine en matière. Contrairement à la vision classique des théories assimilationnistes (Park, 1926 ; Park, Burgess, 1924 ; Tribalat, 1995 ) qui soutiennent l'idée qu'il existe un processus naturel au fur et à mesure du temps et des générations, qui tend à la réduction des hétérogénéités culturelles et sociales entre les groupes immigrés et la population native, notre travail de terrain montre que l'intégration n'est pas un processus linéaire et unidimensionnel. Nous avons constaté qu'il n'y a pas une seule et unique manière de s'intégrer à la société et que les formes d'inscription des migrants dans la société d'accueil et dans les villes sont multiples et plus ou moins institutionnalisées. Nous constatons alors à notre tour le caractère multidimensionnel du processus d'intégration. Se rapprochant des théories de l'assimilation segmentée Outre-Atlantique (Portes, Portes et Zhou, 1993 ; Alba et Nee, 2003) et en France (Silberman &

Fournier, 2006 ; Safi, 2006 ; Armagnague, 2010), nous partageons le point de vue sur la possibilité de s'intégrer différemment, à différents segments de la société. Tant que la société d'accueil n'est pas une entité socialement et économiquement homogène, tout dépend du segment de la société à laquelle l'immigré va être intégré.

A l'instar des théories de l'assimilation segmentée, notre thèse consiste à soutenir la possibilité des dynamiques d'intégration prenant appui sur les solidarités communautaires, fort différent d'une « mise en marge volontaire de la société » (ou d'un repli identitaire). L'intégration structurelle (économique et professionnelle) via le groupe ethnique procure des dynamiques d'appropriation urbaine, de participation civique et politique à la vie de la Cité et fait surgir des nouvelles allégeances, d'une certaine reconnaissance issue d'un sentiment d'inclusion.

Notre terrain d'enquête met en évidence deux modes d'intégration distincts : individualiste et communautaire. Dans le premier, l'intégration apparaît comme un parcours qu'on chemine individuellement. Les individus s'appuient davantage sur le capital humain qu'ils disposent (diplômes, savoir-faire, profession, bilinguisme, etc.) que sur le capital social ethnique (Coleman, 1988). Il est question d'une incorporation de l'idéal méritocratique républicain et l'universalisme à la française. Les dynamiques de mobilités ascendantes (résidentielle, économique ou professionnelle) ont été réalisées par le biais des réussites scolaires et/ou professionnelles individuelles. Les solidarités économiques et sociales communautaires sont peu présentes, il est plutôt question d'un recentrage sur la cellule familiale nucléaire. Le mode d'intégration individualiste se rapproche de la vision républicaine des différences, par la valorisation des parcours de réussite individuelle via l'école et l'incorporation de l'articulation vie privé / vie publique dans l'expression des particularismes (Streiff-Fénart, 2006). Dans le mode d'intégration communautaire, les liens sociaux et économiques ethniques et les solidarités qui en découlent en constituent le moteur. La mobilisation du capital social par les mécanismes de solidarités ethniques économiques compense alors le manque de capital humain. Dans ce cas de figure, l'immigration, dès son origine, est organisée autour des réseaux de connaissances. Ce mode opératoire implique la constitution plus ou moins institutionnalisée d'une communauté qui permet aux compatriotes ou villageois de se retrouver, de s'entraider, de se sociabiliser, d'échanger des informations, d'obtenir des conseils et des orientations pour les démarches administratives, pour trouver un travail ou un logement. De plus, particulièrement pour des groupes numériquement faibles et en phase de constitution, les liens faibles qui proviennent d'une communauté d'origine

nationale deviennent en contexte migratoire un lien fort (Granovetter, 1994). La consolidation de ce mode opératoire passe par la préservation de l'ethnicité au travers des stratégies de maintien et de distinction vis à vis d'autres groupes de migrants. Globalement, ce modèle se rapproche de la typologie de l'intégration basée sur le pluralisme culturel (*upward mobility through ethnic cohesion*) décrit par Alejandro Portes et Min Zhou (Portes, Zhou, 1993).

Les différences des « manières de faire » en matière d'insertion et de participation des migrants s'expliquent par leurs origines nationales, leurs origines socio-économiques et géographiques, mais également par les motifs et la configuration du projet migratoire, sans oublier leur contexte d'arrivée et l'attitude de la société d'accueil à leur égard. Sans qu'il y ait une exclusivité absolue, la plupart des migrants marocains propriétaires de leur logement que nous avons rencontrés présente le mode d'intégration individualiste tandis que les migrants turcs mettent majoritairement en place un mode d'intégration communautaire et transnationale. Bien que nous observions une importante attache au groupe d'origine et des mécanismes de solidarité ethnique au sein du groupe portugais, contrairement aux migrants turcs, les dynamiques de solidarité ethniques semblent être ici moins une alternative à l'intégration individualiste. Les frontières entre les deux modes opératoires sont plus floues pour cette population. De plus, bien que nous observions, chez les migrants portugais, une importante tendance à devenir propriétaire au pays d'origine, il est très peu question de pratiques culturelles, économiques ou politiques transnationales. Ainsi, les migrants turcs apparaissent plus représentatifs des dynamiques communautaires d'intégration, affichant également la particularité d'être fortement transnationales.

Quand nous nous penchons sur le cas du mode d'intégration communautaire des migrants de Turquie, nous nous rendons compte que ces derniers présentent des différences par rapport au mode d'assimilation via la communauté décrit par l'Ecole de Chicago (Grafmeyer, 2009) qui s'expliquent par les changements contextuels et la cosmopolitisation (Beck, 2006). Alors que les études de l'Ecole de Chicago illustrent comment la communauté d'appartenance permet l'assimilation, l'américanisation, le cas des migrants turcs montre comment la communauté permet l'intégration structurelle ainsi qu'une certaine francisation de la turcité par l'incorporation de certaines normes et par l'éclosion de nouvelles allégeances procurées par les dynamiques d'insertion et d'inclusion. Ainsi, il n'est pas question d'une communauté assimilatrice mais d'une communauté de « médiation intégratrice » (Dubet, 1989), créatrice d'une ethnicité ré-inventée. Les dynamiques communautaires permettent de « construire » une forme d'intégration robuste puisqu'elles procurent des ressources pour une

catégorie de migrants qui n'en a pas particulièrement à faire valoriser sur le marché du travail du pays d'accueil. L'insertion économique et professionnelle par les mécanismes de solidarité communautaire via l'enclave et/ou le commerce ethnique ainsi que les dynamiques associatives ethniques impulse cette ethnicité ré-inventée sans injonction à choisir entre les deux pays envisagés désormais comme deux pays d'appartenance. Les dynamiques communautaires fonctionnent par la mise en performativité de la turcité, c'est-à-dire des attributs nationaux et religieux considérés comme constitutifs de l'« identité turque ». Cette possibilité de faire une place à leurs cultures d'origine dans leur nouveau cadre de vie est vécue comme la réalisation avec succès du projet migratoire initial qui consiste justement en l'amélioration des conditions de vie sans pour autant perdre leur turcité. De plus, la réussite économique au pays d'accueil donne lieu à des investissements au pays d'origine et permet d'y retourner fréquemment.

D'autre part, le dynamisme associatif de cette population et les expériences individuelles qu'elles offrent procurent une socialisation politique, une implication dans la vie de la Cité de leur ville d'implantation. Les associations turques de l'agglomération bordelaise apparaissent aussi comme un levier de développement pour leur village d'origine au travers des actions de type caritatif, jumelage de ville, organisation de voyages vers la Turquie pour les descendants de migrants turcs. Certains pionniers de l'immigration turque de l'agglomération bordelaise, aujourd'hui à la retraite et vivant entre la Turquie et la France, ayant été ou étant toujours actifs dans les réseaux associatifs, mettent leurs expériences et leurs connaissances dans le domaine associatif au service des structures associatives dans leur villes d'origine en Turquie.

Le cas des migrants turcs illustre une intégration qui s'inscrit dans deux contextes sociaux, économiques et politiques et qui se déploie par une logique de « distinction inclusive » qui raisonne non pas en « ou bien... ; ou bien... » mais en « et... ; et... ». « L'apparition concomitante d'individus, isolés ou regroupés, souvent étrangers aux nations qui les hébergent, qui bricolent, précisément à partir de leurs expériences circulatoires, des identités métisses entre univers proches et lointains, transnationaux souvent, "imposant à la classique opposition ente les nôtres et les leurs, entre être d'ici ou de là-bas, une autre forme, triadique, c'est-à-dire hautement processuelle : l'être d'ici, l'être de là-bas, l'être d'ici et de là-bas à la fois» (Tarrus, 2001)

Cette tendance s'appuie et s'inscrit sur les temps cosmopolitiques, sur l'interconnexion et la démocratisation des moyens de transports et des nouvelles technologies de communication et d'information. De plus, la plupart des structures associatives turques fait partie de réseaux transnationaux par le biais de fédérations qui regroupent les associations de même obédience religieuse, idéologique ou politique au sein de différents pays européens. Elles relient ainsi les Turcs d'Europe entre eux et avec leur « mère-patrie ». La forte endogamie que nous observons au sein de cette population, notamment avec des personnes nées et ayant grandi en Turquie, participe également à la création de ponts entre les deux pays et à la ré-invention de la turcité, tout en renforçant l'aspect transnational et « primo-migrant » de ce groupe.

De plus, l'absence d'un rapport du type post-colonial semble faciliter les dynamiques d'insertion et d'inclusion, rend l'expression de l'ethnicité plus facile (et/ou plus acceptable ?) et favorise ainsi la création de nouvelles allégeances. Contrairement à la figure du migrant doublement absent, « ni d'ici ni de là-bas » de Abdelmalek Sayad, nous proposons de percevoir cette figure du migrant comme appartenant « et ici et là-bas » (Sayad, 1999-a). Ce cas de figure renvoie directement à la logique cosmopolite qui dépasse l'opposition orthodoxe entre l'universalisme et le communautarisme. Ici, non seulement la communauté d'appartenance apparaît comme un levier d'intégration au pays d'accueil, mais les dynamiques transnationales économiques et culturelles mettent en exergue la capacité de participation citoyenne dans les deux sociétés d'appartenance qui se présentent également comme des supports d'intégration à leur tour.

Ce modèle amène un certain dépassement des frontières des Etats-nations dans l'appréhension du phénomène d'intégration. Il introduit une nouvelle opposition, non pas entre l'universalisme et le communautarisme, mais entre l'universalisme et le cosmopolitisme, mettant l'accent sur l'idée d'un monde commun, la possibilité d'une communauté humaine, et d'un avenir que l'on peut s'offrir en dépassant les vieux clivages particularistes. Porteur d'une modernité remarquable, le modèle d'intégration cosmopolite que nous observons auprès des migrants de Turquie se montre particulièrement intéressant dans sa rencontre avec le cadre national français. Cette dynamique d'intégration communautaire questionne le modèle d'intégration français, républicain et universaliste, caractérisé par une forte méfiance vis-à-vis des corps intermédiaires entre les citoyens et la République. Or, le cas du modèle turc semble montrer la possibilité du contraire : il met en défi l'exclusivité du modèle d'intégration républicain et peut permettre de prendre le contrepied des phraséologies universalistes. Des intellectuels comme Abdelmalek Sayad ou

Achille Mbembe ont déjà noté le nationalisme ethnoracial que peut porter l'exigence d'un universalisme abstrait, surtout quand « il s'agit d'un universalisme qui ne peut penser l'autre qu'en termes de duplication, de dédoublement jusqu'à l'infini d'une image narcissique » (Achille Mbembe, 2010). La particularité du cas turc dans le contexte français invite à mettre en question le « nationalisme méthodologique » (Beck, 2006) qui caractérise l'emploi et la mobilisation du terme d'intégration et de la communauté dans les débats publics et parfois académiques. L'emploi de ces concepts relève fortement du cadre de l'« Etat-nation » et d'un spectre imprégné de la philosophie politique nationale aussi bien en ce qui concerne son traitement politique, médiatique que scientifique.

\*

Pour démontrer en quoi, selon nous, le logement est un bon indicateur d'intégration et en quoi l'intégration communautaire des Turcs n'est pas contradictoire avec le modèle d'intégration individualiste dominant en France, nous avons construit notre texte en cinq chapitres qui sont autant d'étapes du raisonnement.

Le premier chapitre de notre thèse est consacré à la problématisation de notre démarche. Nous cherchons à discuter la rhétorique universaliste du modèle d'intégration républicain à travers « la place » au sens littéral et figuré, réservée aux migrants. L'histoire du logement des immigrés en France met en évidence l'absence d'une véritable politique d'accueil et d'intégration pour un large parti du siècle dernier. Ce sont alors les réseaux communautaires qui remplissent des pans entiers de politiques publiques notamment en matière de logement (Lévy-Vroelent, 2004 ; Blanc-Chaléard, 2006 ; Noiriel, 1998). Les dispositifs d'Etat comme les camps de harkis, les centres de transits ou les foyers de travailleurs immigrés, tout comme la difficulté d'accès aux logements sociaux d'abord et l'« impossible » sortie des quartiers de relégations par la suite, correspondent à des distorsions au principe de droit commun et viennent questionner l'idéal universaliste de la République. D'autre part, nous allons voir que le traitement médiatique et politique des problèmes de banlieues participe à la création d'un imaginaire et une imagerie nationale sur la question du logement des immigrés et contribue à façonner certains stigmates.

Le deuxième chapitre est destiné à la présentation et à la mise en comparaison des deux modes d'intégration que nous avons observés lors de notre enquête de terrain. Nous y exposerons également le cadre méthodologique de notre démarche. Le troisième chapitre porte sur la rencontre problématique du cas turc avec le cadre philosophique et politique français pour une discussion de son modèle théorique d'intégration. Après avoir présenté les



caractéristiques des « euro-turcs » et des Turcs de l'agglomération bordelaise, nous passerons au quatrième chapitre dédié à l'implantation et à l'institutionnalisation de cette communauté dans la métropole bordelaise. Les dynamiques du fonctionnement communautaire, les regroupements micro-ethniques, régionales et idéologiques ainsi que son moteur qu'est la famille élargie, nous amènent à la difficulté d'énumérer une seule communauté turque unie et homogène. Nous verrons qu'il s'agit davantage un archipel de communautés au sein de ce groupe, assemblés en fonction des appartenances religieuses, régionales, ethniques ou idéologiques.

Enfin, notre cinquième chapitre est consacré aux réseaux socio-économiques autour de l'habitat ainsi qu'aux trajectoires résidentielles et à l'accès à la propriété des migrants turcs afin d'illustrer le fonctionnement des mécanismes d'entraide et de solidarité communautaire. Nous verrons que la véritable essence de ce fonctionnement n'est pas l'appartenance nationale mais les micro-appartenances religieuses, régionales, ethniques ou idéologiques dont l'épine dorsale reste la famille élargie.

# **1<sup>ERE</sup> PARTIE : L'HABITAT COMME INDICATEUR D'INTEGRATION**

## **CHAPITRE 1 : LA RHETORIQUE DE L'INTEGRATION EN FRANCE A TRAVERS LA QUESTION DU LOGEMENT**

De la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'à l'aube de la Seconde Guerre Mondiale, un même type d'habitat a regroupé les migrants de l'intérieur et les travailleurs étrangers venus dans les villes pour trouver du travail. Qu'ils viennent du dedans ou du dehors, des logements de fortunes en mauvais état, sans confort, vétustes et pas entretenus, accueillent les nouveaux venus. Depuis les années 1980, malgré l'amélioration des conditions de logement en générale et le rapprochement en matière de normes de logement des immigrés et des nationaux (en centre-ville comme dans les banlieues), la ville tend à être marquée toujours visiblement, par les différences entre les étrangers et les nationaux. De plus, contrairement au début du siècle où l'entre-soi et les « formules communautaires » de logement étaient plutôt la règle pour les migrants primo-arrivants et ne dérangeaient guère l'opinion publique, c'est au moment où les conditions de logements des immigrés se sont améliorées et stabilisées par l'accès au logement social que « la concentration des immigrés » est devenue une problématique qui s'est progressivement inscrit dans le discours politique.

L'histoire très spécifique du logement populaire, les retards accumulés et les voies assez brutales par lesquelles les mutations ont été réalisées après 1950 sont une spécificité nationale qui a contribué, voire façonné les difficultés actuelles du « vivre ensemble » dans la ville. Nous constatons à l'heure actuelle que l'amélioration par le logement qui aurait dû rendre plus facile l'intégration des migrants n'a pas véritablement produit ses effets. Même s'il est certain que l'intervention de l'Etat amorce une amélioration des conditions de logement ; elle s'accompagne aussi d'une forte stigmatisation notamment des migrants post-coloniaux. Le modèle du logement provisoire prévu pour les travailleurs migrants et les

ressortissants des bidonvilles puis le logement social, conçu comme un tremplin avant l'accès à la propriété pour les classes sociales modestes, ont débouchés sur un « cul de sac » et ainsi pris la forme d'une assignation à résidence pour cette population. La situation actuelle des « cités » est certes produite par la fin des années de croissance, la montée et la durabilité du chômage de masse mais elle est également l'héritage d'un long processus et d'une gestion assez chaotique et contradictoire du logement des immigrés en France. Avec les événements violents dans les banlieues des grandes villes depuis les années 1980 et leurs traitement médiatiques et politiques, force est de constater qu'en France, il y a un lien étroit entre les problèmes des quartiers d'habitat social et le problème de l'intégration des immigrés, ce qui est certainement en rapport avec le rôle qu'a joué l'Etat dans l'organisation volontariste de la répartition et de la concentration des immigrés. Aujourd'hui, ils héritent une situation critique liée à l'échec des grands ensembles issus des politiques urbaines des années de croissances et des pratiques implicites de quotas (Simon, 2003 ; Bernardot, 2008 ; Masclet, 2003). Même si beaucoup ont échappé à l'habitat social, ou n'ont pas eu la chance d'y accéder, ceux qui y résident sont devenus emblématiques des problèmes d'intégration. Notamment, le regroupement ethnique des populations issues de l'immigration postcoloniale est devenu l'objet d'un rapport particulièrement crispé de la société française à son immigration.

Ainsi, le logement non-ordinaire (baraqués de chantier, bidonvilles, foyers et cités de transit), puis « les quartiers d'exil », les « cités » ainsi que la concentration ethnique sont devenus des éléments discursifs au premier plan des politiques et des médias pour illustrer la distance entre les nationaux et les étrangers. Par ailleurs, « l'accumulation des procédures visant à améliorer la vie sociale dans ces espaces a eu pour effet de les stigmatiser de manière durable. Devenus l'objet quasi permanent de la politique de la ville, à travers des diverses procédures qui se sont succédées depuis vingt ans, les quartiers d'habitat social (...) deviennent des lieux emblématiques de la présence des immigrés restés à la marge de la société » (Barou, 2002). Par conséquent, certains lieux et leurs habitants se sont transformés en symbole de « non-intégration », voir de « désintégration ».

Puisque tout le présent se comprend par le passé et « tout le passé est dans le présent », comme rappelle F. Braudel, pour comprendre l'état actuel des problématiques relatives à l'immigration et l'intégration, pour saisir au regard de ces héritages les problématiques contemporaines, il est impératif de ne pas éluder le relief historique de la question. Dans ce chapitre, nous essaierons de porter un regard chronologique sur la prise en charge des immigrés en termes de logement, sur les différents flux migratoires et les traitements

politiques et publics de la question du logement. Cela nous informera sur les représentations et les préoccupations de la société et nous permettra d'interroger les places, au sens littéral et concret, que la société d'accueil et son opinion publique réservent aux catégories de migrants.

« Poser la question du logement des migrants dans le cadre du logement des classes populaires et considérer dans un même mouvement, le logement des migrants internes de l'époque de l'urbanisation et de l'industrialisation et des migrants venus de l'étranger, à partir de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, a tout son intérêt. Puisque cette perspective nous permet de saisir la question du logement mais aussi l'ensemble de l'histoire et du présent des migrations en France et surtout, en permettant de poser le curseur sur les différences en matière de politiques publiques, d'opinion générale, des conditions de vie (selon les époques et les régions) entre les étrangers de l'intérieurs et les étrangers de l'extérieur » (Lévy-Vroelant, 2004). Cette perspective chronologique s'avère donc intéressante pour poser les contours d'une rencontre entre un Etat, son idéologie et ses politiques en matière d'accueil des diverses vagues migratoires. Elle offre un prisme de lecture du processus de l'intégration englobant aussi bien l'aspect individuel des parcours que les capacités et volontés d'inclusion d'un Etat.

La lecture chronologique de la prise en charge du logement des immigrés montre que ces populations apparaissent selon des conceptions changeantes mais sont le plus souvent souvent considérées comme des « populations à risque » et qu'il existe un transfert de responsabilités récurrentes entre les différents acteurs : les employeurs, le corps associatif, l'Etat, les organismes HLM, les municipalités, les préfets... (Masclat, 2005 ; Simon, 2003 ; Bourgeois, 1996). L'histoire du logement des immigrés permet de soulever plusieurs paradoxes et contradictions. C'est justement cet aspect paradoxal qui permet de le placer au cœur de la problématique de l'intégration. Les formules communautaires de logement et l'entre-soi deviennent une question sociale au moment où cette concentration s'est effectuée par la voie administrative ; l'écart avec la norme nationale est devenu problématique au moment où il y a eu une véritable amélioration des conditions de logement des immigrés par l'accès aux logements sociaux et pour finir, même si deux tiers des immigrés habitent dans des logements ordinaires du parc privé, l'imaginaire médiatique et politique pointent exclusivement les habitants du parc social en vue de montrer le déficit d'intégration et la tendance « communautariste » de ces derniers.

Dans ce premier chapitre, nous allons voir dans un premier temps que le non-interventionnisme de l'état en matière de logement des immigrés va de pair avec une absence des politiques d'accueil et d'intégration destinés aux migrants. Ces derniers, au moment où ils

émergent donnent lieu à un traitement spécifique et une mise à la marge de la société et des modes d'habitat ordinaire au travers notamment des actions socio-éducatives et des politiques inadaptés, teintés d'assimilationnisme non-dit. Dans un deuxième temps, nous allons nous pencher sur l'accès au droit commun de cette population en matière de logement et l'apparition d'une catégorie « stigmatisable » dans les mécanismes d'attribution des logements sociaux. Au final, nous allons nous appuyer sur le sort des grands ensembles et les tensions urbaines qui s'y déroulent d'un côté, sur les illusions médiatiques et les paradoxes politiques de l'autre, afin d'illustrer l'aspect fantasmé du modèle d'intégration républicain et du « creuset français » afin de proposer par la suite un décentrage du regard sociologique du « nationalisme méthodologique » (Beck, 2006).

### **I. Loger l'immigré : une question emblématique de l'accueil et de la gestion des populations immigrées**

Aux premiers temps de l'immigration, à partir de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, les monographies sur la condition ouvrière ne font pas de distinction entre les différentes composantes des classes populaires (Noiriel, 1988). Les provinciaux et les étrangers (Belges, Italiens, Espagnols, Suisses) se confondent dans la masse prolétaire, partagent les mêmes conditions de vie et suscitent des craintes semblables ; on redoute des troubles à l'ordre public. Les circulaires et les courriers des préfets, des maires et des commissaires de l'époque affichent des demandes de renforcement des contrôles de circulations et de surveillance des hôtels meublés et des garnis où se trouvent les primo-arrivants (étrangers ou paysans) et illustrent une attitude suspicieuse vis-à-vis de cette population. Les préoccupations des pouvoirs publics se concentrent sur la maîtrise de la circulation et le contrôle sanitaire, plus que sur le logement ou les conditions de vie qui n'intéressent point. Il n'existe aucune politique (ni préoccupation) d'insertion, cette situation correspond aux motivations des migrants qui ont un projet provisoire de travail en France. Plus jeunes, plus urbains, plus ouvriers que la population française, ils ne désirent guère s'installer en France (Schor, 1996).

Pour une large partie de la société, les conditions de logements sont plus que médiocres. Le mal logement, l'insalubrité, les baraques de chantier, le surpeuplement : les mauvaises conditions de logement sont la norme pour la masse des français. L'habitat du peuple, notamment en ville, est source de préoccupations (la croissance urbaine et l'exode rural, les épidémies comme la tuberculose, les émeutes révolutionnaires) et commence à

entrer dans le débat public dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ce qui donne lieu à la naissance du mouvement HBM « *habitation bon marché* », l'ancêtre des HLM, en 1889<sup>6</sup>. Ce premier effort de construction de logement bon marché amène une très modeste amélioration mais ne concerne pas les immigrés et reste une affaire de privilèges : pour les « ouvriers choisis », exclusivement français, considérés capables de « gérer leur habitat « en bons pères de famille » » (Blanc-Chaléard, 2006).

Pour les migrants, c'est le lieu de travail qui fait lieu de vie et d'habitat. Travaillant comme domestiques en ville ou comme fille / garçon de ferme à la campagne, ils sont soit logés chez l'employeur, soit à l'usine ou à l'atelier, dans des campements près des grandes unités de productions industrielles minières ou sidérurgiques (Blanc-Chaléard, 2006). Pour les classes laborieuses, une des formules de logement la plus fréquente est celle des garnis, qui correspond à une chambrée où, pour réduire les frais de logement, plusieurs travailleurs migrants se réunissent et louent une pièce qu'ils partagent. Les garnis se retrouvent dans les quartiers populaires : certains établissements ont des locataires de diverses origines mais la plupart du temps il existe une clientèle plutôt homogène du point de vue régional, national ou encore professionnel, les rendant visibles dans l'espace public (Blanc-Chaléard, 2006). Ce sont des quartiers où se reconstitue « le petit pays » ; ils remplissent une fonction d'accueil voire d'insertion vis-à-vis des derniers venus, offrant des possibilités de logement en attendant les prochaines étapes d'installation. Ces « petits pays » reconstitués dans certains quartiers présentent des formules communautaires de logement et d'installation qui donnent lieu à un regroupement communautaire visible<sup>7</sup>. Bien que les travaux historiques sur l'entre-deux-guerres convergent pour montrer la rapidité des mélanges en milieu urbain, ceux des hommes et des cultures, accélérés notamment par l'engagement politique, l'opinion publique voit d'un mauvais œil ces regroupements ethniques (Rygiel, 2001). Il est également intéressant de noter que les frontières communautaires sont plus rigides dans les quartiers d'usines, et qu'elles varient en fonction des origines (Blanc-Chaléard, 2006).

Bien que les conditions de logement des ouvriers français et étrangers soient similaires, il existe un sous-marché pour les migrants : les quartiers près des gares ou des

---

<sup>6</sup> Relative intensification de cette entreprise en 1928 avec la loi Sarraut, mais reste quand même très faible par rapport aux besoins.

<sup>7</sup> Cantines italiennes de Villerupt agglomérées autour des mines en Lorraine, Espagnols de la plaine Saint-Denis ; quelques impasses ou rues parmi les plus surpeuplées de la ville (Juifs de la rue des Rosiers à Paris, Piémontais de la Belle de Mai à Marseille (Milza & Temime, 1995 ; Blanc-Chaléard, 2006)

ports, les zones industrielles (des meublés bons marchés, des taudis, des garnis) accueillent particulièrement les vagues successives des migrants (Levy-Vroëlant, 2004). « Même si ce cosmopolitisme reste alors souvent immergé dans le peuple ouvrier urbain, toute enclave communautaire visible dresse les barrières de la méfiance et de l'exclusion. Si la désignation comme « ghetto » reste limitée à l'ambiance juive de la Rue des Rosiers, partout la misère de l'habitat, sa saleté devient des attributs du groupe allogène, signes de son inadaptation à la civilisation. Et on parlera de « villages nègres » pour des ensembles de baraques que rien ne différencie de la zone, sinon que les étrangers (dont aucun n'est « nègre ») y sont majoritaires (Blanc-Chaléard, 2006).

Au lendemain de la Première Guerre Mondiale commence l'arrivée importante des travailleurs européens. En 1931, les étrangers constituent 7% de la population (presque 3 millions). Un changement majeur se produit : on commence à organiser le recrutement des travailleurs étrangers et leur nombre double en une décennie (Schor, 1996). La véritable institutionnalisation a lieu avec la création de l'Office Nationale d'Immigration (ONI) en novembre 1945, qui fixe les conditions d'entrée et de séjour des travailleurs étrangers. Il existe des stratégies patronales visant à contourner la tutelle de l'ONI qui renforcent les concentrations des migrants. Ainsi, les employeurs des houillères ou de la sidérurgie regroupaient les immigrés de mêmes origines, dans les mêmes quartiers, créant des corons et des cités entièrement peuplés de polonais, de ukrainiens ou de tchèques (Barou, 1992). D'autre part, la procédure admise de régularisation a posteriori facilite également les entrées clandestines et participe aux mécanismes de concentrations des étrangers (Granotier, 1979). De son côté, par crainte de perdre de la main d'œuvre, le patronat commence à ouvrir aux étrangers les cités ouvrières. Outre la communauté d'immigrés et le patronat, les associations d'aide aux migrants et la mise en place de foyers comme ATOM à Marseille, les Associations des foyers Nord Africains de la Région Parisienne, etc. travaillent en lien avec le Ministère de l'Intérieur et jouent un rôle important dans le regroupement des étrangers.

A la suite de la Seconde Guerre Mondiale, le contexte change : ce sont les années de croissances. Le besoin abondant de main d'œuvre se traduit par un doublement de la population étrangère en 20 ans passant de 1,7 millions en 1954 à 3,4 millions en 1974 (7,4% de la population)<sup>8</sup>. Les migrants changent de profils, on accueille de plus en plus de migrants

---

<sup>8</sup> Aux lendemains de la Seconde Guerre Mondiale, la France ne compte moins de 2 millions d'immigrés (3% de la population) – Insee n° 458, juin 1996

coloniaux (et/ou postcoloniaux), notamment les Algériens ainsi que de plus en plus de familles. La hausse des regroupements familiaux est le prémisses d'un changement démographique dans les vagues migratoires mais aussi d'une véritable installation des travailleurs « temporaires ». L'entrée massive des travailleurs étrangers, l'offre de main d'œuvre abondante se conjugue avec un marché de logement très tendu qui favorise les logements de fortune et l'agrandissement des bidonvilles. Face à la crise du logement quantitative mais aussi qualitative, et de plus en plus visible, les pouvoirs publics reprennent l'approche « traditionnelle » qui consiste à concéder à l'initiative privée des pans entiers de l'action sociale destinée aux travailleurs migrants. Les années 50 témoignent d'une indignation face à la situation de logement en général : « en 1950, on compte 4 millions d'immeuble vétustes, 40% des logements sont soit de qualité médiocres, soit surpeuplés » (Blanc-Chaléard, 2006). La population augmente à une vitesse considérable, aggravant la situation. En 1954, l'Abbé Pierre crie au scandale et dénonce l'état d'insalubrité, de surpeuplement et la vétusté des bâtiments, permettant ainsi une certaine prise de conscience de la situation critique du mal-logement. Durant les Trentes Glorieuses, les formules d'accession bon marché à la propriété (Logéco) et sa filiale HLM pour le locatif amènent une amélioration des conditions de logement, permettent d'alléger la crise quantitative. Face à l'ampleur des besoins, on opte pour le développement des banlieues, pour l'habitat collectif en tours et barres. Les bailleurs privés et publics deviennent des acteurs clés de la construction de cette nouvelle société urbaine. Dans cette entreprise, par un mécanisme de tri sélectif, les plus pauvres sont mis en attente et les étrangers officiellement non exclus se retrouvent dans une quasi impossibilité d'accéder à ces logements. Même si la décision du Conseil Supérieur des HLM (5 juin 1959) puis la circulaire du Ministère de la construction (28 mai 1963) rappellent qu'il n'y a aucune discrimination pour loger les étrangers, on préfère les nationaux : plus solvables pour les uns et surtout électeurs pour les autres (Blanc-Chaléard, 2006). Quant aux migrants pour qui l'accès aux HLM est pour l'instant bloqué, le choix de logement se fait entre les nouveaux foyers de travailleurs ou les réseaux communautaires (options entre marchands de sommeil, bidonville ou hôtel meublé).

Les Trente Glorieuses ont leur face peu glorieuse car c'est aussi l'époque des bidonvilles : Noisy-le-Grand, Nanterre, Champigny-sur-Marne, Saint-Denis, La Courneuve... On dénombre 89 bidonvilles en région parisienne en 1966, où sont abritées près de 40000 personnes et 250 dans toute la France accueillant 75000 habitants en 1968 (Blanc-Chaléard, 2006). Même si les bidonvilles ne constituent pas le mode d'habitat majoritaire, sa population



est constituée quasi exclusivement d'étrangers, notamment des Portugais et des Algériens. Lorsque les conditions de logements des nationaux s'améliorent, l'insalubrité de ces zones devient de plus en plus visible. Faites de bric et de broc sur des terrains vagues situés à la marge des grandes villes industrielles, ces poches de pauvreté apparaissent comme des zones d'exclusion. D'une manière générale, l'opinion publique associe l'existence de ces zones au caractère exogène des étrangers et à leur incapacité à s'insérer dans la société française et sa marche vers le progrès. Néanmoins, par leur aspect anachronique au regard de la modernité de la nouvelle société urbaine, les bidonvilles attirent l'attention des médias et l'indignation d'une partie de la population. L'action publique se focalise sur les bidonvilles ; les pouvoirs publics s'obsèdent par leur résorption. Les années 1960 sont marquées par les plans de résorptions des bidonvilles successifs<sup>9</sup>. Les populations étrangères résidant autrefois dans des territoires où se mêlent les catégories populaires sont regroupées dans les bidonvilles, mais aussi dans les taudis anciens des quartiers à l'abandon. Mis à part le cas des bidonvilles, tâche sombre sur l'image de la France moderne et sa nouvelle banlieue, la question de l'habitat des étrangers n'attire guère l'attention à l'exception de quelques associations affiliée à la gauche chrétienne comme l'Association de Solidarité aux Travailleurs Immigrés – ASTI, créée en 1963. Les taudis, les hôtels meublés, les caves et les mansardes des vieux quartiers à l'abandon constituent alors les oubliés de la rénovation urbaine et des années « glorieuses »...

Le décalage entre les bidonvilles et la modernité et son mode de vie promu par la nouvelle société urbaine ont fini par relever la question de logement au rang des questions sociales. Ainsi, logement devient affaire d'Etat. Il pilote et subventionne des tractopelles par-ci et des chantiers par-là, au cours de deux décennies de mutations urbaines. L'objectif prioritaire qui était celui de la résorption des bidonvilles dans un délai de deux ans s'élargit avec la loi Vivien (1970) qui inclut dans la lutte contre les bidonvilles la problématique du logement salubre. Ainsi le groupe des « mal-logés » apparaît comme une catégorie d'action sociale. Le Groupe Interministériel Permanent (GIP insalubre) voit le jour mais le seul résultat concret est finalement la disparition médiatique de la problématique des bidonvilles par les opérations de résorption.

---

<sup>9</sup> La 1<sup>ère</sup> loi pour la résorption des bidonvilles, la loi Debré est votée en 1964, puis la loi Vivien en 1970.

## **II. Fausse note universaliste : droit commun versus traitement spécifique**

L'intervention de l'état en matière de logement des immigrés arrive tardivement et apparaît une fois amorcée comme une distorsion aux principes universalistes présentant des importants écarts entre les principes et les pratiques. Il est question d'une tension entre un traitement spécifique pour un groupe particulier, les immigrés et l'objectif de droit commun cher à l'universalisme républicain. Le principe d'universalisme suppose que tout individu soit considéré et traité en tant qu'égaux, sans différence en fonction des attributs religieux, ethniques, régionaux ou autres. Le droit commun est donc entendu comme ce qui ne révèle d'aucune contractualisation particulière, pour aucune population particulière. D'une certaine manière, ce principe est la substance de l'universalisme républicain dans les actions de l'état. Il consiste en l'assurance par l'Etat, via les politiques publiques engagées et l'action des collectivités territoriales de garantir un droit commun à tous d'accéder à l'éducation, à la santé, au logement, au travail... Or, en matière de logement des immigrés, par la construction des cités de transit et des foyers de travailleurs ainsi que les actions socio-éducatives qui s'y déploient et par la suite en ce qui concerne les procédures d'attribution des logements sociaux, le principe de droit commun semble être écarté des préoccupations.

Au moment où les bidonvilles sont de plus en plus nombreux et médiatisés, la crise du logement, la concentration de la main d'œuvre en provenance d'Algérie et des anciennes colonies ainsi que l'arrivée des familles placent progressivement la question du logement dans les préoccupations des pouvoirs publics. En 1956, le rapport du Conseil Economique et Social traite le problème de logement des travailleurs, notamment algériens, en insistant sur la nécessité d'amélioration de l'hygiène dans les logements. L'Etat, pour prendre en charge le logement des travailleurs français musulmans d'Algérie, crée en 1956 la Société nationale de construction de logement pour les travailleurs Algériens (Sonacotral), sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur. Cette société d'économie mixte contrôlée par l'Etat a pour objet le financement, la construction et l'aménagement des locaux d'habitation destinés aux travailleurs étrangers. La principale source de financement de la Sonacotral est le Fonds d'Action Sociale (FAS), créé deux ans plus tard (1958), pour financer l'action sociale en faveur des « Français Musulmans d'Algérie ». A l'indépendance de l'Algérie, la Sonacotral

devient la Sonacotra et élargit son public à tous les « *gasterbeiters* » et leurs familles<sup>10</sup>. Ainsi commence l'interventionnisme de l'Etat en matière de logement des immigrés et l'époque des foyers. La construction des foyers prime, plus de la moitié des fonds étant allouée pour la construction de ce type d'habitat. Le premier terrain d'essai est Nanterre : en 1959, est lancé un plan d'action sur deux ans pour loger les migrants isolés et les familles de plus en plus nombreuses.

A l'origine, la mission de la Sonacotra est d'assurer un logement décent pour les travailleurs et leurs familles mais aussi d'assurer l'ordre public et de contrôler spatialement cette population. Le contexte est marqué par l'urgence en raison des changements démographiques et par la volonté politique de créer une nouvelle ambiance urbaine à travers les opérations d'aménagement prévues. La Sonacotra se charge de la résorption des bidonvilles, du relogement des ressortissants dans des établissements conçus pour eux, mais aussi de la « gestion » de cette population avec des façons de faire qui ne sont pas celles de l'habitat social ordinaire. Les foyers des travailleurs migrants et les cités de transit auxquels il faut ajouter les centres d'accueil des réfugiés et les camps d'Harkis apparaissent comme « tout un ensemble de dispositifs déterritorialisant le relogement social au dessous des normes et en périphérie » des villes et de la société (Bernardot, 2010). A cela s'ajoute un autre aspect particulier en matière d'encadrement. En effet, les gérants sont majoritairement recrutés parmi les fonctionnaires et anciens officiers et sous-officiers ayant fait leurs carrières en Afrique du Nord, censés connaître la culture, la langue et le mode de vie « musulman ». De plus, les dirigeants bénéficient de marges d'actions considérables de la part des pouvoirs publics (Bernardot, 2010).

La logique gestionnaire de la Sonacotra est sous-tendue par une volonté de transformation sociale par le logement via des actions d'encadrement socio-éducatif renforcées. Au début des années 1970<sup>11</sup>, quand le dispositif est à l'apogée de son extension<sup>12</sup> suite à une forte phase de diffusion, l'administration le définit comme un « ensemble d'habitations affectées au logement provisoire des familles, occupantes à titre précaire, dont

---

<sup>10</sup> Par le Décret du 27 juillet 1963.

<sup>11</sup> Circulaire du 27 août 1971 pour l'application de la loi du 10 juillet 1970 pour la suppression de l'habitat insalubre.

<sup>12</sup> En 1970, le patrimoine de la Sonacotra est à son apogée avec plus de 350 foyers en fonctionnement (70.000 lits) et une centaines de cités de transit et de centres d'accueil, mais aussi 50.000 logements HLM gérés par ses filiales Logi, sans oublier des milliers de mètres carrés de bureaux récupérés et aménagés dans le cadre de rénovation urbaine et de la résorption de l'habitat insalubre (Bernardot, 2007).

l'accès en habitat définitif ne peut être envisagé sans une action socio-éducative destinée à favoriser leur insertion sociale et leur promotion » (Cohen & David, 2012). Bien que le but affiché est de renforcer leur autonomie, l'idée sous-jacente est d'assimiler cette population en les rapprochant le plus possible des normes de la société française afin d'empêcher l'éventuel rejet par les populations résidant dans les logements sociaux. L'animation socio-éducative est affirmée comme une nécessité, comme un gage d'efficacité du dispositif, s'appuyant principalement sur l'apprentissage des normes de comportements appropriées d'un locataire HLM. Cet encadrement social se complète par l'action des gérants consistant à administrer les loyers, les impayés et à contrôler les entrées et sorties des résidents. Il s'agit d'une gestion particulière qui couple l'assistance et la surveillance avec une organisation hiérarchique et disciplinaire. Ainsi ce dispositif se rapproche plus des politiques coloniales que d'une politique publique de logement de droit commun.

Ce type de prise en charge, mise en place pour permettre une adaptation des migrants et de leurs familles au sein de la société française a eu en définitive un effet contraire et a contribué à ralentir l'accès à l'autonomie de ces familles. « La brutalité avec laquelle se feront les résorptions et l'arbitraire avec lequel s'effectueront les relogements auront pour conséquence de casser l'organisation sociale qui s'était mise en place dans de tels lieux, avec son système de régulation sociale et de solidarité interne. L'action socio-éducative développée dans le cadre des cités de transit achèvera de détruire le fonctionnement communautaire, en tentant d'amener les familles à vivre de façon plus individuelle afin de faciliter leur insertion ultérieure dans l'habitat ordinaire » (Barou, 1999).

Conçues pour être provisoires, comme supports d'intervention immobilière, les cités de transit étaient à l'origine appelées à disparaître une fois que leurs occupants auraient accès aux HLM. Mais dans les faits, cette temporalité transitoire prévue a débouché sur une pérennisation pendant plus de vingt ans. Le manque de logement d'un côté, la réticence de certains bailleurs et municipalités de l'autre, expliquent cette longue stagnation des parcours résidentiels. Même si au départ, pendant un bref laps de temps, les cités de transit ont eu cette fonction de transition, très vite elles deviennent un habitat permanent pour de nombreuses familles qui se voient l'attribution de HLM refusés. Ce type de logement conçu comme un « sas » devient alors une « nasse » pour cette population.

Avec la crise économique, l'interruption de l'immigration de travail en 1974 et la hausse des regroupements familiaux qui modifient démographiquement la population étrangère, le modèle des foyers pour travailleurs migrants entre en crise. Ce système est de

plus en plus critiqué aussi bien du côté des municipalités qui refusent de tels bâtiments dans leurs communes que du côté des occupants. Dès le début des années 1970, commence une série de révoltes des résidents des foyers Sonacotra qui dure jusqu'au début de la prochaine décennie. Les principales causes des révoltes concernent le surpeuplement, le délabrement précoce des bâtiments, l'insalubrité et le manque de rénovation ainsi que l'autoritarisme de la direction et le statut administratif privant les résidents du statut de locataire et de leurs droits. Mais le véritable mouvement de contestation, nommé « grève des loyers », émerge à Saint Denis en 1975, suite à l'annonce de l'augmentation des loyers de plus de 30%, et durera jusqu'en 1980. Les difficultés des négociations visant à trouver un consensus endurcissent le conflit. Avec la multiplication des meetings, le mouvement acquiert une dimension de plus en plus médiatique et politique, devenant l'une des luttes sociales la plus longue et la plus médiatisée de son époque.

Si l'éclatement des grèves des loyers est justifiable, la gestion de cette situation concernant le logement des immigrés par les pouvoirs publics est difficile puisque le profil des immigrés change : le cœur de la problématique se déplace des travailleurs isolés vers les familles d'immigrés. Au final, ces mouvements vont entraîner une hausse de la part des actions et du budget du FAS (Fonds d'Action Sociale) destinés aux populations immigrés. Déjà jusqu'en 1972, les actions de la Sonacotra et du FAS en faveur des travailleurs isolés absorbent la majorité des crédits (60%). Très peu de crédits HLM servent spécifiquement à loger les familles immigrées. Cette situation explique la stagnation des familles migrantes dans les cités de transits et les problèmes de concentrations territoriales. Puisqu'elles sont moins solvables que les familles françaises, leur accès aux HLM n'est possible qu'à travers les réservations du FAS qui offrent un financement complémentaire permettant de baisser les loyers. Mais proportionnellement à ce qui est consacré aux autres modalités de logement (notamment les foyers de travailleurs isolés), les fonds réservés aux logements sociaux représentent peu d'argent. Cette situation s'inscrit dans les objectifs des pouvoirs publics qui consistent à procurer un logement décent aux travailleurs (qui sinon risqueraient de chercher ailleurs) et de résoudre définitivement les problèmes des bidonvilles dans une période de pénurie de logement. Dans ce contexte, le but est de construire à moindre frais et au plus vite, donc la construction ou la réhabilitation des foyers et des cités de transit est privilégiée. L'une des explications de ce mode d'action réside également dans le fait qu'il est bien plus facile pour le FAS de concentrer les actions socio-éducatives et sanitaires sur une population concentrée dans un même lieu de vie que dispersée dans les parcs HLM.

Ainsi, dans les années 1970, en réponse à la conjoncture et aux mouvements de contestation, les mesures de logement des immigrés commencent à être intégrées dans les mesures de droit commun. Cela se matérialise d'abord par la création par Jacques Chaban Delmas du Groupement interministériel de résorption de l'habitat insalubre : cette mesure montre que l'on commence à réaliser que l'habitat insalubre ne concerne pas seulement les bidonvilles et les étrangers. Ce groupement s'appuie également sur un partenariat plus poussé entre le FAS, la Sonacotra et le mouvement HLM. Puis, les préfets se sont vus attribuer de nouveaux pouvoirs décisionnels, notamment en matière de logement social. Ils ont dorénavant le droit de disposer d'une partie importante de logements mis en vacance en faveur des mal-logés. Un deuxième effort d'intégration de la question du logement des immigrés dans le droit commun a eu lieu en 1975, avec la mise en place par le secrétaire d'Etat chargé des immigrés (SETI) de l'affectation de 1/5 du 1% patronal en priorité aux immigrés. Ceci est accompagné de la création en parallèle de la CNLI (Commission Nationale pour le Logement des Immigrés) qui gère cet argent en l'attribuant aux bailleurs HLM qui offrent des logements aux salariés immigrés. La CNLI permet un accès plus aisé des immigrés aux logements HLM : elle signe nombre de conventions avec les organismes HLM qui prévoient de réserver des logements aux immigrés en échange de 0,2%<sup>13</sup>. En 1977, en réponse au problème des foyers, le gouvernement décide de remplacer l'allocation de logement destinée uniquement aux familles par l'aide personnalisée au logement destinée aux individus. De cette manière, les hommes seuls résidants en foyers peuvent bénéficier de cette aide. Cela garantit leur solvabilité auprès des bailleurs, mais institue également une équivalence entre les migrants et les Français. Cela permet aussi au FAS de libérer des fonds pour réhabiliter les foyers, tout en répondant modestement aux mouvements de grève des foyers.

A la suite de ces mesures, durant la période 1975 – 1980, les migrants accèdent massivement aux logements sociaux. Cela consiste en une intégration de la politique du logement des immigrés dans les mesures du droit commun, mais parallèlement, on observe aussi la mise en place d'un processus insidieux de ségrégation. En fait, la CNLI ne contrôle pas l'utilisation de l'argent par les bailleurs, elle ne suit pas vraiment l'usage qui est fait de ses réserves dans le parc HLM. Elle ne contrôle ni la distribution dans les différents secteurs

---

<sup>13</sup> Pour une idée de l'ampleur de cette initiative ; en 1980, la moitié du parc HLM bénéficie de la convention CNLI. Mais la part de 20% du départ se voit baisser à 6,4% en 1981, avant d'être supprimé en 1998.

du parc, ni le maintien des immigrés dans le parc HLM. De fait, on voit alors apparaître une gestion différenciée avec une concentration des ménages dans les secteurs les plus dévalorisés donc les moins demandés du parc.

### **1. Le tournant HLM, un accès tardif et sélectif**

Avec les plans de résorption des bidonvilles, le mal-logement et l'habitat insalubre deviennent de véritables questions sociales. Longtemps ignorées par la gauche, ces questions deviennent ses préoccupations à partir de Mai 68. Même si les attributions commencent à augmenter modestement au début des années 1970, l'ampleur et la durée de la crise du logement rend la tâche peu évidente. En outre, les bailleurs comme les municipalités privilégient les Français. Par conséquent, les familles migrantes voient se prolonger d'année en année leurs séjours dans les cités de transit, censés être provisoires. Il s'avère difficile de trouver des places pour cette population que personne (ou presque) ne veut vraiment accueillir. L'accès aux logements définitifs de ces familles soulève différents types de réticences en raison de certaines de leurs caractéristiques : moins solvables que les familles françaises, souvent mono-salariées et plus nombreuses. Pour ceux qui ont le souci de garder un capital électoral, les immigrés ne représentent pas « un vote », ne disposant pas de citoyenneté politique. Pour d'autres, leur présence et leur visibilité engendrent un risque de dégradation symbolique et une perte de valeur territoriale.

Leur accès au parc social devient considérable au moment où commence dans la société française un mouvement de critique de l'architecture et du mode de vie promu par la société urbaine des Trente Glorieuses. Les HLM bâties au plus vite et à moindre frais pour répondre à l'urgence de la crise du logement ont très vite et mal vieilli, donnant l'image d'une dégradation de ces cités et des conditions d'existence de ses habitants. Les anciennes-nouvelles banlieues urbaines, signes de progrès de la société française finissent par perdre de la valeur aux yeux de nombreuses familles françaises qui dénoncent ces grands ensembles « inhumain »<sup>14</sup>. Ces familles préfèrent alors quitter ces lieux pour se retrouver dans une maison pavillonnaire, auprès de leurs semblables sociologiques. Mais cet élan est inséparable des nouvelles politiques de promotion de l'habitat pavillonnaire et de l'accession

---

<sup>14</sup> Extrait de la circulaire Guichard (Mars 1973), dit aussi « Circulaire des tours et des barres ».

à la propriété individuelle du logement qui provoquent le départ massif des couches moyennes et d'ouvriers qualifiés des quartiers HLM. Comme l'écrivent Michel Pialoux et Bruno Théret, « de Chalandon à Guichard, du concours de maisons individuelles (dites "chalandonnettes") à la dénonciation des grands ensembles "inhumains" jusqu'à l'apologie par Giscard des "nouveaux villages" (où l'on doit retrouver le sens de la "vie communautaire" grâce à un harmonieux équilibre entre pavillons et "petits collectifs"), la politique de l'Etat vise à faciliter la production industrialisée de logements individuels bon marché, produits à un prix qui permette de garantir aux promoteurs et aux constructeurs un profit "suffisant" » (Pialoux & Théret, 1979 in Masolet, 2003)<sup>15</sup>. Les logements laissés vacants par ces départs, mais aussi la lutte contre l'habitat insalubre des pouvoirs publics d'un côté et les grèves des foyers de l'autre, obligent les bailleurs à ouvrir plus largement leurs portes aux immigrés. Il n'est plus question de loger les couches populaires « méritantes » mais les « pauvres » et les « étrangers ».

Parmi les étrangers, certaines populations suscitent plus de réticence que d'autres, notamment les Maghrébins et contrairement à d'autres (Portugais, Espagnols ou Italiens). Or les Portugais par exemple, disposent plus d'opportunité en logements sociaux mais les refusent le plus souvent pour s'installer dans des vieux immeubles, pavillons réhabilités ou dans des loges de concierges dans le centre de Paris. Lors des premières opérations de résorption des bidonvilles, les Portugais ressortissants de ces lieux refusaient aussi majoritairement le passage par les cités de transit du fait du caractère disciplinaire et hiérarchique des foyers de migrants puis des HLM filiales Sonacotra (Guillon & Chauviré, 1991). Toutefois, dans certaines villes industrielles ou dans la banlieue parisienne, ce sont les immigrés qui effectuent la plupart des demandes de logement social. Les multiples acteurs qui jouent un rôle dans l'attribution des logements, chacun avec sa logique de gestion et sa stratégie d'intervention, tentent d'empêcher ou du moins de limiter l'installation d'une population étrangère (notamment originaire d'Afrique du Nord) sur leurs territoires par crainte de dévalorisation du quartier et de la fuite des « bon locataires » (Simon, 2003).

Les recherches d'Olivier Masolet montrent comment dès les années 1950, les élus locaux (notamment dans la ceinture rouge de Paris) se sont mobilisés pour réduire le nombre

---

<sup>15</sup> En 1966 est mis en place le marché hypothécaire ouvrant aux banques la faculté d'offrir des crédits à long terme et réduisant la part de l'apport initial. À ceci vient s'ajouter la création de comptes épargnes logements, favorisant un financement bancaire massif de la construction. Parallèlement, l'allocation logement à caractère social est créée, ainsi que le prêt immobilier conventionné.



des immigrés dans leurs communes et ont mené une lutte pour leur répartition équilibrée des immigrés dans l'ensemble des communes. Cela aboutira au mot d'ordre de « mixité sociale », qui sera porté par la droite dès les années 1980. L'enquête de Mascllet révèle, en s'appuyant sur l'exemple de Gennevilliers, commune communiste située dans le Nord-Ouest parisien, la pénalisation des familles immigrées par la « bureaucratisation des procédures d'accès au logement ». Comme l'auteur le rappelle à juste titre, pour comprendre la logique des mécanismes bureaucratiques il faut se tourner vers l'origine du mouvement HLM, et particulièrement la loi Siegfried, qui a donné lieu à la naissance des HBM (Habitations à Bon Marché). Cette loi, sans être une intervention de l'Etat proprement dite dans le domaine du logement, constitue une exonération fiscale visant à inciter la construction de logement. L'objectif est aussi d'offrir des conditions dignes de logement aux citoyens afin d'assurer leur intégration sociale et politique. Cette loi ne s'adresse donc pas exclusivement aux plus démunis mais aux habitants des villes exposées aux « miasmes des taudis » et les citoyens modestes sont donc dorénavant bénéficiaires. D'après Olivier Mascllet, cet héritage juridique, incorporé dans des dispositions bureaucratiques, conduit à diviser les demandeurs en deux : « la population française appartenant à la "communauté des citoyens" bénéficiant des droits et avantages consubstantiellement liés à l'appartenance nationale, et la population étrangère qui, exclue de cette appartenance, l'est aussi potentiellement des biens publics » (Mascllet, 2003). Dans un contexte de forte concurrence pour accéder à un logement décent et la Guerre d'Algérie est contemporaine de l'ouverture des premiers logements aux immigrés, ce qui renforce certainement l'identification par l'appartenance nationale.

Cette inclinaison marque le processus d'attribution des logements sociaux aux étrangers mais se complexifie lorsque la majorité des demandes d'accès au logement social provient des immigrés. Face aux réticences, l'arrêté d'octobre 1968 contraint les organismes HLM à faire entrer dans leur parc immobilier un contingent important de « mal-logés » correspondant à 30%. L'objectif est certes de compenser l'expropriation massive entraînée par la rénovation urbaine, mais il s'agit aussi de forcer les communes à accepter des ménages démunis, dont les immigrés constituent une part importante. Cet arrêté, qui se manifeste d'abord comme une volonté de limiter la ségrégation urbaine puis comme une lutte anti-discrimination, marque aussi le début d'une série d'orientations politiques qui visent implicitement l'assimilation par mimétisme des couches populaires et étrangères aux classes moyennes. Dès 1971, une enquête concernant 54 programmes de région parisienne montrait que près de la moitié dépassaient les 15% et plusieurs même les 50% (Blanc-Chaléard, 2006).

On a ici une illustration de la formule utilisée par Patrick Weil : « comment fabriquer des ghettos avec des quotas » (Weil, 1991). Le poids des procédures complexes d'accès aux HLM n'a fait qu'aggraver, de façon discriminante pour les étrangers, la catégorisation inhérente aux logiques des bailleurs. Toutefois, au-delà des décideurs ministériels, des préfets ou des bailleurs HLM, d'autres mécanismes peuvent être mises en cause.

## **2. « Mixité sociale » un mot d'ordre politique surtout prétexte à discrimination**

L'attribution des logements sociaux est un mécanisme où plusieurs acteurs interviennent. Dès lors qu'il s'agit d'ouvrir les portes du parc social aux familles immigrées, chaque acteur intervenant avec ses « raisons » tente de limiter l'arrivée de cette « population à risque » (Simon, 2003). Dans les années 1980, la principale demande d'accès à l'habitat collectif et social provient des immigrés. Concrètement, l'état des grands ensembles se dégrade et ils se vident peu à peu de leurs résidents appartenant aux classes moyennes. De plus en plus critiqués, les gestionnaires des cités HLM comme les municipalités veulent améliorer leurs images et garder leurs « bons résidents ». Les départs sont interprétés comme un conflit de cohabitation ; il existerait donc un seuil d'acceptabilité au-delà duquel l'équilibre serait rompu et qui causerait le départ des classes moyennes. Dans cette lecture, la présence « trop visible » des populations immigrées consiste en un risque pour l'équilibre. Les élus préoccupés craignent la stigmatisation de leurs communes et tentent de limiter l'installation des familles immigrées. Leur stratégie principale est de prioriser le critère d'ancienneté dans la commune. Ils s'efforcent ainsi d'enregistrer les demandes de résidents municipaux. Du côté des offices HLM, l'essentiel de la sélection se fait par le prix des loyers qui maintient les immigrés à l'écart des logements neufs, puisqu'étant plus souvent ouvrier non qualifié ou OS en manœuvre, ils ont des ressources plus modestes que les familles d'ouvriers français (Masclat, 2005 ; Simon, 2003). Un autre critère de mise à l'écart concerne les attentes concernant le style de vie et le style de famille : « les nouvelles normes de logement, bien plus élevées et codifiées que dans l'habitat ancien, creusent la distance entre les grands ensembles et les familles immigrées. Le nombre d'enfants, les taudis qu'elles habitent, leurs faiblesses économiques, les manières d'être héritées des zones rurales reculées d'où elles sont originaires, tout les désigne comme « inadaptées » au logement neufs qu'elles

prétendent occuper » (Mascllet, 2005). Il est bien évidemment délicat de dessiner un tableau général d'une situation majoritaire puisqu'elle dépend des configurations locales. Les observations de plusieurs chercheurs convergent sur les mécanismes de sélection implicites et explicites mis en place par les acteurs locaux intervenant dans l'attribution des logements sociaux (Bourgeois, 1996 ; Mascllet, 20005 ; Simon, 2003 ; Barou, 2002).

Finalement, les craintes de stigmatisation et le départ des familles les plus aisées ne sont pas sans fondement. Olivier Mascllet constate en effet qu'« entre 1973 et 1980, période durant laquelle les familles immigrées sont plus fréquemment relogées par les services de l'Etat, ce sont les bâtiments qui les accueillent qui se vident le plus rapidement des ménages des couches moyennes » (Mascllet, 2005). A une autre échelle, Nicole Tabard et Guy Desplanques en 1991 constatent la concentration des étrangers dans les communes de faible dynamisme démographique et en déclin économique, et leur éloignement croissant des pôles technologiques<sup>16</sup>. Mais la nécessité évidente de loger les familles les plus démunies dont la plupart sont immigrées pousse les bailleurs HLM à mettre en place des stratégies de regroupement dans les secteurs qu'ils considèrent « non récupérables » de leur parc. Autrement dit, pour faire face au risque de dévalorisation de leurs quartiers, les bailleurs procèdent par une concentration des familles immigrées dans les segments les plus dévalorisés, « sacrifiés » pour garder une bonne image du reste du parc social (Simon, 2003).

En matière d'orientations politiques, les axes principaux à partir de la fin des années 1980 donnent un cadre législatif avec l'injonction à la « mixité sociale ». Ces propositions valident cette situation de sélection ethnique que les différents acteurs (élus, organismes HLM, collecteurs du 1% patronal etc.) ont mis en place depuis plus d'une décennie. La loi Besson de mai 1990 promulgue la « nécessaire diversité de la composition sociale de chaque quartier, en vue de faire contribuer de manière équilibrée chaque commune au logement des familles défavorisées ». L'objectif est de mettre l'accent sur le « droit à la ville de tous », de réduire les inégalités socio-spatiales et de s'opposer aux refus de construction des logements sociaux comme aux refus d'attribution de logement plus ou moins systématiques aux familles les plus démunies. Cette loi rend obligatoire l'élaboration d'un plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées et prévoit l'institution d'un Fonds de Solidarité

---

<sup>16</sup> A l'échelle des quartiers, la concentration est plus forte qu'au recensement précédent pour toutes les nationalités : Algériens et Marocains se concentrent davantage dans les quartiers populaires – traditionnellement les quartiers ouvriers où vivent des salariés d'industries à main d'œuvre peu qualifiés ; les Italiens sont plus proches des activités de services aux entreprises et aux particuliers ; les Portugais dont la localisation est très fortement liée à l'activité du bâtiment sont davantage dispersés (Tabard et Desplanques, 1991).

pour le Logement (FSL) ainsi que des Plans d'Occupation du Patrimoine Social (POPS). Ces derniers fixent les objectifs en termes d'accueil de populations défavorisées. L'institution des POPS attribue aux préfets le pouvoir de désigner les personnes prioritaires, mais ce pouvoir s'avère limité notamment du fait de sa dépendance vis-à-vis des autres acteurs intervenant sur le sujet (Bourgeois, 1998). Par la suite, la loi d'orientation et de lutte contre les exclusions de juillet 1998, et plus récemment la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) de 2000, insistent sur la nécessité d'établir une « mixité sociale » en affichant une préoccupation strictement sociale et en fixant l'objectif de 20% de logements sociaux obligatoires pour chaque commune de plus 50 000 habitants. L'idée est d'établir une mixité des groupes sociaux, en particulier de ceux dont la concentration est plus visible et problématique, en l'occurrence les immigrés. Pourtant, ce souci de mixité ethnique n'est jamais explicitement évoqué, le déguisement est territorial (Kirzbaum, 2006). Cette mixité doit être organisée aux différentes échelles des territoires, c'est-à-dire l'agglomération, la ville, le quartier, de sorte que la structure de la population reflète celle de la société française. Ainsi, l'établissement de ce principe concourt à la cohésion sociale. La volonté d'établir une mixité sociale territoriale sous-tend deux ambitions : d'un côté, il s'agit de disperser les populations les plus démunies afin d'établir un partage des charges entre les territoires. De l'autre, plus implicite, cela révèle une logique d'acculturation par mimétisme qui contenue dans l'idée selon laquelle la participation des groupes défavorisés à un espace social dans lequel ils sont confrontés à des classes moyennes, porteuses des bonnes manières et des normes de la société dans son ensemble, leur permettrait d'incorporer ces normes par proximité. Le contraire, c'est-à-dire le fait de vivre dans des espaces structurés seulement par les modes de vie des classes populaires (ou immigrées) et de n'avoir aucun contact sinon par médias interposés avec ce que sont les normes de la société globale, les éloigneraient des perspectives de transformation et de promotion sociale. Bien que non explicite, la promulgation du principe de mixité vise particulièrement la limitation de la concentration des immigrés afin d'accompagner leur intégration. Pourtant son application principale consiste en des politiques de peuplement ségrégatifs de la part des intervenants dans l'attribution des logements sociaux. En fin de compte, si les textes de lois et les dispositifs de cette période évoquent la mixité sociale des villes ou des quartiers, sans jamais parler de la mixité ethnique, ils conservent un manque de définition et de précision du son cadre opérationnel. Cette notion de mixité n'est jamais véritablement définie. Dans la loi sur les exclusions de 1998, elle fait référence à la « diversité » alors que dans la Loi d'Orientation pour la Ville (LOV) de 1991, elle renvoie à

« la coexistence des diverses catégories sociales ». Il existe donc un flou important concernant le contenu du terme de mixité : s'agit-il d'une mixité des catégories socio-professionnelles, des âges, des origines ? De plus, d'un point de vue opérationnel, il existe aussi d'importants manques de précisions, notamment en matière d'échelle d'application du principe, puisque dans les textes, toutes les échelles territoriales (agglomération, commune, ville, quartier, immeuble) sont évoquées (Maurin, 2004). La multiplication des acteurs intervenants renforce aussi les définitions et les usages du concept de mixité : opérateurs privés (propriétaires, agences immobilières), bailleurs sociaux (sociétés anonymes privées, offices publics, CNLI) ou encore les représentants de l'état (élus municipaux et préfet). Ce grand nombre d'acteurs ne facilite pas sa mise en œuvre. Cela se traduit par une large place laissée à l'interprétation de chacun en charge de la mise en place de cette mixité. Bien souvent, les chercheurs ont constaté qu'à ces différents niveaux, les immigrés finissent par constituer un groupe en tant que tel. A ce titre, la mixité sociale se révèle une forme euphémisée de la « mixité ethnique ». Comme l'a montré Patrick Simon, ce caractère incertain et donc très subjectif de la mixité induit un terrain propice aux « discriminations institutionnelles à caractère probabiliste ». En effet, en réunissant un ensemble d'informations négatives sur un groupe, cela conduit à éviter l'attribution d'un logement social aux ménages que l'on rattache à ce groupe (Simon, 2003).

Il paraît signifiant de rappeler ici que l'un des principaux motifs des opérations de rénovation urbaine dans les années 1990 est de rapprocher les conditions de logement des nationaux et des migrants mais aussi de lutter contre la visibilité des concentrations des immigrés. Si au départ, les opérations de relogement reconstituent une concentration à travers les formules des foyers et des cités de transit, ces entreprises sont considérées comme limitées et provisoires (Barou, 2002). Or, l'analyse des conditions d'accès des migrants au parc social « ordinaire », avec son mode de concentration ethnique, met en exergue les prémisses d'une ghettoïsation que ces territoires vont connaître par la suite. Ainsi, à partir des années 1980 mais surtout durant les années 1990, on voit apparaître dans le débat politique et public le problème de concentration des immigrés et son corolaire républicain : le souci de dispersion. C'est ce dernier qui se traduit, notamment dans les politiques publiques de « mixité sociale ». Ce principe rallie l'ensemble de la classe politique française.

Bien que le principe de mixité sociale présuppose que le brassage des populations pourrait éventuellement être favorable à l'intégration des populations défavorisées, il débouche, en ce qui concerne l'attribution des logements HLM, sur des pratiques contradictoires avec le droit au logement et le droit à la ville, mais surtout avec l'éthique

républicaine *colorblind*. La sélection et la catégorisation des candidatures en fonction des origines ethniques, nationales, religieuses ont pour effet paradoxal de limiter encore plus le choix des logements et de sa localisation pour les immigrés (GELD, 2001). Tandis que les mécanismes de sélection du parc privé les laissent démunis d'emblée. Selon le recensement de 1990, la part de la population étrangère est parfois dix fois plus élevée dans certains quartiers que celle de la commune où ils sont situés (Castellan, Goldberger et Marpsat, 1992). Ainsi, le mode de gestion par la mixité sociale se fait au détriment de la question cruciale de la marge de liberté résidentielle des différents groupes sociaux (De Rudder, 1990).

### **3. Et la décadence...**

Comme le chantait Renaud au début des années 80, le « blème HLM » ne mélange plus trop « le barbouze » nostalgique d'Indochine, le « cadre dynamique », « Germaine » la soixante-huitarde, « l'espèce de connasse, celle qui bosse dans la pub » et « l'ancien combattant ». Les dynamiques de ségrégation urbaine, les orientations politiques, la recherche d'entre-soi des classes moyennes et aisées d'un côté, ainsi que la fragilisation sociologique et la dégradation matérielle des grands ensembles de l'autre, ont entraînés un fort marquage social des espaces urbains, notamment des banlieues populaires. A partir de la fin des années 1970, à peu près au même moment où les populations issues de l'immigration ont commencé massivement à s'y installer, la décadence des grands ensembles est décrétée. Ces derniers connaissent alors une vague de critiques qui, dans un premier temps, pointent la faible qualité de vie et de bâti que les banlieues procurent. Cette mauvaise image, associée à la visibilité de la présence étrangère dans les segments « sacrifiés » du parc social (principalement les moins attractifs car mal situés et en voie d'obsolescence) engendre un processus de stigmatisation. Ce dernier est alimenté en grande partie par les discours politiques, les orientations qui en découlent et leurs relais médiatiques.

Sur fond de mutations socio-économiques générées par le séisme pétrolier et ses répliques et en lien avec la fragilisation sociale et politique des classes populaires, les banlieues connaissent un sort particulièrement agité, marqué par des vagues successives d'émeutes urbaines s'étalant sur trois décennies. Sur la scène médiatique mais aussi politique, une grille de lecture culturaliste domine le traitement de ces affrontements ainsi que les problèmes en général que connaissent les habitants des périphéries urbaines (Le Goaziou et

Mucchielli, 2005). Les entrepreneurs de l'opinion publique, au lieu d'y voir les répercussions d'un système ségrégatif, y compris au cœur du secteur social de l'habitat, ont attribué la situation au déficit de civilisation des populations occupantes. Cette vision va donner lieu d'une part à la désignation des segments très limités du territoire national comme lieux de production massive de délinquance et d'insécurité, et d'autre part, à la désignation d'une partie très limitée de la population française comme responsable de ces « violences urbaines » et finalement de cette « insécurité ». Sont alors directement ciblés les jeunes, immigrés ou issus de l'immigration, de sexe masculin et habitant dans les grands ensembles des banlieues populaires (Mucchielli, 2006). Le ton des politiques et l'inefficacité des solutions entreprises renforcent le mécanisme de stigmatisme et contribuent d'autant plus à la fragilisation et à la criminalisation de ces territoires. Directement en lien avec la crispation nationale et internationale autour de l'islam, le marquage ethnique de ces quartiers sensibles dorénavant très médiatiques, à travers les émeutes urbaines, participe pour certains au déplacement de la question sociale vers la question raciale (Fassin et Fassin, 2006). Dès les années 1980 et la marche pour l'égalité (dit « la marche des beurs ») apparaissent successivement les thématiques suivantes : de la « question de l'immigration » à la « violence des jeunes de cités » à celle de « l'échec de l'intégration républicaine ». Depuis le 11 septembre 2001 et aussi avec la montée de l'islam politique, ce mode d'action est souvent interprété comme « un refus d'intégration ». Ainsi, les banlieues sont devenues le lieu emblématique de la crise du modèle français d'intégration. Pourtant, les trois décennies d'émeutes urbaines et le processus de ghettoïsation qu'ont connu les cités des grands ensembles sont le fruit de plusieurs crises interconnectées : économique, politique, sociale (Beaud, Pialoux, 2003).

Il est d'abord question d'une crise économique amorcée durant la seconde moitié des années 1970 et les transformations industrielles induites par le passage à un modèle postfordiste de production. Automatisations d'un côté, délocalisations de l'autre entraînent un chômage de masse et une généralisation des contrats atypiques (intérimaires et emplois temporaires ou partiels) qui déstabilisent et fragilisent les milieux populaires. Avec la fin du plein emploi, l'ébranlement de la société salariale basée sur une économie de croissance et un Etat social fort, l'ascenseur social tombe en panne. La société salariale ne protège plus et expose davantage la concurrence. Le travail, atteint par la montée et la stabilisation du chômage perd sa fonction d'opérateur d'intégration. Dans ce contexte, les ouvriers étrangers constituent les premiers licenciés de la crise industrielle. Ils sont également victimes des

mécanismes de discriminations, notamment à l'embauche. Il s'agit du groupe le plus touché par les restructurations du marché du travail (Castel, 1999).

La seconde crise est de nature politique. Elle est caractérisée par le déclin des formes collectives d'organisation de la classe ouvrière (syndicats et partis politiques). La raréfaction des biens, comme le travail ou le logement, augmentant la concurrence au sein de la classe ouvrière, ont également entraîné des clivages entre « Français » et « étrangers » d'un côté et « ouvriers à statut » et « chômeurs » ou « intérimaires » de l'autre. De plus, ces transformations internes du monde du travail renforcent l'individualisation du rapport au travail. Le collectif créé autour du travail et la capacité de l'emploi à faire du lien s'affaiblit, entraînant la disparition des « idéologies intégrateurs » du monde ouvrier (Bouamama, 2006). Les travaux historiques sur l'entre deux guerres (Rygiel, 2001) mettent l'accent sur la rapidité des mélanges (des hommes et des cultures) entre allochtones et étrangers en milieu urbain rendu possible notamment par le biais de l'engagement politique qui procure un milieu « où l'identité sociale fait plus sens, au moins autant, que l'identité culturelle » (Blanc-Chaléard, 2006). Alors que le Parti Communiste avait occupé une place considérable en matière d'intégration et de dissidence dans les années 1950, surtout pour les secondes générations issues des vagues migratoires de l'entre-deux-guerres, les revendications actuelles des immigrés trouvent peu d'écho dans les positionnements politiques de la gauche (Noiriél, 2001). En effet, les revendications des immigrés sont très peu entendues par les organisations classiques du monde ouvrier et plus généralement de la gauche (Masclét, 2003). La non prise en considération des revendications d'une certaine partie des ouvriers (en l'occurrence les étrangers) par le Parti Communiste, et plus généralement l'absence de prise en compte des problématiques liées à l'immigration par la gauche, engendrent une absence de représentation et un vide politique pour les ouvriers les plus touchés par les restructurations économiques ainsi que pour les jeunes français issus de l'immigration confrontés au chômage durable et aux discriminations à l'embauche (Fournier et Silberman, 1999 ; 2006). Cette crise de représentation politique a alimenté également un repli sur soi des populations issues de l'immigration et la mise en place de modes d'actions violents et à caractère anti-institutionnel (Bouamama, 2006 ; Roman, 2006).

D'autre part, l'exclusion sociale, de plus en plus palpable en raison de la fragilisation économique, ainsi que la redéfinition des statuts professionnels provoquent un fort sentiment d'insécurité, une peur du déclassement au sein des classes moyennes et populaires (Chauvel, 2006). S'ajoute à cela un contexte international marqué par l'ouverture de l'espace européen



et la monnaie unique qui font émerger à la fois des questionnements et des frustrations, relatifs au principe de souveraineté nationale. La juxtaposition de ces éléments internes et externes pousse de plus en plus les électeurs notamment issus des classes populaires vers l'extrême droite, générant l'implantation progressive du Front National dans la scène politique (Duret, 2004). Ce dernier participe en grande partie au processus de production du « bouc émissaire » : l'immigration devient de plus en plus centrale dans les affrontements politiques (Deltombe, 2007).

Le déclin du monde ouvrier et l'enracinement des effets de la crise génèrent un malaise social en termes de tensions dans les rapports sociaux, notamment dans les territoires de relégation. L'implantation progressive mais durable du FN est l'expression politique d'une crise sociale exprimée par un repli identitaire davantage prégnant dans les groupes sociaux. Au sein de cette société post-industrielle où le travail est instable et la précarité omniprésente, l'identité nationale prend une place importante de par les politiques et droits sociaux qui reposent sur le principe de solidarité nationale (Bouamama, 2006). On peut ajouter à cela la perte d'influence de l'air différentialiste soufflé par les événements de Mai 68 dans les années 90, contrairement à la décennie précédente. Alors que les années 80 étaient plus tournées vers l'interculturel et une volonté d'ouverture à l'affirmation identitaire (ethnique, régionale...), la décennie suivante est caractérisée par une crise de l'identité nationale française et toute affirmation identitaire est alors perçue comme participant à la fragmentation de cette identité (Wieviorka, 1996).

D'une manière globale, les changements économiques, sociaux et politiques évoqués signent le passage de la société moderne à la société postmoderne. Dans cette dernière, le travail perd son rôle intégrateur et les progrès sociaux et économiques sont de plus en plus compromis. Ainsi, l'identité de classe est remplacée par l'identité ethnique en matière d'union et de positionnement. Au paradigme de la domination sociale caractérisant la société industrielle et le classique clivage droite / gauche sur des thèmes sociaux va peu à peu substituer un paradigme culturaliste qui trouve son expression au travers un vocabulaire et des thèmes ethniques (Bouamama, 2006). Les changements économiques, sociaux et politiques ont produit un déplacement des rapports sociaux de domination. Dans la société industrielle, ils trouvaient corps dans le domaine de production et se mettaient en scène sur le lieu de travail, alors que dans la société post-industrielle, la scène d'expression des rapports sociaux de domination et le lieu de production des identités sont devenus l'espace public et surtout la ville (Macé, 1998). Avec la désorganisation de la vie collective, la classe ouvrière peine à

transmettre ses valeurs et c'est finalement l'abandon de l'espoir d'une structuration sociale et politique dans la banlieue rouge qui ouvre la voie aux violences urbaines (Lapeyronnie D., Kokoreff M., 2013).

Sur cette toile de fond, dans les banlieues populaires, la « raréfaction de l'emploi conduit à majorer, dans la vie quotidienne, le rôle de l'espace résidentiel et des conflits qui y resurgissent » (Rey, 1996). La présence au pied des immeubles des groupes de jeunes sans travail, sortis de la scolarité, les dégradations du bâti et de l'espace public, la visibilité ethnique, etc. font que les banlieues illustrent de plus en plus l'insécurité par la dégradation de l'environnement et par les effets du chômage de masse. Ce discours s'alimente surtout par la crainte de déclassement qui se généralise auprès des classes populaires et moyennes. La perspective de se voir exposé aux facteurs de désaffiliation sociale, qui contribuent au délitement des banlieues, entretient fortement ce sentiment d'insécurité. Bien que la surreprésentation des populations étrangères dans les grands ensembles n'est pas la règle sur tous les territoires, parce que leur concentration s'effectue par les bailleurs dans les segments les plus dévalorisés et les plus dégradés et parce qu'elle se trouve amplifiée par le départ des classes moyennes, elle est particulièrement visible. Cela donne lieu à une association dans l'opinion publique entre la dégradation des banlieues et l'installation des familles immigrées qui fonctionne aussi bien au niveau des quartiers eux-mêmes qu'au niveau national. Pour ceux qui n'ont pas pu partir, l'installation des familles étrangères ou d'origines étrangères est vécue comme un déclassement ou un échec social. La peur du déclassement suscite une volonté de démarquage : le rejet s'installe et la peur grandit, notamment avec les émeutes urbaines qu'une certaine partie de ces territoires connaissent, alimentant l'implantation du discours sécuritaire.

Le ressenti de cette peur à leur égard, les expériences de discriminations, le sentiment de disqualification et d'absence d'issue d'une partie de la population résidant dans ces grands ensembles, notamment chez les jeunes, se renforce avec une forme d'assignation à résidence. Celle-ci recouvre à la fois l'impression d'une assignation à une situation de précarité (sans perspective d'emploi ou confinés dans les secteurs les plus dévalorisés des usines, du marché du travail) et d'une assignation administrative (ou institutionnelle) puisque privés des droits élémentaires accordés aux citoyens, en butte à la xénophobie et aux discriminations (et à la répression policière notamment pour les jeunes) (Boucher, 2012). Cette triple assignation conduit à « un sentiment d'enfermement dans l'exclusion qui semble à certains sans issue et sans possibilité de contestation » (Mucchielli, 2006). Les frustrations, les revendications et

l'absence de réponse politique donnent lieu à des actes de violences et de dégradation, à caractère anti-institutionnel et répétitifs dans les banlieues populaires. Ces actes se sont vus attribuer le label « violences urbaines ». Ils sont commis le plus généralement par des jeunes sortis précocement de la scolarité et confrontés massivement au chômage, repliés sur eux-mêmes dans un espace à l'intersection de la sphère privée et publique qu'est celui de la rue. Cette situation renforce le développement d'une culture de rue, avec ses propres codes et mécanismes de détournement du stigmat. Cette culture de rue basée sur la réputation, la virilité, l'honneur, permet certes aux adolescents de retrouver une estime de soi, mais induit également un terrain propice à une « pression » pour faire ses preuves à partir d'affirmations de soi violentes (Lepoutre, 1997 ; Lapeyronnie, 2008).

La répression et le mépris marquent les interventions policières dès les premières apparitions des violences dans les quartiers sensibles. Chaque vague d'émeutes a eu lieu suite à la mort de jeunes de ces quartiers dans des affrontements avec les forces de l'ordre, renforçant le sentiment de racisme institutionnel qui est à l'origine de ces actes ainsi que leur multiplications et amplifications (Gastaut, 2000 ; Boucher, 2012)<sup>17</sup>. La multiplication des cas de violences entraîne des rodéos aux Minguettes, à Vénisseux, à Villeurbanne puis à Vaux-en-Vélin de juillet à septembre 1981 et prenant une dimension nouvelle, ces actes constituent le point de départ de nouvelles politiques publiques visant le traitement du problème de violences dans les banlieues.

Sur la scène politique et médiatique nous assistons alors à une conceptualisation du terme « violences urbaines » et la généralisation de son utilisation. A la base, il s'agit d'un travail de mise en place par la Direction Centrale des Renseignements Généraux (DCRG) d'une échelle d'évaluation des tensions dans les quartiers sensibles ayant pour but de mesurer les actes de petite délinquance non comptabilisés par les statistiques policières. Ce terme flou et large, apparaît comme une « euphémisation des rapports sociaux et culturelles de domination dont le territoire urbaine et plutôt la scène que la cause » (Macé, 1998). En effet, très rapidement, ce terme ne désigne plus simplement tous les actes de violences enregistrés en ville qu'on pourrait entendre au premier abord, ni les réseaux mafieux, ni les grandes

---

<sup>17</sup> Les premières émeutes urbaines ont eu lieu en 1979 dans la banlieue lyonnaise à Vaulx-en-Velin : les jeunes affrontent les forces de l'ordre et incendient les voitures. En février 1980, après la mort d'Abdelkader Lareiche, 15 ans, tué par un gardien d'immeuble à Vitry-sur-Seine, une importante mobilisation prend forme. En octobre 1980, un CRS abat le jeune Lahouari Ben Mohamed, 17 ans, au cours d'un contrôle dans une cité de Marseille.

délinquances, mais est utilisé pour désigner un certain type d'actes : ceux qui concernent la petite délinquance et notamment les actes de dégradation des biens publics et privés – que l'on peut comprendre comme signifiant des protestations situées dans un type bien particulier de territoire que sont les banlieues populaires aux périphéries des villes. Ce terme désigne également des actes commis par un type bien précis de personnes : des jeunes (15-25 ans), souvent chômeurs ou inactifs, au mieux toujours en scolarité dans les filières professionnelles les moins valorisées, issus de l'immigration, surtout d'origine Maghrébine ou Africaine, de sexe masculin, habitant dans les cités des banlieues urbaines, ayant des conduites inciviles et délinquantes avec un positionnement anti-institutionnel vis-à-vis des représentants de l'ordre.

Le contexte institutionnel insiste alors sur la « reconquête des quartiers ». En effet, la crise des milieux populaires a entraîné une relecture des rapports sociaux comme une question de sécurité, désormais au cœur de l'évolution des stratégies policières : de plus en plus répressives et tournées vers l'assaut plus que vers l'enquête (Boucher, 2012). L'objectif ultime des politiques est de rendre ces territoires plus attractifs pour tous les groupes sociaux et de créer ainsi une mixité sociale avec l'idée sous-jacente d'assimilation par « la promotion capillaire » que créera le mélange des classes moyennes et aisées avec les catégories populaires mais surtout étrangères / ou d'origine étrangère qui sont en train de poser problème (Simon, 2003).

Au début des années 1980, en réaction aux premières émeutes urbaines et avec une volonté de les chasser de la scène publique, le tout nouveau gouvernement socialiste tente une série d'opérations sociales pour diminuer les tensions : 100.000 jeunes issus des quartiers sensibles sont envoyés en vacances ou bien occupés par diverses activités mises en place sur leur lieu de vie. On peut souligner aussi dans la même ligne le droit d'association accordé aux étrangers, la libération des ondes radiophoniques, mais aussi d'autres orientations initiées à leur égard concernant l'insertion professionnelle, l'école, la prévention de la délinquance et l'aménagement urbain. Au final, ce sont ces deux derniers axes, qui ont marqué considérablement les politiques publiques mises en place.<sup>18</sup> L'absence d'effectivité des

---

<sup>18</sup> Les interventions de plus en plus musclées des forces de l'ordre et les contrôles de police à outrance découlent de ces orientations. L'investissement de l'axe sécuritaire dans les orientations publiques amène la généralisation d'une police d'intervention contrairement à une police d'investigation (ou de proximité comme aimeraient croire les socialistes). Cela donne lieu à des interventions quotidiennes des forces de l'ordre dans ces territoires avec des modes d'actions plutôt douteux, comme la répression sans délit, les contrôles au faciès, l'inutile vérification d'identité à répétition sans infraction, qui amplifient chaque jour les tensions entre les habitants de ces espaces et une population bien ciblée (Bonelli, 2006).

mesures sociales et économiques face à la montée du chômage (500 000 chômeurs en 1974 – 2,5 millions en 1985) est davantage marquée dans les quartiers populaires. Sur le plan politique, les difficultés de structuration du « mouvement beur » et le besoin de reconnaissance des populations, surtout des jeunes issus de l’immigration n’ayant pas trouvé un véritable relai politique et public, amplifient les frustrations et le repli sur soi de ces jeunes (Muchielli, 2012). De plus, l’éclatement de la première « affaire du voile à l’école » en 1989, suscitant de vifs débats sur la compatibilité entre l’islam et la république, participe à l’établissement d’une nouvelle peur, celle de l’islam, isolant davantage les immigrés maghrébins et leurs descendants. Dans ce contexte, ces derniers sont de plus en plus soupçonnés de communautarisme.

Cette évolution est au cœur de la dégradation des relations entre les institutions et ces groupes, alimentant particulièrement les violences urbaines. Après avoir oscillé entre le tout sécuritaire et la rénovation urbaine, les années 1990 marquent un tournant sécuritaire encore plus prononcé dans les politiques publiques. Ce mode d’action s’avère plutôt contre-productif et renforce la vulnérabilité et la criminalisation des quartiers, donnant lieu à une nouvelle vague d’émeutes<sup>19</sup>. A chaque fois, ces émeutes accentuent les crispations dans les rapports entre les acteurs. Ces événements amènent la création de la section « violences urbaines » au sein des Renseignements généraux en 1991. L’année d’après, la circulaire du Ministre de l’intérieur sur les Plans Locaux de Sécurité (PLS) prévoit l’accroissement de la présence policière dans les banlieues.

La rhétorique sécuritaire qui oriente les discours et les politiques mises en place, ainsi que le caractère de plus en plus violent des émeutes, contribuent à discréditer les analyses s’attachant à l’influence des causes sociales et économiques (la fragilisation de la société salariale, la pauvreté, le racisme) sur les conduites des habitants de ces quartiers. De plus, la reprise des violences dans des quartiers qui, pour une grande partie, bénéficient des politiques sociales et éducatives mises en place durant la décennie précédente, renforce la réprobation dans le champ politique. Ainsi, avec la multiplication des émeutes, une vieille expression s’est vue réactualisée sous la forme de « nouvelles classes dangereuses » (Dubet, 1987). Ce thème

---

<sup>19</sup> La seconde vague des violences urbaines explose à Vaulx-en-Velin en octobre 1990, puis à la cité Indes à Sartrouilles (Yvelines), après la mort de Djamel Chettouh, 18 ans, abattu dans un centre commercial par un agent de surveillance (mars 1991). Elles ont été suivies par celle de Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie (Yvelines).

s'est imposé dans l'analyse de l'expérience sociale des catégories défavorisées, notamment dans le discours politique, l'idée étant qu'il faut les rendre invisibles car elles constituent une menace pour la cohésion sociale. L'implicite de cette logique place le curseur de la menace sur l'immigration : le danger viendrait des enfants des immigrés, difficilement intégrables du fait de leur distance culturelle.

Une grille de lecture culturaliste, teintée des théories du choc des civilisations, s'impose de plus belle. L'islam et le communautarisme sont régulièrement évoqués pour pointer les distances culturelles et morales ainsi que l'existence des dynamiques de fermeture et de repli sur soi des populations musulmanes (ou supposées) et issues de l'immigration. Dans ce discours qu'on peut qualifier d'intégrationniste, l'islam est appréhendé comme un problème, un obstacle à l'intégration. S'opère alors un changement de registre lexical du traitement politique des migrants et de leurs descendants : le référentiel sécuritaire, c'est-à-dire l'idée de la menace provenant des étrangers a laissé place dès les années 1990 à un référentiel républicain centré sur la question de l'intégration (l'idée étant que la menace vient de l'intérieur). D'une manière caricaturale, l'insécurité n'est plus perçue comme le fait des étrangers mais comme le fait d'individus mal socialisés, en déficit d'intégration, qu'il faudrait mettre sur le droit chemin, si nécessaire par le biais de sanctions. Cette vision n'est pas propre à l'aile droite de la scène politique, elle est également appropriée par la gauche plus spécifiquement par les socialistes, souhaitant se détacher de l'image « laxiste » et « idéaliste » héritée des années 1980 pour reconquérir son électorat déçu de ses années de gouvernance (Bouamama, 2006).

La montée et la visibilité croissante de l'islam extrémiste et des modes d'action terrorisants, les attentats de Madrid, de Londres et de Paris à la suite du spectaculaire 11/09 de New York sont venus alimenter la juxtaposition entre les préoccupations sécuritaires et le ciblage identitaire et ethnique des potentielles menaces, désormais à l'échelle internationale. Les discours politiques et médiatiques sont submergés par les « islamalgammes » que sont les confusions entre les origines (appartenance supposée à cette religion), la pratique de l'islam, l'intégrisme religieux et le terrorisme (Roman, 2006). Le déplacement du registre de la menace venant de l'extérieur est donc passé d'abord par la menace venant de l'intérieur, puis s'est focalisé sur celle provenant de l'« ennemi de l'intérieur » (Deltombe, 2007). Depuis les années 2000, l'époque est celle de l'« immigré choisi », ce qui sous-entend que les autres, ceux qui sont arrivés dans les périodes précédentes et qui « posent problème » aujourd'hui sont des immigrés ou descendants d'immigrés « non choisi ». Or, toute une partie de

l'immigration des années 1950 à 1975, elle est organisée directement par l'Etat ou les grandes entreprises notamment dans les anciennes colonies. La force de ces représentations véhiculées amplifie les stigmatisations préexistantes.

Sur fond de ce *zeitgeist* hostile, associé à l'inefficacité et aux effets pervers des politiques de « sauvegarde territoriale » entreprises, se joue la marginalisation socio-économique et l'isolement des quartiers sensibles du reste de la société, ainsi que la transformation durable de leurs habitants en « catégorie stigmatique » (Goffman, 1974). C'est l'abandon politique, le sentiment d'injustice, le quotidien du mépris et la demande de reconnaissance qui est exprimée à travers les fumées des voitures. Beaucoup vues mais très peu entendues, ces revendications et la surdit   à laquelle elles sont confront  es entra  nent une jonction de violences sociales, politiques et symboliques croissantes durant la p  riode suivante (Lapeyronnie et Kokoreff, 2013). Les quartiers sensibles prennent l'allure de v  ritables ghettos ayant un ensemble de conduites sociales propres et une cat  gorie d'action particuli  re avec l'implantation d'une   conomie souterraine et une marginalisation institutionnelle marqu  e par la logique du racisme, c'est-  -dire par l'existence de rapports sociaux dissym  triques de type n  ocoloniaux entre les groupes sociaux, o   le stigmate racial vient s'ajouter au stigmate social (Lapeyronnie, 2008). D'apr  s Didier Lapeyronnie et Michel Kokoreff (2013), plusieurs dimensions illustrent la marginalisation des quartiers par rapport aux d  cennies pr  c  dentes : l'augmentation d'une violence interne, l'isolement social et   conomique de la population des quartiers au reste de la soci  t  , la rupture de communication entre les hommes et les femmes ainsi que les socialisations ultragenr  es, l'installation d'une religiosit   quotidienne et structurante de la vie sociale et enfin, la distance et l'hostilit   de plus en plus exprim  es vis-  -vis des institutions, de leurs repr  sentants et de l'Etat. Ces   l  ments orchestrent la nouvelle vague d'  meutes de l'automne 2005.

Le caract  re anti-institutionnel des actes commis par les acteurs des « violences urbaines » et la mont  e de leur potentiel violent lors des   meutes de 2005 ont particip  e    la prolif  ration de discours publics par des intellectuels m  diatiques et des hommes politiques. Ces discours sont de plus en plus racialisant, d  passant le cadre de la grille de lecture culturaliste de la p  riode pr  c  dente : on entre alors « l'  re d'  vidence raciale presque aveuglante » (Fassin et Fassin, 2006). Alors que la vision culturaliste insistait sur « ce qu'il faut int  grer », la perspective de racialisation pointe « ce qu'il est dor  navant impossible d'int  grer ». Pour illustrer ces propos, nous pouvons reprendre quelques citations concernant des r  actions aux   meutes de 2005 que nous empruntons    l'ouvrage de Didier et Eric Fassin

(2006) : selon Jean Claude Casanova (membre de l'Académie des sciences morales et politiques), il s'agit de revendications d'un « prolétariat de l'extérieur », de « populations à peine françaises qui ne parviennent pas à s'intégrer ». De son côté, l'intellectuel médiatique et controversé Alain Finkelkraut (professeur de philosophie récemment élu à l'Académie Française) voit derrière ces événements « la dimension sociale » de la « révolte des jeunes » dans le fait que « la plupart sont noirs ou arabes avec une identité musulmane ». La cause du phénomène serait alors à chercher dans « l'immigration incontrôlée si étrangère à nos croyances, à nos mœurs et à nos lois ». Certains, plus féroces encore comme le Ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, aimeraient nettoyer ces « racailles » au « karsher ». Moins à l'aise avec les euphémisations, Bernard Accoyer (président de groupe UMP à l'Assemblée nationale) trouve l'essence de ces problèmes dans « la polygamie » des familles africaines, quand Hélène Carrère d'Encausse (secrétaire perpétuelle de l'Académie française), reprenant à son compte cette logique de causalité relative à la « polygamie », décrit ainsi la situation dans les cités ainsi : des familles africaines vivent dans des appartements « où il y a trois ou quatre femmes et vingt-cinq enfants » et qui « sont tellement bondés que ce ne sont plus des appartements mais Dieu sait quoi » (Fassin et Fassin, 2006).

Ainsi, l'immigré est d'abord devenu « paramètre de crise urbaine » (Simon, 2003) avant d'être « cause » de la crise, de part ses distances avec la culture et les normes françaises. Dans ce processus, l'intervention de l'état, de part le traitement spécifique réservé à un groupe particulier de la population à partir de mécanismes insidieux de répartition, de mise à l'écart et finalement de stigmatisations, jouent un rôle particulièrement marquant. Les stéréotypes associant les migrants et les banlieues de manière stigmatisante s'amplifient et se figent d'un point de vue médiatique et politique. Bien que l'accès aux HLM constituent une amélioration des conditions de logements pour la masse des français et des immigrés et que le passage dans le locatif social joue un rôle de « sas » avant d'accéder à la propriété pour une large partie, c'est son aspect « nasse » spécifique à certains territoires et certaines populations, les plus fragiles (les plus jeunes, les plus défavorisés, les familles monoparentales etc.) qui marque l'imaginaire collectif nationale.



### **III. Paradoxes, contradictions, illusions... et l'état actuel de la question**

L'historique de l'Etat et la prise en charge du logement des immigrés en France est un angle intéressant tant pour observer les écarts entre les principes idéologiques et la mise en œuvre des politiques publiques, entre la réalité sociale et l'imaginaire sur les questions d'immigration et d'ethnicité, que pour saisir les contradictions des mesures mises en places. Par ailleurs, le traitement médiatique, politique et intellectuel de cette question procure également un terrain vague bordé de « nationalisme méthodologique » (Beck, 2006). Cette question nous permet non seulement de visualiser les distorsions au principe d'universalisme par le traitement différencié teinté d'esprit colonial ou par les mécanismes de relégations urbaines, mais aussi de cerner et donc de pouvoir déconstruire un imaginaire national autour des populations immigrées ou issues de l'immigration.

#### **1. La vision univoque : une production médiatique et politique ?**

La production de la « banlieue » dans les représentations collectives, le sort des jeunes en « catégorie stigmatisée » et les processus d'identification collective ne sauraient s'exprimer sans les médias, dans la mesure où la télévision accorde une place conséquente aux voitures en feu depuis 30 ans. En effet, les médias et notamment le journalisme télévisuel, ont très vite imposé « une vision univoque des cités HLM en termes de délinquances et d'insécurité (les fameuses "violences urbaines") en assimilant les banlieues françaises aux ghettos noirs américains » (Masclet, 2003). De cette manière, les médias ont relayé et banalisé les discours sécuritaires des politiques en ce qui concerne ces grands ensembles et ont participé avec la force de l'image à une amplification de la perception de cette réalité. Des acteurs associatifs et politiques, comme SOS Racisme, ont également joué un rôle dans cette construction sociale transformant précocement les quartiers populaires en ghettos (par une appréhension en termes de territoires perdus, oubliés de la République). D'après Saïd Bouamama, l'appareil lobbying de SOS Racisme a contribué à imposer cette perception sociale des quartiers dans les médias et les discours politiques dès les années 1980 (Bouamama, 2006). Les médias, par la mise en avant du « spectaculaire » et les amalgames qu'ils peuvent diffuser, opèrent un véritable travail de construction dans la production des représentations sociales. Ainsi, dans le cas des banlieues françaises, le traitement

journalistique qui en est fait a eu des effets de médiatisation plutôt défavorables, selon Patrick Champagne : d'une part, parce que les habitants de ces quartiers qui font partie des populations défavorisées sont « les moins aptes à pouvoir contrôler leurs représentations eux-mêmes » et d'autre part, parce que les médias mettent principalement en avant « l'exceptionnel » et le « spectaculaire », privilégiant les récits et les images de violence, d'insécurité et de soulèvement. Ainsi les médias participent à la stigmatisation des banlieues et à la propagation d'images négatives sur ces quartiers et leurs habitants (Champagne, 1991).

Il est possible cependant de distinguer différentes temporalités dans le ton médiatique du traitement des affaires de banlieues, en rapport avec l'air du temps politique et les rythmes plus ou moins soutenus des événements. Dans les années 1980, la première décennie des émeutes urbaines est marquée par un contexte particulier. D'abord, en lien avec leur univers professionnel, les médias affirment une certaine indépendance vis-à-vis du pouvoir politique. Certes, ceci est encouragé par le gouvernement socialiste en place. Néanmoins, cela résulte plus directement du bouleversement des cadres traditionnels (libéralisation des fréquences radiophoniques) et de l'augmentation de la concurrence (Battegay et Boubeker, 1983). Mais par ailleurs, l'époque est caractérisée par une ambiance idéologique toujours sous l'influence des idées avancées lors de mai 68 et les mouvements identitaires qui ont marqué les années 1970, tournées vers l'idée d'une nation ouverte, propice à l'affirmation identitaire ethnique et culturelle (Macé, 1998). Il existe une ouverture dans la société « la France multicolore, l'amitié interethnique et l'immigré devenant français sont les trois images, symboles de solidarité et de métissage, qui se sont imposées à l'opinion ». Les caricaturistes de la presse écrite comme « Loup, Chenez ou Hoviv reprisent l'image du Français et de l'immigré de moins en moins distants culturellement » (Gastaut, 2000). Ainsi « vivre ensemble avec ses différences » ou « Vers une société multiculturelle », sont les slogans en vogue, surtout dans les milieux de la gauche.

Sur la scène culturelle, de plus en plus d'artistes et compositeurs « introduisent dans leurs œuvres et mises en scène des influences africaines ou sud-américaines » (Gastaut, 2000). Dans les agendas journalistiques également, de plus en plus de place est accordée à la thématique de l'immigration, en mettant particulièrement en avant le traitement des banlieues et des jeunes issus de l'immigration, la « violence déployée par la société française à leur égard, y compris à travers les défaillances des politiques publiques concernant les banlieues »

(Parelva, Macé, 1998). Cette période est également celle qui a vu naître les marches pour l'égalité et la reconnaissance<sup>20</sup> marquant la visibilité dans l'espace public d'une génération de jeunes issus de l'immigration qui revendiquent leur volonté d'être reconnu comme sujets politiques, réclamant ainsi leur citoyenneté pleine et entière et clamant leur refus des inégalités. Ces mouvements trouvent un écho favorable dans les médias, surtout dans la presse écrite qui a participé à une véritable production d'une mode, d'une culture « beur » par leurs choix éditoriaux, sans vraiment accorder une importance aux dimensions sociales de l'expérience de cette nouvelle génération, enfants des immigrés (Parelva, Macé, 1998).

La deuxième vague d'émeutes urbaines démarre avec les événements de Vaux-en-Velin (1990) qui se reproduisent ponctuellement dans diverses cités (Mantes-la-Jolie, Vénisseux, Toulouse). Les orientations politiques qui en découlent entraînent un changement de registre dans le traitement médiatique de ces questions. Associée à l'épuisement des effets et de l'intérêt de la mobilisation des « marches des beurs », la reproduction des émeutes dans les années 1990 induit une rhétorique policière et sécuritaire qui se traduit par un appétit pour le spectaculaire dans les médias. En outre, nous assistons à une montée de la demande d'islam à partir des années 1980. Autrefois discrète et contenue, elle devient de plus en plus visible et « problématique » au travers des questions relatives au port du voile à l'école ou des constructions de mosquées qui soulèvent beaucoup d'hostilités et de controverses, alors que la revendication des salles de prières lors des conflits de la SONACOTRA, dans les années 1970 n'avait guère choqué les Français (Gastaut, 2000). Ces affaires locales et nationales relayées par les médias se trouvent amplifiées en étant associées à d'autres actualités internationales relatives à l'islam. Ainsi, la montée de l'islam politique (depuis l'arrivée au pouvoir de l'ayatollah Khomeiny), la condamnation à mort de l'écrivain Salman Rushdie par une « fatwa » de Khomeiny, puis la vague terroriste qui a touché la France et d'autres villes européennes à cette période (les attentats de Madrid, Londres et Paris) installent un climat de méfiance et une imagerie de danger. Dans l'imbroglio de ces affaires, les médias diffusent une large gamme d'amalgames entre l'islam, l'intégrisme religieux et les populations immigrées et participent ainsi à renforcer le spectre de la peur de la différence.

Du côté des cités, les événements sur ces territoires suscitent un empressement médiatique, montrant un penchant de plus en plus exprimé pour l'aspect émeutier et la violence, faisant ainsi une large place au spectaculaire et à l'émoi. Quant aux reportages de

---

<sup>20</sup> La marche pour l'égalité de 1983, La Convergence de 1984, La Divergence de 1985.

type investigations journalistiques, il faut noter le fait que les représentants des médias ont du mal à se faire accepter dans les cités. En effet, les jeunes rejettent symboliquement le stigmate qui leur a été infligé par le biais du petit écran en rejetant les journalistes de leurs territoires. Cette difficulté oriente automatiquement les reporters de terrain du côté des forces de l'ordre pour pénétrer le terrain d'investigation. Ainsi, malgré eux, les médias diffusent en grande partie un seul point de vue sur les événements et les jeunes de banlieues. Ces derniers, en fermant l'accès à leur univers, se ferment les portes d'une expression scénique alternative et participent au renforcement des stigmates qui leurs sont attribués (Tafferant, 2006).

En conséquence, le relais médiatique des émeutes urbaines depuis les années 1990 avec un ton davantage sécuritaire ainsi que les débats sur la laïcité provoqués par les affaires de voile à l'école et l'inflation médiatique et surtout fantasmagorique autour des affaires comme les viols collectifs appelés « tournantes » (Hamel, 2003 ; Mucchielli, 2005) renouvellent les vieux stéréotypes de la scénographie nationale française et appellent un « racisme néocolonial ». Ce spectre se fonde sur « une mise en forme discursive, iconique et fictionnelle qui durcit des stéréotypes et habite l'espace social, politique et symbolique contemporain » (Guénif-Souilamas, 2006). Ainsi apparaît la figure de « la fille voilée », soumise au patriarcat, qu'il faut émanciper par l'exclusion s'il le faut et celle du « garçon arabe » défini par l'attribut en quatre V : « incivilisable et incapable de maîtriser ses pulsions », ce dernier serait un « hétérosexuel violent », « un violeur » et un « voleur » idéal, après avoir été « l'archétype du voleur » (Guénif-Souilamas, 2006 ; Macé et Guénif-Souilamas, 2004).

Ainsi, par la diffusion d'un discours « savant » et politique et par le pouvoir performatif de l'image est produite une réalité sociale virtuelle, distincte de la réalité sociale du terrain, mais qui a néanmoins un poids considérable, les médias jouant inévitablement un rôle de « faiseur d'opinion ». Plutôt en accord et au rythme des discours politiques en vogue sur ces questions, les médias offrent une illustration orientée vers la démonstration des distances culturelles de ces populations avec la société française. La scène médiatique se montre un bon relais du culte de l'intégration, surtout en accentuant l'absence d'intégration. Dans ce registre autant discursif que visuel, les banlieues apparaissent comme des « zones de non droit », sortes de ghettos régis par une économie souterraine contrôlée par une mafia mais surtout fief du communautarisme et de l'extrémisme religieux. Ainsi, c'est par ce travail visuel et journalistique sur les banlieues diffusant des amalgames et soulignant notamment le danger que constitue une partie de leur population et leur distance avec les normes et les

valeurs de la société française, ainsi que par l'expression d'une violence envers les représentants et les symboles de la République lors des émeutes, que les banlieues deviennent l'emblème du problème des immigrés, du problème de l'intégration. L'ironie du sort est à souligner : d'une part, c'est au moment où les immigrés connaissent une amélioration massive et inédite de leurs conditions de vie que leur logement devient un problème de société.

L'appareil politique de son côté, participe à cette production illusoire notamment au travers des objectifs à atteindre plutôt en déconnexion avec la réalité sociale. En effet, les politiques publiques en matière de logement des immigrés s'avèrent plus inefficaces les unes que les autres, notamment du fait des contradictions qu'elles comportent avec la réalité sociale qu'elles visent. Longtemps laissée à l'initiative patronale ou à la merci de la solidarité communautaire, une véritable politique de logement pour les migrants voit le jour avec la SONACOTRA, au moment où la composition sociologique des migrants s'est transformée. Autrement dit, la mise en place des logements pour les travailleurs isolés coïncide avec le moment où la vraie difficulté consiste à loger les familles migrantes. En conséquence, l'offre s'est trouvée très vite insuffisante et surtout inadaptée. L'objectif de la résorption des bidonvilles n'a pu être accompli qu'en sacrifiant le caractère provisoire et transitoire de ces foyers qui sont devenus un dispositif de logement pérenne. De plus, l'accès au droit commun que constitue l'accès massif aux logements sociaux s'est réalisé dans les segments les plus anciens donc les plus dégradés. L'intention assimilationniste donne alors lieu à une ségrégation sociale de plus en plus prononcée, associée à un manque de mobilité. Dès lors, cette transition sans fin par le logement social amène les prémices de la stigmatisation urbaine contemporaine. Le regroupement des populations étrangères dérange puisqu'il est perçu comme antinomique au modèle d'intégration individuelle. Selon cette logique, la concentration des immigrés entrave leur assimilation. Cela explique l'importance accordée au concept de mixité sociale qui permet, tel un langage codé dans le discours public, de dénoncer les « ghettos » sans recourir directement à des dénominations ethniques, réprouvées par l'éthique républicaine (Kirszbaum, 2006). Or, il est intéressant de constater que les « cités-ghettos », les quartiers ou les immeubles caractérisés par une forte concentration d'immigrés étaient pourtant beaucoup plus importantes dans la période précédant les années 1960 mais ne faisait jamais le sujet d'interventions sociales ou politiques. Celui-ci devient une préoccupation importante des élus locaux et nationaux au moment où cette concentration se réalise par un mécanisme d'intervention institutionnelle. De plus, cette concentration communautaire que l'on craint n'a pas véritablement grand-chose à voir avec les anciens

regroupements dans le sens où, dans l'habitat social, les regroupements n'ont pas véritablement un caractère affinitaire puisque c'est un mode d'occupation subi qui résulte de procédures d'attributions administratives rigides et aléatoires (Kirszbaum, 2006). Le passage aux HLM permet un certain mélange des populations et brise l'entre-soi communautaire qui caractérisait les anciens quartiers ou les bidonvilles (Pétonnet, 2002 ; Sayad, 1980 ; Gastaut, 2000). Philippe Rygiel remarque également que les frontières culturelles entre les différentes communautés sont plus importantes dans les quartiers d'usine, et commencent à s'estomper à partir du moment où les familles se stabilisent dans le logement social et surtout avec la seconde génération (Rygiel, 2001). A la base, en ce qui concerne la concentration des immigrés dans le logement social, nous sommes plutôt loin du communautarisme tant craint. D'un côté, cette concentration n'est rien d'autre que la conséquence des discriminations, des difficultés économiques et de cumul d'handicaps sociaux empêchant toute perspective de mobilité. D'un autre côté, cette vision du communautarisme est consolidée par le développement d'un islam politique et par la visibilité, voire la structuration de l'islam dans le quotidien des cités, qui symbolise en grande partie issue une forme d'homogénéisation des divers groupes ethniques autour de l'islam.

## **2. La possibilité d'autres lectures**

L'intervention de l'Etat amorce une amélioration des conditions de logement des immigrés, mais s'accompagne aussi d'une forme de stigmatisation accrue puisqu'il s'agit, en particulier pour les migrants coloniaux ou post coloniaux, de se soumettre à un processus d'assimilation (ou de mise en conformité) avant de pouvoir accéder aux logements sociaux. Le traitement spécifique qui devrait leur permettre d'accéder à un type de logement duquel ils étaient précédemment exclus de fait, souligne précisément leur manquement à la norme française, leur extranéité, leur inadéquation. C'est largement autour des actions socio-éducatives en faveur des populations habitant dans les cités de transit que les notions qui soulignent le manque d'intégration des immigrés en viennent à caractériser les discours des pouvoirs publics à leur égard (Barou, 1999). C'est à partir de cette prise en charge partielle par l'Etat du logement des immigrés, des enquêtes et des recherches qui s'y rapportent que se forment les représentations actuelles sur ce qu'est le parcours résidentiel type des immigrés depuis les années 1960-1970 : après les taudis des bidonvilles et les cités de transit, l'accès

aux HLM marque une nette amélioration mais dès les années 1980 commence le processus de « ghettoïsation », quand les années 2000 sont celles des ghettos de la rénovation urbaine.

Dans la construction de ce parcours type, il ne faut pas négliger le rôle joué par la surmédiation de certains faits et événements. Prenons comme exemple l'indignation médiatique et politique suscitée par les bidonvilles : sans méconnaître les conditions de vie déplorable pour les migrants, les bidonvilles n'ont jamais constitué le mode d'habitat majoritaire des immigrés des Trente Glorieuses (moins de 10% de l'ensemble, 20% pour les Portugais) ; les vieux hôtels, le locatif dans l'ancien, plus ou moins dégradé, sont plus représentatifs de la norme (Blanc-Chaléard, 2006). Pour prendre un exemple plus récent : à entendre le discours public ambiant sur le sujet, il existe une présence disproportionnée des immigrés dans le parc social locatif. Or en 2002, seulement 11% des ménages logés dans les logements HLM sont d'origines étrangères (HCI, 2007 ; Rapport sur le logement des immigrés). D'après l'Enquête Nationale Logement (Insee ENL) de 2002, 56% des ménages immigrés sont locataires de leur logement dont 32% dans le parc locatif social. De plus, contre toute attente, ils ne sont qu'un tiers à être locataires dans une cité HLM. Avec 35% de ménages immigrés propriétaires de leurs logements, on trouve donc autant de propriétaires que de locataires du parc social<sup>21</sup>.

D'autres parcours que le logement social existent et varient fortement en fonction des origines des migrants. Cette tendance s'observe très tôt dans les monographies du siècle dernier sur la classe ouvrière. La recherche de Michelle Guillon est intéressante à ce sujet. L'étude monographique qu'elle a réalisée à Villeneuve-le-Roi au début des années 1970 illustre particulièrement cette diversité : on y trouve des Portugais dans le bidonville de la commune, des Espagnols dans le locatif ancien, quelques Italiens chez leurs compatriotes et des Algériens dans les hôtels meublés (Guillon, 1974). Les études sur les dynamiques de peuplement de Paris montrent également cette tendance. Contrairement à d'autres groupes de migrants, les Belges et les Italiens commencent à partir très tôt, dès qu'ils peuvent, dans la banlieue proche pour avoir un logement plus grand et moins cher. Cette situation relève la plupart du temps d'une initiative individuelle, sans objectif ou moyen communautaire (Faure,

---

<sup>21</sup> Pour les ménages non immigrés : 56 % des ménages sont propriétaires de leur logement et 38 % sont locataires (dont 17 % dans le logement social et 21 % dans le logement privé). Parmi les ménages immigrés, 36 % sont propriétaires et 56 % locataires, dont 32 % dans le logement social. Pour les ménages mixtes, les taux sont très proches de la moyenne, avec 55 % de propriétaires et 40 % de locataires (23 % dans le logement social).

1991). Les différences en matière de parcours et de choix résidentiels sont très en lien avec la profession : quand on travaille dans le secteur du bâtiment, le départ en banlieue paraît plus envisageable et facile. Toujours à Paris, dans la même période, nous observons une surreprésentation des migrants portugais à Paris intra-muros, qui est certainement due aux avantages en termes de logement dont ils bénéficiaient dans le cadre de leur travail, très concentré dans le gardiennage d'immeuble (Faure, 1991). De la même façon, le manque de travail ou la précarité peut bloquer les parcours résidentiels en assignant les individus à des logements insalubres ou dégradés. Du côté de l'accès aux logements sociaux au début des années 1970, toujours en restant sur l'exemple parisien, les Portugais et les Italiens connaissent des parcours d'accès plus facile, contrairement aux Maghrébins, pour lesquels les étapes de transit comme l'accès aux logements sociaux se sont avérés plus compliqués et surtout plus longs, ceci peut être mis en lien avec leur réticence à l'installation en France, notamment pour ceux issus des anciennes colonies (Weil, 2005).

En comparaison avec les éléments de connaissance existants sur les trajectoires locatives des immigrés dans le parc social, nous disposons de peu de connaissances sur les parcours de retour au pays, ni sur la location dans le parc privé, le maintien dans les hôtels meublés, ou l'accès à la propriété privé qui sont pourtant autant de parcours résidentiels à l'œuvre. De plus, la médiatisation de certains faits particuliers comme l'existence des bidonvilles, la grève des loyers de la SONACOTRA et les violences urbaines, forme et conforte ce parcours résidentiel type des immigrés dans l'opinion publique française. Les sciences sociales, elles ont apporté des connaissances sur les modalités d'interventions publiques et spécifiquement à certaines populations comme les Maghrébins (et surtout les Algériens). Il existe une littérature importante sur les quartiers d'habitat social, les dispositifs d'attributions des logements sociaux, les micros-univers des quartiers et les modes de socialisation, comme sur les parcours de logements institutionnels qu'ont connus ces populations (Dubet & Lapeyronnie, 1992, 2008 ; Lepoutre, 1997 ; Beaud et Pialoux, 2003 ; Masclat, 2003 ; Simon, 2003). Mais peu d'études approfondies existent sur l'accès à la propriété des migrants, sur les trajectoires résidentielles de certains groupes de migrants comme les Asiatiques ou les Turcs, comme sur les parcours de retour au pays.

Cela peut se comprendre de différentes façons. D'une part, il est certainement plus évident d'avoir des documents et de travailler sur les modalités de prise en charge par les institutions que sur les individus ou les groupes eux-mêmes. D'autre part, d'un point de vue pratique, il est aussi plus facile d'interroger les acteurs qui se trouvent relativement regroupés



dans le même lieu que ceux qui sont dispersés et deviennent de fait moins visibles. Mais en somme, cette focalisation des études en sciences humaines et sociales sur un segment plus particulier de la question du logement des immigrés crée un paradoxe de recherche.

Alors qu'elles se voient critiquées à l'égard des actions des pouvoirs publics et des représentations du sens commun, leur surinvestissement contribue à renforcer ce qu'elles dénoncent. L'abondance des recherches récentes sur cette période et sur le logement des migrants dans la France du 20<sup>ème</sup> siècle et sur les parcours résidentiels types des immigrés géré par les pouvoirs publics, contribue en un sens à renforcer l'idée que la grande majorité des immigrés est logée en HLM et en même temps que la majorité des habitants des HLM sont des immigrés.

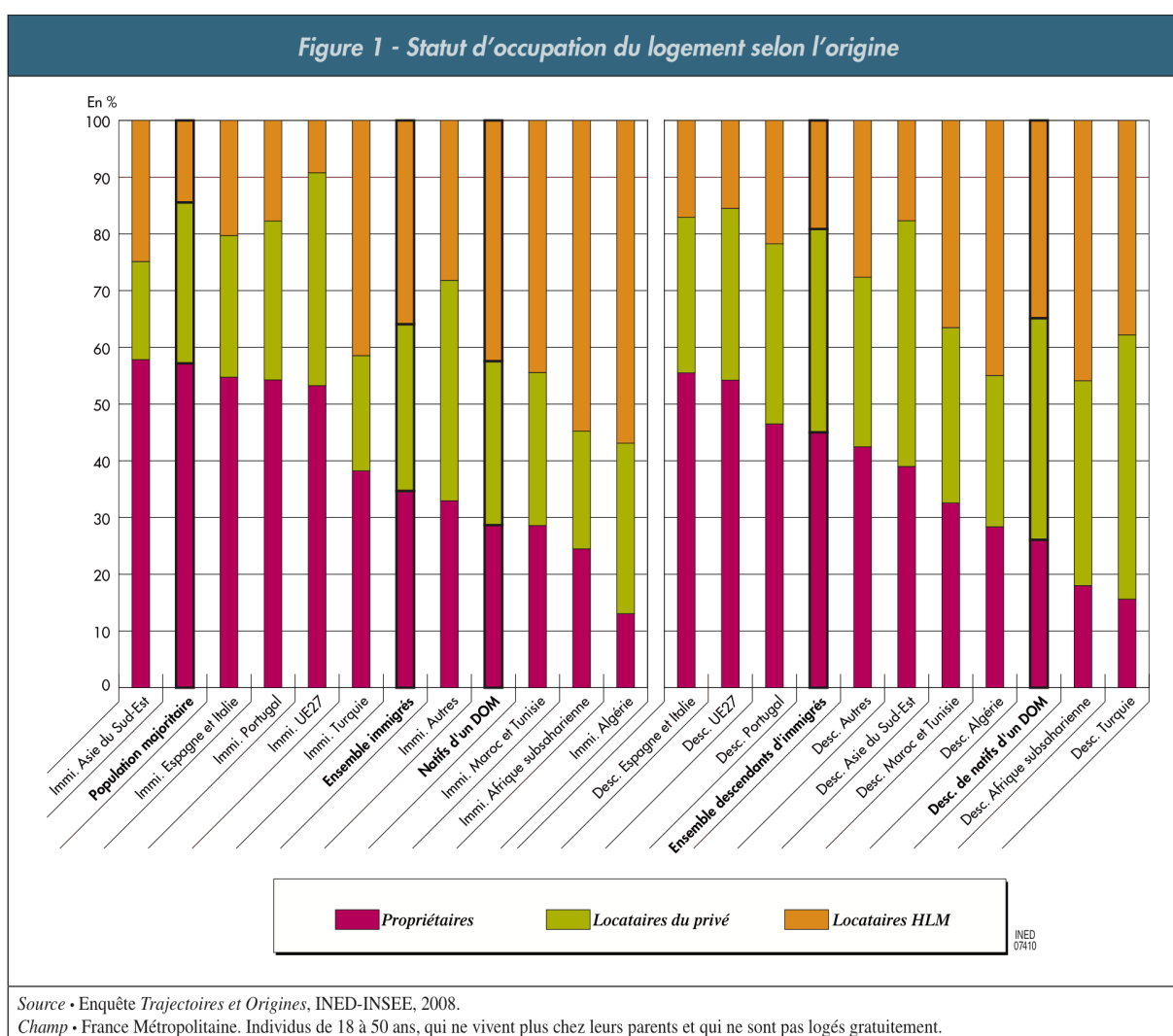
Les dernières données statistiques sur le Logement des immigrés sont issues de l'Enquête Trajectoires et Origines (INED- INSEE), publiée en 2008. D'après ces données, 37% de la population immigrée en France habite dans le parc locatif social, alors que ce taux est de 16% pour l'ensemble de la société française. Deux ménages immigrés sur trois vivent donc en dehors du secteur du logement social. 27% des immigrés habitent dans le parc locatif privé et 36% sont propriétaires de leur logement. Si le taux des ménages est 58% pour l'ensemble des ménages, l'accès à la propriété des ménages immigrés ne semble pourtant pas être un phénomène marginal d'un point de vue statistique. D'après le rapport sur le logement des immigrés du Haut Conseil d'Intégration en 2007, l'accession à la propriété s'est sensiblement développée entre 1992 et 2002<sup>22</sup> : les personnes nées étrangères étaient 33,6% à être propriétaires en 1992 et cette proportion est passée à 40% en 2002, soit dix ans plus tard. Ce rapport sur le logement des immigrés du HCI souligne que cette progression est nettement plus rapide pour les personnes nées étrangères que pour celles de nationalité française à la naissance. Le rattrapage est significatif, avec une hausse de 6,5 points de la proportion de propriétaires chez les personnes nées étrangères, alors qu'elle est de 2,2 points pour les personnes nées françaises. Ainsi, l'écart entre ceux qui sont nés français et ceux qui sont nés étrangers s'est réduit de 22,1 points en 1992, à 17,6 point en 2002. Pour le Haut Conseil d'Intégration « c'est un signe incontestable du mouvement d'intégration des ménages d'origine immigrée ».

Les résultats de l'Enquête Trajectoires et Origines, tout comme les monographies du siècle dernier, attirent l'attention sur la diversité des situations en fonction du pays d'origine

---

<sup>22</sup> Ces dates correspondent à celles des enquêtes nationales de logement de l'INSEE.

des migrants. Les trajectoires de logement, le rapport à la propriété, le poids des contraintes dans les choix varient fortement si on est Suédois, Portugais, Turc ou Algérien. Nous observons deux tendances qui se dégagent : d'un côté, les immigrés ressortissants européens et les immigrés originaires de l'Asie du Sud-est sont surreprésentés parmi les propriétaires et sous-représentés parmi les locataires HLM. En particulier, les immigrés originaires de l'Union européenne ne sont que 9% à être locataires d'un logement HLM. D'un autre côté, la part des propriétaires diminue considérablement pour les immigrés originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et pour les natifs des DOM. Ces derniers sont à l'inverse surreprésentés dans les logements sociaux.



Face à ce constat mettant en exergue de fortes différences entre les nationalités quant aux parcours résidentiels, nous pouvons nous poser plusieurs questions, notamment en ce qui

concerne les effets de l'ancienneté de l'immigration sur la situation à l'égard du logement : Est-ce qu'on constate une amélioration importante de la situation résidentielle au fur et à mesure que la présence en France devient plus ancienne ? Est-il plus pertinent de se demander si les immigrés connaissent avec le temps des situations semblables aux Français ? Si nous prenons l'exemple de l'accès à la propriété, considéré comme « un signe de mouvement d'intégration des immigrés » par le HCI, nous n'avons pas l'impression que la temporalité migratoire explique ces différences. En effet, nous voyons que 57% des immigrés de l'Asie du Sud-Est sont propriétaires de leur logement, ce taux équivaut à la proportion des ménages non-immigrés propriétaires. Alors que les immigrés originaires d'Afrique subsaharienne, pourtant arrivés à la même époque que les immigrés originaires d'Asie du Sud-est, sont avec les Algériens le groupe d'immigrés où le taux des propriétaires est le plus bas (24%). De la même façon, les Portugais sont des champions de l'accès à la propriété (54%) et les Algériens sont les derniers du classement avec 13% de propriétaires, alors que ces deux vagues migratoires aussi sont arrivées à la même période. Les immigrés turcs, quant à eux, sont deux fois plus nombreux à être propriétaires de leurs logements par rapport aux migrants algériens ; pourtant ils constituent une vague migratoire beaucoup plus récente.

Une autre hypothèse que nous pouvons faire est que l'accès à la propriété est plus important chez des groupes qui se caractérisent par un fonctionnement communautaire dense. Existerait-il alors des facilités dans l'accès à la propriété, du fait même de l'existence de liens étroits interne à un groupe minoritaire spécifique ? Les études sur l'immigration asiatique en France, notamment sur l'immigration tamoule, illustrent cette dynamique : le parcours résidentiel type est caractérisé par l'accès rapide à la propriété. L'emprunt financier se fait auprès de compatriotes ayant migré plus anciennement et permettant le financement d'achat d'un bien. L'entraide entre originaires tamouls permet une réhabilitation du logement puis location d'une chambre à des nouveaux venus (hommes célibataires). Cette location participe à rembourser les dettes (Percot et Robuchon, 1995 ; Nevers, 200 ; Moliner, 2009). Il est donc intéressant de voir que l'accès à la propriété, qui apparaît comme un indicateur de meilleure intégration selon les considérations du HCI, est rendue en partie possible par un fonctionnement communautaire qui irait à l'encontre du modèle d'intégration républicaine.

Une troisième piste que nous pouvons avancer pour saisir la divergence des parcours selon les nationalités d'origine est celle de l'hypothèse spatiale. Le projet de retour mais aussi plus généralement le rapport au pays d'origine et surtout les pratiques transnationales peuvent intervenir dans les parcours résidentiels. Tenir compte du lien éventuel que les immigrés ont

avec leur pays d'origine permettrait parfois de relativiser les situations vécues en France. En effet, il est probable qu'un certain nombre de familles migrantes logées en HLM qui apparaissent comme étant en suroccupation ne le sont qu'une partie du temps si certains membres de la famille passent une partie de l'année dans le pays d'origine. Aussi, le fait de vivre dans un logement exigü ou vétuste peut être présenté comme plus supportable si on vit en alternance entre les deux pays. Il est également intéressant de poser la question des incidences des pratiques et stratégies d'investissement dans le pays d'origine sur les « deuxièmes générations ». Ainsi les migrants portugais, qui ont fortement investis dans leur pays d'origine, ont vu leurs biens prendre de la valeur avec l'enrichissement du Portugal. Par la facilité des circulations résultant de l'intégration du pays à l'Union européenne, ils ont pu utiliser leur maison au Portugal comme une résidence secondaire, comme un lieu de vie alternatif ou comme un gain supplémentaires dans leurs revenus en choisissant de la louer. Du côté des migrants algériens, cet investissement ne s'est pas toujours avéré aussi fructueux : d'une part à cause des événements qu'a connu le pays dans les années 1980 – 1990 et du contexte politique, leurs biens n'ont pas connu la même valorisation que sur les côtes atlantiques du Portugal. D'autre part, les migrants algériens peuvent connaître de plus grandes difficultés de circulation (du fait de l'obtention de visa). Bien qu'il existe au sein de la population issue de l'immigration algérienne, une catégorie de jeunes « entrepreneurs » transnationaux (Santelli, 2001), le retour économique et pratique de l'investissement au pays d'origine n'est pas le même selon les pays. Nous pouvons enfin nous demander si les immigrés ne seraient pas propriétaires dans des proportions plus importantes que les Français si on tient compte de ce phénomène. Ces questionnements et cette perspective permettraient de relativiser la vision misérabiliste qui domine largement dans le traitement et la perception des faits relatifs à l'immigration.

La diversité des parcours résidentiels, l'écart en matière d'accès à la propriété de différents groupes de migrants sont tellement importants que la notion de « ménage immigré » renvoyant à une moyenne d'ensemble perd parfois de son sens. Il semble plus pertinent de comparer les immigrés entre eux que l'ensemble des immigrés aux Français. La véritable mesure de l'ouverture et de la capacité d'intégration d'une société serait de déterminer quelles sont les possibilités de mobilité et d'amélioration des situations qu'elle offre, plutôt que de chercher à saisir une sorte d'égalité formelle entre l'ensemble des immigrés et l'ensemble de la population à un moment donné. L'étude des trajectoires résidentielles et des conditions de logement des migrants semble alors ouvrir des pistes de réflexion et de connaissance des

dimensions temporelle, spatiale et sociale des différents parcours d'intégration qui existent au sein d'une société d'accueil.

## CHAPITRE 2 : LES CHEMINS DE FAIRE

« Il n'existe pas une mais des migrations » (Dubet, 1989), non seulement il existe une multitude de points de départs mais également ni au départ ni à l'arrivée, les migrants ne font pas face à des entités sociales homogènes. L'intégration des migrants au pays d'accueil apparaît alors comme une équation entre les conditions et les éléments de l'émigration et celle de l'immigration (Sayad, 1999). Ainsi, l'insertion et la participation dans le tissu socio-économique de la société d'accueil sont caractérisées par une diversité des voies suivies par les migrants. Contrairement à la vision classique de l'intégration dans laquelle elle apparaît comme un processus univoque de convergence vers la moyenne mettant en suprématie les critères d'ordre culturel et normatif, nous constatons de plus en plus la diversité des « manières de faire » en matière d'insertion et de la participation à la société d'accueil (Safi, 2006 ; Armagnague, 2010 ; Silberman & Fournier, 2006 ; Portes & Zhou, 1993 etc.).

La littérature sociologique américaine est riche en matière. Milton Gordon est parmi les premiers à envisager cette possibilité d'une diversification des modes d'incorporation au détriment d'un modèle unique qui débouche sur la voie de l'assimilation (Gordon, 1964). Il souligne les différentes dimensions de l'intégration en montrant que l'assimilation culturelle ne s'accompagne pas forcément d'une amélioration de la situation socio-économique, ni d'une altération de l'hostilité de la société hôte envers un groupe donné. Pour l'illustration par rapport au contexte étatsunien, il s'appuie sur l'exemple de la minorité noire. Cette distinction de différentes dimensions de l'intégration par Gordon ouvre la voie à une série de recherches empiriques qui mettent en évidence la segmentation différenciée, persistante et ethniquement marquée, du marché du travail aux États-Unis et ses conséquences sociales (Glazer et Moynihan, 1970 ; Denton et Massey, 1993 ; Alba et Nee, 2003). Par la suite, les travaux d'Alejandro Portes et ses collaborateurs mettent en lumière la complexité du processus et la diversité des facteurs à prendre en compte pour l'analyse de l'intégration et la variété des voies suivies (Portes et Zhou, 1993 ; Portes, 1995).

Les sciences sociales françaises, teintées de jacobinisme et imprégnées pendant longtemps de l'idéologie de l'Etat, ont enregistré un retard considérable dans l'étude de l'immigration. Longtemps fournis par les monographies des géographes et des historiens, les travaux sociologiques sur le devenir des migrants commencent à se multiplier durant les années 1980 et mettent à mal l'idée de « creuset français » et de convergence

unidimensionnelles (Guillon, 1974 ; Lequin, 1988). L'enquête Mobilité Géographique et Insertion Sociale (MGIS) réalisée par l'INSEE et l'INED en 1992 fut la première étude statistique du phénomène migratoire dans l'ensemble de la société française à travers un certain nombre d'indicateurs allant du mode de vie à la pratique des langues, en passant par l'insertion professionnelle. L'objectif était de « mesurer » comment des personnes immigrées issues de différents pays, ainsi que leurs enfants, s'intégraient dans la société française. Recueillies auprès d'un échantillon conçu pour permettre des analyses différenciées sur chacune des grandes origines géographiques de l'immigration française, ces données ont permis de constater de fortes disparités entre les groupes en matière de comportements et de fonctionnements. Les résultats montrent d'abord que, les ségrégations sur le marché du travail et sur le marché résidentiel ne semblent pas frapper tous les groupes avec autant de force. D'autre part, les attachements au groupe et à la culture d'origine varient remarquablement d'un groupe à l'autre sans pour autant montrer une corrélation négative en matière d'intégration structurelle. Face à ces constats, certains chercheurs, à l'instar des travaux américains, insistent sur la pluralité des agencements, tant individuels que communautaires, des immigrés à la société hôte (Dubet, 1989 ; Lapeyronnie, 1993 ; Lepoutre, 1997). François Dubet démontre alors d'une part la dissociation de l'assimilation culturelle, l'intégration structurelle et la participation civile et politique des migrants. D'autre part, il envisage les possibles effets positifs des dynamiques communautaires où la communauté peut apparaître comme une « médiatrice intégratrice » entre les acteurs et la nouvelle société sans se profiler comme une enclave ou un univers clos au sein de la société française (Dubet, 1989). Plus récemment, l'enquête Trajectoire et Origines (TeO, 2010) de l'INED sur les personnes immigrées et leurs descendants réitérent les conclusions précédentes.

Dans l'objectif de participer à ce débat et d'observer les différentes « manières de faire » des migrants, nous avons choisi l'angle des trajectoires résidentiels et de l'habitat pour étudier le phénomène d'intégration et les différents parcours entrepris par ces personnes immigrées. Le constat de la diversité des comportements selon l'origine des migrants en matière de logement, l'observation des tendances générales des groupes ainsi que la faiblesse de la littérature scientifique sur les parcours de mobilité ascendante des immigrés nous ont amenés à considérer l'apport potentiellement riche en information sociologique que l'étude des parcours résidentiels des immigrés pourrait nous apporter.

Dans notre étude nous verrons que les stratégies des ménages immigrés semblent être relativement hétérogènes selon les origines et les projets. Elles semblent vaciller entre la

volonté d'agrégation par affinités ethniques ou réseaux familiaux et la recherche d'un éloignement des quartiers à forte concentration d'immigrés pour se dissocier de l'accusation de communautarisme et obtenir un environnement jugé de meilleure qualité.

La grande faiblesse des recherches statistiques sur l'immigration en France est qu'elles tiennent peu compte de la dynamique temporelle qui est la clef de voûte de la compréhension du processus d'intégration. De plus, en ce qui concerne le logement, on peut facilement imaginer que la dimension temporelle a une importance majeure : quand les immigrés arrivent, leur priorité est de travailler. Ils vont se loger comme ils peuvent soit chez des personnes qu'ils connaissent, parfois migrants également, soit dans des logements de fortune passant par des marchands de sommeil. Ils peuvent choisir de supporter un logement précaire tant qu'ils n'ont pas de certitude de rester et surtout lorsqu'ils ont pour motivation le retour au pays. Avec l'arrivée des enfants, ils vont chercher à améliorer leur situation. On peut donc se demander quelles possibilités de mobilité résidentielle existent pour ces populations ? Il nous paraît intéressant de mesurer l'impact du temps sur différents facteurs de mobilité résidentielle et conjointement professionnelle afin de mieux cerner les dimensions spatiale, économique et temporelle du processus d'intégration.

L'étude des parcours résidentiels des immigrés constitue une approche dynamique qui intègre à la fois les dimensions économiques, sociales, culturelles et spatiales de l'activité des immigrés au pays d'accueil. Le fil du parcours résidentiel évoque intrinsèquement l'évolution de la situation économique et professionnelle des personnes ainsi que leur vie familiale et sociale tout en mettant l'accent sur les dimensions spatiales de ces liens familiaux, sociaux, économiques. Il laisse aussi apparaître les stratégies de distinction et d'identification socio-spatiales mettant en exergue de vieilles tensions entre regroupement et dispersion ainsi qu'entre ancrage et mobilité. De plus, par l'évocation des différentes villes et quartiers habités, par les histoires de déménagements, par l'utilisation des espaces publics et des commerces, il est possible de tirer des informations sur les attachements et les inscriptions territoriales des personnes. Mais par cette entrée nous pouvons également accéder à des vécus et des perceptions concernant leurs rapports aux différentes institutions, aux marchés, à l'espace public, donc à la société d'accueil, et ce d'autant plus pour les individus qui ont pu ou qui ont choisi d'investir dans l'immobilier. En effet, connaître les étapes de cette entreprise, rencontrer l'administration et les institutions intervenantes, choisir le pays de cet investissement (ou, s'il y en a dans les deux pays, l'ordre avec lequel ces achats sont réalisés) sont révélateurs de l'expérience migratoire des individus.



Le recueil de ces informations peut permettre au chercheur de cerner les « manières de faire » des immigrés dans leur nouvelle société, leurs rapports avec cette dernière et ses institutions mais également l'évolution de leurs connexions avec leur pays d'origine et, de cette manière, de remonter les étapes du processus d'intégration.

### ***Ceux qui sont « intégrés », comment ils ont fait ?***

Dans l'optique de travailler sur les processus d'intégration des immigrés, nous avons choisi plus particulièrement d'étudier les parcours résidentiels des immigrés ayant accédé à la propriété dans le pays d'accueil, dans le pays d'origine ou dans les deux. Nous partons de l'hypothèse que le fait d'être propriétaire de son logement, notamment au pays d'accueil, peut être considéré comme un signe d'intégration objectivable. Ainsi, les trajectoires résidentielles des immigrés devenus propriétaires apparaissent non seulement comme une entrée analytique polyvalente mais aussi comme un indicateur d'intégration à plusieurs niveaux.

L'accès à la propriété indique avant tout une mobilité résidentielle ascendante. Elle équivaut impartialement à une certaine réussite professionnelle, du moins à une stabilité économique permettant d'épargner pour un apport et/ou permettant l'obtention d'un crédit bancaire. Cela est d'autant plus le cas dans un contexte de logement marqué par un marché locatif de plus en plus tendu et cher à cause de la pénurie et par l'inaccessibilité du parc locatif social caractérisé par les attributions tardives et les longs délais d'attente. Sur le plan économique, nous observons qu'aujourd'hui le fait d'avoir un emploi ne garantit plus l'obtention d'un logement pour la location ni ne résout les difficultés d'avoir un crédit bancaire pour l'accession à la propriété. « Le coût d'une accession représente aujourd'hui, pour un accédant moyen, 5 à 6 années de revenus contre 3 à 3,5 en 1996 » (Bosvieux et Worms, 2007). Les catégories modestes et les basses franges des classes moyennes auxquelles les populations immigrées appartiennent majoritairement sont particulièrement concernées par cette situation. Malgré la volonté affichée des politiques en matière, les mesures prises (comme la généralisation du crédit hypothécaire, la dissociation de l'acquisition du bâti et du foncier etc.) et la relance accélérée par les baisses des taux d'intérêt de ces dernières années, les catégories modestes et moyennes apparaissent toujours désavantagées. Le nombre de ménages modestes (disposant de moins de trois Smics) a baissé entre 2001 et 2006 (-16%) alors que le nombre total des accédants progressait globalement (+12%) (Bosvieux et Worms, 2007). D'une façon générale, la diffusion de la propriété dans les catégories modestes est en

recul et le développement de l'accèsion à la propriété repose sur les ménages des classes moyennes supérieures et aisées (Robert, 2007). Globalement, on peut considérer que s'intéresser au fait de devenir propriétaire chez les personnes immigrées nous donne une perspective sur la situation économique des ménages, et permet de mesurer leur solvabilité à travers les capacités d'épargne, des facilités ou des difficultés rencontrées en matière d'accès au crédit bancaire.

Mais l'accès à la propriété ne nous parle pas que d'économie. Cette approche est également riche d'informations sur le plan affectif et symbolique. D'un côté, elle signifie le rapprochement des pratiques et des aspirations des populations immigrées à la norme nationale en matière d'habitat. Outre les orientations politiques d'encouragement à l'accès à la propriété de ces trois dernières décennies, plusieurs enquêtes et études insistent sur le fait que devenir propriétaire est une grande aspiration pour les Français (Urbain J-D., 2008 ; Cartier, Coutant, Masolet & Siblot, 2008)<sup>23</sup>. En plus de montrer ce rapprochement en matière d'aspiration, la propriété, ici ou là-bas, mobilise une dimension symbolique relative à l'attachement, à l'installation et à l'identification. Elle symbolise un enracinement en concrétisant l'inscription territoriale des personnes dans leurs deux pays d'appartenance.

Il nous est paru important de ne pas occulter la propriété au pays d'origine, de croiser le moment de sa réalisation avec la temporalité migratoire des personnes, et ainsi de chercher à cerner leurs projets mais aussi leur attachement (ou leur détachement) aux terres d'origines. Prendre en considération la propriété au pays d'origine nous a semblé particulièrement pertinent à plusieurs titres. D'abord, cela peut permettre de comprendre certaines situations, certains choix comme habiter dans un logement aux limites de l'insalubrité, en situation de surpopulation, chose qui peut paraître intolérable, sauf si vous avez votre « château » au pays. Ainsi, questionner l'accès à la propriété dans le pays d'origine permet de se décentrer de la vision unilatérale et de prendre de la distance avec les visions misérabilistes sur la question du logement des immigrés. Aussi, s'intéresser à ce qui se passe au-delà de nos frontières nationales permet d'élucider les nouvelles dynamiques territoriales à l'ère des migrations et des nouvelles technologies de communications et de transports. Il nous paraît donc intéressant de chercher à lire les informations que peut nous procurer l'accès à la propriété en matière d'intégration, et de mécanismes de bi-résidentialité (Pierre, 2006), sur les dynamiques

---

<sup>23</sup> D'après une enquête d'IPSOS publiée dans le Moniteur du 16 juin 2006, 89% des Français souhaitent accéder à la propriété.

transnationales (Tarrus, 2001) et sur les « transcitoyennetés » (Rigoni, 1997).

A propos de la notion de propriété en France, il est également intéressant de souligner qu'il s'agit d'une longue tradition politique, économique et sociale. Depuis trente ans, les pouvoirs publics affichent une volonté d'accroître la proportion des propriétaires occupants<sup>24</sup>. Dans la tradition politique et idéologique française, la propriété est souvent envisagée comme permettant une forte implication des habitants dans la vie de la cité. En effet, depuis le début du siècle dernier, « la propriété est envisagée comme un facteur d'ordre et de stabilité de la société, notamment à l'égard des couches populaires, et est progressivement devenue un idéal social ». Roger-Henri Guerrand souligne que le « rêve pavillonnaire » est présent dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, notamment dans l'aile droite sociale, à la recherche d'alternatives à l'appropriation collective prônée par le Parti ouvrier : « Enfermé dans sa maisonnette payée à tempérament, le prolétaire s'éloignera des luttes collectives et du syndicalisme ». Il existe alors une véritable entreprise pour ne pas faciliter les relations de voisinage en matière architecturale (Guerrand, 2003). Le but est de limiter l'organisation et la constitution en groupe de pression des prolétaires, la classe dangereuse de l'époque, et ainsi de les éloigner le plus possible du communisme. Nous pouvons alors noter l'essence anti-regroupement et anti-structuration collective des politiques d'aspiration à la propriété.

Cette vision, du point de vue idéologique et philosophique, se rapproche considérablement de la perception de l'intégration à la française, appréhendée comme un processus individuel caractérisé par le détachement du groupe d'origine. Plus contemporain, le rapport du Haut Conseil à l'Intégration de 2007<sup>25</sup>, élaboré sous la présidence de Jacqueline Costa-Lascoux, revient sur l'importance de la prise en considération du domaine de l'habitat dans la perception de l'intégration. Selon les conclusions du groupe de travail, l'habitat apparaît comme un indicateur d'intégration de première importance « non parce qu'il traduit par lui-même un stade d'intégration mais par ses conséquences sur l'accès à la langue, à l'information enfin aux ressources de toutes sortes, pas uniquement matérielles. Les modalités d'entrée dans le logement et les possibilités de parcours résidentiels constituent autant de clefs donnant plus ou moins facilement accès à des ressources culturelles ou linguistiques, sociales,

---

<sup>24</sup> L'un des derniers en date, nous pouvons penser à N. Sarkozy et l'un de ses promesses phares pour les élections présidentielles de 2007 : « faire de la France un pays de propriétaires ».

<sup>25</sup> « *Les indicateurs de l'intégration. Statistiques ethniques, enquêtes sur les patronymes, mesure de la diversité, baromètre de l'intégration* » (HCI, 2007). Avis élaboré à partir d'auditions par un groupe de travail présidé par Mme Jacqueline Costa-Lascoux, Directrice de l'Observatoire Statistique de l'Immigration et de l'Intégration, rapporteur de l'avis.

économiques, juridiques ou à des connaissances »<sup>26</sup>. A partir de ces indicateurs, nous pouvons donc considéré comme « intégrés » les personnes immigrées propriétaires. Au travers des parcours résidentiels et des récits d'accès à la propriété, nous tracerons ici les files du processus d'intégration. De plus, en prenant en considération la propriété comme un phénomène transnational, nous tenterons d'englober dans une même approche le point de vue des personnes immigrées sur leur pays d'accueil mais aussi sur celui d'origine en tant que parties constitutives de l'expérience migratoire.

Le constat quantitatif et qualitatif de ces différences nous a amené à interroger les particularismes ethniques et leurs rencontres avec le cadre national. L'objectif de cette entreprise est non seulement d'acquérir une connaissance des stratégies, des manières de faire, des choix des migrants au pays d'accueil mais aussi de chercher à observer l'ouverture et la capacité d'intégration de la société française et de déterminer quelles sont les possibilités de mobilité et d'amélioration de la situation économique, professionnelle, pratique et sociale offertes à son composant « immigré ». Pour ce faire, nous avons opté pour une étude des différentes dynamiques qui existent au sein de la population immigrée.

Pour ce faire, dans un premier temps de notre enquête, nous nous sommes intéressées à trois groupes de migrants différents. Notre choix s'est porté sur les immigrés du Portugal, de Turquie et du Maroc. Non seulement, ces trois pays sont particulièrement représentés parmi les vagues migratoires en Aquitaine mais aussi et surtout, ils présentent trois profils différents du fait des caractéristiques sociologiques et des rapports historiques et politiques de ces groupes avec la France. Ce spectre comparatif est intéressant : d'abord, ces trois vagues migratoires ont à peu près la même temporalité, toutes les trois se sont intensifiées durant les années 1960-1970. Les migrants du Portugal représentent une migration de proximité (notamment en Aquitaine), européenne et chrétienne. Bien que les travaux sociologiques insistent sur les formes de solidarité maintenues et des dynamiques communautaires, les études statistiques sur les vagues migratoires en France et les recherches qualitatives sur cette population attirent l'attention sur des tendances importante d'endogamie, de pratique du portugais et la faible participation civique et politique des migrants portugais (Cordeiro A., 2004 ; Charbit Y., Hilly M-A., Poinard M., 1998). Alors que dans les années 1930, cette population était le groupe le plus touché par les expulsions et le non-renouvellement des cartes de d'identité de travailleur dès qu'ils se retrouvaient au chômage (Rygiel, 2001). Au

---

<sup>26</sup> *Ibid.*

moment de la massification de cette vague migratoire, il n'existe pas d'accords inter-étatique entre les deux pays pour instaurer un cadre légal, ainsi leur arrivée s'organise plutôt de manière officieuse et collective par «une culture villageoise de mobilité » (Pereira, 2005). Le besoin de main d'œuvre qui caractérise les années 1960 et la baisse de l'immigration italienne durant cette période, amène les autorités françaises à tolérer et régulariser les migrants clandestins provenant du Portugal. Il est également important de noter que cette vague migratoire est contemporaine de celle d'Algérie puis de Maghreb en générale, cette situation a eu des effets sur la perception des migrants portugais, en invisibilisant leur processus d'insertion. Albano Cordeiro constate également, si du point de vue juridique les algériens sont français, leur intégration paraît plus difficile que celle des migrants clandestins portugais (Cordeiro, 2004).

Cette remarque nous a amené au choix du deuxième groupe de migrants. Nous avons choisi les migrants marocains au détriment des migrants algériens, moins présents en Gironde. Néanmoins, comme ces derniers les migrants originaires de Maroc représentent une vague migratoire post-coloniale, faisant partie du couple migratoire France-Maghreb. Cette situation a non seulement des effets symboliques historiquement chargés mais elle engendre aussi une certaine proximité avec la langue et le système administratif français. De plus, le fait qu'il s'agit d'un pays musulman est intéressant dans le cadre de notre questionnement. Dès la fin des années 1960, contrairement aux migrants portugais chrétiens et européens, les migrants de Maghreb représentent les vagues migratoires extra-européennes et musulmanes, ils cristallisent les craintes concernant les distances culturelles des étrangers arrivants en France. Il faut ajouter à cela, le renforcement de cette situation avec la montée de l'islam politique, du terrorisme et surtout à partir de 11/09 par une rhétorique de choc de civilisations et d'incompatibilité de l'islam avec les normes et les valeurs européennes.

Enfin, notre troisième choix, les migrants de Turquie s'établit en lien avec les deux premiers. Bien que majoritairement musulman et extra-européen comme le Maroc, à la différence de ce dernier, la Turquie n'a pas de rapports historiques d'ordre colonial avec la France. Au contraire, comme le Portugal, il s'agit d'une nation construite sur un passé colonial et impérial d'où provient une certaine fierté nationale. De plus, comme les migrants de Portugal, ce groupe représente un fonctionnement communautaire et un fort attachement national et religieux qui va jusqu'à lui valoir d'être désigné comme « une exception » par sa force de résistance à l'« assimilation » à la culture et société française (Tribalat, 1995 ; Todd, 1994). Il nous a paru donc intéressant d'inclure ce groupe qualifié de communautaire, communautariste ou encore relié sur lui-même dans notre questionnement sur les manières de

s'intégrer et de tester nos hypothèses.

Il est important de signaler que l'objectif de cette partie n'est pas une comparaison proprement dite. Il s'agit d'avantage une mise en évidence des différents modalités en matière de processus d'intégration entre les groupes et une mise perspective des particularités que nous avons observé au sein du groupe de turcs. Lors de ce chapitre, dans une première partie nous allons voir que ce groupe déroge particulièrement aux attentes concernant l'intégration en France en incarnant majoritairement un mode « communautaire », à l'américaine beaucoup plus prononcé que chez les migrants portugais tandis que les migrants marocains, présentent beaucoup plus souvent un mode individualiste d'intégration. Par la suite, nous tenterons d'expliquer ces différents modes d'intégration au travers les indicateurs déterminants. Enfin, nous allons voir les incidences des modes d'intégration en œuvre sur les manières de participer à la société d'accueil et d'origine.

#### Encadré 1 : Précisions méthodologiques

Nos postulats de départ ainsi que notre positionnement théorique nous ont amenés tout naturellement à opter pour une démarche compréhensive qui se donne l'objectif et les moyens d'essayer de comprendre par l'interprétation les actions orientées significativement. Cette approche, au travers des techniques ethnosociologiques telles que l'entretien, le récit de vie, l'observation, permet de porter une attention particulière à l'expérience ordinaire des personnes à travers les activités qu'ils déploient et le sens qu'ils donnent à leurs actions. Contrairement à la vision structuraliste, nous retenons les enseignements de la sociologie contemporaine, conscients du caractère construit des contextes sociaux et de la différentialité des individus. Nous partons alors du postulat que les personnes sont aptes à la réflexivité, qu'elles ont la capacité de donner sens à leur vie et à leurs expériences. En effet, prendre parti pour la démarche compréhensive revient à adopter une vision empathique, différente de « qui dit à la place de », détachée du point de vue surplombant, pour « être avec » les enquêtés (Weber, 2001). Pour la mise en place de cette posture empirique visant à réaliser notre recherche sur les dynamiques temporelles de l'intégration et les différentes stratégies des acteurs et des groupes, nous avons privilégié comme technique d'enquête le récit de vie et les entretiens semi-directifs. Le récit de vie nous a paru le plus opportun pour une analyse des parcours de vie comprenant les trajectoires migratoires, professionnelles et résidentielles. Cette technique permet parfaitement de rendre compte de la dimension diachronique du fait migratoire (comprenant le processus d'intégration) puisqu'elle permet de « saisir les logiques d'action dans leur développement biographique et les configurations des rapports sociaux dans leur développement historique » (Berteaux, 2005). En effet, cette méthode rend possible l'observation empirique et l'analyse de l'« action », c'est-à-dire non seulement des comportements ponctuels (comme le vote, l'achat d'une maison, le changement de travail) mais surtout, « les cours

d'actions situés » mis en œuvre par les acteurs (Berteaux, 2005). Elle a donc le mérite de permettre d'étudier l'action dans la durée en mettant en exergue sa genèse biographique et cognitive, les enchaînements probables d'actions et d'interactions, ainsi que les motivations, les raisons d'agir, les stratégies, les choix qui s'inscrivent dans des contextes sociaux micro et macro sociologiques.

Le récit de vie n'est pas la seule technique d'investigation que nous avons mobilisée pour cette recherche. L'observation participante et non participante et l'entretien semi-directif sont également des techniques qui ont été privilégiées. Notamment pour les rencontres avec les représentants associatifs et lors des discussions suscitées par la chance hasardeuse avec des personnes concernées par notre problématique, le mode d'entretien semi-directif a été adopté. Durant certains rendez-vous programmés pour la réalisation du recueil de récits de vie, face à la difficulté de faire dérouler les histoires de vie et d'atteindre plus d'informations et de détails, l'entretien semi-directif s'est imposé à la place du récit de vie initialement prévu. L'observation a quant à elle été privilégiée lors des kermesses et fêtes organisées par les associations rencontrées, notamment dans les quartiers à fortes concentrations d'habitations et/ou de commerces des populations étudiées.

Notre corpus d'entretiens est constitué de 53 entretiens (récits de vie) dont 25 avec des immigrés turcs, 15 avec des ressortissants marocains et 13 entretiens avec des migrants portugais, sans compter les rencontres avec les représentants associatifs et d'autres personnes ressources que nous avons rencontrées. La grosse partie des entretiens a eu lieu au domicile des personnes que nous avons contactées. Durant ces rencontres, nous avons tâché le plus possible de prendre en considération, au-delà du langage verbal, les expressions implicites et indirectes (telles que la gestuelle et les postures corporelles) des interviewés, les objets (les accessoires, les vêtements), leurs significations symboliques et matérielles ainsi qu'au décor général constitué par le mobilier, la décoration et la configuration de la maison ou de l'appartement. Les interviews durent entre 40 minutes et 3h30, pendant lesquelles nous abordons l'histoire migratoire de la personne interviewée et de sa famille, son parcours professionnel et sa trajectoire résidentielle en portant une attention particulière sur les moments jugés significatifs comme l'arrivée en France, le mariage, la naissance des enfants, l'achat de la « maison », l'intérêt pour la vie politique des deux pays, la démarche de naturalisation quand elle existe, etc.

Afin de pouvoir observer les dynamiques générationnelles et l'effet de la temporalité migratoire, nous avons réalisé des études de cas de familles dans chaque groupe étudié. Cette démarche consiste à rencontrer plusieurs membres de la famille (parents/enfants) et/ou frères (avec un écart significatif concernant la date d'arrivée en France). L'intérêt des études de cas familial réside dans la possibilité qu'elles nous offrent de saisir les dynamiques temporelles de l'intégration, les mécanismes de reproduction et de distinction, donc plus largement les différentes stratégies des acteurs et des groupes. Nous avons donc réalisé trois études de cas de familles turques : le père, ses deux fils et la nièce (famille Ç) ; un père et son fils (famille T) ; deux sœurs et leurs familles (Famille N). La même démarche a été mise en place pour les deux autres groupes étudiés, ayant rencontré deux familles marocaines et leurs

filles (Famille B et A) ainsi qu'une mère de famille portugaise et son fils (famille D). Sans le rechercher particulièrement (les personnes interviewées ayant été trouvées avec beaucoup de difficulté et souvent par hasard), certaines familles que nous avons interrogées étaient constituées de couples mixtes. Ce phénomène a été beaucoup plus fréquent dans la population marocaine que dans les deux autres. Ainsi presque la moitié du corpus des ressortissants du Maroc (6 sur 15 individus) est marié avec un(e) non-marocain(e)s (un couple portugais-marocain ; trois couples franco-marocains ; deux couples marocain-algérien). Du côté du corpus des personnes portugaises, nous avons fait connaissance de deux couples franco-portugais et un couple portugais-marocain. Dans le corpus turc, il était également question de quatre couples, tous franco-turcs, s'agissant d'hommes turcs et de leurs épouses françaises.

Dans l'optique de saisir l'historicité et l'institutionnalisation des groupes étudiés, saisir les dynamiques et les fonctionnements communautaires, nous avons tenu à contacter les représentants « institutionnels » c'est à dire associatifs et commerçants issus des trois groupes étudiés. Certaines de ces rencontres étaient de nature formelle, avec une prise de rendez-vous au préalable et un entretien sociologique enregistré, quand d'autres constituaient en des rencontres informelles, des discussions, des échanges non enregistrés et des observations avec prise de note *ex situ*. Dans ce cadre « institutionnel », nous avons rencontré les représentants des associations turques, d'une association portugaise, un imam turc et un imam marocain, quatre délégués municipaux turcs, un gérant d'agence immobilière turc, ainsi que des commerçants et restaurateurs des trois groupes, notamment dans le quartier Saint Michel en centre-ville de Bordeaux et dans les communes de Lormont et de Cenon. Il s'agit de différents quartiers dans lesquels il existe une forte population turque et portugaise.

Nous tenons à signaler ici l'intérêt que nous avons porté aux discussions que nous avons surprises dans l'espace public de la ville, sur les places, dans les commerces, dans les transports en communs (notamment la ligne A du tramway qui traverse la rive droite de l'agglomération où habite une grande population de turcs). Ces discussions qui s'effectuaient à notre proximité ont eu lieu sans que les protagonistes aient connaissance de notre écoute ni de notre compréhension de la langue parlée. Ces bribes de conversations que nous avons pu discrètement suivre en disaient beaucoup sur le quotidien, portant sur les problèmes du quotidien (relatifs au travail, à l'employeur, à l'entente familiale), les relations de famille, les sorties et les loisirs, les modes de sociabilité, de présence, d'interactions en espace public de la population turque que nous étudions. Ces scènes et discussions observées ne sont pas sans rappeler la sociologie goffmanienne, et particulièrement sa théorisation des « scènes » et « des coulisses » des représentations (Goffman, 1996). En effet, ces « coulisses » du quotidien de certains immigrés turcs et bulgares turcophones (notamment ceux qui travaillent dans les entreprises de bâtiment des Turcs), contrairement aux scènes discursives des entretiens où le souci des représentations est omniprésent, constituent des espaces importants pour l'observation de certaines situations ou des discours qui ne se tiendraient pas dans un cadre où notre présence est signalée et prise en considération par les personnes étudiées. S'ajoute à cela les diverses expériences d'interprétariat (en turc) que j'ai réalisées indépendamment de ma position de chercheuse dans



le cadre d'une association d'interprétariat et de médiation interculturelle qui intervient dans la région Aquitaine et à titre personnel, soit pour aider des collègues dans le cadre de leurs recherches ou de leurs activités associatives. Cela nous a permis de rencontrer des personnes et des familles turques et/ou turcophones<sup>27</sup> dans le cadre de leurs démarches auprès des assistants sociaux dans les Maisons Départementales de la Solidarité et d'Insertion (MDSI) ou à la préfecture, lors des réunions individualisées avec les parents d'élèves dans les établissements scolaires et pour des rendez-vous médicaux ou des actions de Médecins du Monde (dans les squats de « Roms » – pour la population bulgare). Ces personnes, loin d'être propriétaires de leurs maisons, ne rentraient pas dans les conditions recherchées pour notre enquête. De plus, en raison de l'obligation professionnelle qui m'imposait de bien séparer mon activité de chercheuse de mon activité d'interprète, ils ne font donc pas directement partie de l'échantillon. Les connaissances que je détiens pour ces personnes sont donc limitées aux informations nécessaires au cadre du rendez-vous. Plus récemment arrivées que les personnes turques que nous avons rencontrées dans le cadre de notre enquête, majoritairement d'origine bulgare ou appartenant aux minorités ethniques et religieuses de la Turquie (kurdes et alevites notamment), leurs profils sont tout à fait différents des immigrants turcs que nous avons interrogés. Nous ne disposons pas de la totalité de leurs récits (migratoire, résidentiel, professionnel) mais seulement de quelques informations. Cependant, les contrastes et les décalages ainsi que certaines similitudes avec ce que nous observions du côté de notre travail nous a permis de tester et d'élucider certaines hypothèses, et ainsi de creuser et d'approfondir notre enquête.

Un suivi médiatique et numérique a été effectué notamment pour la communauté turque d'Aquitaine. Depuis le début de nos travaux, nous essayons dans la mesure du possible de suivre les émissions de radio de la communauté turque de Bordeaux sur une radio locale s'intitulant la Clé des ondes, de prendre connaissance des informations relatives à cette communauté dans la presse locale, de suivre les publications dans les réseaux sociaux du Consulat Turc de Bordeaux (particulièrement actif sur les réseaux sociaux) et des associations turques de Bordeaux et ses environs. Sans être bien évidemment représentatives de l'ensemble du groupe ou des membres des associations en question, les publications de ces réseaux montrent les activités organisées par ces différentes organisations et donne une idée sur la participation, l'adhésion et l'intérêt des membres pour ces activités, mais aussi nous avertissent, à travers la publication d'articles de presse et d'autres informations, les positionnements de ces migrants sur certains sujets qui font débat sur la scène nationale et internationale turque.

---

<sup>27</sup> Nous faisons référence à la forte population de nationalité bulgare, et particulièrement à la minorité turcophone et parfois musulmane présente sur Bordeaux et la CUB depuis une dizaine d'années (Clavé-Mercier, 2014).

## I. Deux modèles distincts : le marocain « républicain » et le turc « communautaire »

L'analyse des parcours d'insertion des immigrés dans la société d'accueil met en évidence la divergence des manières de faire en fonction des origines nationales, géographiques voire ethniques. Les motifs et l'organisation de la migration, les effectifs numériques dans la ville d'implantation, l'historiographie entre le pays d'origine et le pays d'accueil ainsi que les caractéristiques individuelles des migrants (comme le niveau de diplôme, l'origine géographique : rural ou urbain, l'âge d'arrivée) déterminent en majeure partie la configuration des parcours d'installation et d'intégration. Les caractéristiques sociologiques et historiques des vagues migratoires et non leur essence culturelle, combinées aux attributs individuels, définissent les traits singuliers en matière d'insertion résidentielle des groupes immigrés présents sur les territoires du pays d'installation. A l'instar des théories d'assimilation segmentées, nous savons que les spécificités socio-économiques du territoire d'installation ainsi que le segment de la société à laquelle les migrants s'insèrent constituent des aspects majeurs de la compréhension du phénomène d'intégration des migrants. Dans le cadre de notre étude, afin de prendre distance et précautions vis à vis d'une vision culturelle et assimilationniste, nous avons déterminé le critère d'intégration sur une base de travail et de logement. Ainsi, le cas de « *downward assimilation* » est exclu de notre travail. Bien que dans un seul et même groupe, il soit possible d'observer les trois modèles d'insertion décrits par les théories d'« assimilations segmentées » (Armagnague, 2010), la mise en comparaison des manières de faire des différents groupes en fonction des origines nationales fait ressurgir deux modèles différents. D'un côté, nous avons observé un modèle d'intégration qu'on a qualifié d'« individualiste » et de l'autre, un modèle « communautaire et transnational ». Ces deux modèles constituent des idéaux-types que nous avons développés en fonction de nos observations de terrain concernant les profils socio-économiques, les parcours de vie, les trajectoires résidentielles et les rapports aux institutions et aux pays d'accueil et d'origine des personnes immigrées que nous avons rencontrées. Un idéal type a par définition la vocation de faciliter le réel en isolant les traits fondamentaux et singuliers d'un phénomène social. En l'occurrence, il ne consiste pas en une moyenne mais en une « exagération » des traits distinctifs. Cette technique porte de nombreux avantages pour la phase explicative d'un travail de terrain puisqu'elle éclaire la compréhension causale et permet ainsi de détecter les

liens entre les phénomènes en matière de conséquences voulues et /ou non-voulues.

Les résultats de nos recherches sur différents terrains<sup>28</sup> vont dans ce sens et nous permettent de distinguer deux tendances. D'un côté, nous observons un mode individualiste caractérisé par une trajectoire personnelle d'insertion. Ce modèle est valorisé par le cadre idéologique de l'intégration Républicaine. L'autre mode que nous avons observé consiste en un mode communautaire (et transnational) d'adaptation où la famille élargie et les réseaux communautaires jouent un rôle d'abord de médiation puis d'intégration. Plus minoritaire en France, les enquêtes MGIS puis, plus récemment, l'enquête TeO et les analyses sociologiques qui en sont tirées, observent ce fonctionnement chez certaines populations comme chez les immigrés originaires de l'Asie du Sud-est, de Chine, par rapport aux récentes vagues migratoires et plus traditionnellement chez les immigrés originaires de Portugal et de Turquie (Dubet, 1989 ; Taboada-Leonetti, 1986).

Ces deux modes consistent en une typologie qui ne doit être considérée que comme un outil d'analyse et non comme une fin en soi. Il n'est pas question d'une mise en opposition de ces deux types de dynamique d'insertion, ni d'exalter l'une par rapport à l'autre. Notre objectif est de mettre en exergue une certaine pluralité et ce qui en fait la particularité dans un sens descriptif et non normatif. En cela, nous tenons à souligner que l'emploi du terme « modèle » n'engendre pas dans ce travail l'idée d'un « exemple à suivre » ou un modèle à reproduire. De même, l'utilisation du terme « mode » relève d'une entreprise de description des fonctionnements de tel ou tel groupe et il ne s'agit pas d'une essentialisation mais d'une volonté de compréhension des dynamiques de fonctionnement.

### **1. Mode d'intégration individualiste : prééminence de l'individu sur le groupe**

Ce premier cas de figure, se rapproche considérablement aux attentes du cadre national du modèle d'intégration français. Ici, l'intégration apparaît comme un chemin individuel que les migrants parcourent à partir du moment où ils arrivent au pays d'accueil. Il s'agit notamment des migrants arrivant avec un minimum de capital humain, c'est-à-dire des

---

<sup>28</sup> A Béziers en 2009 sur l'insertion scolaire et professionnelle (Serçen, 2009) puis à Bordeaux en 2004 sur l'expérience scolaire et construction identitaire des jeunes turcs en âge de scolarité (mémoire pour l'obtention du licence de sociologie) et entre 2010-2014 dans le cadre de la thèse présente, sur l'insertion dans le marché du travail et marché résidentiel dans l'agglomération Bordelaise.

connaissances et des compétences sur lesquelles ils peuvent s'appuyer au pays d'accueil (comme la connaissance linguistique, les diplômes etc.). Originaires de milieu urbain (Casablanca, Rabat, Porto, Ankara, Izmir), détenant des diplômes, les personnes représentant ce modèle dans notre échantillon sont issues de la petite classe moyenne dans leur pays natal. Elles possèdent au moins un diplôme de lycée (équivalent du baccalauréat français), à leurs arrivées ou ont migré très jeunes et ont effectué une majeure partie de leurs études en France. Dans ce groupe, nous retrouvons fréquemment des personnes venues en France pour les études supérieures et qui se sont par la suite installées de façon définitive. A l'exception des personnes arrivées en bas âge, il existe une relative familiarité avec la langue française et d'une certaine mesure avec la société française au préalable de la migration.

En matière de travail, il existe une diversité dans les domaines d'activités et les emplois occupés : médecin, libraire, chauffeur, universitaire, secteur du développement social, carrière professionnelle dans le milieu associative, audit financier ... Il est donc question d'une véritable intégration à la classe moyenne française voire à la classe moyenne supérieure pour certains. Pour plusieurs d'entre eux, l'investissement syndical et associatif apparaît également comme un levier d'ascension professionnelle. Nous avons observé une participation associative surtout dans le domaine du développement social et urbain, d'aide aux migrants (conseils et informations juridiques, alphabétisation etc.) et de lutte contre les discriminations et le racisme, et plus rarement dans des associations écologistes. Néanmoins, aucune participation de type associative basée sur un regroupement communautaire – ni base nationale, régionale, religieuse ou ethnique - n'a été observée pour les personnes rencontrées relevant de ce mode d'insertion.

En matière de relations, les mariages mixtes, que ce soit avec des français ou des personnes issues d'autres vagues migratoires, sont assez fréquents. Quand il s'agit d'une union entre les personnes de même origine, il s'agit d'une rencontre effectuée en France où les deux conjoints vivent déjà avant leur rencontre. Egalement, les relations de sociabilité ne sont pas forcément homogames, les personnes affirment avoir des liens proches sans distinction d'origines ou de religions. Ainsi, il existe une sociabilité en dehors et indépendamment du groupe migratoire d'origine et/ou de la famille, construit au fil des parcours de vie en France.

Le niveau de diplôme, la maîtrise de la langue ainsi que les parcours scolaires et professionnels des personnes représentant ce modèle procurent une bonne connaissance de la société française, de son organisation politique, administrative, juridique et de ses principes

de légitimation. La connaissance du système français permet à ces personnes de recourir à divers dispositifs institutionnels lors de leurs trajectoires de vie. Par exemple, dans le milieu professionnel, il n'est pas rare de voir dans ce groupe, des personnes utilisant leur droit à la formation, entamant des démarches pour faire valoir des acquis sociaux ou pour se réorienter professionnellement. En matière de parcours résidentiel, ce constat est d'autant plus visible : très souvent l'indépendance résidentielle commence avec un logement étudiant du CROUS (bien que la colocation ou la location dans le locatif privé existent). Après quelques années de vie en couple ou après un mariage, ils font les démarches pour bénéficier d'un logement social. Enfin ils accèdent à la propriété privée souvent en ayant recours aux dispositifs d'aide de l'Etat pour l'accès à la propriété (crédit à taux 0% etc.).

Dans ce modèle, nous constatons un plus fort détachement du pays et du groupe d'origine et il existe peu d'activités transnationale que ce soit culturelle ou économique. Les mariages avec un compatriote issu du pays d'origine sont rares. Egalement, les séjours au pays d'origine sont peu fréquents et étalés dans le temps. De plus, quand ils ont lieu, c'est plus rarement pour passer du temps avec la famille. Il s'agit en effet de séjour « vacances » au sens propre du terme : visite d'un pays / d'une ville / d'un lieu souhaité, pour ses vestiges culturels ou pour sa nature, ou avec le but de se reposer dans une formule « tout compris » à bon marché. Lors de nos discussions, les personnes exprimaient peu l'intérêt pour la vie politique de leur pays d'origine, les attachements et les positionnements idéologiques et politiques exprimés se placent sur la scène française ou sur la scène internationale. Peu de personne présentant ce modèle réalise des investissements matériels ou symboliques dans leurs pays d'origine, la propriété immobilière est nettement privilégiée au pays d'accueil. En conséquence de la fréquence étalée des séjours au pays d'origine et de la baisse des investissements comme l'immobilier ou les relations familiales transnationales, la transmission de la langue maternelle aux enfants nés et/ou ayant grandi en France semble être compromise. Ces derniers, bien qu'ils gardent des notions de base par rapport aux langues d'origine ou qu'ils maîtrisent la langue parlée, connaissent mal ou peu la langue soutenue et écrite (c'est surtout le cas en arabe). Les enfants de la 2<sup>ème</sup> génération connaissent peu le pays d'origine de leurs parents et développent très peu d'attachement concret.

## **2. Mode communautaire : de l'entre-soi aux réseaux transnationaux**

Dans ce modèle, l'insertion des migrants dans la société d'accueil se réalise en groupe via les différents réseaux (familial, villageois, ethnique ou encore idéologique) dont les individus font partie. C'est une communauté d'origine qui permet aux migrants d'accéder aussi bien à des informations pratiques en France qu'aux institutions du pays d'accueil. Les immigrants présentant ce modèle sont caractérisés par leur origine rurale et leurs motifs migratoires qui sont principalement dûs aux pressions économiques (l'endettement, le chômage, la faillite) ou au regroupement familial, si ce n'est pas le mariage. Appartenant aux couches rurales et populaires, ils détiennent peu de diplômes (le niveau primaire pour la plupart). Il n'y a pas de connaissance du pays d'accueil ou de sa langue au préalable de la migration. D'une manière générale, même après de longues années de présence et de travail en France, la plupart des personnes que nous avons rencontrées affirmaient avoir des difficultés à s'exprimer parfaitement en français. D'autant plus qu'un nombre important des familles, y compris pour les personnes issues de la génération 1,5 ou 2, sont dans des unions maritales endogames, de préférence avec une personne née et ayant grandi dans le pays d'origine. En effet, dans ce modèle, les mariages constituent les principales filières de migration vers la France. Les marié(e)s « emporté(e)s » sont généralement originaires des mêmes villes / villages voire des parentés éloignées. En conséquence, les membres d'une famille élargie ou les villageois se retrouvent en nombre dans le pays d'accueil, dans la même ville d'implantation. Cette situation induit une forte interconnaissance et renforce d'abord la constitution puis la diversification des réseaux des migrants en question. Ce regroupement sélectif s'institutionnalise dans un tissu associatif riche et diversifié en fonction des origines géographiques, ethniques, religieuses et idéologiques. A l'origine, ces associations sont mises en place pour assurer les besoins spécifiques de la population migrante et permettre la mise en relation de cette dernière avec les institutions du pays d'accueil : entre l'institution scolaire et les parents d'élèves, l'obtention d'un lieu de culte et de cérémonie pour l'organisation des fêtes nationales et religieuses ou la mise en place d'un fond funèbre pour les rapatriement des corps, etc.

Il existe également un tissu commercial tourné vers la communauté en réponse à ses besoins spécifiques mais qui vise également la société globale. Nous faisons référence à différents types de restauration (allant des sandwicheries-kebab aux restaurants plus sophistiqués), des épicerie spécialisées dans des produits importés du pays d'origine, des

salons de coiffure, etc. Pour ce groupe, il s'agit d'une dynamique économique et associative communautaire ancrée dans l'espace urbain et qui participe à la visibilité sociale du groupe. Sur le plan professionnel, outre ceux qui se sont lancés dans le commerce spécialisé, nous apercevons une spécialisation dans un domaine bien particulier qu'est le travail dans le bâtiment et les travaux publics. Après avoir travaillé en tant que salariés, beaucoup finissent par se mettre à leur compte. Il est important de noter que dans ce modèle le nombre de commerçants et de petits entrepreneurs est plutôt élevé.

Dans ce cas de figure, le projet migratoire se constitue en groupe : les personnes arrivent au pays d'accueil par l'intermédiaire de membres de leurs réseaux familiaux ou villageois déjà installés en Europe. Une fois sur place, ils trouvent un logement, un travail ainsi que des informations pratiques nécessaires pour les démarches administratives par le biais des mêmes réseaux. Les associations ainsi que les commerces tels que les cafés, les restaurants et les épiceries tenus par des compatriotes constituent des lieux de sociabilité, de rencontres et d'échanges importants. L'enracinement dans le pays d'accueil, en partant des possibilités d'hébergement, d'embauche jusqu'à la constitution d'une vie sociale, se réalise par la communauté d'origine.

Du fait de cette organisation sociale sur les lieux de travail comme sur les lieux de sociabilité, ainsi qu'au sein des ménages, la langue quotidienne est la langue maternelle. Notamment au sein de familles turques où très fréquemment l'un(e) des conjoints est primo-arrivant, le français est très exceptionnellement employé dans les conversations. Le niveau plutôt modeste en français renforce la consommation des médiacultures (radio, TV, internet, musique) directement en rapport avec le pays d'origine.

L'omniprésence et l'importance du groupe d'origine, en matière d'inscription dans la vie sociale et économique de la France, combinées à la prégnance des mariages dans la constitution des voies migratoires nourrissent l'ethnicité pour ces individus et leurs groupes. Cet attachement aux origines, qui s'observe aussi bien dans les relations sociales que dans les relations économiques et professionnelles, se traduit également par des liens forts et concrets au pays d'origine. Les séjours y sont fréquents, au moins annuellement tant qu'il n'y a pas de frein économique ou un contexte particulier (naissance etc.). Le fait que l'un des conjoints soit récemment arrivé en France, ou le partage des mêmes origines géographique entre les conjoints, renforcent la continuité et la régularité des séjours. L'investissement immobilier au pays d'origine est presque une norme. L'achat ou la construction d'au minimum une demeure au village d'origine est une constante chez les individus montrant ce mode d'intégration.

Notamment chez les migrants turcs, cet investissement peut dépasser l'achat d'un seul bien au pays d'origine. Certains possèdent plusieurs propriétés qui vont être mises en location dans les grandes villes avoisinant leur village, d'autres achètent les terrains agricoles travaillés par des membres de la famille restés au pays. Enfin, certains possèdent une résidence secondaire (en plus de celle située au village d'origine) dans une station balnéaire au sud de la Turquie.

Ce mode d'adaptation semble directement lié aux dynamiques transnationales dans plusieurs domaines : dans la sphère matrimoniale, mais également culturelle et économique. Les nouvelles technologies de communication et d'information ainsi que le divertissement et la démocratisation des moyens de transports plus rapides semblent consolider et donner de nouvelles dimensions à ce processus d'intégration.

## **II. L'effet des origines**

La vision de la théorie classique d'intégration s'appuie fortement sur la croyance en les apports du temps dans le processus d'intégration. *Grosso modo* avec le temps les allochtones finiront par ressembler de plus en plus aux autochtones. Néanmoins, nous constatons que cela est plus relève d'un processus plus complexe. Dans notre étude, le mode d'adaptation mis en œuvre par les migrants se profile en fonction d'un certain nombre de caractéristiques, une multitude de facteurs interagissent dans ce processus. L'origine nationale, les rapports entre les pays d'origine et d'accueil, la configuration (dans le sens des motifs et des objectifs) du projet migratoire, l'origine sociale et géographique des individus au pays d'origine ont tous des incidences directes et indirectes sur les manières de participation sociale, politique et économique des migrants à leur nouvelle société. En effet, il s'agit d'une équation entre les variables sociodémographiques, les variables individuelles relatives aux motivations et aux parcours de chaque individu et les éléments contextuels. Nous avons donc d'un côté les facteurs individuels tels que le lieu de naissance, l'âge d'arrivée, la durée de séjour, l'éducation ou encore le niveau de maîtrise de la langue du pays hôte qui rentrent en interférence avec des facteurs contextuels. Ces derniers consistent en le lieu et la dynamique économique du territoire d'implantation, en l'attitude du pays d'accueil vis à vis des immigrants en général, mais aussi vis à vis du pays d'origine. Les représentations collectives que la société d'accueil a face à l'immigration façonnent « une déterminante invisible » (Tucci, 2010). Puisque, comme le rappelle les travaux d'Abdelmalek Sayad, les migrants sont habituellement perçus à travers les catégorisations collectives existantes, impulsées par



l'état, le grand catégorisateur de l' « autre ». Considérés tantôt comme étrangers du dedans, tantôt du dehors, ils subissent une assignation identitaire sur un mode binaire relayée par les institutions (police, justice, éducation, administration), les médias et par une collectivité reprenant à son compte le « discours de l'autorité », la « doxa » (Sayad, 1999-b). D'autre part, les caractéristiques et les effectifs de la communauté d'appartenance sur la région et le pays d'adoption font parties des éléments contextuels et jouent un rôle dans les formes d'insertion mises en œuvre par les migrants

### **1. Origines nationales et héritages post-coloniaux**

A l'instar des résultats des enquêtes MGIS (1992) et TeO (2010), notre travail empirique permet de constater les divergences, parfois très fortes entre les groupes immigrés. Les comportements des immigrés ainsi que les modalités de leur incorporation dans la société hôte montrent des différences en fonction des origines nationales.

Par rapport aux deux idéaux-types de mode d'insertion et d'adaptation que nous avons précédemment présentés, dans ce terrain bordelais, les immigrés originaires du Maroc se situent majoritairement dans le mode d'adaptation individualiste tandis que les immigrés originaires de Turquie s'inscrivent majoritairement dans le mode communautaire et transnational. Les immigrés portugais se rapprochent sensiblement de ce deuxième mode. Cependant les aspects transnationaux paraissent d'une ampleur moindre. D'autre part, dans ce groupe le nombre d'individus ayant eu un parcours sur le modèle individuel est plus important que chez les migrants de Turquie rencontrés. Cela ne veut pas dire que les immigrés originaires de Turquie montrent uniquement les aspects du mode communautaire et transnational et inversement pour les immigrés du Maroc. Il est possible d'observer certains aspects du modèle communautaire et transnational chez les marocains ou de rencontrer des parcours individuels chez certains turcs. Les personnes dotées d'un certain capital humain (des diplômes, un métier, un savoir-faire particulier, la maîtrise de la langue du pays hôte), qu'ils soient originaires de Turquie ou du Portugal, montrent une trajectoire d'intégration sur le mode individuel de manière quasi systématique. Tandis que pour les immigrés marocains même s'ils ne détiennent que peu de capital humain, la communauté d'origine semble peu mobilisée pour combler les désavantages relatifs à l'insertion dans la société d'accueil. En cas de difficultés d'insertion socio-économique dues à la faiblesse du capital humain, les migrants

marocains s'adressent davantage aux dispositifs de l'Etat. S'il s'agit de trouver un logement, la démarche consiste à faire une demande de logement social ou un placement dans un foyer. L'hébergement transitoire chez un membre de la famille ou de la communauté d'origine n'est presque jamais été évoqué par les personnes rencontrées. De même pour trouver un travail, c'est l'inscription à Pôle Emploi qui prime sur les réseaux ethniques.

Cette situation n'est pas sans rappeler les observations de Waldinger (1993), concernant la pauvreté touchant les populations originaires d'Amérique du sud aux Etats-Unis et plus particulièrement ceux des secondes générations. Ils constatent que ce qui paraît comme un problème d'assimilation est en réalité directement lié à la question des travailleurs pauvres de cette population, aux inégalités qui les frappent et à leurs forts détachements du marché du travail. Les auteurs avancent alors l'hypothèse d'une incorporation des travailleurs mexicains dans l'*underclass*, au sein de la classe des travailleurs précaires, en pointant la forte persistance des inégalités par rapport aux natifs américains. Cette forme de « *downward assimilation* » est limitée dans notre étude car l'analyse des trajectoires résidentielles d'accès à la propriété illustre des formes de mobilités sociales ascendantes.

Le fonctionnement collectif et les parcours d'accès à la propriété des migrants originaires de Turquie et du Maroc semblent être aux antipodes. Il est intéressant de noter que les ressortissants de ces deux pays constituent les deux vagues migratoires les plus importantes et les mieux réparties sur le territoire européen. Dans leur étude comparative sur la seconde génération en Europe, M. Crul et H. Vermeulen notent également ces différences entre les immigrés turcs et marocains et montrent qu'elles sont plus prononcées dans le contexte français en comparaison avec les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique (Crul et Vermeulen, 2003).

Ce constat pourrait être certainement mis en lien avec le passé colonial qui relie les immigrés originaires du Maghreb et la France. A cela s'ajoute l'ancienneté et l'importance numérique de l'immigration en provenance des pays du Maghreb en France. L'héritage historique, politique et économique pose la France comme la première destination des migrants marocains. Cette situation procure automatiquement aux migrants marocains un certain nombre de connaissances relatives à la langue, au système social, au fonctionnement des institutions, bref à la société française. Cette sensibilité augmente la capacité d'action des primo-migrants, et en même temps, elle tend à diminuer la place de la solidarité communautaire dans leurs processus d'intégration. Leurs connaissances de la société française, de ses craintes communautaires, avec la persistance de stéréotypes négatifs et de

discriminations, semblent alimenter les stratégies individuelles et les techniques de mise à distance des autres migrants marocains, notamment par crainte de valider stigmates et stéréotypes sur cette population.

Contrairement à la littérature française, l'aspect colonial joue un rôle-clef dans la littérature sociologique anglo-saxonne en ce qui concerne la compréhension des phénomènes liés à l'immigration et aux questions d'insertion des migrants et de leurs descendants. Or, il semblerait que l'aspect constitue en France, à l'image de l'Angleterre, une spécificité importante et fait partie des déterminants majeurs dans les dynamiques d'intégration. L'histoire de la colonisation marque les relations interethniques et les rapports intergroupes émanant de l'immigration. Riva Kastoryano, dans son étude sur les immigrés en Allemagne et en France, souligne comment dans le contexte allemand, laissant plus librement place à l'expression des particularismes et en absence des rapports post-coloniaux, la minorité turque construit une identité collective en référence à l'Etat turc. Alors que les immigrés maghrébins en France construisent une identité collective en opposition et en relation avec l'Etat français (R. Kastoryano, 1997-a). Le passé colonial est empreint d'un rapport de domination et de distinctions sociales historiquement construites donnant lieu à un « héritage coloniale » que S. Beaud et M Pialoux décrivent comme la transmission du souvenir de la domination culturelle et de l'humiliation subie par les migrants aux générations nées et grandiées en France (Beaud et Pialoux, 2003). Didier Lapeyronnie, en insistant sur le racisme ambiant et le profond ancrage des stéréotypes, remarque que « l'immigré d'origine coloniale est un immigré particulier » : « Le rejet dont sont victimes les membres des minorités d'origine coloniale les enferme dans un choix impossible entre l'égalité et l'identité ou entre l'accès à l'universel et la sauvegarde de leur particularité. Leur statut de minoritaire et de victime du racisme les empêche de combiner particularisme et universalisme. Ils sont toujours soit trop traditionnels, soit trop modernes » (Lapeyronnie, 1993).

L'existence et la persistance d'une imagerie et d'un imaginaire colonial participent, en contexte migratoire, à la prise en considération des marqueurs ethnoculturels et raciaux en stigmates (Blanchard, Bancel, Lemaire, 2005). L'effet post-colonial sur les pratiques sociales et les représentations face à l'immigration et face aux personnes issues des anciennes colonies sont systématiquement mis en avant durant les entretiens et les répertoires stigmatisants qui leurs sont associés (Lung, 2013).

*« Le voisin d'en face, il s'est encore étonné l'autre jour : « mais*

*vous travaillez, vraiment ? ». Alors qu'il le sait, le nombre de fois qu'on lui a expliqué qu'on travaille à la maison quand on n'est pas en déplacement. Puis il doit nous voir partir tôt quand l'été on part faire les prélèvements dans les vignes... Il le sait hein, il sait qu'on a acheté la maison, si on était chômeurs comment on aurait pu, du bon sens quoi... Mais non, ils voient ta tête d'arabe, et c'est bon, forcément ! Tu es une cas-soc ! Alors que t'as rien à voir... Il y en a qui sont incapable de voir ça. Moi, je ne bataille plus ».*

(Malika, entomologiste, 34 ans)

Dans de nombreux travaux empiriques sur le contexte français, les chercheurs ont constaté que les populations provenant des zones anciennement sous domination coloniale paraissent avoir des perceptions plus négatives de leurs situations que d'autres groupes, ce qui explique des situations conflictuelles et/ou des phénomènes de retrait (Silberman et Fournier, 1999 ; 2006 ; Van Zanten, 2001; Lapeyronnie, 2006 ; Lung, 2013). De plus, à l'instar des travaux d'Abdelmalek Sayad et de certains historiens, nous savons que la population maghrébine venant des anciennes colonies, est plus systématiquement classée en France avec un préjugé défavorable depuis les années 1950 (Girard et Stoetzel, 1953 ; Noiriél, 1998 ; Rygiel, 2001). Il paraît alors peu étonnant d'observer qu'elle fait partie des populations les plus touchées par les discriminations, notamment à l'embauche (Silberman et Fournier, 1999 ; 2006). On constate dès la fin des années 1980 que les jeunes issus de l'immigration maghrébine présentent des niveaux de chômage beaucoup plus élevés que les autres groupes (natifs français ou immigrés) et ce, quel que soit leur niveau de diplôme (Tribalat, 1995 ; Silberman et Fournier, 1999 ; 2006). D'autres travaux notent le même phénomène pour d'autres pays d'immigration en Europe concernant d'autres courants migratoires post-coloniaux (Heath et McMahon, 1997, Carmichael et Woods, 2000).

L'origine nationale des migrants englobe les rapports politiques et historiques entre les nations, le passé colonial, la connaissance réciproque mais également les stéréotypes imprégnés dans les représentations collectives. Elle a des répercussions sur les places occupées dans la structure sociale, dans les trajectoires des migrants et dans l'établissement des stratégies d'intégration. Les marqueurs raciaux et ethnoculturels, tirés de représentations négatives, héritées de l'époque coloniale et renforcées par la crispation autour de l'islam radical depuis le 11/09/2001 renforcent un contexte social difficile, voir hostile, pour certaines catégories de migrants. Ainsi, cette « déterminante invisible », historiquement construite, pourrait expliquer, entre autre, la prédominance du mode individualiste dans les trajectoires

des migrants marocains (Tucci, 2010).

## **2. Origines géographiques et socio-économiques au pays natal**

L'origine nationale n'est pas l'unique déterminant des trajectoires des migrants. Il s'agit surtout d'une superposition des origines nationales et ethnoculturelles avec l'origine sociale et géographique au pays d'origine. Il est frappant de constater que tous les individus montrant un mode d'insertion individualiste sont, sans exception, issus de grandes villes de leur pays d'origine : Casablanca, Rabat, Agadir, Lisbonne, Ankara, Izmir etc. Ils détiennent au moins un diplôme correspondant au baccalauréat et disposent à leur arrivée, de quelques bases en français ou en anglais. Surtout, les personnes originaires du Maroc étaient pour la plupart francophones à leur arrivée. Les individus que nous avons rencontrés, opérant une adaptation individuelle, s'exprimaient avec un français parfait, certains se qualifiaient même de « *francophiles* ». Les raisons de leur migration se profilent au fil des aspirations professionnelles que sous des pressions économiques : ces derniers ont migrés en France pour poursuivre des études dans l'enseignement supérieur ou réaliser un master, pour effectuer un stage, ou avoir une carrière plus prometteuse. Leurs situations au pays d'origine ne se caractérisaient donc pas forcément par des difficultés économiques et ils semblaient appartenir à la petite classe moyenne dans leur pays.

Le profil des personnes qui ont suivi une trajectoire rythmée par le mode communautaire et transnational présente plutôt des caractéristiques opposées. Il s'agit plus d'une immigration d'origine populaire et rurale. Il est très rare de rencontrer quelqu'un ayant des diplômes supérieurs type baccalauréat et une part importante des personnes que nous avons rencontrées détient à peine un diplôme de niveau primaire. Aucun n'avait de bases en français ou que ce soit dans une langue étrangère, et personne n'avait de véritables connaissances sur la société française ou sur le contexte européen. En ce qui concerne les immigrés originaires de Turquie, certains ont connu une phase de migration interne, quittant d'abord leur village (généralement situé au nord, au centre-est ou au sud-est de l'Anatolie) pour rejoindre les grandes villes turques de l'ouest ou du sud. D'autres, surtout des femmes et des enfants arrivés dans le cadre du regroupement familial, ont fait une double découverte : celle de la ville, de la vie urbaine et celle de la France. L'arrivée par regroupement familial est très fréquent et si ce n'est pas pour un mariage avec quelqu'un né(e) ou ayant grandi(e) en

France, la migration du père ou du conjoint semble être largement déterminée par des soucis économiques (endettement, situation d'hypothèque des terrains agricoles, chômage, faillite etc).

Ces constats nous révèlent l'importance des caractéristiques et l'organisation du projet migratoire en lien avec les divergences en matière d'origine sociale et géographique, dans la configuration des modalités d'insertion au pays d'accueil.

### **3. Origines et organisation du projet migratoire et ses répercussions sur les modes d'adaptation**

Aussi, nous nous sommes rendu compte que les trajectoires caractérisées par le mode individualiste consistent, dès le départ, en un projet migratoire plutôt personnel tissé par des démarches et motivations plus individuelles. Les personnes arrivent avec un certain capital humain à développer ou à faire valoir dans un contexte économique plus prospère. D'ailleurs, c'est cette forme de capital qui permet également le montage du projet migratoire et la réalisation individuelle des étapes successives du parcours. Tandis que dans le mode d'insertion communautaire et transnationale, surtout dans le cas de la migration en provenance de la Turquie et à l'exception des pionniers arrivés avant 1974 par la voie des recrutements par contrats anonymes, le projet migratoire s'insère et s'organise dans un projet collectif. L'importance en termes numériques et la continuité dans le temps des mariages entre les immigrés de génération 1,5 et 2 et les turc(que)s de Turquie entretiennent donc un réseau migratoire actif.

Dans ces deux cas de figure, il ne s'agit pas du même type de projet ni de trajectoire migratoire. Du côté des immigrés turcs présentant une forte dynamique communautaire, dès le départ la migration s'organise par et autour des réseaux familiaux, villageois ou amicaux. Alors que chez les individus profilant un mode individualiste, bien que les regroupements familiaux peuvent exister, la migration est présentée comme une décision, un choix et une organisation individuel. En l'absence de familles élargies dans la société d'accueil ou des réseaux de compatriote ou de villageois, dans ce mode, la vie sociale et les sociabilités se structurent indépendamment de la famille et de la communauté d'origine. Les relations sociales et maritales ne sont pas systématiquement tournées vers la communauté d'origine, il existe plus de contact avec la société d'accueil, plus d'accès à l'information, aux institutions,

aux dispositifs. Tandis que dans le cas de figure du modèle communautaire, comme son appellation l'indique, l'appartenance familiale, villageoise, nationale et religieuse surdétermine et structure les liens sociaux les plus forts comme les plus faibles.

### **III. Les incidences des caractéristiques migratoires sur les formes de participation à la société d'accueil**

Les caractéristiques des migrants et des types de projets migratoires mis en place varient fortement et induisent des différences en matière de formes de participations à la société d'accueil dans divers domaines.

#### **1. La participation économique**

Les trajectoires professionnelles semblent fort différentes d'un mode d'intégration à l'autre. En rapport avec les caractéristiques des migrants et leurs projets migratoires, les personnes adoptant un parcours sur le mode individualiste se retrouvent dans à une panoplie large de métiers appartenant à la classe moyenne : libraire, agent de développement social, biologiste, banquier, audit financier, informaticien... Il s'agit souvent de carrières au sein des entreprises ou des institutions, et l'entrepreneuriat est plutôt rare. Généralement satisfaits de leurs conditions de travail et des possibilités de promotion qui leurs ont été proposées, la sécurité procurée par les contrats et les salaires priment sur la volonté de création d'entreprise.

En même temps, l'intérêt et la participation syndicale tiennent une place plus prononcée dans les parcours tissés sur le mode individualiste. La participation syndicale ou militantisme caractérisée par un investissement personnel à l'origine, orientent par la suite les parcours professionnels, notamment de ceux qui sont originellement ouvriers ou employés dans le secteur public.

*« C'est mon père qui a migré en France, en 1965 en tant que travailleur immigré. Et en 1972, il a décidé de faire venir le reste de la famille, donc il a fait un regroupement familial. Alors quand je suis arrivé en 1972, j'avais tout juste réussi mon niveau de 1<sup>ère</sup> et j'allais rentrer en terminal, au Maroc. Mais quand je suis arrivé ici, j'ai fait une année au lycée, mais j'avais des difficultés... J'avais fait du français comme 2<sup>nde</sup> langue au Maroc mais ce n'est jamais comme votre langue maternelle,*

*puis il y a aussi l'anglais... j'avais fait juste une année d'anglais au Maroc, alors là aussi j'étais largué... donc voilà, tout ça m'a amené ... au bout d'un an au lycée, je me suis mis à travailler. »*

**S : C'était quoi alors votre premier boulot ?**

*« Eh bien, c'était dans le seul secteur qui offrait du boulot en 72, c'était le bâtiment et les travaux publics. J'ai d'abord travaillé comme ouvrier puis comme manœuvre dans le bâtiment avant de passer... un diplôme de grutier, vous savez celui qui conduit les grues de chantier, ce qui m'a permis de passer mon permis aussi au passage et puis voilà comme ça j'ai travaillé dans le bâtiment de 1973 jusqu'en 1980. »*

**S : Votre patron était un marocain également ?**

*« Non non pas du tout alors on était en Bretagne ; déjà là-bas il n'y a pas beaucoup d'immigrés, c'est à peine 1% d'immigrés en Bretagne, à l'époque encore moins... Non, non, c'était un breton le chef de chantier. Mais la main d'œuvre était essentiellement marocaine et portugaise. »*

**S : Vous êtes arrivé à Bordeaux quand ?**

*« En 1989 parce qu'en fait, dans le cadre de mon travail, depuis 1973, j'étais aussi engagé de façon militante avec l'ASTI (Association Solidarité avec les Travailleurs immigrés) de Reims donc j'avais des engagements au sein de cette association aussi bien au plan local que national, j'étais également au bureau national de FASTI (Fédération nationale des ASTI)... Et c'est cette action militante, puis je me suis très vite engagé auprès des syndicats dans mon travail, qui m'a amené à rencontrer des gens, qui un jour m'ont dit « bon, ça serait bien que tu fasses autre chose que du bâtiment maintenant » et qui m'ont encouragés. Comme ça j'ai passé mon diplôme de DEFA – Diplôme d'état aux fonctions d'animation ; c'était la 1<sup>ère</sup> promotion d'ailleurs, en France, et donc j'ai fait ça à l'IRTS de Reims, avec la bourse de promotion sociale. A l'époque, quand vous aviez 3 ans de travail derrière vous, de cotisations à la Sécurité Sociale, vous aviez droit, vous pouviez vous engager dans des études, pour passer un diplôme, donc DEFA était une formation de 2 ans, et vous aviez une bourse qui s'appelle « la bourse de promotion sociale ». Donc j'ai pu profiter de ça pendant 2 ans, pendant les études et après j'ai commencé à travailler dans le social, à partir de 1982. De 1982 à 1989, j'ai travaillé dans le social à Reims, et en 1989, on m'a appelé pour venir à la CLAP. »*

*(Aziz, directeur d'association, 53 ans)*

Dans le mode communautaire, nous retrouvons des trajectoires professionnelles plus



univoques. Nous recensons presque uniquement des ouvriers artisans avec une surreprésentation dans le secteur des travaux public et des petits commerçants. Les commerces sont principalement de type « ethniques », offrant des biens et des services à la base pour les personnes du même groupe. Il s'agit des petits restaurants familiaux ou de restauration rapide type « kebab » mais aussi des épiceries, des boulangeries, des salons de coiffure, une agence de voyage spécialisé (Turquie)... Bien que les produits et les services soient principalement destinés aux personnes de même groupe d'appartenance, la plupart de ces commerces sont ouverts et fréquentés par des personnes extérieures au groupe minoritaire en question.

Du côté des artisans ouvriers, le secteur du bâtiment travaux publics semble fonctionner telle une enclave ethnique (Waldinger, 1993). Le dynamisme territorial en matière, mais aussi le peu de qualification nécessaire pour l'exercice de certaines activités dans ce secteur a rendu possible l'établissement de cette enclave. La possibilité de sous-traiter les entreprises au sein desquelles ils ont entamé leur carrière et une aspiration exprimée à devenir son propre patron incitent la plupart des migrants rencontrés sur un mode communautaire, à faire les démarches pour devenir artisan et se mettre à son propre compte. Force est de constater l'importance de la motivation entrepreneuriale dans les parcours professionnels des immigrés optant pour le mode d'insertion communautaire et transnationale.

Dans ce modèle de fonctionnement économique, les réseaux de solidarité compatriotique ou ethnique se superposent avec les réseaux professionnels : on se passe des informations, on trouve de la main d'œuvre en période de surcharge pour les artisans, etc. Ces réseaux permettent l'accès à l'emploi pour un nombre important de personnes. De cette manière, ils permettent l'acquisition d'un savoir-faire pour les uns, la validation d'un stage de fin d'étude pour les plus jeunes, et surtout, ils participent directement à contourner les difficultés d'embauche alimentées par exemple par la mauvaise maîtrise du français pour les primo-arrivants.

#### **a) *L'activité féminine :***

En matière de participation économique, l'activité féminine constitue un trait de distinction éminent entre les immigrés du Maroc et de Turquie rencontrés, mais également entre ces derniers et les immigrés portugais. Alors qu'il n'existe pas de différence entre les hommes et les femmes en matière d'activités professionnelles dans le mode individualiste, dans le mode communautaire et transnationale surtout pour le groupe des immigrés de

Turquie, nous constatons que l'activité féminine est plutôt rare. Chez les turcs, les femmes ne travaillent presque jamais, surtout celles arrivées en France dans le cadre du regroupement familial. Pour les immigrés lusophones, la situation est loin d'être aussi homogène que pour les immigrés de Turquie, c'est plutôt la non-activité féminine qui fait exception. Néanmoins, une part considérable des femmes du mode communautaire et transnational participent à l'activité de leur conjoint en tant qu'assistante de gestion - secrétaire (Siblot, 2006). Cette activité n'est pas rémunérée et ne procure aucune protection sociale. Pourtant chez les immigrés de Turquie, ce mode de fonctionnement est souvent mis en avant par les femmes appartenant à la génération intermédiaire (1,5) ou à la 2<sup>ème</sup> génération. L'avantage d'avoir été scolarisé en France dans les écoles françaises et de maîtriser la langue permet cette participation à la vie entrepreneuriale de leur mari. Or, ce schéma de participation économique ne fonctionne pas de la même manière pour les immigrés originaires du Portugal. Contrairement aux turques, dans un premier temps, les portugaises primo-arrivantes préfèrent travailler. Les emplois de services d'entretien, d'aide à la personne ainsi que la restauration ethnique fonctionnent comme des niches ethniques. Par ce biais, elles acquièrent une certaine maîtrise de la langue française et des codes du marché du travail. Par la suite, ensuite c'est seulement si elles décident de ne plus travailler, qu'elles se mettent à aider leur conjoint dans la gestion administrative de l'activité de ce dernier. Cette modalité d'adaptation semble cas d'exception chez les turcs rencontrés, elles se retrouvent quelque fois chez les deuxièmes générations. Tandis que les descendantes d'immigrés portugais montrent elles, des parcours indépendants des niches ethniques et elles s'intègrent davantage dans la classe moyenne française par voie professionnelle. Leurs trajectoires se rapprochent davantage du mode individualiste, même si elles mettent toujours en avant un fort attachement au groupe d'origine et que l'endogamie et la sociabilité homogame restent plutôt prononcées.

## **2. La participation et le rapport à l'institution scolaire**

La scolarité est la clef de voûte du mode individualiste d'intégration : l'école rend possible, au travers des savoir-faire ou des diplômes qu'elle procure, l'entreprise de trajectoires indépendamment des mécanismes de solidarité de groupe minoritaire. Le mode individualiste est caractérisé par l'investissement scolaire. Les trajectoires scolaires en France des personnes que nous avons rencontrées semblent être davantage alimentées par les espoirs

que par les frustrations. Les discours font ressortir une croyance profonde en l'école républicaine et à ses capacités de promotion sociale (Dubet, 2002).

*« (...) la seule chance qu'on a pour s'en sortir c'est l'école, c'est le seul moyen qui permette de trouver un travail ou du moins d'ouvrir les yeux sur le monde »*

(Adil, enseignant à l'université, 48 ans)

En ce qui concerne la scolarité de leurs enfants, il existe un investissement et un suivi de la part des parents. Contrairement aux familles turques caractérisées par un mode de fonctionnement et d'insertion communautaire, l'école privée n'est pas une option prise dans le mode individualiste. Les valeurs républicaines de l'école française semblent plus incorporées et mises en avant dans ce choix, bien que parfois, elles relèvent d'une définition ambiguë :

*« ... quand je vois des femmes ou des hommes de ma génération qui ont entre 30-40 ans, qui ont ce retour à la religion avec la barbe, les femmes voilées jusqu'aux pieds... Surtout pour les femmes, la burqa, le voile intégral pour moi est révélateur de toute la souffrance féminine, plus qu'une question identitaire. Ces femmes n'aspirent pas le bien être... Elles n'ont pas fait un choix dans lequel elles s'épanouissent et se font une place dans la société. (...) Il y a des femmes françaises qui portent carrément la burqa, le voile intégral et d'autres qui portent des voiles simples... Moi, je me dis mon enfant aille dans une école de la République mais quand vous regardez les noms des élèves ce n'est pas le cas... La plupart des enfants sont issus de l'immigration ».*

(Leïla, travail à la CAF, 33 ans)

Aux moments cruciaux des orientations scolaires (en 3<sup>ème</sup>, après le bac), les familles participent au dialogue scolaire. La poursuite des études supérieures est plus que valorisée, les enfants sont fortement incités dans cette voie. A ce propos, nous nous rendons compte que pour ceux qui en ont l'âge, tous les enfants des personnes que nous identifions par le mode individualiste, poursuivent des études supérieures au moins d'un niveau BTS. Les études supérieures sont une phase qui marque la décohabitation entre les familles et leurs enfants. Il est fréquent que ces derniers changent de ville ou de pays (par des programmes d'échanges scolaires) pour poursuivre leurs études ou diversifier leurs parcours.

*«...la réussite par l'école, moi personnellement, j'y crois*

*énormément à l'école de la République. Dans ma famille on est 5 enfants et on a tous eu notre BAC. Mon frère a fait un doctorat, ma sœur a une maîtrise... Pourtant, nos parents sont des ouvriers agricoles, ils ne savent pas lire et écrire... Nous on a eu accès au savoir par l'école. C'était la voie d'une liberté pour nous.*

*Mes parents ils ont tout fait pour que nous ayons une bonne scolarité. Même s'ils ne savaient pas lire, il y avait plein de livres à la maison, on avait des cours particuliers.*

*Comme mes parents travaillaient dans le vin, ils avaient tout le temps des bouteilles qu'on leur offrait mais ils ne buvaient pas d'alcool du coup, ils utilisaient ces bouteilles comme monnaie d'échanges notamment pour les cours particuliers qu'on avait à la maison (les mercredis ou les week-ends).*

*A l'école, on était tous français mais il y avait des origines différentes : il y avait des enfants français du pays du Médoc mais aussi des personnes originaires d'Espagne, du Portugal, d'Italie, de Pologne puis du Maghreb... Mais du Maghreb, il n'y avait que des Marocains et pas d'Algériens ou de Tunisiens. En plus on n'était pas nombreux. A St. Estephe, on était 3 familles marocaines. Du coup, on était plutôt épargnés des stigmatisations qu'on peut vivre par exemple dans certaines cités. En plus, le proviseur de l'école où on était avait enseigné dans le désert marocain donc on était vraiment très protégés.*

*La question s'est plus posée pour le collège, c'était à Paulliac, là c'était grand, il y avait une diversité que je ne comprenais pas, je n'y arrivais pas... Oui, en termes de population et de la part des enseignants aussi. Ils étaient bienveillants mais ils avaient lâché prise quoi. Donc ma 6<sup>ème</sup> a été vraiment problématique, j'étais en échec. A la fin de l'année mes parents sont convoqués, ils y sont allés avec notre voisine qui était institutrice. Là, mes enseignants leur expliquent que j'ai de véritables difficultés et qu'il vaut peut-être mieux m'orienter en Segpa. Mes parents ils ont dit d'accord, ils ne comprenaient pas et ils étaient coopérants, ils étaient prêts à signer mais heureusement que ma mère avait eu cette vigilance de venir accompagnée de notre voisine. Elle a expliqué la situation à mes parents, puis aux enseignants de mon établissement en leur disant qu'elle allait s'occuper de moi, m'aider pour la suite et il suffisait de redoubler et de continuer dans le parcours normal par contre.*

*Aujourd'hui, avec le recul, je peux vous dire que j'ai rencontré des personnes qui m'ont sauvée, qui m'ont permis d'avoir une scolarité normale et m'a permis d'être ce que je suis devenue.*

*(...)*

*Cependant, on ne m'a pas autorisé à faire une 2<sup>nde</sup> générale. Mes parents sont partis avec notre voisine pour demander pourquoi, même si j'ai des bonnes notes, je suis orientée en BEP couture. C'est tout à fait le cliché ! Mais ma mère s'opposait*

*absolument, elle disait « je n'ai pas quitté mon pays pour que mes enfants continuent à travailler dans les vignes ou qu'elles soient femmes de ménage ». Alors qu'à l'école on disait à mes parents qu'avec mon rythme à la maison (sa mère était très malade), je ne pouvais pas supporter le rythme scolaire d'un lycée général... Mais mes parents ont insisté pour que j'aille en général et j'ai fini par y aller. Et surtout j'ai eu envie de m'investir et de continuer. (...)*

*Le problème avec ma génération, notamment dans les quartiers... on ne voit pas loin, on ne s'autorise pas à avoir un champ de possibles, j'ai le droit de faire ça ; de faire Sciences Po, de faire Hypokhâgne ... Moi, je sais ça par rapport à moi, je ne me suis jamais dit tiens, je peux faire Science Po, parce que ce n'est pas dans ma culture... Mes parents me conseillaient ce qu'ils connaissaient, ils savaient que le BAC déjà c'était un bon niveau... mais ils ne savaient pas plus que ça. Ils ne connaissaient pas, ni eux, ni quelqu'un de la famille... De toute façon, on n'a pas de famille en France, pour prendre l'exemple, pour pouvoir se dire, « tiens lui, s'il a fait ça, on peut faire nous aussi... ». Mes frères, derrière moi, ont grandi dans une autre ambiance, à l'école ils ont eu des camarades, fils de médecins, fils de gens qui ont des châteaux, qui voulaient faire les grandes écoles etc. Donc mes frères raisonnaient comme ça, mais moi, je n'ai pas eu ça, étant la plus grande, c'est moi qui avais la responsabilité de la scolarité de mes frères, c'est une énorme responsabilité quand même... »*

(Intizar B. – fille de la famille B., assistante sociale, 29 ans)

Du côté des personnes présentant un mode d'insertion et de participation communautaire, les discussions que nous avons eues avec l'ensemble des familles rencontrées font resurgir de grandes aspirations pour la scolarité des enfants. Presque toutes les familles aimeraient ou auraient aimé voir leurs enfants devenir « médecin ou avocat », « quelqu'un de respectable » qui travaille « au chaud » ou « devant un bureau ». Mais mise en lien avec les trajectoires scolaires de la génération 1,5, cette posture paraît quelque peu ambivalente. Les parcours scolaires de ces derniers sont caractérisés par des sorties précoces (notamment pour les turques) et l'orientation en lycée professionnel (surtout pour les garçons). Cependant, nous constatons que l'orientation massive des jeunes garçons appartenant aux générations 1,5 et 2<sup>ème</sup> dans les filières professionnelles ne révèle par forcément d'une sorte de fatalisme. Il s'agit d'une orientation plutôt désirée, permettant une entrée rapide dans le marché du travail. Ces derniers choisissent généralement des formations dans le domaine du bâtiment (carreleur, plaquiste, plomberie, toiture) qui permettent une intégration facile dans l'entreprise familiale ou aux côtés d'un des membres des réseaux communautaires pour réaliser un stage de fin

d'étude et faire les premiers pas dans le marché du travail. Effectuer une formation en lien avec la niche ethnique du groupe permet aux plus jeunes d'avoir un travail sans connaître de périodes de chômage et limite la multiplication des déceptions et des mauvaises expériences à l'embauche.

Les personnes immigrées qui n'ont pas fréquenté l'école française ou très peu, bien qu'ils ont des aspirations de réussite pour leurs enfants, ne parviennent pas véritablement à suivre la scolarité de leurs enfants. Plus souvent réservé et dévolu aux mères, les rencontres avec l'institution scolaire sont réalisées par les femmes et sont marquées par les difficultés communicationnelles. Il s'agit de difficultés relatives à la maîtrise de la langue, qui nécessitent la présence d'une tierce personne pour réaliser la traduction. Bien que non démissionnaires, les familles manquent parfois de repères face à l'institution scolaire française, maîtrisent très peu son fonctionnement, ses enjeux et ses codes surtout aux moments des orientations.

Pour les personnes arrivées à bas âge et qui ont connu une scolarité en France, la donne change sensiblement. Les aspirations pour des filières prestigieuses persistent avec une implication plus importante dans la scolarité des enfants. L'expérience de l'école française vécue par les parents donne une vision et une connaissance de cette institution et de ses codes. Considérant l'école publique française plutôt laxiste et « *pas suffisamment sévère* », une part considérable des personnes du mode communautaire et transnationale préfère l'école privée pour assurer une meilleure éducation et plus de chances de mobilité sociale à leur descendance. Les activités extra-scolaires comme des cours de musique, d'anglais mais aussi du type ethnique (danses folkloriques, cours de langue maternelle, cours religieux) sont également investies et privilégiés par les parents. Néanmoins, du côté de leurs enfants, ces investissements familiaux ne se traduisent pas forcément par un investissement de la part des élèves. Nous constatons un phénomène bien connu : les filles semblent plus investies et s'en sortent mieux, choisissent des études plus longues (cas beaucoup plus nuancé pour les turques). Alors que les garçons semblent effectuer un raisonnement pragmatique, privilégiant les filières professionnelles en rapport avec les niches ethniques pour réaliser une entrée rapide sur le marché du travail et assurer vite leur indépendance économique. Plus que des stratégies d'échec, ils semblent mettre en œuvre des stratégies rationnelles basées sur le calcul des coûts et des bénéfices. Ainsi, nous constatons qu'au sein du mode d'intégration communautaire et transnationale, la scolarité et les activités ludiques des enfants participent directement à structurer le réseau et à instituer un groupe ethnique.

### 3. La participation associative

L'engagement associatif se révèle également un terrain d'observation des divergences entre les deux modes d'intégration que nous distinguons. Si la clef de voûte du mode individualiste est l'école, celle du mode communautaire et transnational est la vie associative. Il s'agit généralement de structures associatives que l'on peut qualifier d' « ethniques » ou de régionales avec, dans le cas turc, des déclinaisons de type politique et religieux également. Ces associations, permettant de tisser des liens de sociabilité, constituent l'un des principaux espaces de structuration des liens sociaux par les personnes non-actives et un lieu-relais d'information et de recrutement pour les hommes travaillant dans un même secteur d'activité. Elles participent directement à l'activation et à l'entretien des liens de sociabilité mais aussi des solidarités. Elles protègent surtout les primo-arrivants d'une situation anémique, liée à la perte de repère. Les activités de ces associations sont de nature culturelle et culturelle : on y propose des cours de langue maternelle, des cours religieux (catéchisme en portugais ou des cours coranique pour les turcs), des cours de danses folkloriques et la préparation des fêtes nationales et religieuses. Les associations de type régionales sont des lieux où l'on célèbre les fêtes des villages d'origine et constituent également des lieux où les familles peuvent organiser des fêtes du type mariages, fiançailles, circoncisions etc.

Si pour le groupe portugais, ces lieux semblent être plutôt des espaces de rencontres et de sociabilité homogames où s'organisent des activités festives et culturelles, pour le cas du groupe turc, les organisations englobent également un aspect politique et religieux. Une part considérable des associations turques fonctionne également comme un lieu de culte, elles utilisent d'ailleurs une partie de leurs locaux comme mosquée. D'autre part, elles remplissent une fonction de relais avec la société d'accueil et constituent un cadre de travail les représentations collectives. Avec ces caractéristiques, les associations jouent un rôle structurant dans les dynamiques d'insertion et d'adaptation.

Du côté des personnes dont la dynamique d'intégration est de nature individualiste, nous n'avons enregistré aucune forme de participation associative de type ethnique ou en rapport avec les origines nationales. Les personnes ayant un engagement associatif sont nettement plus rares que dans le groupe du modèle communautaire. Néanmoins pour ceux qui s'y investissent, il est davantage question de « carrières associatives » où l'engagement

militant finit par devenir le travail principal rémunéré. Il s'agit de structures qui ne sont pas fondées sur un principe ethnique, ou un particularisme identitaire et qui mettent en avant la défense des valeurs républicaines. Elles bénéficient le plus souvent de subventions publiques, telles que les associations de promotion du vivre-ensemble, d'aide aux travailleurs immigrés, d'alphabétisation ou encore de lutte contre les discriminations et le racisme.

#### **4. Bien que propriétaires... pas de la même manière**

Rappelons que les trajectoires résidentielles et la propriété immobilière sont notre entrée empirique pour l'étude du phénomène d'intégration des immigrés, la totalité de notre échantillon est donc propriétaire d'au moins un logement. Néanmoins, les trajectoires résidentielles, les types d'accession à la propriété, la localité du bien ainsi que les stratégies mises en place révèlent des divergences intéressantes. Encore une fois ici, malgré les ressemblances et la prédominance du mode d'intégration communautaire dans ces deux groupes, les traits caractéristiques restent plus saillants pour les immigrés originaires de Turquie rencontrés que pour ceux du Portugal. Dans le cas des immigrés turcs, l'accès à la propriété apparaît comme une affaire de communauté, rendue possible par des réseaux d'entraide et de solidarité. De plus, l'importance de l'insertion économique par le secteur du bâtiment et des travaux publics, permet de réaliser les travaux soi-même avec l'aide de la famille élargie et d'autres *hemsehri* (villageois). Mais cette niche ethnique offre également la possibilité d'acquérir les matériaux et les engins de construction à des prix compétitifs. Ceci explique aussi la préférence pour l'achat d'un terrain à bâtir ou un bien ancien, petit et en mauvais état, afin de reconstruire une maison où d'y réaliser d'importants travaux de rénovation.

Les trajectoires résidentielles du groupe des migrants turcs sur la Communauté Urbaine de Bordeaux, ainsi que les conditions et les modalités de leur accès à la propriété, révèlent un certain nombre de stratégies de distinction vis-à-vis des autres groupes immigrés, en plus des stratégies d'entre-soi qui viennent éclairer forts regroupements territoriaux observés. Chez les turcs les parcours résidentiels sont aussi marqués par de longues périodes de cohabitation entre les parents et les descendances. En effet, ces derniers restent dans le foyer parental au moins jusqu'à leur mariage. Cette situation peut perdurer les premières années de mariage du jeune couple, le temps qu'ils acquièrent un terrain à bâtir ou plus



rarement qu'ils aient accès à un logement social, avant de monter leur projet d'accession à la propriété.

Dans le mode individualiste, les chemins parcourus avant de devenir propriétaire sont différents. Les démarches institutionnelles et législatifs façonnent les trajectoires résidentielles : logement étudiant du Crous ou location de chambre pendant les études, mise en couple en fin de cycle des études dans un petit appartement, logement social pour les premières années de mariage puis pour une partie considérable des personnes rencontrées, l'accession à la propriété se fait via les bailleurs. Contrairement au mode communautaire, alimenté par les dynamiques d'entraide et la présence dans le secteur du bâtiment, ici, le choix de construction ne semble pas primer sur l'achat du neuf.

*« J'ai regardé le plan de développement d'Euro-Atlantique et c'est vrai que Floirac est très bien placé, bientôt il y aura un nouveau pont, le tram... Je regarde un peu effectivement. C'est un bon investissement pour l'avenir ».*  
(Rachid, informaticien, 51 ans)

L'acte de l'achat traduit une vision stratégique et économique : l'état et le possible développement du quartier, les possibilités de revente et de plus-value sont davantage en jeu que les critères de rapprochement de la famille ou des personnes de mêmes origines. Au contraire, une stratégie d'évitement des quartiers ou des communes, notamment de la rive droite de Bordeaux, où existent de fortes concentrations des personnes issues d'immigration est sous-jacente dans le choix de la localité du bien. Il existe une volonté de se différencier des représentations qui sont associées à ces groupes et à ces territoires : « ... on n'est pas raciste mais c'est mieux pour les enfants, vous comprenez ». Contrairement aux tendances de regroupement territorial que nous observons pour les personnes dont le mode d'intégration communautaire, dans ce cas de figure il est plus question des localités diverses. Nous trouvons également plus fréquemment des personnes habitant en centre-ville de Bordeaux, mais également une tendance à l'éloignement de la CUB pour pouvoir accéder à la propriété dans le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> couronne de la périphérie.

*« J'étais au Cité U à Talence pendant mes études en Science Po (doctorat en Sciences Politiques). Après, quand on s'est marié, j'ai demandé un logement HLM (à Thouars) dans lequel on est resté pendant 15 ans. (...) »*

*Les démarches sont oui effectivement compliquées : on a déposé la demande et au bout de 6 mois on l'a eu. C'était un T3, on a voulu avoir un logement plus grand quand les enfants sont arrivés et là on a attendu 4 ans pour passer d'un T3 à un T5. Donc on s'est retrouvé à 5 dans un T3. Là, l'attente était très longue. Pourtant, on avait les revenus nécessaires, on était prêt à changer ailleurs, notre seul critère, on voulait rester sur la Rive Gauche, même si je travaille à la Rive droite que j'aime bien, je me suis habitué, j'ai mes repères ici. Et voilà, quand on a eu le T5 on y est resté une dizaine d'années, puis on a acheté le terrain et on a construit. (...)*

*On y pensait depuis longtemps, de toute façon, il faut ouvrir un compte épargne, surtout quand on a des revenus modestes ce n'est pas évident. Mais j'ai une femme qui sait très bien gérer. C'était une longue étude, on découvre un nouveau monde... Moi je suis de loin, c'est ma femme qui s'en occupe. On a découvert une variété de prêts bancaires, il y avait les assurances à payer, le notaire... Ça a duré plus d'un an. On a acheté le terrain et on a attendu 2 ans avant de construire et tout était consacré à l'étude de marché jusqu'aux moindres détails ; où placer les chauffages, qu'est-ce qu'on peut faire, bricoler nous-même pour réduire les frais... Tout tout. »*

### **S : Et le choix du quartier...**

*« Vous savez il y a un proverbe qui dit « choisis d'abord ton voisin » avant l'habitat. Donc l'entourage est très important. On connaît, même sociologiquement, les effets de l'environnement sur la qualité de l'habitat. Avant, on a habité dans les cités et contrairement à ce qu'on dit ce sont des gens d'un grand cœur, les gens d'une grande gentillesse, ce n'est pas des quartiers violents, j'ai un très bon souvenir de là-bas ... Mais bon, les aléas de la vie font que ... il y a des gens qui dévient. Pour moi c'est le contexte socio-économique qui fait ça sinon sur un plan humain, ce sont des gens bien. Mais c'est vrai que quand on a des enfants l'environnement prend une importance donc nous, on a préféré être dans un environnement pour bien éduquer nos enfants, loin des violences et sans porter un jugement négatif au contraire j'ai un avis très favorable vis à vis des logements de nécessité. Attention : on peut être pauvre mais avoir une bonne moralité. Moi, je suis issu d'une famille modeste, ce n'est pas le manque matériel qui nous a empêché d'être ce que nous sommes aujourd'hui, des gens honnêtes, respectueux ... Enfin, on a choisi un environnement où on peut éduquer nos enfants de manière convenable.*

*Puis, l'emplacement. On voulait quelque chose pas loin du centre-ville, des équipements, des écoles, des magasins... Mais les prix étaient inconcevables, notre budget ne nous permettait absolument pas d'acheter un terrain et construire dans la CUB. On avait envisagé 200.000€ de budget (terrain + construction).*

*Donc c'était impossible d'avoir quelque chose qui nous convenait en termes de surface, de qualité qu'on exigeait avec ce budget dans la CUB. Le terrain le moins cher qu'on trouvait dans la CUB coûtait 20.000, c'était petit et déjà trop cher. Enfin, par rapport à notre budget et notre exigence, il fallait qu'on s'éloigne vers Libourne, à 60km de Bordeaux. (...) »  
On a donc choisi par rapport aux enfants, à l'environnement.  
(Adil, enseignant à l'Université, 48 ans)*

L'autre aspect distinctif entre les deux modes d'adaptation en matière d'investissement immobilier, concerne la quantité et la localité de(s) bien(s). Du côté des migrants turcs présentant un mode d'intégration communautaire, nous nous rendons compte que l'investissement immobilier ne s'arrête pas à un seul bien. Ils mobilisent les savoir-faire de leurs métiers pour investir dans de petits appartements locatifs en centre-ville de leur commune ou à Bordeaux. Il existe également une certaine mobilité résidentielle : en améliorant et en agrandissant le bien acheté, ils réalisent une plus-value avec la revente. Cette plus-value est réinvestie dans l'achat ou la construction d'un nouvel habitat généralement plus spacieux. De plus, l'investissement au pays d'origine est loin d'être un épiphénomène. Il constitue souvent le premier achat avant l'accession à la propriété en France. Là-bas aussi, il peut s'agir d'un seul bien, destiné à accueillir la famille pendant les vacances, mais certains possèdent aussi de plusieurs biens mis en location.

Du côté du modèle individualiste, surtout chez les immigrés d'origine marocaine, le fait d'être propriétaire de plus d'un bien immobilier est plutôt rare. « *Construire au Maroc ? Mais à quoi ça sert ? Une demeure, c'est un attachement et on l'a là où on vit...* ». En conséquence, très peu de personnes détiennent une résidence secondaire au Maroc. Quand il s'agit d'une propriété au Maroc, il est plus souvent question d'un investissement pour la retraite, à défaut de ne pas avoir le budget nécessaire pour un projet d'accession en France. Tandis que ceux qui ont les moyens de s'offrir une résidence secondaire au pays d'origine disent accorder la priorité à « *acheter là où on vit* » et préférer passer un peu de temps chez la famille puis aller dans un hôtel « *...pour avoir de vraies vacances, sinon tu ne t'en sors pas avec toute la famille qui vient te rendre visite, le ménage, la cuisine... Les vacances, c'est les vacances, quand même !* » (Kamal, propriétaire et gérant d'un café/bar, 42 ans).

## 5. La participation citoyenne

Le rapport à la propriété dans les deux modes d'intégration que nous venons de décrire reflète assez bien le rapport à la citoyenneté et à la vie politique française. Le mode individualiste est marqué par un intérêt pour la vie politique et citoyenne en France. Le suivi de l'actualité concerne les sphères économiques, sociales et politiques françaises en dépit de l'actualité de leur pays d'origine dans ces domaines. C'est plus au travers de la famille et des amis avec lesquels ils sont en contacts réguliers qu'ils suivent l'actualité et l'état de la société où ils sont nés. Sans surprise, cette configuration est plus marquée pour ceux qui sont arrivés en bas âge et qui de fait appartiennent à la génération 1,5. En outre, nous pouvons penser que l'importance numérique des unions mixtes dans ce modèle joue un rôle dans cette posture.

*« Je suis ici, je m'intéresse plus à ce qui se passe ici qu'au Maroc. C'est ici que je vis, que mes enfants sont scolarisés... Qu'est-ce que j'ai à faire avec les affaires du Maroc... »*  
(Nadia, serveuse, 39 ans).

Dans le modèle communautaire, on observe des variations en fonction des origines nationales. Dans ce domaine, le positionnement des immigrés originaire de Turquie et du Portugal, pourtant deux groupes caractérisés par un fonctionnement du type communautaire, les visions et les comportements citoyens montrent de nettes distinctions nettes. La particularité du groupe des immigrés portugais que nous avons rencontré consiste en la faiblesse numérique des demandes de naturalisation. Bien que les familles insistent et font les démarches pour la naturalisation de leurs enfants, il est moins rarement question d'une entreprise de naturalisation personnelle. La longueur et la lourdeur de la procédure, le nombre de papiers administratifs à fournir, les délais d'attente sont présentés comme l'explication de cette non-motivation. Mais cette dernière trouve également sens dans les dynamiques européennes. Depuis l'entrée du Portugal dans l'Union européenne en 1995, l'ouverture des frontières entre les deux pays, libérant les immigrés portugais des démarches de renouvellement des cartes de séjours, a eu également comme effet une baisse des demandes de naturalisation. Cet aspect pratique semble prévaloir sur les motivations de participation citoyenne aux élections par exemple. Cette situation semble s'atténuer pour les immigrés portugais de génération 1,5. Cependant, ceux qui ont connu une migration tardive dans l'âge sont peu nombreux à avoir demandé la naturalisation : leur participation électorale est donc très faible et peu revendiquée. De plus, pour ceux qui ont eu la naturalisation, le vote n'est

jamais évoqué comme une motivation.

Au contraire, du côté des immigrés de Turquie présentant un mode d'intégration communautaire, nous retrouvons une forme de citoyenneté active et activée par les dynamiques du groupe et l'attachement aux origines, mais qui se déploie aussi fortement sur le pays d'accueil. Dans ce cas de figure, le dynamisme de la vie associative turque crée un ancrage territorial via par exemple les démarches d'ouverture d'associations, puis par la suite, les relations qu'ils entretiennent avec les institutions locales pour la réalisation des projets associatifs, tels que la journée des enfants (23 avril), la journée des femmes, les kermesses etc. Ces activités permettent aux personnes actives dans ces associations de connaître parfois personnellement certains notables politiques locaux. Cette interconnaissance amène une motivation de participation aux décisions politiques locales et notamment pour l'élection des représentants politiques. L'intérêt politique ne s'exprime par seulement sur le plan local, les personnes interrogées attachent également une importance à la participation électorale au niveau national. Plus enclins aux valeurs portées par la gauche sur l'échelle nationale, cet intérêt est exprimé notamment à travers l'envie d'avoir des dirigeants politiques véhiculant moins de stéréotypes négatifs sur les populations musulmanes de France et d'ailleurs d'un côté et ayant une vision et une attitude positive dans les relations avec la Turquie de l'autre (notamment sur les questions d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne et sur la question de l'injonction à la reconnaissance du génocide arménien). Cette attitude est alimentée également par des soucis pratiques relatifs à la mobilité internationale et à l'installation en France. Parmi les personnes originaires de Turquie qui ont fait la demande de naturalisation, presque toutes l'ont eue.

Les associations bien que tournées en premier lieu sur la culture du groupe d'origine, fonctionnent comme des lieux de discussion et de socialisation politique dans le contexte français. D'autre part, il est à noter que cet intérêt pour la vie politique et la participation locale semble aller de pair avec le suivi et l'attention portée à l'actualité politique, économique et sociale en Turquie. La structuration des associations turques en fonction des attachements et des clivages politiques et religieux du pays d'origine joue un rôle considérable dans cette situation. L'endogamie, la vie sociale très communautaire ainsi que la consommation massive des médiacultures turcs ou transnationaux (la tv satellite, l'internet, la presse écrite etc.) amplifient sans doute ce phénomène.

#### IV. Rapports au pays d'origine et ses institutions

Les rapports au pays d'accueil et les différentes modalités de participation dans divers domaines au pays d'origine varient en fonction du mode d'adaptation et d'insertion mis en œuvre par les migrants.

Nous avons pu nous en rendre compte dans les parties précédentes : plus les individus adoptent un parcours tissé par des caractéristiques de mode individualiste, plus nous observons un détachement du groupe d'origine (communauté) et du pays d'origine. Cette situation semble être plus prononcée chez les immigrés originaires du Maroc que chez ceux de Turquie et du Portugal qui présentent pourtant ce mode d'intégration type individualiste. En comparaison aux immigrés du Maroc, les portugais, même quand ils optent pour un processus d'insertion et d'adaptation individualiste, gardent un certain lien avec le pays d'origine ne serait-ce qu'au travers des allers-retours réguliers et/ou d'investissement immobilier tenant lieu de pied à terre. Tandis que chez les immigrés marocains rencontrés cette situation constitue un phénomène rare : les séjours au pays d'origine sont beaucoup plus distancés et raréfiés. Plusieurs personnes que nous avons interviewées ont expliqué leur volonté de découvrir d'autres endroits pendant leurs vacances et leur envie de ne pas être contraints à une seule destination et à avoir le même type de vacances. De plus, les vacances au Maroc sont souvent décrites comme « onéreuses » pour partir en famille, en comparaison avec d'autres possibilités de séjour. Ainsi, les séjours au pays d'origine semblent faire figure de vacances ordinaires et interchangeable ; cette présentation du retour aux origines et des retrouvailles avec la famille restée sur place est fort différente de la vision que nous trouvons chez les autres groupes.

*« - les départs au Maroc- c'est cher quand même, j'y vais tous les 3-4 ans, à peine. C'est bien évidemment souhaitable de partir tous les ans mais à quatre, toute la famille, on n'a pu partir qu'une seule fois. »*

(Firdaws, gérante d'une sandewicherie, 51 ans)

La propriété immobilière au pays d'origine est rare, surtout pour les immigrés du Maroc. Quand elle existe, elle se révèle davantage comme un achat au détriment de pouvoir acheter en France. Elle est alors présentée comme une sécurité de toit pour la retraite, s'inscrivant dans une logique de « ou bien ici ou là-bas » / « ici sinon là-bas », fort différent

des dynamiques de « distinction inclusive » (Beck, 2006) de type « et ici et là-bas » que nous observons chez les individus originaire de Turquie.

*« Les rares fois où je suis allée au Maroc, je n'y vais franchement pas souvent... Je me suis rendue compte que la société là-bas, le Maroc évolue, c'est le Maroc de 2012 alors que la plupart des immigrés, ils raisonnent avec l'approche psycho-sociologique du Maroc qu'ils ont quitté, le Maroc des années 70, 80. C'est là où on se dit, effectivement il faut accompagner les familles... Parce que la citoyenneté, le vivre-ensemble, le pacte républicain, passent aussi par l'accompagnement, pas l'assistanat mais l'accompagnement. Pour leur dire : « pour l'instant vous ne pouvez pas voter mais vous pouvez demander la naturalisation et voter une fois naturalisé... C'est un choix. » Mais les familles qui sont arrivées il y a longtemps, mon père il a 74 ans, il n'a jamais demandé la naturalisation et depuis que ma mère est morte, il est plus au Maroc qu'en France. Il a tout abandonné ici et est parti là-bas. Maintenant, il me dit qu'il voudrait avoir la nationalité française mais il me dit que c'est difficile, la démarche est longue puis il me dit « jamais je serai éligible, je ne sais pas lire et écrire en français, c'est trop tard, c'est grillé pour moi »... Parce qu'il est au Maroc maintenant et il me dit qu'il ne se sent pas marocain, il voit les politiques au Maroc, ce qui est mis en place etc. et me dit qu'il n'est absolument pas d'accord. Par rapport à la vision politique, il adhère en France mais il me dit culturellement je me sens mieux au Maroc... »*  
(Leïla, Travaille à la CAF, 33 ans)

Cette situation engendre automatiquement des conséquences sur le rapport au pays et à la culture d'origine des plus jeunes générations ou des personnes arrivées en bas âge. Quand on s'intéresse à la génération 1,5 ou à la descendance des familles immigrées du Maroc, force est de constater que la maîtrise de la langue maternelle des parents est faible. Il s'agit d'une connaissance à minima de la langue arabe, les personnes affirment comprendre et pouvoir communiquer sur les sujets du quotidien, mais être cependant dans l'incapacité d'écrire correctement et de tenir une conversation soutenue dans des domaines spécifiques « *comme la politique, l'économie...* », pour la plupart d'entre eux « *ça reste de la débrouille* ».

*« Mes parents avaient un souci : qu'on parle très bien le français, ils ont pris soin de nous parler en arabe, donc je parle l'arabe dialectal mais pas littéraire. De toute façon de génération en génération, la langue se perd. »*  
(Siam (fille de Karim et Aïcha), conseillère Pôle Emploi, 28 ans)

En même temps, la vie sociale, politique et médiatique semble être peu suivie par les immigrés et leurs descendants vivant en France. L'utilisation des ressources numériques (tv satellitaire, la presse écrite, les sites internet marocains etc.) semble anecdotique et la faiblesse des liens avec la famille restée au pays et des séjours alimente également ce détachement linguistique, autant que social, prolongement de la coupure territoriale. Ces migrants affirment avoir peu de connaissances des modes culturels, des personnages et des débats publics, ainsi que de l'actualité politique, économique, sociale et culturelle de leur pays d'origine.

*« Quand on y est... forcément on voit ce qui s'y passe, ou quand on a quelqu'un de la famille au téléphone mais ça ne va pas plus loin. Je ne vais pas forcément chercher à savoir ce qu'il se passe là-bas, on est loin finalement ».*  
(Tarek, chauffeur de taxi, 49 ans)

Dans le mode individualiste, plus particulièrement chez des personnes originaires de Maroc, l'immigration apparaît comme une coupure territoriale et l'intégration se configure en sablier où l'enracinement se fait par déversement progressif. D'ailleurs, « *On est loin !* » est un « sentiment » souvent exprimé lors des entretiens avec ce groupe.

A l'opposé des immigrés du Maroc, pour les personnes originaires du Portugal et de Turquie et ce d'autant plus pour ceux qui font preuve d'un mode d'intégration communautaire et transnationale, la bi-résidentialité apparaît comme un phénomène important. L'investissement immobilier au pays d'origine figure comme un moyen de rapprochement entre les deux espaces d'appartenance et joue d'une certaine manière, un rôle d'anti-coupure (Bonvalet & De Villanova, 1999). Ce phénomène apparaît comme l'adaptation du « projet de retour » à la réalité du fait migratoire et du processus d'intégration à l'heure des nouvelles technologies d'information et de communication et de la démocratisation des transports aériens. Dans la plupart des cas, notamment du côté des turcs, le premier achat immobilier est réalisé en Turquie : il s'agit d'une forme de justification du projet migratoire et de la consolidation de celui du retour. Par la suite intervient l'achat d'une propriété en France. La maison de Turquie tient d'abord lieu d'accueil, de pied à terre pour la famille pendant les vacances estivales, puis une fois à la retraite, elle devient la véritable résidence secondaire des couples.

Avoir une résidence amène plus systématiquement un rythme continu dans les retours au pays d'origine. La régularité de ces séjours conduit à un suivi de l'évolution du pays, de



ses actualités politiques et socio-économiques d'un point de vue macro. Aussi, les migrants et entretient des relations avec les familles et villageois restés sur place. Cette situation est d'autant plus valable pour les générations 1,5 et 2. La présence d'une vie associative et sociale dense au pays d'accueil associée aux séjours succinctes mais réguliers au pays d'origine procurent aux descendants des migrants des bonnes connaissances du pays d'origine de leurs parents qu'ils considèrent comme étant également le leur, sans oublier les effets positifs sur leur bilinguisme. Même les enfants qui n'ont jamais vécu en Turquie semblent maîtriser les codes culturels, les coutumes, la culture populaire mais aussi les systèmes administratifs, politiques et économiques de ce pays. Il est évident que la consommation des produits culturels du pays d'origine, de plus en plus facilitée par la démocratisation des NTIC, participe à ce phénomène.

Une autre singularité des rapports au pays d'origine dans le mode d'intégration communautaire et transnational provient des modalités d'organisation qu'elle engendre. Dans le mode communautaire, la migration s'organise et se réalise par l'appui des réseaux familiaux ou villageois et notamment par les mariages. Ainsi, lors des séjours estivaux au pays d'origine, au mois d'août, les personnes se retrouvent avec leur famille élargie dont une part considérable est déjà installée également dans l'agglomération bordelaise. De fait, les individus se retrouvent avec les mêmes personnes qu'ils fréquentent dans leur quotidien au pays d'accueil. Cette situation permet de relativiser les possibles oppositions ou les différences entre les deux sociétés d'appartenances sur deux espaces-temps. Les distances sont encore une fois atténuées : le pays d'origine n'apparaît pas comme un endroit laissé derrière mais plus comme un second lieu de vie. La migration fait alors partie de l'histoire de la famille mais aussi du village, ce qui tisse une protection contre le sentiment d'éloignement et de distance que peuvent ressentir certains immigrés lors de leurs séjours au pays d'origine (Miranda, 2012). Cette configuration protège également de devenir « le français » en Turquie et « le turc » en France ainsi du sentiment d'appartenir « ni ici ni là-bas » décrit notamment par Abdelmalek Sayad (Sayad, 1999-a).

Encadré 2 : Retour réflexif sur l'expérience de terrain

*« Toute connaissance est située : la connaissance trouve son origine dans la position sociale et dans l'histoire de l'observateur comme celle de l'observé, c'est pourquoi cette situation doit être explicitée et faire l'objet d'une analyse réflexive » (Poiret, 2005).*

La réalisation d'entretiens semi directifs et surtout le recueil des récits biographiques sont toujours un moment délicat dans une recherche. S'il est facile de définir les conditions optimales de réalisation d'une telle enquête, notamment la détermination de la population à interviewer, la phase de réalisation impose souvent une adaptation du projet initial aux contraintes du terrain. Chaque terrain possède son lot de surprises et de particularités ; l'une des tâches du chercheur consiste à les repérer au plus vite pour mener à bien son travail. De par leurs récurrences et leurs ressemblances, les complications auxquelles nous nous sommes confrontés ont fini par susciter en nous un intérêt analytique. Il nous paraît donc opportun de leur accorder une place non seulement parce que les obstacles rencontrés ont imposé des ajustements par rapport au projet initialement prévu mais aussi parce qu'ils sont chargés de sens et finalement, ils permettent un retour réflexif sur la pratique de la recherche.

Le premier et principal obstacle consistait, comme c'est souvent le cas dans les recherches qualitatives, à trouver les personnes ayant un profil correspondant à la population cible. Ensuite, il faut réussir à trouver des individus qui veulent bien accepter de participer à cette « enquête sociologique », ce qui, la plupart du temps, leur paraît être une demande plutôt obscure. Notre objectif était de trouver des personnes elles-mêmes immigrées, c'est à dire qui ont, à un moment donné de leur vie (même jeune dans le cadre d'un regroupement familial), connu le fait migratoire, d'origine turque, portugaise et marocaine et qui sont également propriétaires de leur logement. Nous avons tenté de retrouver des personnes à interviewer via les associations, puis de manière plus ponctuelle, testant la technique de TLS (*Time-Located Sampling*), lors des événements regroupant les membres des groupes en question comme les kermesses, fêtes, concerts et dans des lieux (cafés, restaurants) tenus et fréquentés par les membres de ces groupes (Marpsat et Razafindratsima, 2010). Toutefois, le refus direct lors de la première prise de contact, la rhétorique de « *je demande à (ma – mon) conjoint(e) et je vous rappelle demain* » et celle de « *pas possible en ce moment rappelez-moi dans 2 semaines – 2 mois – 6 mois ...* » où le demain n'arrive jamais, comme l'absence de réponse sur place le jour et l'heure du rendez-vous suivi de l'impossibilité de recontacter la personne (non réponse aux appels téléphoniques) ont fait partie intégrante de notre activité de recherche. La persistance de ces difficultés sur le terrain et la récurrence des situations auxquelles nous nous trouvions confrontés ont fini par reconfigurer notre projet de recherche. Ce genre de bifurcation, substantielle à toute démarche de recherche, invite à développer une réflexivité sur l'activité de chercheur en imposant une prise de distance avec le travail empirique mené poussant à chercher un sens là où on ne s'attend pas à en trouver.

La complexité à entrer dans le terrain était particulièrement importante pour les populations marocaines et portugaises. Malgré l'attention que nous portions à la présentation de notre démarche, au choix des termes (accentuer « la maison » et « la propriété » comme l'objectif de l'étude, éviter les termes comme l'« immigration », l'« entretien », l'« enquête » qui peuvent rappeler à certains le vocabulaire relatif aux contrôles juridiques et policiers) et malgré notre insistance sur l'anonymat, les téléphones étaient vite raccrochés et les portes se fermaient à notre nez. Nous étions donc confrontés à des refus plus systématiques de la part de ces deux populations. Cette situation étant assez commune pour un chercheur en sciences sociales, nous avons décidé de contacter des personnes par l'intermédiaire de connaissances communes, afin de renforcer le rapport de

confiance au préalable et de faire accepter la démarche. Cette solution nous a permis de débloquent la situation dans une certaine mesure du côté de la population marocaine et de rencontrer quelques familles. Mais le problème qui se présentait alors à nous consistait à trouver des personnes propriétaires et immigrées. Or la plupart des personnes que nous avons contactées dans notre entourage large était soit pas encore propriétaire, soit appartenant à la deuxième voire troisième génération. Néanmoins, la plupart des propriétaires marocains que nous avons trouvés par ce biais a accepté de participer à l'enquête. Il nous paraît intéressant de noter ici que l'origine – maghrébine ou pas – de la personne intermédiaire semblait jouer particulièrement en faveur d'une réception positive de notre démarche. Toutefois, ce qui était particulièrement difficile avec les personnes d'origine marocaine était de faire l'entretien à domicile. Travaillant sur la question de l'habitat, nous avons insisté pour leur rendre visite chez eux, à leur domicile, mais cette requête était difficile à faire accepter, voire dans la plupart des cas impossible à obtenir. Une partie considérable des personnes interrogées d'origine marocaine a clairement préféré nous recevoir sur leur lieu de travail, alors que cet aspect ne semble pas poser de problème particulier dans le terrain portugais où nous étions certes plus difficilement reçus mais systématiquement reçus au domicile. Cependant, du côté de la population portugaise, les propriétaires comme les migrants de façon générale, étaient plus faciles à trouver. La technique de personne intermédiaire ne s'est pas montrée aussi fructueuse qu'avec la population marocaine. Ici, seules les femmes acceptaient de participer à l'enquête – dans une faible proportion. En effet, la technique de personne intermédiaire semblait effectivement faciliter la prise de contact mais ne rendait pas pour autant l'entretien plus accessible. Quand nous avons voulu creuser les motifs de ce refus, nous avons compris que le problème se jouait au niveau de l'anonymat. A plusieurs reprises, les personnes ont justifié leur refus en insistant que si on les appelle via quelqu'un, et que si on se rend chez eux, il n'y a plus d'anonymat. Ainsi nous avons remarqué que la technique de boule de neige, perçue la plupart du temps comme un gage de confiance, peut également dans certaines situations avoir l'inconvénient de menacer la promesse de l'anonymat, gardant le terrain peu accessible.

L'accès au terrain n'est pas la seule épreuve que nous avons rencontrée. Pour un nombre considérable d'entretiens réalisés avec ces deux populations, l'accès à l'information est également apparu compromis. La plupart des personnes rencontrées considérait leur récit de vie « *pas intéressant* » arguant du fait qu'« *il n'y a pas grande chose à raconter* ». Une volonté de ne pas rentrer dans les détails caractérisait ces entretiens. Ainsi, perdurer le récit voire même l'entretien en mode plus-que-semi-directif, récolter suffisamment d'informations sur les parcours de vie et cerner les logiques d'actions n'étaient pas choses acquises. En effet, nous avons eu de nombreux cas où une fois l'entretien lancé, suite à nos questions qui expriment notre attention portée sur les parcours professionnels, les transactions économiques et immobilières (leurs coûts, les dates, etc.), et surtout les questions cherchant à disséquer les possibles « petits arrangements entre compatriotes - famille - amis », les personnes interrogées ont, au fur et à mesure, développé un comportement traduisant une certaine méfiance et ont arrêté l'entretien de manière douce : en donnant des réponses de plus en plus courtes et arrondies, en se montrant peu ravies de nos relances et restreignant de plus en plus leurs réponses. Cette attitude nous a posé un double problème : au-delà de se

retrouver avec un entretien peu voire pas exploitable, le souci a consisté aussi à déclencher un effet « boule de neige » par la suite.

L'effet « boule de neige » est un des moyens qui sauve les chercheurs, notamment travaillant sur des populations invisibles et difficiles à atteindre du fait par exemple des activités illicites ou stigmatisantes. Il s'agit de trouver quelques personnes correspondant aux critères cibles par l'intermédiaire d'un agent ou cadre de confiance. Une fois sa confiance puis son accord obtenus pour la participation à l'enquête et suite à la réalisation de l'entretien, on demande à la personne de nous mettre en contact avec une ou plusieurs personnes susceptibles de bien vouloir nous rencontrer. Cette manière de procéder a l'avantage d'instaurer une relation de confiance plus facile à établir puisque c'est une personne qu'ils connaissent qui nous a orientés vers eux. Cette technique permet d'accélérer la recherche et d'entrer avec dynamisme dans le terrain. De plus, l'intérêt de cette technique dans les analyses portant sur les réseaux sociaux, les dynamiques des groupes minoritaires et les populations difficiles à atteindre a été noté par plusieurs chercheurs (Coleman, 1959 ; Goodman, 1961 ; Biernacki P. et Waldorf D., 1981). A priori, elle paraît particulièrement propice pour aider à débloquer notre terrain. Or, ce ne fut pas le cas pour nous. Il nous a été particulièrement difficile d'obtenir des contacts à la fin des entretiens, même auprès des personnes qui ont joué le jeu de raconter leur récit biographique sans se rétracter. L'effet boule de neige était quasi impossible à obtenir, ce qui ralentissait considérablement l'avancement du recueil des données. Il s'agissait rarement d'un refus catégorique de donner des contacts mais plutôt d'un : « *je réfléchis à qui peut vous intéresser et je vous rappelle* », « *je leur demande l'autorisation et je vous rappelle* ». Nous avons été rappelés juste une fois, pour l'annonce d'un refus, et malgré les relances de notre part, l'aboutissement de la démarche était plutôt rare. Cette difficulté nous semble à mettre en relation avec d'un côté la nature de nos questionnements et de l'autre en lien avec la condition d'immigré et les discours de plus en plus stigmatisants sur l'immigration et l'islam qui ont régné sur la scène politique et médiatique ces dernières années. De plus, la présence de certaines illégalités dans l'expérience migratoire et/ou professionnelle renforçait indubitablement cette vigilance. L'exposé de notre étude, nos questions et nos relances étant davantage centrées sur le processus migratoire, les relations communautaires, les statuts administratifs, sur l'achat et les détails de l'achat de leur immobilier, les thèmes que nous abordions touchaient de front un des tabous importants de la société française qu'est l'argent (Mossuz-Lavau J., 2007 ; Lamont M., 1995). Notre intérêt pour le processus d'accès à la propriété, amenant forcément des questions concernant les ressources du ménage, le budget logement mensuel ainsi que les questions relatives à l'emprunt bancaire pour réaliser l'achat, constituait certainement des sujets délicats à discuter, peut être de surcroît avec une autre immigrée. De plus, même si eux-mêmes se sont prêtés au jeu de briser les tabous et de nous raconter les coulisses de leur vie, ils semblaient quand même vouloir éviter de mettre d'autres personnes de leur entourage dans ce « piège » ou du moins de prendre la responsabilité de leur envoyer quelqu'un avec de telles questions en poche.

Du côté du terrain avec les personnes originaires de Turquie, notre expérience d'enquêtrice était tout à fait différente. Il est bien évidemment indispensable ici de souligner une différence éminente avec les deux autres groupes étudiés. Nous-mêmes d'origine turque et immigrée, nous avons avant tout l'avantage de pouvoir

aborder cette population en turc. Ainsi l'accoster dans l'espace public, réussir à nous faire inviter au domicile pour la réalisation de l'entretien paraissait plus naturel et avait lieu beaucoup plus facilement qu'avec les personnes marocaines ou portugaises. Même s'ils exprimaient clairement que notre enquête sociologique ne leur parlait pas beaucoup et qu'ils ne savaient pas « *comment répondre et quoi dire* », ils disaient bien vouloir nous aider pour les études et surtout « *parce qu'un(e) turc(que) qui fait des études comme ça, il y en a pas beaucoup et c'est très très important* ». Ainsi, notre démarche et les échanges que nous avons suscitaient moins de suspicion, étaient bienveillants et l'accès à l'entretien et à l'information se présentait commodément. De la même manière, les échanges concernant le processus migratoire, les situations de l'entrée ou la présence illégale sur le sol français ainsi que les mécanismes d'entraide et des « plans B » possibles communautaires ou du moins familiaux, étaient beaucoup plus évidents à approfondir. A la suite des entretiens, l'effet boule de neige fonctionnait parfaitement dans certains cas, les personnes citées nous appelaient avant que nous ne prenions contact avec eux. Cette proximité avec le terrain étudié peut être très bénéfique pour l'accès à la population concernée mais nécessite une vigilance de la part du chercheur pour ne pas se faire « prendre » par le terrain et poser les distances nécessaires. Dans certains cas également, la proximité en matière d'origines nationales et d'expérience migratoire ont eu l'effet pervers d'accentuer la distance que nous pouvions avoir en termes de classe sociale mais aussi des cadres religieux, moraux et des références idéologiques, qui, dans d'autres situations d'entretiens, peuvent plus facilement rester dans l'ombre. L'accroche et l'acceptation de la démarche étant directement reliées à ce partage d'expérience migratoire, un certain nombre d'informations nous concernant est obligatoirement communiqué. Ainsi, le fait d'être une femme presque trentenaire, célibataire (c'est à dire non mariée – non mariée avec un turc –, ce qui sous-entend donc une potentielle fréquentation de Français), vivant seule à Bordeaux depuis un certain temps et inconnue de la communauté turque et de son corps associatif a pu paraître à certaines familles rencontrées comme un écart important à ce que les normes et les valeurs turco-musulmanes imposent à une femme. Cet écart relatif au positionnement sur l'échiquier de la modernité et de la tradition rendait certaines rencontres avenantes. Mais ce n'était pas la majorité des cas : le plus souvent, cela constituait une situation qui rendait le recueil biographique difficile.

\*

Notre travail de terrain auprès des migrants de la Turquie, du Portugal et du Maroc nous a révélé la pluralité des comportements des migrants en fonction d'une multitude de variables, de nature individuelle, collective et contextuelle. Au travers ces trois groupes, nous avons pu constater qu'il n'existe pas une seule et unique manière de s'insérer et de participer à la France. Outre des variables individuelles, il est question d'une rencontre aussi entre le cadre national et contextuel et les différents groupes de migrants. Chaque contexte ou binôme pays d'accueil / pays d'origine ne façonne pas les mêmes attitudes et tendances des migrants vis-à-vis de la société d'accueil.

En plus de l'accès au terrain, la mise en comparaison de ces trois vagues migratoires met en lumière la particularité du cas du turc, qui illustre la possibilité d'une configuration communautaire du processus d'intégration. Il est important de rappeler qu'il ne s'agit pas d'une tendance exclusive au sein d'un groupe, nous avons rencontré des turcs qui tissent des parcours d'insertion et de participation individualiste. Néanmoins, nous constatons que le mode d'intégration individualiste est plus souvent en œuvre au sein de la population marocaine rencontrée, tandis que les fonctionnements communautaires sont plus fréquents au sein des groupes portugais et turcs. Ces deux derniers présentent un certain nombre de caractéristiques semblables : en matière d'accès à la propriété en France et au pays d'origine, en matière de préservation de la langue du pays d'origine et des unions maritales et sociabilités endogames que nous constatons à notre tour sur notre terrain d'enquête (TEO, 2010 ; Dubet, 1989 ; Safi, 2006). Cependant, des divergences et des nuances existent entre ces deux groupes. Ils nous paraissent intéressants et expliquent en partie notre choix de focus sur la population originaire de Turquie. D'abord ces derniers se caractérisent par des dynamiques et réseaux et transnationaux qui nous ont paru moins prononcés et activés au sein de la population portugaise. Bien que nous observons des tendances similaires en matière d'accès à la propriété au pays d'origine, les attaches politiques (suivie de l'actualité, le vote, intérêt pour la vie politique et sociale du pays d'origine), économiques (investissements, actions caritatives, aides financières aux membres de la famille restés au pays), culturelles (en matière de consommation des médiacultures) des migrants portugais semblent nettement moindres que celles des migrants de Turquie.

Nous constatons également des différences en matière d'origines socio-économiques et d'organisation de la migration entre ces deux groupes. Au sein du groupe des migrants portugais rencontrés, nous retrouvons plus fréquemment des étudiants ou des personnes diplômées arrivées en France pour améliorer leurs carrières. Ces personnes organisent elles-mêmes leurs arrivées. Tandis qu'au sein du groupe des migrants turcs, la configuration de la migration est plutôt homogène et dépend fortement des mariages et des regroupements familiaux. Cette situation s'explique en partie par le statut extra-européen de la Turquie par rapport au Portugal, qui a intégré l'Union Européenne en 1986 et dont les ressortissants bénéficient de la liberté de circulation. Les facilités administratives et de mobilité que cela procurent ainsi que la proximité spatiale avec la région pourrait expliquer la pluralité des profils des migrants en matière socio-économique et des projets migratoires individuels. Les migrants portugais ne semblent pas se soucier d'avoir la nationalité française et font rarement

la démarche de naturalisation, bien que pour leurs descendants, ils l'entreprennent systématiquement (ou encouragent fortement leurs enfants à le faire). Au cours des entretiens, nous avons enregistré un intérêt moins prononcé pour la vie politique française et la vie locale de leur commune de résidence au sein de la population portugaise, notamment chez ceux ayant un profil d'adaptation communautaire. Le suivi de la vie politique française et la participation aux activités associatives sont plus prononcés chez des migrants portugais présentant un mode d'intégration individualiste.

L'extra-européanité des migrants turcs pourrait également nous éclairer sur la plus forte proportion à demander la naturalisation française au sein de ce groupe en comparaison avec celui des portugais. En effet, le motif d'immigration est configuré par des couloirs migratoires via le mariage pour les migrants turcs. Ainsi le fait d'acquérir la nationalité française permet non seulement d'avoir une circulation plus facile sur le territoire européen mais également permet d'assurer la venue de nouveaux membres, par le mariage. Outre cet aspect pragmatique, nous remarquons que les naturalisations s'accompagnent également d'un intérêt pour la vie politique française, surtout locale. Cela est alimenté notamment par la participation active aux structures associatives turques qui sont reconnus localement.

L'intérêt pour la vie politique et l'actualité du pays d'origine varie également entre ces deux groupes. Bien que les migrants du Portugal effectuent des « va-et-vient » réguliers dans leur pays d'origine et gardent des relations de sociabilités avec des compatriotes en France, le degré d'intérêt politique et le suivi de l'actualité économique, politique et sociale du pays d'origine semble moindre chez le groupe des portugais. Pour les descendants des migrants portugais, nés et ayant grandi en France, le pays de leurs parents, reste perçu comme une destination de vacances et de séjours en famille mais ne représente pas une alternative pour construire leur vie. Or, du côté des descendants des migrants turcs, nous ressentons une idéalisation de ce pays et une volonté de s'y installer, de « *monter une affaire* », de faire des investissements et du moins, d'opter pour un mode « bi-résidentiel » au moment de la retraite, à l'image de leurs parents. Ces volontés peuvent s'expliquer d'un côté par l'activation dans la structuration associative en France des appartenances et attaches ethniques, religieuses, régionales et politiques mais aussi par la forte utilisation des médiacultures ainsi que la permanence de la fraîcheur de ce groupe, alimenté par les primo-arrivants via les mariages et les sociabilités endogames. Mais d'autre côté, le contexte politique et économique turc est important pour l'appréhension de ce phénomène de bi-résidentialité. La croissance économique positive de la Turquie depuis le milieu des années 2000 et le gouvernement

islamo-conservateur qui reflète les convictions religieuses et politiques d'une part considérable des « euro-turcs » rend le pays attirant et idéalisable aux yeux des jeunes turc-français (Kaya et Kentel, 2005). Ce contexte national est fort différent de celui de Portugal, frappé par des difficultés économiques, le chômage ainsi que la reprise de l'émigration, notamment des personnes diplômées.

Le dynamisme associatif ethnique est l'autre point de différence, nous avons recensé nettement moins d'associations portugaises dans l'agglomération bordelaise (5 associations portugaises) contre 11 associations d'affiliation turques. Pourtant, en Gironde, où 40% des migrants portugais vivant en Aquitaine résident, ils représentent 13 295 personnes contre 4086 personnes turques (par contre, 81% de la population turque résidant en Aquitaine vit en Gironde)<sup>29</sup>. D'autre part, les associations portugaises affichent nettement moins d'attachements idéologique, politique et religieux vis-à-vis du contexte portugais. Or cela est très souvent le cas dans les associations turques. Alors que les associations portugaises constituent des interfaces permettant la rencontre et la mise en place de festivités «ethniques à visé communautaire », dans la plupart des associations turques un aspect doctrinal politico-religieux déployé par rapport au contexte turc est présent. Une grande partie de ces dernières font parties des fédérations transnationales regroupant les associations turques des pays européens, affiliées à la même idéologie. Tandis qu'au sein des associations portugaises, cette tendance à regrouper en fédération n'existe pas vraiment, quand elle eut lieu c'est au niveau local qu'elles se regroupent pour valoriser une expression collective de la culture portugaise.

Enfin dans cette étude, c'est au sein de la population portugaise que les traits idéaux typiques - que ce soit pour le mode communautaire et le mode individualiste – semblent être plus « interpénétrés » en comparaison avec les deux autres groupes. Au sein de ce groupe, même si les réseaux communautaires et l'attachement au groupe d'origine sont présents, les trajectoires d'intégration économique et sociale se sont faites de façons plus individuelles. Ainsi, les parcours des migrants portugais semblent être plus souvent indépendants des enclaves ethniques en comparaison aux migrants turcs. D'autre part, les descendants des migrants portugais semblent s'éloigner au fur et à mesure des structures associatives portugaises, rentrent moins souvent au Portugal et l'endogamie est moins conséquente. Elle concerne seulement deux enfants d'immigrés dans notre échantillon. Alors que chez les

---

<sup>29</sup> *Atlas Nationale des Populations Immigrées PRIPI 2010-2012*, Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration, Secrétaire général à l'immigration et à l'intégration, Département des statistiques, des études et de la documentation



descendants des migrants turcs, nous constatons une mise en performativité de la turcité et de l'islam très prononcée. La participation aux activités des associations turques, la fréquentation de la mosquée turque ainsi que les trajectoires professionnelles via la niche ethnique sont encore très prononcées au sein de la deuxième génération.

Compte tenu de ces différences entre le profil des migrants turcs et portugais, bien que ces derniers présentent un certain nombre des caractéristiques du mode d'intégration communautaire et transnational, nous avons choisi d'approfondir notre questionnement sur la possibilité, les modalités et la configuration d'une intégration communautaire en France, de nous pencher plus particulièrement sur le cas des migrants de Turquie. C'est au sein de ce groupe que les traits idéal-typiques du mode communautaire et transnational étaient le plus prononcés. De plus, les dynamiques transnationales que nous avons pu y observer, l'expression d'une forte ethnicité, extra-européenne et musulmane, conjuguée à une intégration économique via les réseaux communautaires procurent une entrée intéressante pour la discussion du cadre français et ses attentes en matière d'intégration dans un contexte cosmopolitique.

## **2<sup>EME</sup> PARTIE : « LE TURC COMMUNAUTAIRE TRANSNATIONAL » : LE PAYSAN POLONAIS A L'HEURE DU COSMOPOLITIQUE ?**

Les contrastes et les variations que nous avons enregistrés en mettant en parallèle les trajectoires des immigrés appartenant aux différentes vagues, illustrent l'existence de diverses manières de s'insérer dans une société, en fonction de variables individuelles et/ou communes. Les parcours peuvent être forgés individuellement ou tissés collectivement par un fonctionnement communautaire, rendu possible par l'*ethnic business* et l'accentuation des attributs ethniques et identitaires. Nous constatons déjà que l'intégration ne constitue pas forcément un processus linéaire et unidimensionnel de convergences vers les normes de la nouvelle société, contrairement à ce que suppose le modèle français d'intégration. Ce dernier, proche de la vision sociologique classique de ce phénomène (Gans, 1979 ; « *straight-line assimilation* ») suppose l'idée qu'il existe un processus naturel au fur et à mesure du temps et des générations, qui tend à la réduction des hétérogénéités culturelles et sociales entre les groupes immigrés et la population native. Cette vision accentue alors la réduction des hétérogénéités culturelles, sociales et économiques entre les migrants, leurs descendants et la société native, pour la définition d'une « intégration réussie ». De sorte que nous remarquons une suprématie des critères culturels sur les critères socio-économiques dans la définition française de l'intégration, dans un contexte où l'assimilation culturelle demeure toujours une référence.

Cependant, nous apercevons à la lumière de notre terrain d'enquête et à l'instar d'autres chercheurs (Gordon, 1964 ; Dubet, 1989 ; Portes & Zhou, 1993 ; Alba & Nee, 2003 ; Safi, 2006 ; Vermeulen et Crul, 2003) que cette vision classique de l'intégration peut être remise en question par la possible distinction entre l'intégration économique et l'intégration culturelle. Ces deux dimensions des dynamiques d'intégration ne sont pas forcément synchronisées et une discordance est concevable. Dans la sociologie américaine, terrain de naissance de la sociologie de l'immigration, Milton Gordon en 1964 est un des pionniers à affirmer la possibilité de l'intégration structurelle sans forcément entrer dans un processus d'acculturation. Pour Gordon, l'intégration structurelle correspond à toutes les relations sociales et économiques entre les individus des groupes minoritaires et les membres du

*central core* (groupe majoritaire). Cette forme d'intégration renvoi aux places occupées (ou que peuvent espérer occuper) par les migrants dans le marché résidentiel et dans le marché du travail. Gordon insiste sur le rôle capital de cette dimension, puisqu'elle est la seule à pouvoir déclencher les autres dimensions de l'intégration.

Plus récemment, les théories de l'assimilation segmentée développées à partir des années 1980 à Outre-Atlantique, réactualisent cette critique de la vision classique de l'intégration comme processus linéaire de l'assimilation (Portes, 1999 ; Portes et Zhou, 1993 ; Alba et Nee, 2003). Ces dernières partent du constat que nous vivons dans des sociétés non homogènes, composées de plusieurs segments inégaux dont la nature institutionnelle (c'est-à-dire l'hostilité ou l'hospitalité institutionnelle envers les migrants ou encore la situation économique et le pouvoir redistributif de l'état, etc.) varie selon le temps et l'espace de référence. De plus, les individus qui composent les vagues migratoires, sont inégalement dotés en différents capitaux, compétences et chances selon leurs origines et les caractéristiques personnelles. Selon cette approche, le processus d'incorporation se déploie en trois modèles multidirectionnels : *Upward mobility / downward mobility / upward mobility through ethnic cohesion*.

Le premier, *upward assimilation*, le modèle d'assimilation classique correspond à une mobilité sociale ascendante associée à une acculturation, au détachement des identifications relatives au pays d'origine et à une intégration économique dans les structures de la classe moyenne de la société d'accueil. C'est notamment le cas des migrants disposant d'un capital humain important : ils sont alors bien accueillis administrativement, socialement, politiquement. Les enfants sont automatiquement intégrés à la jeunesse de la classe moyenne locale. Dans ce cas de figure, l'ethnicité est principalement une question de choix.

Le deuxième, *downward* ou *dissonant assimilation* consiste en un modèle d'intégration vers le bas. Il peut renvoyer à une mobilité sociale descendante associée à une acculturation forte dans la culture et une intégration dans les structures des classes sociales défavorisées (*underclass*). Dans ce modèle, l'immigré dispose de peu de capital humain, se trouve dans une situation économique et matérielle précaire. Généralement, habitant les banlieues populaires des grandes villes, il y fréquente d'autres groupes d'immigrés ou personnes issus de l'immigration. En terme culturel, l'acculturation est avancée mais l'insertion socio-économique est compromise. Ainsi, les écarts matériels avec les nationaux renvoient à des rapports de force majorité / minorité inhérents à l'expérience migratoire et qui s'accroissent pour les migrants postcoloniaux. Pour les migrants présentant ce deuxième

modèle, qui disposent peu de capital humain, l'accueil administratif et politique est plutôt défavorable. Disposant de peu de ressources au départ, les difficultés d'accès aux formes stables d'emploi sont chose fréquente. Loin de combiner des prérogatives pour une réussite scolaire et professionnelle de la descendance, les individus suivent difficilement l'acculturation de leurs descendances, ce qui peut donner lieu à des pertes de contrôle parental ou à des processus de renversement des rôles entre les parents et les enfants.

Enfin, le dernier modèle d'intégration, *upward mobility through ethnic cohesion* est une forme d'ascension sociale basé sur le pluralisme culturel. Dans ce cas de figure, il est question d'une adaptation économique associée à une mobilité sociale ascendante. Cependant, contrairement aux précédents modèles, l'acculturation est retardée par la préservation de la culture d'origine, et la conservation de valeurs via la communauté immigrée et la solidarité ethnique. Il s'agit principalement des personnes arrivées avec peu de capital humain mais qui ont des savoirs faire ou des habilités en matière entrepreneuriale. De plus, la solidarité ethnique et communautaire constitue un capital social considérable qui compense le manque de capital humain. Ici, l'ethnicité n'est pas une option, elle est une question de force. La solidarité ethnique et communautaire implique la préservation de caractéristiques culturelles. Elles ne paraissent pas automatiquement en contradiction avec la culture majoritaire, et n'ont pas de conséquences négatives en termes d'intégration des individus dans d'autres domaines sociaux. Cette approche, comme le souligne Mirna Safi, a la vertu de constituer une analyse du processus d'intégration qui inscrit l'Homme dans son groupe d'appartenance en mettant l'accent sur « l'encastrement social des actions individuelles » (Safi, 2006).

Les auteurs des théories de l'assimilation segmentée précisent que d'autres facteurs, de nature institutionnelle, agissent dans ce processus. Du côté des Etats, la politique gouvernementale à l'égard des immigrants d'un côté (notamment au travers des politiques d'accueil et d'intégration), et l'accueil en général de la société de l'autre (préjugés, connaissances réciproques, racisme etc.) ont des influences considérables sur les parcours. A. Portes et M. Zhou considèrent une politique gouvernementale réceptive lorsque l'entrée légale des migrants est accompagnée d'une aide à l'établissement par les appareils de l'Etat (Portes et Zhou, 1992). Au contraire, les politiques sont qualifiées d'indifférentes lorsqu'il n'y a aucune aide à l'établissement ou à l'insertion des migrants. Cette dernière peut aller jusqu'à des politiques que les auteurs qualifient d'hostiles, quand il s'agit d'une opposition active à l'entrée ou à l'établissement d'une population bien spécifique. L'accueil que la société réserve peut varier d'une population à une autre en rapport avec les préjugés ethniques,

raciaux ou religieux. D'autre part, du côté des personnes immigrées ou descendantes d'immigrés, la structuration de la communauté ethnique est déterminante. Les communautés ethniques à démographie modérée, composées surtout de travailleurs manuels, sont considérées « faibles », contrairement aux communautés ethniques considérées « fortes », déterminées par leurs effectifs numériques importants et une structuration professionnelle variée en matière de statuts et de professions, où l'on trouve également des entrepreneurs, des professions libérales et d'autres professions qui peuvent être influents dans la vie de la cité (Portes et Zhou, 1992).

Bien que dans un seul et même groupe, il soit possible d'observer les trois modèles d'insertion décrits par les théories d'« assimilations segmentées » (Armagnague, 2010), durant notre travail de terrain, nous avons constaté une prévalence d'un mode d'intégration qui se rapproche du troisième modèle, celui d'intégration par cohésion ethnique au sein de la population originaire de Turquie. Les trajectoires migratoires, professionnelles et résidentielles de la plupart des migrants de Turquie que nous avons rencontrés, sont marquées par la prééminence d'une organisation communautaire et des relations de solidarité fortes entre les villageois et les membres des familles élargies. Cette situation engendre forcément des incidences sur les modalités d'intégration des migrants turcs et contrairement aux conclusions de R. Park (1926), ces liens de solidarités semblent être maintenus par les générations, au détriment d'un détachement supposé par la vision classique. De plus, nous remarquons que les solidarités communautaires ne semblent pas constituer une entrave à l'adaptation et à l'insertion des migrants mais au contraire, il semble que ceux qui maintiennent des relations étroites à l'intérieur de la communauté réussissent le mieux, d'un point de vue social et financier (Manry, 2005). A l'image du paysan polonais à Chicago, au début du siècle dernier (Thomas et Znaniecki, 1919), nous constatons que pour le « paysan turc » aussi le passage de la campagne à la ville, n'amène pas forcément une disparition de la communauté et des liens ethniques mais illustre plutôt la possibilité d'appartenir à plusieurs communautés. De ce point de vue, l'exemple turc dénote fortement avec la vision classique sur laquelle se base la conception de l'intégration en France et constitue un phénomène intéressant pour la mise en discussion du modèle d'intégration français.

Dans ce modèle, toute entité intermédiaire entre l'individu et la société est considérée comme un danger pour la cohésion sociale. Les dynamiques minoritaires et les communautés ethniques, religieuses ou nationales sont généralement perçues comme un frein à l'intégration des migrants, comme le signe d'un non allégeance des migrants à la nouvelle société. La

dissonance de l'exemple turc avec cette vision, nous offre un terrain propice pour examiner les rapports entre la communauté et les modalités d'intégration. Comment fonctionne cette communauté ? Quelle est sa nature, ses modalités de constitution, ses formes d'inscription territoriale ? Quelles sont les incidences d'un fonctionnement communautaire en termes d'appropriation, de participation et d'intégration à la nouvelle société ? Nous allons voir qu'il n'est pas si évident de parler d'une communauté turque proprement dit et qu'il s'agit plutôt de dynamiques de fonctionnement collectif, qui reposent sur des bases familiales ou villageois. En regardant de près, nous nous rendons compte qu'il n'existe pas une communauté turque mais des communautés des turcs. Ces organisations sociales apparaissent comme des « médiatrices intégratrices », entre l'acteur et la société globale et non comme une enclave, comme un univers clos au sein de la société française (Dubet, 1989).

Le principal apport de ce fonctionnement communautaire est le capital social qu'il procure aux migrants au sein de leur nouvelle société. Selon la définition de James S. Coleman (1988), le capital social consiste en un ensemble d'entités qui assurent le lien entre l'individu et une structure sociale facilitant l'action de l'individu au sein de cette entité. Dans la sphère économique, le capital social renvoie à toutes les relations sociales qui peuvent permettre de trouver un emploi. La communauté d'immigrés, partageant un destin social et une expérience migratoire commune, nourrit ce capital qui, tout comme le capital humain, entraîne des impacts sur les trajectoires individuelles d'intégration des migrants. Il apparaît ainsi, comme une variable qui reflète la manière dont les caractéristiques collectives affecte les comportements économiques individuels (Portes, 1999). Dans l'exemple turc, le capital social constitue le pilier central de l'insertion, surtout économique et professionnelle à la société d'accueil. Ainsi, le travail, élément majeur de participation à la société selon la sociologie d'intégration durkheimienne, important indicateur du « lien d'intégration organique » (Paugam, 2005) est rendu possible par l'appui du groupe minoritaire.

Outre le travail et le domaine économique, l'institutionnalisation des dynamiques communautaires par la structuration associative, bien que très marqué par les attributs (culturels, politiques, ethniques, religieux) de la société d'origine, apparaît au final comme une action intégratrice en matière de participation associative et citoyenne. La participation active dans le domaine associatif procure aux individus une connaissance des élus locaux, des procédures administratives et de la vie publique locale de leurs communes. D'une certaine manière, nous allons voir que les dynamiques d'organisation collectives de ce groupe permettent aux individus d'être en relation avec leur environnement étroit, d'être acteur de la

vie locale et ainsi de trouver un mode de participation active et valorisante au sein de la société d'adoption.

De plus, nous constatons que les migrants de Turquie que nous avons rencontrés entretiennent des relations denses avec leur pays d'origine. Les modes d'insertion économique permettent de réaliser des séjours annuels réguliers et de faire des investissements immobiliers. La réussite en France permet non seulement de remplir le contrat de départ (avoir de meilleures ressources financières et d'améliorer ses conditions de vie) mais aussi, de pouvoir garder un contact plus aisé avec les personnes restées au pays d'origine (par les nouvelles technologies de communication et d'information, l'accès aux transports rapides etc.) et d'éviter ainsi la « désintégration » qui résulterait d'une acculturation dans la nouvelle société. Rappelons que ce comportement est perçu comme déloyal et peu intègre vis-à-vis des origines. La socialisation politique acquise lors de l'expérience associative en France, est souvent mise au service de la région ou du village d'origine en Turquie, notamment par les personnes à la retraite. Nous constatons ainsi le déploiement d'un mode d'intégration effectif « ici et là-bas », dépassant les frontières des états-nations et donnant lieu à une logique d'action cosmopolite d'une intégration multi-située.

En partant de ces constats, ainsi que des particularités de l'exemple turc de la métropole bordelaise, nous avons voulu saisir l'apport heuristique que peut nous apporter ce groupe pour questionner le modèle d'intégration français et soulever les limites de cette vision, qui depuis trente ans présentée comme étant en crise.

Dans cette deuxième partie de notre thèse, nous allons nous concentrer donc sur le cas de la migration originaire de Turquie. Nous allons d'abord exposer (chapitre 3), les caractéristiques des vagues migratoires originaires de Turquie en Europe et en France. Nous observons à l'échelle européenne une similarité dans les modes d'action et d'intégration des immigrants originaires de Turquie, qui n'est pas dû simplement au hasard, ni à une essence culturelle ou ethnique. Ils semblent être entre autre forgé par des stratégies d'état Turc vis à vis de ses migrants, et de son « kit national », le nationalisme intrinsèque nécessaire à la construction d'un nouvel état et une nouvelle identité nationale. Dans un second temps, nous allons focaliser notre attention sur le cas des migrants turcs de notre terrain. Après avoir brièvement présenté les caractéristiques socio-économiques des migrants de Turquie en Aquitaine, nous allons porter notre regard sur les régions d'origine des migrants turcs de la métropole bordelaise afin de mettre en exergue la dialectique émigration/immigration du phénomène migratoire et des dynamiques d'intégration qui en découlent.

Le chapitre suivant (chapitre 4) est consacré à l'analyse de l'implantation et de l'institutionnalisation de la « communauté » turque de la métropole bordelaise. Les récits des itinéraires individuels et de ceux des structures « ethniques » (commerces ou associations) nous révèlent les dynamiques collectives de ce groupe sur un plan chronologique. Après l'exposition des divers registres stratégiques mis en place par les immigrés de Turquie, qui rendent possible cette dynamique d'adaptation et de participation, nous discuterons la difficulté de considérer ce groupe comme une communauté au sens stricte. Nous allons voir que la désignation « communauté turque » n'est pas propice puisqu'il s'agit davantage d'une mosaïque, d'un archipel de communautés que d'une « communauté » unie et homogène. Nous allons découvrir que les dynamiques de solidarités et d'entraide ne sont pas forcément forgées par une appartenance nationale commune mais par des liens familiaux, villageois ou par des appartenances micro-ethniques et religieuses. Ceci est directement lié à la réalisation de la migration de cette population par la constitution des « couloirs migratoires » (Tarrus, 2012).

Enfin, dans le dernier chapitre (chapitre 5), nous allons nous recentrer sur notre poste d'observation qu'est le logement et les trajectoires résidentielles. Les itinéraires professionnels et résidentiels sont intrinsèquement liés dans ce groupe, du fait de la présence d'une « enclave ethnique » dans le secteur du bâtiment. Les parcours professionnels exposent l'importance du capital social mais aussi le rôle clef dispensé par la famille nucléaire et élargie dans les processus d'insertion économique. Par la suite, au travers l'analyse des trajectoires résidentiels et des modalités d'accès à la propriété, nous allons constater les variations en fonctions des temporalités migratoires et du mode d'intégration entrepris (individuel ou communautaire) des migrants. Enfin, nous nous intéresserons aux rapports des migrants à la Turquie et à leurs modes de participation à la société d'origine, en s'appuyant sur directement le phénomène d'achat d'une propriété « là-bas », en Turquie. Encore une fois, nous nous rendrons compte des variations enregistrées en fonctions des générations et des modes d'intégration adoptés.



### **CHAPITRE 3 : L'IMMIGRATION TURQUE EN EUROPE ET « L'EXCEPTION » AU MODELE D'ASSIMILATION FRANÇAISE**

Comme ailleurs, l'ethnisation des questions sociales en France porte principalement sur le « couple migratoire » historique et concerne plus fortement les personnes originaires de Maghreb. La population turque, plutôt invisible au début de son implantation, du fait de sa taille restreinte et de son aspect récent, commence à prendre place dans le débat public et les études académiques en sciences humaines et sociales à partir du début des années 1990. Elle se voit rapidement étiquetée de « repliée sur elle-même ». Emmanuel Todd, distingue l'immigration turque comme étant « la seule à défier la force assimilatrice du modèle républicain » (Todd, 1994). Les analyses comparatives de Michèle Tribalat, basées sur l'enquête Mobilité Géographique et Insertion Social (INED, 1992) pointent « l'exception turque » en raison de son absence d'assimilation qu'elle illustre au travers les indicateurs telle que la persistance de la langue d'origine, le nombre important de mariages endogames, la forte religiosité et la persistance des goûts et des consommations culinaires (Tribalat, 1995). M. Tribalat conclut ses analyses en insistant particulièrement sur le fait que « la faible capacité globale à s'exprimer en français des migrants turcs renforce le repli communautaire » (Tribalat, 1995). Ce constat donne lieu à la mise en place en d'un dispositif particulier, par la création des postes de « agents de développement local pour l'intégration - ADLI »<sup>30</sup> spécifiquement conçus pour cette population (Autant-Dortier, 2009). « Dans cette perspective, les turcs réputés trop communautaires, ne seraient pas en phase avec la tradition française assimilationniste ; leur organisation participerait à la fragmentation sociale, leurs communautés constitueraient des entraves à la cohésion républicaine » (Armagnague, 2010).

En même temps, d'autres recherches attirent l'attention sur les aspects transnationaux des migrants turcs construits depuis les premières générations et entretenus dans le temps (Kastaryano 1992 ; De Tapia 1999 ; Rigoni, 2005). Les solidarités ethnoculturelles (villageoises, familiales, religieuses ou politiques) qui sont aussi caractérisés par une dimension transnationale et stable (De Tapia ; 1995 ; Manço 2006 ; Gökalp, 1998).

---

<sup>30</sup> Les agents de développement local pour l'intégration sont mandatés par l'état via la Direction Départementale de l'Action Sociale et Sanitaire, au travers des créations des postes porté par un employeur qui varie selon les territoires.

Les travaux pionniers sur cette population développent une perception relativement uniforme et homogène du groupe des migrants de Turquie alors que cette immigration est avant tout hétérogène (Rigoni, 2005 ; Bozarslan, 1997 – *sur les kurdes* ; Massicard, 2001 - *sur les alévis* ; Vieillard-Baron, 1994 - *sur les assyro-chaaldéens*).

En Europe, bien qu'il existe des disparités en fonction des pays d'implantation, dans l'ensemble, les migrants originaires de Turquie conservent un fort attachement symbolique et matériel à la « communauté d'origine » dont la perception varie selon les individus (Rigoni, 2005). Les pratiques communautaires de type associatif, commercial sont également notables dans divers secteurs et pays d'accueil. Les pratiques de solidarité, la mise en place d'un riche réseau associatif et la mobilisation sociopolitique sont des aspects caractéristiques étudiés chez des migrants turcs et kurdes originaires de Turquie (Manço & Akhan, 1994 ; Pécoud, 2004). « L'une des principales dimensions de l'immigration turque en Europe est sa capacité à construire des réseaux de nature et de caractéristiques fort variées sur un terrain particulièrement vaste, qui construisent et desservent un vaste champ migratoire, par définition transnationale » (De Tapia, 2012).

Nous verrons dans ce chapitre que les communautés turques de Bordeaux ne dérogent pas à cette règle.

## I. Contexte, modalité et caractéristiques de l'immigration turque en Europe

Actuellement, nous comptabilisons 4,5 millions d'euro-turcs résidant dans l'Union Européenne dont 3 millions en Allemagne, 400.000 en France, presque autant en Belgique et 200.000 aux Pays Bas (Kaya, 2009). Néanmoins, il est important de signaler les difficultés d'une comptabilisation nette et précise des ressortissants turcs notamment en raison du phénomène de sous-évaluation des personnes ayant la double nationalité et des personnes sans statut administratif (clandestins par exemple). A l'échelle de la France, alors que l'INSEE estime le nombre approximatif des ressortissants turcs autour de 246.000 (2012), le Consulat Turc de Paris déclare 611 515 turcs en France en 2013. En effet, la Turquie compose un « couple migratoire » (Simon G., 2008) avec l'Allemagne, produit d'une relation bilatérale classique, organisé par les états. Les départs vers ce pays commencent dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle en lien avec les rapports historiques de l'Empire Ottoman impulsé par le gouvernement de *Ittihat ve Terrakki*<sup>31</sup>. Or, les départs des migrants turcs vers d'autres pays européens est fruit d'une « multiplication des flux » à partir des années 1970 (Withol de Wenden, 2005).

Les faibles départs à destination de l'Europe et de l'Amérique commencent dès la fin du 20<sup>ème</sup> siècle. L'Europe était alors la destination privilégiée pour la formation scolaire et académique de l'élite turque. Ce phénomène devient considérablement massif à partir de la fin des années 1950, avec l'intensification des départs en lien avec la demande européenne en matière de main-d'œuvre étrangère. Les migrations de main d'œuvre débutent suite à la signature d'un premier accord bilatérale avec l'Allemagne (en 1961) puis s'intensifient après la signature du traité d'association entre la Turquie et la Communauté Economique Européen par l'Accord d'Ankara en 1963. Après des accords de main-d'œuvre interentreprises et des conventions bilatérales interétatiques, cette vague migratoire s'étale rapidement dans l'ensemble de l'Europe industrialisée. Le Premier accord bilatéral avec la France a été signé en 1965 mais cette migration prend véritablement consistance plutôt au début des années 1970. Cette première phase de l'immigration de travail provenant de Turquie continue jusqu'à

---

<sup>31</sup> *Ittihat ve Terraki* est à l'origine d'un projet d'échange professionnel et technique avec l'Allemagne. Officialisé en 1916 par la signature d'un protocole d'accord entre les deux gouvernements concernant l'envoi de maximum 10.000 apprentis de l'Empire Ottoman pour une durée de 3-4 ans en Allemagne pour une formation technique et professionnelle. Les coûts relatifs au voyage et l'hébergement sont gérés par les usines en échange que les apprentis acceptent de travailler sans rémunération pendant une durée allant d'un à deux ans, après la formation (Bulut, 1982, 2002). *Ittihat ve Terraki* voyait dans ce mode d'échange un moyen d'accélérer le développement de l'économie nationale.

la fermeture officielle des frontières en 1973 en Allemagne et en 1974 en France. Pour cette dernière, au moment de la fermeture des frontières, les ressortissants turcs ne représentaient qu'une petite fraction. Dès lors, la suspension du recrutement officiel est relayée par les regroupements familiaux et par la constitution des « couloirs migratoires » (Tarrius, 2012) via les réseaux familiaux et villageois. Ainsi, malgré les restrictions en matière d'entrée des étrangers, la population originaire de Turquie ne cesse de continuer de s'accroître dans les périodes suivantes. L'ampleur des mariages transnationaux avec « les turcs de Turquie » et la forte natalité de ce groupe, l'augmentation des demandes d'asiles, suite aux coups d'états militaires de 1971 et de 1980, puis l'intensification du conflit kurde au début des années 1980, ainsi que le développement des filières d'immigration illégale, sont les principales explications de l'accroissement de cette population malgré les politiques européennes de limitation de l'immigration. En France, la population turque est passée de 8.000 personnes en 1968 à 50.880 personnes en 1975, constituant alors 1,5% de la population étrangère de la France. Moins d'une décennie plus tard, en 1982, elle se double en atteignant 123.540 personnes, soit 3,3% de la population étrangère (Gaimard, 1986). Actuellement, elle représente 4,5% de la population étrangère de la France<sup>32</sup>. Cette dernière est devenue aujourd'hui le deuxième pays après l'Allemagne, où les migrants turcs sont le plus fortement représentés.

Les travaux de recherche en sciences sociales concernant cette population, qu'ils soient issus d'outre-Rhin ou d'outre-Manche, ou se rapportent au contexte français, belge ou hollandais, se rejoignent sur le caractère continue, dynamique, contemporain et transnationale de la migration turque (Manço, 2006 ; Rigoni, 2005). Quelque soient les terres d'implantation et malgré les différences des contextes nationales et les philosophies politiques des Etats, les migrants de Turquie montrent des caractéristiques semblables en matière de dynamiques d'intégration : très attachés à leurs cultures, religions et au pays d'origine, ils investissent des formes d'organisation sociale et économique réticulaires dans leur pays d'accueil, permettant la mobilisation de différents capitaux (savoir-faire, main-d'œuvre, clientèle, épargne) et le développement des systèmes d'approvisionnement transnationale (Kastaryano, 1997 ; Armagnague, 2010)

La vision utilitaire de l'Etat turc en matière d'émigration et la mise en place des stratégies d'Etats sont importantes pour la compréhension de la configuration de cette migration dans les terres d'accueil. Avant de présenter la structuration de la minorité turque

---

<sup>32</sup> [http://www.insee.fr/fr/mobile/etudes/document.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=T14F037](http://www.insee.fr/fr/mobile/etudes/document.asp?reg_id=0&ref_id=T14F037)

européenne, caractérisée par ses dynamiques communautaires et transnationales, nous allons faire un détour par le contexte et les modalités de départ des migrants turcs au début de cette vague migratoire. Nous allons par la suite nous arrêter sur le profil socio-démographique de la population turque en Gironde, avant d'entrer dans l'étude plus fine du mode d'adaptation communautaire et transnational de ses membres et sa rencontre avec le cadre national philosophico-politique français.

### **1. L'émigration, une stratégie d'état ?**

Les phénomènes migratoires, tout comme les dynamiques d'intégration, s'inscrivent dans une dialectique d'émigration / immigration (Sayad, 1999-a). Il est judicieux pour leur juste appréhension de porter un regard à double entrée qui prend en considération aussi bien les conditions de départs que les conditions d'arrivées des migrants. C'est pourquoi, nous commençons cette partie par un regard bref sur le contexte économique et politique ainsi que sur les modalités de l'émigration turque en Europe.

Les travailleurs turcs commencent à arriver en Europe à partir de la fin des années 1950, les causes principales de ces départs sont de nature économiques, démographiques et sociales, c'est un période particulièrement difficile pour l'économie turque. Les années 1960 sont marquées par un chômage endémique et une distribution très déséquilibrée entre les régions (agricole vs industriel) ainsi qu'un manque important de travailleurs qualifiés. Il existe une distribution inégale et inadaptée de la main-d'œuvre sur le territoire national turc. Selon le recensement de 1965, 72% de la population active (15 ans et plus) travaillent dans le secteur agricole. Dans les zones rurales, il n'existe pas de diversité des secteurs d'activités, ce sont des zones peu développées où est concentrée la masse des travailleurs peu ou pas qualifiés (Akgündüz, 2008). Le développement des terres agricoles ne suit pas le développement démographique, l'Etat s'efforce d'équilibrer la main d'œuvre disponible en la drainant vers les zones développées et plus industrialisées afin de diminuer le chômage. L'exode rural interne qui démarre dès les années 1950, agrandit le sous-prolétariat dans les grandes villes notamment à Istanbul. La tendance libérale qui surgit à la fin des années 1950, entraîne la hausse et la diversification des importations qui ont amenées un manque considérable en devise dans l'économie nationale. Alors qu'il régnait une politique de taux de change fixes, l'accroissement des besoins en devise d'un côté, le développement des

importations par crédit de l'autre, ont eu comme conséquence directe une extension de la dette extérieure et l'effondrement des réserves de devises. En 1958, l'Etat a mis en place un programme de stabilité afin d'équilibrer l'économie interne et externe amenant une dévalorisation : 1\$ équivalant alors à 2,80 TL passa à 9 TL, une seconde dévalorisation a eu lieu en août 1970, 1\$ est passé de 9 TL à 15 TL puis en 1977 où il est passé à 47,10 TL (Bulut, 2002).

Durant cette période, l'Etat Turc voit alors dans l'émigration un potentiel de régulation par rapport aux difficultés économiques que le pays traverse. D'un côté, elle apparaît comme un moyen d'entrée de devises qui pourrait atténuer le déficit de la balance de commerce extérieure. Mais elle se présente également comme une possibilité pour les pouvoirs publics de réguler le chômage en éradiquant la main d'œuvre disponible vers les pays occidentaux en demande. De plus, persuadés de leur retour au pays à terme de leurs missions, le départ des travailleurs est perçu comme un moment de formation et d'amélioration des compétences bénéfique à l'économie nationale.

Nous sommes également, au début des rapprochements entre la Turquie et l'Europe, avec l'optique d'une adhésion à la CEE. Dans ce contexte, les politiques accordent aux migrants une mission de rapprochement des peuples. Necati Akbaba, directeur de l'Office du Travail et du Placement (IIBK - *Is ve Isçi Bulma Kurumu*) dans un rapport publié en 1965 insiste sur ce point : « présenter notre peuple en Europe, montrer que nous ne sommes pas différents des autres travailleurs migrants originaires d'Europe » (Necati Akbaba, directeur d'IIBK Istanbul en 1965)<sup>33</sup>. Ici, il est important de préciser que dès ses débuts, l'émigration est chapeautée par l'Etat Turc avec un système très organisé, centralisé et transparent afin de rendre les conditions d'une traçabilité par les autorités publiques. *Is ve Isçi Bulma Kurumu* (IIBK), l'Office du Travail et du Placement est l'organisme d'état chargé de l'organisation de l'émigration. Il recrute, sélectionne (le travailleur et le pays d'accueil), établit les contrats anonymes, il encadre et finance les départs des migrants. A partir des années 1960, cet organisme agit en fonction des préconisations de *Devlet Planlama Teskilati* (DPT), l'Organisation de Planification Etatique qui commandite des études et publie des préconisations stratégiques en matière. L'objectif est d'organiser les flux en fonction des besoins du pays : inciter les habitants des zones rurales et peu développées à partir, privilégier le départ des personnes non qualifiées et garder au maximum ceux qui ont une certaine

---

<sup>33</sup> (in Abadan-Unat, 2007),

qualification et qui vivent dans des zones déjà industrialisées ou en voies de développement. Il s'agit donc d'un souci clairement affiché d'homogénéiser territorialement les départements. DPT et IIBK ont vu dans l'organisation de l'envoi de main-d'œuvre en Europe, un moyen propice et intéressant pour accélérer le processus de modernisation du pays. A cette époque on considérait que le plus grand obstacle au développement de l'économie turque était le manque de travailleurs qualifiés. Le départ provisoire vers l'Europe occidentale était alors perçu comme un moyen pour les ressortissants de Turquie d'apprendre non seulement une langue étrangère mais surtout un métier, une discipline professionnelle et d'acquérir des qualifications dans le domaine industriel.

Contextuellement parlant, la Turquie a saisi une opportunité et a « profité » des conséquences de la Guerre Froide sur l'Europe pour bénéficier du relatif retrait des ressortissants des pays d'Europe de l'Est et de l'Europe Central suite au changement de régime politique. Dès les années 1960, les autorités publiques et les promoteurs du projet voient dans l'émigration un levier du développement des régions rurales par l'entrée de capitaux à l'échelle locale et à l'échelle nationale, permettront de drainer l'économie turque par l'irruption des flux de devises étrangères. Ceci explique les stratégies d'incitation de l'Etat Turc, pour que les migrants placent leurs épargnes dans les investissements productifs au pays d'origine. L'une des orientations stratégiques, plutôt originale et singulière, consistait en le développement, face aux secteurs public et privé, d'une troisième voie d'économie mixte via la mise en place des coopératifs de développement de village (*Köy Kalkınma Kooperatifleri*) et la création des sociétés d'ouvriers. Les sociétés d'ouvriers (*işçi şirketleri*) consistent en des entreprises de petite production créées par les émigrés. Dans la plupart du temps, ce sont des sociétés anonymes à multiple actionnaires (dont 50% sont émigrés). L'idée est d'associer les petits épargnants, les propriétaires et les gestionnaires avec les capitaux des émigrés et la force de travail sur place. L'objectif est de drainer les épargnes des migrants vers l'investissement local afin de développer les secteurs productifs. Les coopératifs de développement ruraux et villageois financés par les travailleurs migrants (*Köy Kalkınma Kooperatifleri*) sont mis en place à partir de 1964. Elles sont fondées sous l'impulsion des pouvoirs publics pour inciter les émigrés à l'investissement, notamment dans l'industrie agro-alimentaire et ainsi accélérer le développement des zones rurales. Ces stratégies s'inscrivent également plus tard dans les préoccupations de rapprochement des conditions de vie et de niveau des équipements entre les zones rurales et urbaines. Chaque coopérative présente un projet de développement ou d'investissement rural qu'elle soumet aux autorités compétentes.

Ce projet détermine un contingent de 200 émigrants par village ou 2.000 par groupement de village. En cas de validation du projet, les personnes participant aux coopératives bénéficient des priorités sur les listes de candidature au départ vers l'Europe. En échange, les immigrants retenus s'engagent à financer le projet par les transferts des fonds. (De Tapia, 1986). Ainsi s'institue au début des vagues migratoires turques, un cadre formel et juridique d'organisation, d'encadrement et de financements des migrants en partie contrôlé par l'Etat.

L'incitation à épargner en Turquie s'est ensuite renforcée avec l'implantation des filiales des banques nationales en Europe dès le début des années 1970 (*Akbank, Vakifbank, Imar Bankasi etc.*) présentant des taux de change et de placement préférentiels pour les migrants turcs. Le retour et l'investissement des migrants sont les matrices de ces projets. La croyance en le retour des émigrés n'était pas forcément une naïveté de la part des pouvoirs publics turcs ; en vue des discours et des projets des migrants, de ceux des pays d'accueil (logique de « gasterbeiter ») mais aussi au regard des sciences humaines en Europe sur la question, tournées et construites vers la temporalité de la présence immigrée<sup>34</sup>.

Néanmoins, les conséquences des migrations estompées par les autorités publiques n'ont pas toujours eu lieu et ce, malgré les efforts déployés. Alors que l'objectif des autorités était d'envoyer les chômeurs, les habitants des zones rurales et peu développés, DEI (*Devlet Istatistik Enstitüsü* – INSEE Turquie) constate au début des années 1970 que le majeure partie des demandeurs à l'émigration sont principalement issus des agglomérations des grandes villes industrialisées, déjà attractives pour la population. En 1974, IIBK prend des mesures pour modifier la composition socio-économique des départs en accordant un contingent de 15% pour les membres des coopératives de villageois et 15% pour les habitants des zones déclarées « zones sinistrées » par le conseil des ministres. Cette stratégie d'IIBK était plutôt efficace, alors que la main-d'œuvre potentielle issue des trois grandes villes et ses agglomérations aurait pu suffire à combler la demande des pays Européens, quasiment toutes les villes de l'Anatolie ont connu des départs importants vers l'Europe. Cependant, même si quasiment toutes les régions d'Anatolie ont pu profiter des dispositifs de départ en Europe, les

---

<sup>34</sup> Il est également question d'une observation historique : les premières vagues d'émigration ont commencé dès la fin de 19<sup>ème</sup> siècle, pendant l'Empire Ottoman, en destination notamment des Etats-Unis. Durant cette vague migratoire qui a eu lieu entre 1860 – 1914, les turcs, contrairement à d'autres minorités ottomanes ont été les derniers à prendre l'option du départ. Toujours à la différence des communautés juives, arabes ou arméniennes issues de l'Empire Ottoman, ils ont peu développés des réseaux pour alimenter une migration en continue. La plupart sont soit retournés au pays, soit complètement assimilés (Akgündüz, 2008).



disparités entre les régions ont continué à se creuser en fonction des possibilités de départ par les contrats nominatifs, l'asile politique et la migration clandestine. Ainsi, les principaux foyers d'émigration sont également des centres d'attraction pour la population turque (Akgündüz, 2008). De plus, une majeure partie des demandes provenaient des personnes ayant déjà un travail et des qualifications ; Atilla Sav, ministre de travail déclarait en 1971 qu'entre 8000 et 10000 instituteurs ont démissionnés pour partir en Europe (*in* Akgündüz, 2008). D'autre part, le retour à la mère patrie, tant espéré des migrants n'a pas forcément eu lieu, il est plus question d'une continuité dans les départs que les retours, et ce malgré la fortification des frontières européennes. Les retours ne sont pas complètement inexistantes mais échappent à la comptabilité de l'Etat. Alors que très tôt, le DTP a commandé des études sur les émigrés partis en Europe, nous trouvons très peu d'étude, de documents et des statistiques concernant les retours définitifs (Akgündüz, 2008). L'idée sous-jacente des politiques d'encouragement à l'émigration était aussi de faire gagner à l'industrie des travailleurs ayant eu une qualification et une discipline professionnelle acquise à l'étranger. Or, parmi ceux qui sont rentrés, peu ont continué à travailler ou à investir dans le secteur industriel après leur retour définitif. Ce qui était paradoxale, puisque la majeure partie des départs vers l'Europe était issue des régions industrielles ou en voie d'industrialisation (De Tapia, 2008).

En matière d'entrée de capitaux, nous constatons que l'envoi de fonds baisse de manière corrélée avec la hausse des regroupements familiaux. Ce sont les migrants récents qui envoient les sommes les plus importants, ayant une propension d'épargne plus important en comparaison d'un émigré ayant eu recours au regroupement familial (De Tapia, 2008). Au final, l'entrée des devises s'est avérée une des rares espérances qui s'est réalisée, malgré l'installation définitive des familles turques en Europe. L'envoi des devises des migrants au pays est restée jusqu'à peu, beaucoup plus importante que les entrées de devises par voie de tourisme. En 2004, le solde en brut des comptes en devises des migrants à la Banque Centrale constitue 52% des comptes en devises du pays (Artukoglu, 2005). Quant aux investissements, l'inégale répartition de l'émigration a eu des conséquences directes et visibles dans la répartition régionale des capitaux via les sociétés d'ouvriers et les coopératives. Ces derniers, n'ont pas tous connus de grands succès, à l'exception de quelques exemples, notamment à cause des manques de calculs de faisabilité (préférence pour la région ou le village d'origine qui s'avère incompatible avec les conditions climatiques, démographiques ou géographique ; structure inconcurrentielle vouée à l'échec à moyen ou long terme). Rares sont donc les

sociétés de migrants qui se sont maintenues dans le temps ou dans leur forme initiale, beaucoup n'ont pas réussi à entrer dans la phase de production continue (De Tapia, 2008). De plus les investissements se raréfient dans les années 1980, surtout après la crise de 1979. Les aléas de l'économie turque, les crises économiques successives, conduisent les migrants à commencer à privilégier l'investissement au pays d'accueil qui apparaît comme une valeur plus sûre et qui bénéficie du développement de l'entrepreneuriat turc dans l'immigration (Rigoni, 2005 ; Kastaryano, 1997)

## **2. Les « euro-turcs » : une population dynamique, réticulaire et transnationale**

L'immigration turque en Europe, quel que soit le pays d'implantation et le modèle politico-philosophique multiculturel, présente des caractéristiques semblables, importantes dans l'appréhension de ses dynamiques d'intégration. Depuis la diversification des destinations à partir des années 1970 qui coïncident avec le durcissement des frontières européennes, cette vague migratoire se déploie en chaîne, par l'entraide provenant des réseaux de connaissances et les mariages. Nous constatons ainsi une certaine homogénéité régionale, ethnique ou religieuse des migrants turcs dans les villes d'implantations. Elle constitue ainsi une vague migratoire en chaîne où les liens communautaires et l'interconnaissance précèdent l'expérience migratoire. De plus, cette dernière se déploie d'une manière collective et non individuelle, donnant lieu à un regroupement plus facile dans les pays et les villes d'implantation.

Les pionniers de l'immigration turque en Allemagne, qui sont partis par le biais des recrutements anonymes, sont plutôt originaires des grandes villes et davantage diplômés que les turcs de France. Arrivés plus tardivement en France et plus fréquemment par le biais des contrats nominatifs pratiqué par les entreprises françaises entre 1972 et 1974, le phénomène de regroupement par village ou région est plus prononcé en France qu'en Allemagne (Kaya, 2009). D'autre part, contrairement à l'Allemagne qui privilégiait le recrutement des citoyens, la France recrutait également dans les milieux ruraux Anatóliens dont les candidats détenaient très peu voir pas du tout de diplômes (De Tapia, 2012). Ces aspects ont particulièrement favorisé les concentrations familiales et régionales en un regroupement communautaire visible en France.

Les « gasterbeiters » turcs des années 1970 étaient employés principalement en tant qu'ouvriers non qualifiés dans les industries de main-d'œuvre telles que l'automobile, la métallurgie, la sidérurgie ou encore, dans le textile et la confection notamment à Paris. Relativement vite, dès les années 1970 en Allemagne, puis dans les autres pays d'immigration, une aspiration entrepreneuriale a été observée au sein de cette population (Pécoud, 2004 ; Manry, 2001, 2005 ; Manço & Akhan, 1994). Cette situation s'éclaire d'un côté par les motivations individuelles et les configurations collectives de ce groupe et de l'autre par les conjonctures macro et micro économiques. L'intensification de l'immigration turque datant des années 1970 coïncide en Europe avec la fin d'une période économique prospère et le début du déclin progressif des emplois industriels. Peu qualifiés, ayant une maîtrise très approximative des langues nationales des pays d'accueils, touchés par les discriminations, les migrants de Turquie investissent des voies alternatifs notamment celle du commerce de proximité, nécessitant peu de capitaux (financier, humain, linguistique...) et qui n'exige pas de qualification particulière. Cette première étape de l'entrepreneuriat turc est caractérisée par la mise en place de petits commerces proposant des produits et des services destinés à répondre aux besoins spécifiques, notamment en matière d'alimentation et de la consommation culturelle et culturelle de la population turque grandissante. Si on emprunte la typologie des commerces ethniques maghrébins et asiatiques d'Emmanuel Ma Mung et Gildas Simon (1990), ces entreprises pionnières appartiennent au type « communautaire »<sup>35</sup>, proposant des produits bien particuliers à une clientèle ethnique profitant d'un « marché protégé » (Pécoud, 2004) et de demandes spécifiques des produits de la part de consommateurs ethniques.

La présence et l'entretien des réseaux ethniques basés sur les solidarités familiales et villageoises (*hemsehrilik*) et l'interconnaissance qui jouent un rôle structurant au sein de cette population permettent la constitution d'une collectivité procurant un capital social notable. La structuration économique par des réseaux ethniques, compense non seulement le manque de capital humain et relativise l'altérité par la force d'un collectif solidaire, mais elle incite et facilite également le sens d'entrepreneurial des migrants turcs. Ainsi, à la fin des années 1980, on compte en République Fédérale d'Allemagne, où sont concentrées presque  $\frac{3}{4}$  des

---

<sup>35</sup> Emmanuel Ma Mung et Gildas Simon (1990) distinguent 3 types de commerces : « communautaire » avec des produits et une clientèle ethniques ; « exotique » avec des produits ethniques et une clientèle non-ethnique (ce qui est l'évolution du premier type, renforcée par le phénomène de centralité urbaine (Raulin, 2001)) ; et « banal » qui consiste en un commerce où ni les produits ni la clientèle ne sont ethniquement marqués.

entreprises turques, 40.000 indépendants et employeurs turcs et occupent plus de 150.000 personnes (Sen, 1990). Dans ce pays, la création d'entreprise par les turcs connaît une croissance régulière depuis les années 1970 jusqu'à nos jours, notamment en matière de commerces. Les turcs sont la communauté la plus dynamique devant les immigrés grecs et italiens. Aujourd'hui, la *Türkische ökonomie* est devenue une composante inéluctable de l'économie des villes allemandes (Pécoud, 2004).

Au fur et à mesure de l'installation des migrants turcs et l'arrivée des secondes générations sur le marché du travail, nous observons une diversification des secteurs d'activités (mode, voyage, édition etc. - surtout en Allemagne). L'entrepreneuriat turc rompt alors avec le commerce ethnique classique des années 1970, désormais la clientèle n'est plus exclusivement communautaire. En 2005, V. Manry comptabilise 62.000 entreprises turques en Europe (dont les  $\frac{3}{4}$  en Allemagne), générant 25 millions de chiffres d'affaires et quelques 257.000 emplois (V. Manry, 2005). La tendance est semblable en France où, alors qu'il s'agit d'une régression dans sa globalité du nombre des commerçants et artisans entre 1982 – 1990, le nombre de chefs d'entreprise progresse plutôt sensiblement : celui des commerçants originaires de Turquie quintuple, celui des artisans est multiplié par dix et celui des chefs d'entreprises par quatre (Rigoni, 2005). A l'heure actuelle, une classe d'affaires issues de l'immigration turque caractérisées notamment par des activités transnationales est apparue dans l'ensemble des pays Européens (Manço & Oya, 1994 ; Manry, 2000 ; Rigoni, 2005).

Les entreprises turques, d'abord structurées autour des besoins spécifiques de cette population, se sont au fur et à mesure ouvertes à une clientèle plus large et pas forcément ethnique, passant ainsi d'un type d'économie « communautaire » à des types « exotique » voir « banal » (Ma Mung & G.Simon, 1990). Généralement de petites tailles et elles concernent principalement une main-d'œuvre familiale. Ouvrant dans des secteurs traditionnels de l'entrepreneuriat immigré comme l'alimentation et la restauration rapide, les entreprises turques se sont diversifiées au long des deux dernières décennies. Même si la plupart de ces sociétés restent de petites entreprises, certaines connaissent des véritables *succès story* existents. En France, les entreprises turques se retrouvent dans les ateliers de coutures de Sentier à Paris investis autant par les travailleurs immigrés que par les entrepreneures (Kastaryano, 1986), le secteur de bâtiment et travaux publics (Manry, 2005 ; Guillou & Wadbled, 2004) ou encore dans le travail forestier en Limousin, qui a fait objet dans les années 1960 d'une vaste programme d'exploitation et de rentabilisation (Kastaryano, 1986).

### a) *Un dynamisme associatif au service de l'affirmation politique et religieuse*

La littérature sociologique sur l'immigration turque en Europe accorde une place importante aux dynamiques associatives de cette population qui révèlent une vivacité locale d'un côté et un rapport particulièrement proche au pays d'origine de l'autre. Au fil de l'installation des migrants originaires de Turquie en Europe, les courants politiques et religieux de la « mère patrie » s'exportent et développent en fonction des événements politiques et sociaux interne à la Turquie. Les moments tels que les coups d'états (en 1971 et en 1980), la répression de la gauche par les gouvernements militaires et/ou conservateurs ou encore l'intensification puis l'installation dans la durée du conflit kurdo-turc, ont non seulement eu des conséquences sur les effectifs de nouveaux migrants de Turquie dans les pays européens mais ont également et largement déterminé l'organisation associative et réticulaire de cette minorité européenne. L'évolution de l'espace public et politique turc, notamment à partir des années 1970, est marquée par le déploiement d'une rhétorique officielle, portée par l'Etat au tour de l'identité nationale turque et le sunnisme. L'apparition du conflit guérilla avec le PKK à partir de 1984 et la montée en puissance du Partie *Refah* (de Necmettin Erbakan) dans les années 1990 cristallisent ces questions. A cela s'ajoute les événements de Sivas en 1993, la destruction des villages alévis de cette région, la répression brutale des émeutes urbaines du quartier Gazi fortement peuplé par des population de confession alévi à Istanbul en 1995 qui ont inéluctablement participé à la radicalisation du mouvement alévi<sup>36</sup>. A partir de ce moment, les migrants alévis, après avoir longtemps milités dans des organisations turques, se lancent dans un mouvement de séparation et commencent à créer leur propre tissu associatif hétérogène (Massicard, 2005). La liberté d'expression procurée par les pays Européens a renforcé cette ethnicisation et confessionnalisation des migrants kurdes et alévis de Turquie (Rigoni, 2001) offrant un cadre indépendant des tabous républicains propre à la Turquie. Pour le mouvement alévi, à l'image des remarques de Hamit Bozarslan pour le mouvement kurde, il semblerait que la qualité d'exilé facilite l'expression politique et renforce la participation active en vue de maintenir et/ou élargir la lutte politique originelle (Bozarslan, 1997).

---

<sup>36</sup> En 1993 à Sivas, des extrémistes sunnites de droite ont mis le feu à l'hôtel où séjournaient des intellectuels et artistes alévis, causant la mort de 37 personnes. En mars 1995, dans le quartier de Gazi dans l'agglomération d'Istanbul où vivent majoritairement des personnes alévis, devient le lieu de violents affrontements suivis par l'instauration de la loi martiale durant 4 jours, suite à 20 morts et plus de 250 personnes blessées.

Le clivage ethnique et confessionnel n'est pas l'unique clef de voute de l'architecture associative des migrants de Turquie. L'Europe est également le refuge des mouvements de gauche. Les coups d'états ont poussé certains membres actifs de ces mouvements, nombreux en Turquie dans les années 1960, à s'exiler pour échapper à la répression politique. Nous pouvons, entre autres, penser aux exilés appartenant au domaine de productions artistiques et intellectuelles turques : le peintre Abidin Dino, l'écrivain-poète Nazim Hikmet, le réalisateur Yilmaz Güney, etc. Ces derniers trouvent en Europe une liberté d'expression, de mobilisation et de regroupement bien plus favorables au développement de leurs activités. Stéphane de Tapia constate que les personnes appartenant au mouvement de gauche turc qui se sont exilés en Europe dans les années 1970 – 1980, ne demandent pas forcément le statut de réfugié politique pour pouvoir un jour retourner au pays. Ils se fondent dans la masse des travailleurs étrangers, plus facilement que les autres migrants turcs, et s'activent dans le milieu syndical et animent par ailleurs des associations avec un bagage culturelle bien supérieur à celui des travailleurs ruraux (De Tapia, 2008). Ils s'intercalent entre la société d'accueil et la masse des travailleurs ruraux – qu'ils entendent d'ailleurs conscientiser et former – et font ainsi partie des dispositifs d'intégrations officieuses et communautaires.

A ce clivage politique droite/gauche s'ajoutent les divisions particulières au cadre turc, à savoir l'opposition laïque-kémaliste versus conservateur islamique. Cette opposition constitue une essence importante dans le dynamisme associatif des euro-turcs. Isabelle Rigoni précise que l'implantation des associations islamiques turques en contexte migratoire est très précoce en Allemagne, dès les années 1960, et témoigne ainsi d'« un souci de gagner une population troublée par l'expérience migratoire » (Rigoni, 2001). Au cours des années 1970, des réseaux officieux ont commencé à s'implanter dans les pays d'émigrations où ils ont pu véritablement s'épanouir, se développer et se consolider. La décennie suivante est celle qui a connu le boom des mouvements d'« extrême » tels que l'extrême droite nationaliste ou les confréries ultrareligieuses, longtemps réprimées en Turquie par l'armée. Pour ce versant des dynamiques associatives et communautaires aussi, l'exil procure un confort d'expression et permet « la propagation d'un islam turc indépendant des contraintes kémalistes » (De Tapia, 2012). Un clivage entre un islam officiel, discret et indépendant du discours et des actions politiques, fidèles aux principes kémalistes et des islams oppositionnels, existe depuis la laïcisation du pays. Ce clivage marque aussi bien l'islam que la politique turc (Akgönül,

2005). Pendant longtemps, l'islam officiel était représenté par la Direction des Affaires Religieuses<sup>37</sup> (*Diyanet Isleri Baskanligi*), directement relié à l'Etat Turc et, tous les autres réseaux, notamment confrériques étaient considérés comme de l'islam oppositionnel. Les jeux d'influences relatifs à cette opposition ont fortement traversés les communautés turques de l'Europe<sup>38</sup>.

Les associations turques en Europe à fortes revendications politiques et religieuses et qui représentent l'islam politique oppositionnel en Turquie, sont principalement : les *Süleymanci* (fondées en Allemagne dès 1967) qui disposent des structures associatives appelés *Islam Kültür Merkezleri* (Centre Culturels Islamiques), les *Nurcu*, les *Fethullahci*, (disciples de l'imam Fethullah Gülen), et les ultra nationalistes-religieux, les *Kaplanci*, partisans de l'imam sunnite Cemalettin Kaplan réfugié en Allemagne et grand admirateur de Ruh'ullah Khomeïni. Mais en Europe, c'est certainement *AMGT – Avrupa Milli Görüş Teskilati* (Organisation de la Vision Nationale en Europe) qui reste la plus puissante et influente organisation islamique turque non étatique (Akgönül, 2005). A partir des années 1990, cette organisation a joué un rôle très actif dans la mobilisation des euro-turcs pour voter lors des élections en Turquie et a été ainsi déterminante dans le gain des voix des partis islamo-conservateurs en Turquie. A l'échelle européenne, cette organisation se divise en 32 branches régionales regroupant 2.230 représentants, 550 lieux de culte, 55 écoles, 1.100 salariés et compte 250.000 membres adhérents (Akgönül, 2005). S'ajoutent à cela, des centres culturels, librairies, bibliothèques religieuses rattachés à cette structure et qui proposent des livres et des cassettes audio en turcs pour les fidèles. L'année 1995 a vu la création d'une chaîne de télévision, Kanal 7 (Chaîne 7) diffusée via satellite. Elle propose des

---

<sup>37</sup> La Direction des affaires religieuses a été créée en 1924. L'institution est secondée par *Diyanet Vakfi* (Fondation culturelle de Diyanet) qui publie des recherches et des ouvrages de vulgarisation théologique et historique. La Direction des affaires religieuses est l'instance qui organise annuellement les pèlerinages des fidèles turcs vers la Mecque. Elle prend en charge la formation et la gestion des imams fonctionnaires de l'Etat. La fondation s'occupe également de l'organisation du culte islamique officiel dans l'immigration turque en Europe. Depuis la chute du Bloc Soviétique, elle mène aussi des activités de coopération dans les républiques turcophones de l'Asie centrale.

<sup>38</sup> Cela étant dit, cette distinction est beaucoup plus nuancée en vue de l'évolution de la politique turque depuis deux décennies ; *Milli Görüş* (mouvement fondé par Necmettin Erbakan et représenté chronologiquement par *Nizam Partisi*, *Fazilet Partisi* et *Saadet Partisi*), qui représentait l'un des principaux piliers de l'islam oppositionnel a joué un rôle important au sein du système gouvernemental en occupant des postes clés comme dans l'Education Nationale ou le Ministère de l'Intérieur pendant le gouvernement de coalition avec Tansu Çiller. De plus, depuis 2002, l'AKP d'Erdogan est au gouvernement : il a été élu à majorité et la quasi-totalité de ses cadres sont issus du mouvement Milli Görüş.

émissions à destination des migrants turcs vivant en Europe occidentale. L'organisation offre également une multitude de services au travers de compagnies qui lui sont rattachées telles que *Selam GmbH* – commerce halal, *Selam vidéo* – diffusion de prêches, débats, entretiens et financement des émissions télévisées de jeunesse de AMGT, *Hicret Verlag* – organisation des voyages de pèlerinage sur les Lieux Saints, *Merkator* – conseil fiscal et *Tek-Bir* – import/export.

Les associations turques des pays d'émigration, surtout celles à forte affiliation politique et religieuse, sont principalement des branches européennes des organisations existantes en Turquie et pour lesquelles les migrants représentent non seulement une source financière importante, mais également constituent un nouveau souffle du fait du contexte migratoire qui permet l'affirmation des identités religieuses et ethniques demeurant impossible à librement exprimer en Turquie puisque considérées comme une menace à la République unie et indivisible. Pour décrire les dynamiques d'influence transnationales qui caractérisent ces associations, nous pouvons emprunter la notion d'« islam transplanté » (Dasetto et Bastenier, 1983) afin de caractériser l'islam oppositionnel développé par les turcs en contexte migratoire.

La principale affiliation politique des organisations d'islam oppositionnel en Turquie sont les partis successifs créés par Necmettin Erbakan appelés : *Milli Nizam Partisi* (Parti de l'Ordre National fondé en 1970), *Milli Selamet Partisi* (Parti du Salut National 1973 – 1980), *Refah Partisi* (Parti de la prospérité 1983 – 1998). Ces successeurs sont : *Fazilet Partisi* (Parti de la vertu, fondée en 1998 fondé par Ismail Alptekin) et *Adalet ve Kalkinma Partisi* (Parti pour la justice et le développement, créé en 2001 par Recep Tayyip Erdogan). Ce sont des mouvements issus de la branche politique de Necmettin Erbakan mais qui se sont par la suite affranchis. Les électeurs turcs d'Europe, en demande d'attachements concrets avec la culture et le pays d'origine et fidélisés par le dynamisme des structures associatives liées à ces mouvements ont joué un rôle important dans la prise de pouvoir politique des représentants de cette idéologie en Turquie.

Le contre-pouvoir étatique turc à l'encontre des mouvements islamo-politiques s'implantant en Europe, s'établit eux plutôt tardivement, en comparaison à ces derniers. La branche européenne de *Diyanet*<sup>39</sup>, DITIB (*Diyanet Isleri Turk Islam Birligi*) s'ouvre en Europe à partir de 1975 en Allemagne avec l'inauguration des premiers lieux de cultes et les

---

<sup>39</sup> La haute instance étatique qui organise l'islam officiel en Turquie



premières associations en 1979. L'objectif est de faire face aux « dangers » représentés par l'encadrement des populations turques en Europe par d'autres réseaux, que ce soit islamiques (notamment contre l'influence de *Milli Görüs*), l'extrême gauche ou encore le mouvement séparatiste kurde. Néanmoins, cette implantation ne suffit pas à l'Etat Turc pour « réunir et contrôler un nombre significatif de personnes dans ses structures » (Akgönül, 2005). La Turquie s'est véritablement intéressée à la vie de ses ressortissants qu'à partir de 1980, au moment où Ankara prend conscience de la durabilité du séjour de ces travailleurs hôtes. L'Etat change alors de stratégie et tente de constituer un lobby turc en Europe plutôt que d'encourager les investissements au pays de ses migrants. « Il ne s'agit pas d'encourager la germanisation, ou la francisation des émigrés, mais de les encadrer comme communauté turque d'Europe prêtant allégeance à la Turquie » (Akgönül, 2005).

Ces mouvements politico-religieux, exportés du contexte turc connaissent un temps de recompositions et s'adaptent au contexte national d'implantation. Ils varient ainsi d'un cadre national à l'autre et s'adaptent « aux agencements institutionnels de la société de résidence » : laïcité en France, statut institutionnel de corporation de droit public en Allemagne, pilariation aux Pays-Bas (Rigoni, 2005). Nous observons aussi des dynamiques différentes des revendications identitaires, où les discours s'adaptent aux différents cadres sociopolitiques européens chrétien et/ou laïque mais s'accommodant aussi des changements relatifs à leur auditoire. Au fur et à mesure de l'installation, la population de référence de ces associations n'est plus constituée des primo-migrants anatoliens en mal de pays mais ce sont de plus les enfants et les petits enfants des migrants qui témoignent d'un attachement à la culture et à la religion d'origine. Il s'agit d'un auditoire jeune et occidentalisé, ce qui implique la nécessité d'un comportement et d'un discours plus adaptés aux caractéristiques de cet auditoire. Cette situation produit un mélange entre une interprétation de l'islam rigoriste et un discours d'intégration et de vivre-ensemble, caractéristique des mouvements comme *Gülen* ou *Milli Görüs*. Initialement fondés pour perpétuer les normes et les valeurs d'origine, les mouvements religieux turcs de l'immigration obéissent (au-delà de la dimension spirituelle) à une logique de conquête militante et de concurrence (entre les organisations et avec l'Etat turc) sur des espaces nouveaux. « Les sympathisants sont envisagés comme des consommateurs, et ces mouvements travaillent à intéresser et à convaincre les jeunes générations » (Rigoni, 2005).

Dans le contexte français, le COJEP (Conseil de la jeunesse pluriculturelle de France) basée à Strasbourg peut illustrer cette tendance. Créé à l'origine comme la branche jeune de *Milli Görüs* à Belfort, le COJEP a démarré ses activités avec la participation des enfants de

migrants turcs notamment des membres actifs dans la mouvance *Milli Görüs*. A sa création en 1985, il s'agit d'un club de foot appelé « Association de Jeunes Turcs ». Tout comme *Milli Görüs* (AMGT), cette structure est déterminée par une logique de fédération : elle met en place en 1992, une fédération avec d'autres associations du mouvement, intitulée « COJEP International », qui fonctionne dès lors comme la branche jeunesse de AMGT, destinée aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> générations des migrants turcs. Cette fédération se présente comme une « ONG internationale », présente dans 16 pays européens. Néanmoins, progressivement le COJEP se détache des préoccupations relatives à la vie politique et sociale de la Turquie, axant davantage ses actions vers les pays d'installation et vers l'Europe. Cette situation s'accroît avec la rupture officielle avec le *Milli Görüs* en 2000<sup>40</sup>. Depuis, le discours et les actions de cette structure sont caractérisés par une volonté de créer une socialisation politique qui permettra aux turcs (et à leurs descendants) d'être plus et mieux représentés au sein des instances aussi bien locales, nationales qu'euro-péenne. Dans un entretien d'une sociologue turque, Ali Gedikoglu, le président du COJEP déclare : « nous n'avons plus peur de francisation ; aujourd'hui votre enfant va à l'école de 3 ans jusqu'à la fin de ses études. Ne serait-ce que ça, ça me suffit comme argument pour me sentir concerné par la vie politique, économique, sociale du pays dans lequel mon enfant va à l'école. » (Danis et Irtis, 2008)

Encadré 3 : Retour sur la « Réunion de détermination électorale » de Cojep *International à Bordeaux*.

A la veille des élections présidentielles française de 2012, au mois de mars, nous avons assisté à la conférence COJEP où intervient le président du COJEP International France Ali Gedikoglu. L'événement s'intitule « *Tavir belirleme toplantisi* » (Réunion de détermination électorale) et s'inscrit dans une tournée nationale : Bordeaux était le 20<sup>ème</sup> arrêt de la tournée des villes françaises où existent une concentration des populations de Turquie. Cette rencontre a eu lieu dans la salle communale de Lormont (Espace Citoyen Colmet) qui se trouve à la cité Carriet. L'étape bordelaise des conférences du COJEP a été rendu possible par l'implication des présidents associatifs, celui de *Milli Görüs* et celui de l'Association Atatürk, ce dernier étant également élu municipal. L'événement a été annoncé au sein de toutes les associations turques de la métropole bordelaise par des affiches en turc.

Lors de la conférence, nous avons retrouvé des notables associatifs, les présidents d'associations et des anciens présidents, des membres actifs, des élus

---

<sup>40</sup> Toutefois, le chercheur Samim Akgönül, spécialiste de l'islam turc précise que malgré l'annonce de la rupture officielle avec AMGT en 2000, COJEP continue à entretenir des bonnes relations avec la mouvance ainsi « la rupture n'est complète ni avec la Turquie, ni avec le *Milli Görüs* » (Akgönül, 2005).

municipaux et quelques personnes intéressées. Une cinquantaine de personnes était présente dans la salle, la majorité est active dans le domaine associatif turc. Le discours de M. Gedikoglu visait à présenter la scène politique française surtout au travers le spectre des questions relatifs à la population turque et à la Turquie, ainsi que celle des droits des minorités et à leurs reconnaissances. Il a longtemps insisté en turc sur l'importance de la participation citoyenne par le vote ; « *aujourd'hui, nous vivons ici, nos enfants grandissent là, nous travaillons, payons les impôts alors nous avons un droit de parole qu'on doit saisir. Malheureusement, il y a encore une réticence pour aller voter* ». Tout au long de son discours, il met l'accent sur l'importance de constituer un lobby qui passe avant tout par « l'électorat ». Dans un second temps, en considérant que la manque de participation électorale est entre autre dû à la méconnaissance de la scène politique française, il introduit les candidats à la présidence française au travers leurs positionnements sur les questions telles que l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne, la reconnaissance du génocide arménien, la vision de l'islam et de la Turquie des candidats.

La participation politique des nouveaux citoyens (comprendons par-là les immigrés naturalisés et les enfants des migrants) est un indicateur important de l'intégration à la société d'adoption. Les immigrés turcs, du fait des importantes manifestations de leurs attachements socio-culturels à leur pays d'origine, de leur présence visible et des réseaux serrés de solidarités et d'associations culturelles, comme des personnes ayant un désintérêt pour la vie politique française. Or, à partir des années 1990, nous observons les prémices d'une participation politique de cette population dans leur pays d'accueil qui prend davantage d'ampleur la décennie suivante.

En Allemagne, c'est en 1994 que de *Bundestag* a vu pour la première fois l'entrée d'un élu portant un nom turc (Cem Özdemir, député vert, fils d'ouvrier à Land Bade-Wurtemberg). Cependant, les turcs apparaissent plus actifs politiquement au niveau local que national. En Angleterre, l'agglomération londonienne a connu plusieurs élus turcophones, notamment des Chypres turcs. Aux élections locales de mai 2002, 23 candidats turcophones se sont présentés dans les arrondissements du Grand Londres et 7 d'entre eux ont été élus. En 2006, les élections locales qui ont eu lieu en Belgique et aux Pays-Bas ont également vu la participation de plusieurs candidats issus de cette communauté. La France n'a pas encore connu de candidat au niveau national mais au niveau local il existe plusieurs élus notamment en Alsace, Rhône-Alpes et Aquitaine.

Dans les résultats de l'enquête Euro-turc menée sous la direction de Ayhan Kaya et Ferhat Kentel en 2005 sur les immigrés turcs et leurs enfants vivant en Allemagne et En

France, les chercheurs concluent une intégration des euro-turcs dans les sphères politiques, culturelles et économiques de leurs pays hôtes (Kaya et Kentel, 2005). Ils constatent une tendance à devenir politiquement plus actif depuis la montée des tendances islamophobes post 11 septembre en Europe. D'autre part, une des conclusions intéressantes de cette étude concerne la corrélation positive que les chercheurs ont observé être l'adhésion ethnoculturelle des migrants à leurs culture et religion d'origine et leurs participations politiques dans leurs pays d'accueil.

**b) La prééminence des pratiques culturelles transnationales :**

L'un des aspects importants de l'immigration turque concerne le développement et la consommation de produits et d'offres culturelles issues de leur pays d'origine. Il existe une culture médiatique transnationale importante et développées assez récemment (Robins, 2001 ; De Tapia, 2001). Contrairement au domaine associatif, les médias turcophones ont été pendant longtemps soumis au pouvoir étatique en place en Turquie. Isabelle Rigoni remarque que « l'Etat Turc exporte des médias qui lui sont favorables une vingtaine d'années auparavant que la presse et la télévision de l'opposition ne soit diffusé en Europe » (Rigoni, 2005)<sup>41</sup>.

La transnationalisation du média turque commence par la presse écrite à partir des années 1970. Les éditions européennes des grands titres de la presse nationale turque sont éditées et distribuées via l'Allemagne partout en Europe. L'offre est plutôt riche et diverse, allant des tendances libérales, nationalistes, conservatrices et religieuses : *Hürriyet* (édité en Europe depuis 1971), *Tercüman* (1971), *Milliyet* (1972), *Yeni Günaydin* (1974) et *Türkiye* (1987) puis quelques apparitions tardives comme *Cumhuriyet* (kémaliste gauchisant en 1996) et *Sabah* (libéral, 1996). On y retrouve le contenu des éditions turques mais également des rubriques consacrées aux informations et aux annonces destinées aux turcs de l'Europe. Cependant, cette diversité est limitée et reflète le niveau de diversité reconnu par l'Etat turc. La presse écrite oppositionnelle s'ouvre plus tardivement en Europe : *Zaman* (religieux, proche du mouvement de l'imam Fethullah Gülen en 1990), *Özgür Politika* (pro-kurde en 1995), *Emek* (gauchiste en 1996). Néanmoins, ce secteur a été fortement touché par la crise

---

<sup>41</sup> Il est important de préciser que cette situation est directement en lien avec le monopole de l'état dans les médias télévisuels en Turquie où la libéralisation des ondes et des chaînes ne date que du début des années 1990.

économique en Turquie de février 2001 et l'arrivée des nouvelles technologies de communication et d'information, provoquant un glissement vers la toile, a donné lieu à des nombreux licenciements aussi bien en Europe qu'en Turquie.

Du côté des médias audiovisuels, l'Etat turc garde le monopole de la diffusion télévisuelle turcophone en Europe. TRT 1, 2, 3, 4 et TRT-INT (international) sont les chaînes de l'Etat. Elles détiennent le monopole pour fournir des programmes télévisuels à destination des turcs de l'étranger : un moyen pour Ankara de redéfinir l'identité turque et de parvenir à une représentation communautaire des Turcs à l'étranger. Il cherche à véhiculer l'image d'une communauté unie et incarnant les intérêts de la Turquie (Kaya & Kentel, 2005). Par exemple dans les années 1990, la chaîne TRT-INT diffuse régulièrement des campagnes publicitaires destinées à récupérer des fonds financiers pour l'armée turque en conflit avec les populations kurdes au sud-est du pays. L'accent est mis sur l'aspect unie et indivisible de la Turquie, même pour les turcs de l'étranger. De plus, cette chaîne est largement diffusée en Turquie aussi, ce qui permet non seulement de relier les turcs de l'étranger à leur mère-patrie mais aussi de donner une vision, aux turcs, de la vie de leurs compatriotes en Europe. Cependant, le début du pluralisme induit par la libéralisation de cette industrie au niveau national puis le développement de l'offre satellitaire et câblée marque profondément la fin du monopole de l'Etat. En 1990, la première chaîne télévisuelle privée (Star Tv) voit le jour, en émettant sur les réseaux turcs à partir d'Allemagne (les émetteurs étant construits en Europe transportés en Turquie plus tard (De Tapia, 2001). Dès lors, les programmes puis les chaînes à destination des migrants voient le jour amenant un grand engouement du public. La croissance des médias télévisuels turcs est exceptionnelle : Stéphane de Tapia recense en 1995, 1.010 radios et 620 chaînes de TV émettant sur le territoire turc. En parallèle, l'offre satellitaire en Europe explose avec l'installation d'Eutelsat et *Türksat*, dès l'année 1996. On recense 25 chaînes de TV turcophones même si la plupart sont de nature commerciale, on trouve également des chaînes de prosélytisme religieux et politique comme *Samanyolu TV*, *Kanal 7* ou *TGRT* et des chaînes politiques (notamment pro-kurdes comme *Medya Tv* ou *Roj Tv*). Plus récemment, nous trouvons également des chaînes spécialisées en musique (*Satel*, *Kral tv*) ou en sport comme *Lig Tv* qui diffuse les matchs de première ligue du football turc. Aujourd'hui, grâce aux diffusions satellitaire et aux nouvelles technologies de communication et d'information, toutes les grandes chaînes sont diffusées en Europe. De plus, la plupart ont des filiales européennes proposant des émissions, débats, films destinées aux turcs de l'Europe (*Euro Star*, *Euro D*, *Euro Show*). A ce sujet, Ayhan Kaya et Ferhat Kentel remarquent comment la

programmation de ces chaînes destinées aux turcs de l'étranger est établie en fonction des normes et valeurs supposées de cette population. Considérant ces derniers comme une population qui résiste aux changements culturels et sociaux, les programmeurs déterminent le contenu des programmes selon ce spectre. Ainsi, que ce soit dans les thématiques des débats ou dans la programmation générale, notamment par la fréquence accordée aux films turcs de *Yesilçam* des années 1960 et 1970 qui traitent des thèmes de l'amour, l'exil, la migration, l'honneur familial etc., on observe ce souci (Kaya et Kentel, 2005).

La démocratisation des nouvelles technologies d'informations et de communications, procurent aux acteurs privés des ressources nouvelles, particulièrement bénéfiques pour les migrants turcs et leurs réseaux politiques et religieux transnationaux. Ces organisations, dotées de moyens de mobilisations, ont su profiter de ces nouvelles technologies rapides, performantes et permettant d'échapper au contrôle des états (Rigoni, 2005). Mais aussi, indépendamment des structures associatives, le cyber-espace est particulièrement investi par les euro-turcs, à l'image d'autres diasporas (Appandurai, 2001). Cet espace participe à la création de nouveaux voisinages, virtuels, qui ne sont plus contenus par des frontières territoriales et renforcent ainsi les dynamiques transnationales déjà existantes.

Plusieurs facteurs semblent influencer les modes de participation des turcs aux sociétés d'accueils. L'Etat Turc, ses les politiques d'incitations et autres stratégies d'attraction, tout comme le contexte économique européen ont eu des incidences sur les modalités d'intégration des migrants turcs.

## **II. Les caractéristiques locales de l'immigration turque**

Les immigrés de Turquie en Gironde que nous avons rencontrés présentent pour la plupart des caractéristiques de l'image générale que nous avons de cette population en Europe et en France. Au premier abord, nous observons une population plutôt conservatrice, traditionnaliste, plus pieuse que laïque ; les femmes portent souvent le voile, les filles quittent tôt le système scolaire pour fonder une famille via un mariage endogame. De plus, vivant visiblement leur appartenance à l'islam et dans un rapport distancé avec les autres populations musulmanes de France, ils dessinent finalement un cadre très différent du cadre franco-maghrebin (De Tapia, 2012).

Dans la région, nous distinguons trois temps de l'immigration turque, en fonction des variations des caractéristiques des individus, des modalités de la migration et des contextes

d'arrivée des migrants. La première vague concerne bien évidemment les *gasterbeiters* des années 1970 qui arrivent en France, faute de ne pas pouvoir partir en Allemagne (Kaya et Kentel, 2005). Elle est suivie par la deuxième vague des années 1980, caractérisée d'un côté par la hausse des demandeurs d'asiles politiques en rapport avec le coup d'état de 1980 et l'intensification du conflit turco-kurde et de l'autre, par la migration en chaîne, les entrées par titre de touristes et les regroupements familiaux. La troisième vague migratoire turque, depuis les années 2000, en lien avec le durcissement des conditions d'immigration et d'entrées sur les territoires européens, est principalement formée par les unions maritales des jeunes euro-turcs avec des turcs de Turquie.

L'Aquitaine est loin d'être un territoire de forte concentration de ressortissants de la Turquie. Ces derniers sont plus fortement présents à l'Est de la France, particulièrement en Alsace et Lorraine du fait notamment de la proximité avec l'Allemagne, en Rhône-Alpes et en Île de France. En Aquitaine, la vague migratoire turque a un caractère plutôt récent par rapport à ces autres régions. Commencée timidement durant les années 1970, elle s'intensifie à partir des années 1980 – 1990 : d'après les données de l'administration du travail, un seul travailleur turc serait entré en Gironde en 1932, 15 personnes sont comptabilisées jusqu'en 1968, 9 personnes en 1969 et en 1970. La première vague est notée en 1971 avec 46 personnes, puis avec 238 travailleurs en 1974<sup>42</sup>. Les chiffres retombent à la fin des années 1970 avec l'interruption par la France des flux migratoires, pour reprendre une hausse au début des années 1980 sous l'impulsion des regroupements familiaux. Entre 1982 et 1990, la population turque d'Aquitaine a doublé et continue à connaître un accroissement durant la décennie suivante. En 2004, selon le Consulat turc de Marseille, on compte 10.000 turcs en Aquitaine dont 8.000 en Gironde, soit le double de ce qui est comptabilisé par l'INSEE. En ce qui concerne les effectifs de cette population nous manquons de précisions, il existe des incohérences qui apparaissent quand on croise les données de l'INSEE avec celles du Consulat Turc ou de l'Education Nationale. Dans l'étude qualitative qu'ils ont réalisé sur cette population, Mar Fall et Aude Rabaud constatent le même phénomène : dans un même quartier à Lormont (Carriet), ils ont observé 80 familles turques, alors que le bailleur HLM n'affichait louer qu'à 60 familles, (sur son parc de 1.090 logements)<sup>43</sup>.

---

<sup>42</sup> Scandella N., « Les travailleurs turcs en Gironde » in Guillaume P. (dir.), *Etrangers en Aquitaine*, Aquitaine Terre d'immigration, vol. 8, Maisons de sciences de l'Homme Aquitaine, 1990

<sup>43</sup> Fall M. & Rabaud A. (1996) *Les turcs et leurs intervenants sociaux*. Programme d'ingénierie socio-éducative commandité par le FAS, Régos (Réseau Girondin d'observation social), Université Bordeaux 2

Les populations turques de Bordeaux sont principalement issues de trois régions : Isparta (Anatolie centrale), Samsun (au nord du pays, au bord de la mer Noire) et Ardahan-Posof (extrême est anatolienne). Cette dernière se situe dans la région Kars, placée sur les hauts plateaux (de presque 2000m d'altitude), ayant des conditions climatiques très rudes qui rendent impossible toute agriculture à part le blé et le maïs (en moyenne -11° l'hiver et 17° l'été). Il s'agit d'une région faiblement peuplée et sujette à de très importantes vagues de départs ces dernières décennies. Alors qu'Isparta est située sur la route qui relie Ankara, la capitale à Antalya, un port méditerranéen actif et un haut lieu touristique et historique. Cette région est connue pour ses champs de rosiers dont on extrait l'essence. Contrairement à Posof, l'économie locale de cette région est plutôt dynamique et se base aussi bien sur l'agriculture, l'industrie que le tourisme interne (sources thermales) qui pourraient facilement créer et soutenir de l'emploi local. Si la ville d'Isparta est le chef-lieu de la région, les migrants d'Aquitaine sont plutôt originaires de Yalvaç, un district à quelques centaines de kilomètres d'Isparta. Ceux qui ont pris l'option de l'émigration proviennent des zones rurales, constituées des petits paysans, touchés par la mécanisation de l'agriculture et ne trouvant pas d'emploi pérenne pour subvenir aux besoins de leurs familles. Nous pouvons évoquer une situation assez semblable pour les migrants originaires de Samsun. Cette ville est un centre commercial et portuaire important. La culture du tabac et de la noisette anime l'activité agricole et la présence de stations thermales suscite le tourisme interne. Néanmoins, ici aussi, les disparités territoriales au sein des régions entre les zones rurales et urbaines impulsent les départs des paysans qui cherchent à améliorer leurs conditions de vie.

Une fois en Aquitaine, nous constatons que cette population s'est principalement installée en Gironde, dans les centres urbains notamment dans les cités construites dans les années 1960. Ces quartiers constituent des zones de forte concentration des turcs : Lormont (le cité Carriet), Cenon (La Maregue), Sainte Eulalie (Les Ruaults), Mérignac (Le Burk) et Blanquefort. L'organisation du processus migratoire au tour des réseaux et de l'entraide familiale (en termes d'hébergement des nouveaux venus le temps qu'ils stabilisent leur statut professionnel et trouvent un logement) sont à l'origine de cette forte implantation dans certains territoires précis. Ainsi, la commune de Lormont, située sur la rive droite de l'agglomération bordelaise, regroupe un ménage girondin sur quatre<sup>44</sup>.

---

<sup>44</sup> Histoire et mémoires des immigrations en Aquitaine, RAHMI, 2007



Il s'agit d'une population jeune avec des foyers nombreux de 4,7 personnes en moyenne (Sourou et Rollan, 2005). Les immigrés turcs d'Aquitaine affichent un taux d'activité plutôt faible de 61%. Cependant, les hommes et les femmes montrent un écart important : les immigrées turques en Aquitaine affichent un taux d'activité parmi le plus bas (36%) alors que les turcs, avec un taux d'activité de 81%, sont parmi les mieux placés en comparaison avec d'autres groupes d'immigrés. Ainsi les turques, avec 50% de taux de chômage, affichent le plus haut score en matière (contre 23% de chômage chez les turcs). Ils sont majoritairement ouvriers, mais une part considérable est artisans, commerçants ou chefs d'entreprise. Ils occupent des emplois peu qualifiés dans le domaine du BTP et du bâtiment, tel que la maçonnerie, la pose du carrelage ou des carreaux de plâtres, puis plus rarement, dans les secteurs nécessitant une qualification comme l'électricité ou la plomberie. On trouve également des ouvriers turcs dans l'industrie (usine Ford à Blanquefort) notamment parmi les premiers arrivés. A l'examen de la distribution des actifs immigrés en fonction des catégories professionnels et des pays d'origines, on observe une forte représentation des ressortissants turcs chez les artisans, commerçants et chefs d'entreprises. Avec 16,4% des turcs actifs dans ce domaine, ils se placent au deuxième rang, après les ressortissants des pays d'Europe des 27. Ce dynamisme entrepreneurial affiche une forme d'*ethnic business* important, surtout en termes de visibilité sociale, de services marchands avec de très petites entreprises en BTP, en restauration (sandwicheries) et en épiceries. Il y aurait environ 70-100 entreprises du bâtiment dirigées par des Turcs sur la Communauté Urbaine de Bordeaux, avec en moyenne 3 salariés et renforcées par des travailleurs occasionnels, déclarés ou pas. Le créneau de la restauration semble être occupé majoritairement par les kurdes. Les sandwicheries où on trouve le *döner kebab* est le principal type de restaurant et elles sont généralement installées dans les centres villes. Ces restaurants n'ayant pas d'horaires de services précis, accueillent une clientèle jeune et diverse et constituent un lieu d'échange et de mixité. Les formes d'*ethnic business*, que ce soient dans la restauration ou dans le bâtiment, que nous développerons dans le 5<sup>ème</sup> chapitre, ne sont pas présentés comme des espaces d'entre-soi comme ayant une volonté de diffusion culturelle ou culturelle. Elles semblent davantage être des opportunités d'émancipation économiques saisies par ces migrants.

En matières culturelles et associatives, les populations turques en Gironde affichent un certain dynamisme. Le tissu associatif est riche et dense, organise régulièrement des activités culturelles (concerts, célébrations - fêtes nationales et religieuses, kermesses etc.) ainsi que des débats, des journées discussions et de conférences en turcs à destination de cette

population. Sur les ondes locales du O2 Radio, il existe une émission radiophonique en turque (les dimanches de 17h00 à 20h00) où les chansons traditionnels et populaires turques sont diffusées, des informations relatifs aux activités des associations turques locales et des débats relatifs à l'actualité turque. Sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook, il existe plusieurs groupes (« Les turcs de Bordeaux/ *Bordeaux'daki türkler* », « *A Bordeaux Turkish* » ; « *Yurtdisi türkler Bordeaux* ») en plus des groupes facebook des associations turques de Bordeaux.

En 2010, un consulat turc est ouvert à Bordeaux ; jusqu'alors les ressortissants turcs résidant en Aquitaine étaient dépendants du Consulat turc de Marseille. La distance avec le consulat d'attachement était une grande préoccupation des ressortissants turcs de Bordeaux dont les notables associatifs « militent » depuis des années pour la création d'un consulat à Bordeaux. La mise en place de ce dernier en 2010 était un moment important au sein de cette population, plusieurs associations (AFTAA, Association des parents d'élèves turcs) ont organisées une réception de bienvenue pour le nouveau consul à l'automne 2010 pour l'ouverture du Consulat. Un autre point de mobilisation des ressortissants turcs de Bordeaux était la mise en place d'une ligne d'avion direct entre Bordeaux et Istanbul. Les notables associatifs nous ont dit « *œuvrer pour cette requête depuis des années* ». En juin 2014, une ligne entre Bordeaux et Istanbul est mises en place. En juin 2015, le succès de cette ligne<sup>45</sup> a été fêté lors d'une soirée anniversaire au nouveau Stade de Bordeaux. En plus de l'équipe de Turkish Airlines Bordeaux, les notables associatifs, des agences de voyages et d'autres partenaires ont été conviés aux festivités où la cuisine ainsi que les musiques et les danses turques ont été particulièrement mis sur le devant de la scène.

Cette dernière décennie a vu également les descendants des immigrés turcs de la Gironde prendre place dans des instances politiques locales. Cette remarque va dans le sens des résultats de l'Enquêtes Euro-turcs où les auteurs soulignent la tendance des euro-turcs à devenir politiquement plus actifs (Kaya et Kentel, 2005). Nous comptabilisons actuellement six personnes d'origines turcs dont deux femmes (Mérignac et Cenon) et quatre hommes (Lormont, Cenon, Ambarès, Bègles) élus municipaux (2 PS ; 3 ex-UMP et 1 EEEV). Tous n'appartiennent pas à la même génération migratoire :

---

<sup>45</sup> Cette ligne est commencée avec trois vols hebdomadaires et est passée à des vols quotidiens au mois de mars 2015. La compagnie affiche un bilan très positif (d'après le directeur général de Turkish Airlines Bordeaux lors de la fête d'anniversaire de la ligne, le 23 juin 2015).

*« Oui, c'est vrai, il existe aussi lui (élu municipal à Bègles – EEEV). Mais bon, lui, je ne le compte pas automatiquement parce qu'il n'est pas comme nous. Comment dire, il est marié avec une française qui fait elle aussi de la politique, il a fait les écoles nécessaires, Science Po et tout, en plus comme il est né et a grandi ici, il parle parfaitement le français. Donc, il n'est pas comme nous, nous n'avons connu que l'école de la vie ».*  
(Yavuz, gérant d'une agence immobilière, 43 ans)

Effectivement, tous les élus d'origine turcs, sauf ce dernier, sont issus des regroupements familiaux et appartiennent à la génération 1,5. Ils ont un niveau bac, DEUG ou BTS. L'entrée dans leurs carrières politiques semble s'être fait dans le cadre de leurs expériences associatives dans l'univers turc. Nous constatons ainsi que l'intérêt et les dynamiques de participation à la vie politique française sont loin d'être corrélés avec le mode d'intégration individuel, proche des aspirations républicaines. Bien au contraire, nous constatons une corrélation positive entre l'engagement ethnique et la participation politique.

### III. Comment « faire France » quand les immigrés ne font pas « français » ?

En France depuis les années 1990, l'immigration turque est pointée aussi bien dans le domaine scientifique que politique comme une vague d'immigration présentant des difficultés particulières d'intégration, donnant lieu à des stéréotypes sur cette population. Elle paraît symptomatique du grippage des processus d'assimilation de la République Française et procure ainsi un bel objet de questionnement sociologique puisqu'elle semble fortement susceptible de mettre en péril l'universalisme républicain.

A la lumière des résultats de l'enquête MGIS (1992), Michèle Tribalat retient en 1995 trois critères pour exposer l'« exception turque » au modèle français d'intégration (Tribalat, 1995). Le faible usage du français, la part éminente des unions endogames et le maintien des pratiques culinaires, sont des critères qui constituent, selon elle, des signes d'un entre-soi fermé, d'un repli identitaire, caractérisé par l'attachement aux origines et aux traditions. Cette situation se lit pour elle, comme une résistance à l'intégration de la part de cette population. A peu près à la même époque Emmanuel Todd désigne ce groupe de migrants comme étant le seul à défier la force assimilacioniste du modèle républicain et le « principe d'omnipotence des sociétés d'accueil » (Todd, 1994). Ces conclusions flirtant parfois avec l'essentialisme interviennent au moment où les frontières de Schengen s'ouvrent pour l'Europe mais se ferment en limitant l'immigration extra-européenne. Le contexte politique français est depuis marqué par un rejet de l'immigration. La stigmatisation qui découle concerne l'altérité et l'idée d'« inassimabilité » des migrants turcs, s'est retrouvée renforcée avec le référendum français de 2005 sur le traité établissant une constitution européenne qui a pris la forme d'un référendum sur « pour ou contre de l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne ». Rappelons par exemple Nicolas Sarkozy, à l'époque candidat aux élections présidentielles, ses propos ont été filmés *en off* par un caméra amateur lors d'une réunion publique à la Place Beauvau en février 2007. Alors en pleine campagne électorale, ce dernier est interpellé sur l'emplacement de son siège de campagne rue Enghein (appelé « la petite Istanbul »). Il répond alors : « *la communauté turque, elle ne s'intègre pas, ils parlent entre eux, ils se marient entre eux, ils vivent entre eux !* »<sup>46</sup>.

La visibilité de la présence turque au travers le maintien de la langue d'origine dans les relations endogames, la mise en place d'infra-structures commerciales et associatives pour

---

<sup>46</sup> [http://www.dailymotion.com/video/x1qxlz\\_nicolas-sarkozy-en-off-raciste\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x1qxlz_nicolas-sarkozy-en-off-raciste_news)

les besoins spécifiques de cette population est un fait. De plus, ce constat est alimenté et renforcé par une « turcité » performative des migrants originaires de ce pays, par la dureté des frontières ethniques et des stratégies de distinctions vis à vis d'autres groupes migrants. D'un point de vue plus global, la constitution d'un espace politique transnational est alimentée par l'attachement des migrants à la politique intérieure turque et par le dynamisme associatif local de cette population. Aussi, la mise en scène dans l'espace public européen au travers la manifestation des conflits relatifs au pays d'origine (par exemple entre les migrants turcs et kurdes, l'assassinat à Paris de trois militantes kurdes en janvier 2013, les manifestations des immigrés turcs et leurs descendants contre la loi sur le génocide Arménien, ou celles organisées en soutien au mouvement de Gezi en juin 2013 etc.) renforce l'idée d'« incorporabilité » des turcs dans le corps national, avec la preuve d'une autre allégeance nationale ou ethnique visible.

Particulièrement dans le contexte français, l'attachement des migrants turcs à leurs particularismes et à un fort entre-soi ethnique, la visibilité de cette altérité dans l'espace public, la réalité sociologique des immigrés originaires de Turquie présentent un grand écart avec les attentes du cadre français en matière d'intégration. C'est en ce sens que l'immigration turque apparaît à nous comme un idéal-type qui permet de questionner le modèle d'intégration français. Elle se montre justement comme une « exception » qui pourrait amener à remettre en cause la « règle » puisqu'elle présente de part son profil sociologique « une impasse d'analyse en terme d'intégration » au sens où on l'entend en France (Autant-Dorier, 2002).

Réfléchir à la rencontre de l'immigration turque avec le cadre français implique forcément de faire un focus sur le modèle d'intégration français. Avant d'entrer en détail dans le fond de cette construction, il est important de rappeler qu'est-ce qu'on entend par un modèle d'intégration. Il s'agit d'un « discours politico-philosophique ayant pour vocation d'imprimer une cohérence globale aux dispositifs qui incarnent la mise en forme de la citoyenneté dans sa relation avec des populations nationales concrètes, dans la diversité de leurs origines ethnico-raciales ou de leurs références ethnico-culturelles » (Cohen, 2005). Le modèle français d'intégration est l'enfant de la Révolution Française sur le plan politique et des Lumières sur le plan philosophique. Il est façonné pendant l'ère industrielle dans un espace national et républicain fort, et a été réfléchi aux fils des grands bouleversements sociaux profonds et rapides. Il est important de rappeler que l'idée d'intégration est apparue à un moment particulier de l'histoire où est née la nation : un ensemble social où les sphères

économiques, culturelles et politiques sont en synchronisation. La notion d'intégration couvre deux sens : elle suppose l'existence d'un ensemble, d'un système harmonieux pour que les nouveaux venus puissent s'agrèger. Dans ce sens, elle renvoie à un état d'équilibre d'une société par la correspondance des différents éléments qui la composent et le maintien de cette stabilité. Mais cette notion enveloppe également l'idée du processus qui consiste en l'entrée progressive des individus divers (enfants, femmes, immigrés) dans le corps national par la réduction de la diversité et l'incorporation de la culture et des valeurs communes (Lapeyronnie, 2009). Ce modèle, teinté de jacobinisme, repose sur la ressemblance et l'invisibilité pour affirmer l'unicité et l'indivisibilité de la République, garants de sa cohésion. Dans cette vision, l'émergence des groupes ou des communautés est considérée comme une menace pour la République en matière d'égalité, de liberté des individus et de neutralité de l'espace public et politique. Ainsi, seuls les individus, les citoyens sont reconnus et pas les groupes d'appartenances ou les représentants communautaires. Très influencé par les théories de Durkheim, le modèle républicain vise à assurer la cohésion sociale en effaçant les particularismes traditionnels considérés comme appartenant à un univers non-rationnel et archaïque et grâce à des agents de socialisation telles que l'école, la famille, l'armée, le travail, etc. La vision qui domine les postures politiques des républicains et les théoriciens de la sociologie naissante consiste à établir et maintenir l'unité du groupe national par le partage de valeurs, d'une langue et d'une culture commune, qui rendent possible l'interaction entre les membres, leur assurant la participation économique, sociale et politique. En cela, le modèle français se rapproche davantage de l'idée de l'assimilation que de l'intégration.

L'esprit républicain valorise une culture commune nationale et moderne, caractérisée par la raison et l'esprit critique, par le détachement des dogmes surtout religieux, qui permettent d'accéder à une morale universelle partagée par l'ensemble du corps social. La société moderne est pensée comme une « société d'individus » dont les membres qui la composent se détachent de leurs appartenances particulières pour s'identifier à un ensemble national et uni, dans lequel l'altérité est réduite grâce à la modernité et l'individualité. Cette opération d'uniformisation est réalisée par les agents opérateurs d'intégration dont le travail est non seulement de faire entrer des populations nouvelles dans cet espace mais aussi de construire et maintenir cette unité (Lapeyronnie, 2009). Si nous reprenons l'expression de François Dubet, ce sont alors les institutions qui permettent « d'inscrire une culture dans l'individu » (Dubet, 2002). L'école est l'archétype des institutions opérateurs d'intégration. Elle est lieu par excellence de socialisation publique et civique, fonctionnant comme un

système de production (ou de « reproduction ») des citoyens. Elle permet la transmission des normes, des valeurs, des codes culturels (notamment une langue commune et un roman national partagé) ainsi qu'une dotation en qualification à faire valoir sur le marché économique. Surtout pour les enfants de migrants, elle constitue le vecteur d'alignement sur le *leitkultur* (culture + identité nationale) de la société nationale présentée comme l'universel. L'école en assurant l'intégration des individus, leur permet d'être libérés des traditions et des assignations archaïques et ouvre l'accès à la civilisation. Dans cette perspective, l'école est donc conçue comme le socle de la mission civilisatrice. L'effacement des différences par le détachement de la culture et des traditions d'origine est particulièrement important dans ce modèle puisqu'elle est ouvertement construite sur l'asymétrie et la hiérarchisation des cultures en fonction de leur degré de modernité. Ainsi, les cultures d'origines, sont perçues comme étant inférieures du fait de leur caractère impulsif, archaïque, produit par la répétition plutôt que la raison (Lapeyronnie, 2009). De ce fait, tous groupes d'appartenance, de communauté ainsi que les expressions de différence régionale, ethnique ou religieuse sont perçues négativement, représentant une menace pour les valeurs d'égalité et d'individualité. En somme, l'intégration à la française, notamment pour les populations immigrées, constitue un processus de détachement des origines, des appartenances religieuses, ethniques ou nationales précédant leurs vies françaises. Alors, « il ne suffit pas de s'intégrer mais de montrer la preuve de la désintégration du pays d'origine » (Autant-Dorier, 2009). Fondé sur la neutralité de l'espace public et la nette séparation de l'espace privé et public, le modèle républicain français exclut l'expression des particularismes de l'espace public, qui restent confinés au strict cadre de la sphère privée.

Néanmoins, les principes fondateurs comme les piliers de ce modèle républicain semblent être ébranlés par les changements et les transformations que la société française connaît sur le plan économique, politique et social. D'abord, les dynamiques de globalisation d'un côté ont déstabilisé ce modèle : l'eupérisation, la mise en place des institutions supranationales de régulation (économique, justice, ONG), les nouvelles technologies de communication et d'information et les flux migratoires affectent le principe de souveraineté de la République. D'autre part, la décentralisation et l'augmentation des revendications identitaires et des affirmations culturelles et religieuses dans l'espace public, amenant une « multiculturalisation » (Bertolossi, 2009) des politiques publiques participent à remettre en cause les principes d'unicité et d'indivisibilité. Or, le modèle républicain suppose une forte correspondance entre l'état, la société et la nation qui semble être brisé. Par ces

bouleversements, la connexion synchronique entre les dimensions économique, culturelle et politique de l'état-nation sur lesquelles est basé le système d'intégration républicain est mise en péril. L'espace économique excède l'espace politique qui ne correspond plus à un espace culturel uni sur un territoire ; la société nationale perd de son unité et la socialisation s'opère avec moins de réussite (Lapeyronnie, 2009). La multiplication des affirmations identitaires, régionales, de genre, ethniques ou religieuses, ainsi que des revendications particulières dans l'espace public, donnant lieu parfois à une certaine concurrence mémorielle amènent les chercheurs en sciences sociales comme les politiciens à questionner l'efficacité et la pertinence du modèle national d'intégration.

### **1. La « crise » du modèle d'intégration français : difficile articulation de la vision nationale à ses ambitions universelle**

En effet, la « République réelle » n'a jamais vraiment honoré les promesses de la « République rêvée » que ce soit vis-à-vis des classes populaires, des colonies ou des jeunes. (Bertho, 2005). Comme rappelle Gérard Noiriel, le creuset français n'a jamais véritablement existé et le pacte républicain comme le citoyen dégagé de toute appartenance ne sont que des constructions théoriques et mystifiés (Noiriel, 1998 ; 2002). L'usage du terme « modèle » laisse penser que la France aurait un projet d'accueil et d'intégration des nouveaux venus or avant la période de 1980, paradoxalement au nom de la république, l'état n'a jamais eu un projet politique d'insertion des migrants (Noiriel, 2001). Cette absence de projet porté par l'Etat a été plutôt compensé par des fonctionnements communautaires et des dynamiques de solidarité et d'entraide, qu'il s'agit des Auvergnants à Paris ou des migrants polonais dans les mines. Pourtant, une véritable « crise » surgit suite à l'achèvement de la période prospère des Trente Glorieuses.

Depuis aujourd'hui plus de 30 ans, nous assistons à des débats scientifiques et politiques sur le modèle d'intégration dont la crise semble être permanente et un quasi consensus s'installe sur la perte d'efficacité du modèle français. Les prémices de cette crise débutent durant les années 1960 au travers les diverses mobilisations à charges culturelles comme les mouvements régionalistes (indépendantistes corse, basque etc.) ou de genre (mouvement féministe et homosexuel) mais ces mouvements venant du « dedans » de la société française ne soulèvent pas une mise en cause du modèle d'intégration (Wieviorka,



2008). C'est au moment où les mobilisations ont renvoyé à l' « extérieur » du cadre national qu'a démarré la problématisation du modèle d'intégration. La visibilité des bidonvilles, ces poches de pauvreté et zone de concentration de l'altérité, la grève des loyers à Sonacotra, les marches des beurs, la question du voile à l'école posée successivement depuis 1989, les débats sur la cantine scolaire autour du porc et la question hallal, les polémiques sur la construction des mosquées et des prières de rue, fantasme mobilisé sur un registre d' « invasion » par l'extrême droite (l'exemple de la Rue Myrrha à Paris étant l'emblème de la question (Göle, 2015)), la crispation autour de l'islam notamment depuis la multiplication des attaques terroristes des fondamentalistes islamistes dans les grandes villes en Occident etc., tous ces faits et événements constituent des symptômes d'affaiblissement des opérateurs d'intégration et le déclin du modèle français. L'événement emblématique de ce constat est sans doute les émeutes urbaines qui marquent les banlieues des grandes villes sporadiquement depuis les années 1980. En 2005, une série d'émeutes urbaines plus violentes que les précédents, portées par les descendants d'immigrés originaires des anciennes colonies françaises qui exprimaient leurs désarrois face aux exclusions, aux assignations, aux inégalités socio-économiques et aux discriminations qu'ils subissent dans leur quotidien. Le lieu d'expression choisit était l'espace public de relégation des cités et le message a été transmis au travers les vitres violemment brisées des institutions sociales de proximité. Elles témoignent l'émiettement et la distance entre les populations marginales des couches populaires et les institutions. Hugues Lagrange et Marco Oberti remarquent que les violences ont été particulièrement nombreuses et fortes dans les territoires se situant dans les zones pauvres des villes riches où l'habitat est très dégradé (Lagrange et Oberti, 2006). Ce constat met en exergue le rôle qu'ont joué dans l'irruption des violences, les contrastes urbains, sociaux et économiques qui marquent le quotidien de ces groupes. Aux inégalités socio-économiques du quotidien s'ajoutent les discriminations. Ces secondes générations qui s'expriment, bien que nés en France, portent le destin social de leurs parents et reçoivent en héritage l'expérience de l'altérité et des humiliations subies par leurs aînés migrants. Comme toute population méprisée, la mise en place de mécanismes de revendication du stigmate et les demandes de reconnaissances de ces enfants de la démocratie sans voix politique aspirant à l'égalité de traitements et de chances, illustrent selon les points de vue, soit le problème d'intégration de certains groupes d'immigrés et de leurs enfants, soit le problème d'absorption du modèle français républicain.

Plusieurs diagnostics, relevant des logiques et des sensibilités différentes ont été présentées suites aux affaires des banlieues. Pour les « assimilationnistes » (Tribalat, 2013 ; Finkielkraut, 2013), le problème provient de l'abandon de la vision assimilationniste au profit du multiculturalisme. Certains commentateurs médiatiques mettent aussi l'accent sur le caractère « inassimilable » des immigrés venus des anciennes colonies et surtout, pour ceux qui sont musulmans, car leurs valeurs, leurs codes et modes de vies seraient trop éloignés de la société majoritaire si ce n'est incompatible avec ses valeurs<sup>47</sup> (Zemmour, 2014). D'autres comme, Hugues Lagrange, voient dans les différences des modèles éducatifs familiaux et culturels associés aux déficits de socialisation liés à la ségrégation, les causes des problèmes d'intégration de certaines populations (Lagrange, 2010). Alors que Dominique Schnapper, elle souligne le fait que l'acculturation, c'est-à-dire l'intégration culturelle des migrants et de leurs descendants, est plutôt accomplie (Schnapper, 2006). En ce sens, il convient peu de parler d'échec. Or, le véritable problème, semble se situer au niveau de l'intégration structurelle, c'est à dire au niveau économique et ce constat renvoie avant tout aux dysfonctionnements de la société dans sa globalité. Le « problème des immigrés » ne saurait être distingué des blocages de la société française, de ses choix politiques, économiques et sociaux. Ce n'est peut-être pas dans son principe que le « modèle républicain » est obsolète. Le débat devrait porter non sur les principes mais sur l'application. Ce sont les manquements au « modèle républicain », qui créent l'échec partiel de la politique d'intégration et « le sentiment général de l'échec » (Schnapper, 2006). Enfin, il existe aussi ceux qui insistent particulièrement sur les discriminations subies par les immigrés et leurs descendants notamment venant de l'ancien empire colonial. L'infériorisation sur des bases culturelles, raciales ou religieuses, serait un des facteurs principaux pour rendre compte de leurs difficultés à participer à la société (Simon, 2006 ; Safi, 2011 ; Bancel, Blanchard, Lemaire, 2005). Dans cette lecture, les problèmes d'intégration des populations d'origine migrante sont liés à leurs positions sociales, mais aussi aux stigmatisations et aux inégalités spécifiques auxquelles ils sont confrontés. Cette vision met alors l'accent sur les problèmes d'être « intégré *par et dans* la société » pour questionner les limites du modèle républicain et dénoncer le défaut d'absorption de la société (Simon, 2015).

La crise du modèle républicain s'explique à notre sens avant tout par la panne des opérateurs d'intégration, mis en péril par les crises économiques, les changements structurels

---

<sup>47</sup> Comme par exemple Eric Zemmour, et son « best-seller » national, *Le suicide Français* (2014).

et les dynamiques de globalisation. Dans cette vision, construite durant une période de croissance économique et d'abondance industrielle, le travail constituait l'épine dorsale des mécanismes d'intégration. Pendant l'ère industrielle, il permettait non seulement un revenu mais une identification alternative possible au travers la lutte de la classe ouvrière. Dans ce sens, le travail apparaît comme l'ultime vecteur d'intégration de la société industrielle où l'ouvrier, d'origine paysanne ou étrangère, participe à la création de la richesse nationale et acquière ainsi une place dans la société mais aussi une légitimité pour ses revendications (Lapeyronnie, 2009). La fin de la période industrielle marque conjointement le déclin des institutions qui lui sont associées (la classe ouvrière, la lutte des classes, les syndicats, etc.) et affecte l'aspect intégrateur du monde de travail. Lors du glissement vers l'économie tertiaire, un autre changement majeur s'opère et frappe la force intégratrice du travail. Dans l'économie industrielle, le travail, même s'il est émietté et aliénant, est fondé sur une forme collective qui permettait l'établissement d'une conscience et d'une lutte commune. Dorénavant, la masse des emplois se situe dans le secteur tertiaire où le travail est individuel et implique davantage de contacts humains. Cette situation nécessite plus de qualifications des travailleurs mais aussi la maîtrise de la langue et des codes culturels communs par ces derniers. Cette place primordiale des capitaux linguistique et relationnel sur le marché d'emploi présente, contrairement au travail industriel, un handicap d'intégration notamment pour les nouveaux venus (Lapeyronnie, 2009). Ainsi, dans la dialectique intégration / exclusion, le travail devient davantage vecteur d'exclusion que d'intégration.

A ces transformations structurelles s'ajoute la fin de la période de croissance économique, l'établissement d'une situation de crise plus ou moins exiguë selon les moments. Le travail se raréfie, devient instable, incertain et extrêmement flexible. Le chômage est d'abord devenu massif puis constant ; touche plus de 10% de la population, sans oublier les formes flexibles et précaires d'emploi. Les immigrés et leurs descendants, porteurs des marqueurs ethno-raciaux sont les plus touchés par la précarité de l'emploi et le chômage (Silberman et Fournier, 2006 ; Jounin, 2008). Dans un article où ils traitent de l'évolution des mobilisations en faveur de l'égalité, de la reconnaissance et contre le racisme, depuis la Marche des beurs jusqu'aux émeutes urbaines de 2005, Stéphane Beaud et Olivier Masclet insistent justement sur les difficultés structurelles à se construire au travail dans un univers « désouvriérisé » de la « génération de cité », à la différence de leurs aînés que les auteurs nomment la « génération de beurs » (Beaud et Masclet, 2006). Les difficultés de participation économique à la société se doublent automatiquement de mécanismes de relégation spatiale

qui visibilisent davantage le contraste des expériences quotidiennes. Un cercle vicieux se dessine alors.

Le travail est loin d'être le seul vecteur intégrateur à ne plus pouvoir jouer son rôle crucial. Conjointement à l'instabilité de l'économie et à la montée du chômage, pris dans un cercle dépréciatif, les institutions représentatives de l'état providence perdent également leur force d'intégration. La crise économique, qui a amené la fermeture des frontières à la main-d'œuvre étrangère et les discours politiques sécuritaires, ont eu pour conséquence la généralisation d'un regard dépréciatif, méprisant et surtout suspicieux de la part de larges fractions de la société et ses principales institutions (Beaud et Masclet, 2006). La montée de la petite délinquance notamment dans les zones touchées par les changements structurels du monde de travail, commis par des migrants ou leurs descendants, les premiers touchés par les vagues de licenciements (Silberman et Fournier, 2006), suscite le durcissement des politiques sécuritaires. La pression exercée par le corps politique sur les personnels de police donne lieu à la multiplication des contrôles policiers musclés, des interventions tournant aux « assauts », des intimidations, et grosso modo à un glissement de la police de prévention et d'investigation vers une police d'intervention. Cette situation marque bien évidemment les rapports des habitants de ces cités avec les forces de l'ordre perçues par ces derniers comme étant injustes et brutaux, renvoyant à un passé douloureux de domination coloniale. Ainsi, l'institution judiciaire et policière perd toute l'adhésion, la confiance et le respect d'une partie de la population. Les événements des banlieues illustrent particulièrement cette méfiance envers les représentants de l'ordre et de la justice et les relations tendues entre une partie de la population et les institutions de l'état (Lapeyronnie, 2008 ; Fassin, 2015 ; Coutant, 2005).

Les services sociaux qui interviennent auprès d'une population touchée par la précarité et le chômage s'affaiblissent sous la charge grandissante des demandeurs et des protocoles à mettre en place. Devenus méfiants, ils renvoient à une stigmatisation et à une place à part et infériorisée pour une partie de la population, en raison de cumuls d'handicaps socio-économiques. Nous assistons alors au passage d'un système d'assurance des institutions de l'état providence à un système d'assistance avec tout ce que cela implique en termes de ressenti et d'expérience (Schnapper, 2006).

L'école, clef de voûte de l'intégration républicaine, est aussi touchée par le « déclin des institutions », même si (et malgré tout) elle joue son rôle d'accès à l'emploi et de possibilité d'amélioration des destins sociaux, elle semble de plus en plus en incapacité de transmettre une culture commune (Dubet, 2002). La formation de la personnalité surtout de

ceux qui se sentent exclus ou stigmatisés, se fait ailleurs (Lapeyronnie, 2008). En vue de ses évolutions, elle est de plus en plus perçue comme un lieu de sélection et de relégation. Depuis l'« objectif 80% au bac » initié en 1985, les études longues sont devenues la norme<sup>48</sup>. L'orientation en filières professionnelles dont un nombre considérable de descendants d'immigrés sont soumis, est vécue comme une orientation en « sous-lycée » préparant aux « sous-emplois » (Beaud et Masclet, 2006). La revalorisation de ces lycées professionnels durant les années 1990, a entraîné une montée des exigences et a rendu ces établissements plus sélectifs, renforçant les mécanismes de relégation. La ségrégation spatiale se double alors de différentes formes de relégation scolaire. Dans l'« *Apartheid scolaire* » les auteurs montrent comment au sein des établissements scolaires, la ségrégation ethnique est devenue plus forte que la ségrégation sociale (Felouzis et al., 2005)<sup>49</sup>. Ainsi, l'appareil scolaire perd non seulement sa force intégratrice mais également, prototype des institutions républicaines, elle représente les importantes distorsions à ses principes fondateurs.

Avec ces profondes mutations, les forces intégratrices des institutions, principaux piliers de l'intégration républicaine, et l'identification nationale semblent avoir perdu de leur influence dans les secousses structurelles. La nation ne constitue plus l'unique source d'identification. « Le déclin des institutions » que nous avons tenté de résumer brièvement et les dynamiques de globalisation, par l'augmentation des mobilités et des flux migratoires mais aussi certainement le développement et la démocratisation des nouvelles technologies de communication et d'information ont eu comme conséquences une multiplication des identités et des identifications (Dubet, 2002). Les altérités, les identités les plus locales se vivent sur une scène de plus en plus globale. Les conflits d'outre-territoire, dépassant les territoires de l'état-nation trouvent un écho au sein de ce dernier. Les images des guerres d'Irak, de Syrie, le conflit israélo-palestinien, les attaques terroristes et la guerre de l'Occident contre l'islam politique et fondamentaliste (Al Qaïda, Daesh) globalisent les conflits, comme les affirmations identitaires « particularistes ». Cette situation participe à former l'opinion

---

<sup>48</sup> L'Enquête Cereq « génération 2001 » met en exergue les difficultés croissantes des jeunes diplômés ayant un niveau bac +3 et bac +4 en matière d'insertion professionnelle et expose le constat d'un mécanisme de déclassement structurel des cohortes de jeunes lancés dans des longues études.

<sup>49</sup> L'enquête réalisée en 2000-2001 dans les collèges de l'Académie de Bordeaux montre que la population des enfants originaires de Turquie, d'Afrique noire ou de Maghreb constitue 7% de l'ensemble des collégiens. 10% des établissements en scolarisent 40%, 17 collèges accueillent entre 20% – 40% d'entre eux, mais certainement le plus marquant, c'est les chiffres inversés, 81 établissements en comptent moins de 1% (Felouzis, Riot, Perrotton, 2005).

générale et politique concernant les populations issues de l'immigration et leur manque d'intégration et d'allégeance nationale.

En effet, la crispation autour de la différence identitaire et ses expressions ainsi que l'ébranlement des modèles nationaux constituent une problématique générale européenne. Depuis le début des années 2000, nous assistons à la montée des partis d'extrême droite dans la plupart des pays européens, à l'expression de tensions entre les cultures et les religions (l'assassinat de Teo Van Gogh réalisateur du film *Soumission* à Amsterdam ; les controverses sur la construction des mosquées à Bologne, en Suisse ; actes de vandalisme dans les cimetières musulmans et juifs, etc.), à l'hostilité envers l'expression des identités particulières ainsi qu'une certaine islamophobie galopante sur fond de « choc de civilisations » (Göle, 2015). Dans plusieurs pays européens, notamment ceux qui font partis des destinations classiques des migrants depuis le siècle dernier, nous assistons à des troubles dans les modèles d'intégration nationaux. Nous constatons également une tendance à la républicanisation des modèles multiculturels (comme au Pays-Bas, en Allemagne ou même en Grande Bretagne) et une multiculturalisation des modèles républicains, la France étant l'exemple-type (Bertollosi, 2009). A l'aune des changements profonds que les sociétés connaissent, la crise des modèles d'intégration qui s'exprime en Europe depuis les années 1990 est marquée par l'explosion de mêmes types d'émeutes urbaines et d'attaques terroristes sur les deux rives de la Manche, et ceci malgré des différences de conceptions d'intégration. Ces convergences mettent en exergue qu'aucun modèle ne semble être capable de rendre compte des évolutions sociales, culturelles, politiques ou ne peut aujourd'hui se poser en modèle normatif (Wieviorka, 2008).

Le déclin des états-nations et de leurs institutions sonne le glas pour la notion d'intégration, qui semble sujette à une perte de sens face aux distorsions des sociétés nationales qui deviennent de plus en plus complexes, fragmentées, « liquides » et paradoxalement interconnectées (Bauman, 2000). Dans ce contexte global et globalisé, le modèle français, structurellement affaibli apparaît de plus en plus comme un discours politique d'injonction à l'assimilation qui nie les expériences sociales et identitaires plurielles des individus. Il présente ainsi des difficultés d'articulation du respect des valeurs universelles et des identités multiples, surtout relevant de cadres culturels, religieux ou ethniques.

Le modèle républicain se veut *colorblind* : l'invisibilité des origines étrangères et de tout particularisme constitue une dimension importante de cette tradition qui est fondée uniquement sur deux critères identitaires à savoir, la nationalité juridique et la catégorie socio-

professionnelle, au détriment des autres (Noiriel, 2001). Avec l'ébranlement de l'état-nation et les difficultés d'accès à l'emploi, l'universalisme républicain devient de plus en plus abstrait et il s'avère difficile de s'y référer. Les méfiances vis-à-vis des mémoires et histoires alternatives au roman national, unique et glorifiant la nation, posent non seulement des barrières à la reconnaissance des populations diverses et leurs altérités mais au contraire, participent à la production de stigmatisations notamment des immigrés et de leurs enfants, originaires des anciennes colonies (Guénif-Souliamas, 2006). Comme le souligne Patrick Simon, s'il est question d'une crise du modèle d'intégration, elle concerne plus « le fonctionnement d'un système d'incorporation qui repose sur la ressemblance et l'invisibilité des populations » (Simon, 2015). Aujourd'hui, le contexte global et fluide, où les hommes, les images, les informations circulent à haute vitesse, rend difficile l'occultation de la multiplicité des espaces et la pluralité des attachements : ce modèle pose plus que jamais les limites de cette philosophie politique. L'air cosmopolitique que nous respirons quotidiennement et les modes de vie transnationaux des individus rendent difficile la perpétuation de cette « grille de lecture exclusive et aveuglante » obsolète (Autant-Dorier, 2008).

Dans le cadre français, les migrants de Turquie, de part la modernité (*ou post-modernité*) fonctionnelle de cette vague migratoire, où les dynamiques transnationales, les rapports politique, économique et social avec le pays d'origine sont particulièrement marqués, permettent dans une perspective dialectique (c'est-à-dire aussi bien pour la France que la Turquie) de questionner la définition de la notion d'intégration à l'heure où les états-nations sont en déclin. Les dynamiques migratoires et d'intégration qu'ils dessinent rendent possible l'appréhension et l'inclusion des territoires d'appartenance multiples des individus dans l'espace que procurent les villes globalisées. Ce cas de figure semble permettre de saisir comment les migrants multi-situés transitent entre les territoires, les cultures, les appartenances et les conflits politiques.

## **CHAPITRE 4 : COMMUNAUTE TURQUE : UN GROUPE HETEROGENE, UN LEVIER REEL**

Analyser les caractéristiques des migrants turcs à Bordeaux peut nous aider à comprendre les négociations culturelles et sociales, de saisir ces derniers et à leurs dynamiques d'intégration, ainsi que leurs relations interculturelles et interethniques. D'un point de vue historique, il s'agira de saisir comment se construisent les frontières ethniques et quels sont les piliers et les remparts des différents groupes afin de délimiter s'il est possible de parler véritablement d'une communauté. En effet, le groupe des turcs immigrés en France apparaît parfois comme une construction collective avec ses propres mythes et codes, tissés par des stratégies de distinction et de maintien d'attributs spécifiques.

### **I. De l'implantation à l'institutionnalisation : les étapes de la constitution de la « communauté turque » de Bordeaux**

L'enracinement de la « communauté turque » de l'agglomération Bordelaise s'est réalisé progressivement, en trois temps. Le premier temps est caractérisé principalement par une « solidarité mécanique », provenant d'une homogénéité déjà donnée du fait des origines nationale, rurale et d'une situation économique fragile semblables, poussant à la migration. La ressemblance des origines de départ et des situations à l'arrivée engendrent une dynamique de solidarité pour la « survie » dans le nouvel environnement de référence. Une deuxième étape émerge suite à l'arrivée des enfants et des femmes des premiers immigrés. A partir de ce moment, la dynamique de la communauté turque est plutôt caractérisée par la transmission de la langue et de préservation de la culture turque ainsi que des préceptes religieux. La troisième étape que, nous souhaitons relever ici consiste en une véritable institutionnalisation des dynamiques communautaires turques, par la possibilité accordée aux ressortissants étrangers de monter une structure associative depuis 1981.



## 1. Le temps de la solidarité mécanique

Le premier temps de l'immigration turque de l'agglomération bordelaise s'apparente à une forme de « solidarité mécanique » au sens Durkheimien. La solidarité mécanique, dit également solidarité par similitude, caractérise les sociétés traditionnelles dans lesquelles, la solidarité naît du partage des mêmes valeurs, des mêmes activités et est fondée sur la transmission d'une tradition. Emile Durkheim comme Herbert Spencer avant lui, opposait ce modèle de société aux sociétés modernes où la distinction des différentes fonctions ainsi que le primat des valeurs individuelles amènent une forme de « solidarité organique » basée sur des relations de complémentarité et d'interdépendance. Alors que la solidarité mécanique caractérise des modèles de société où aucune place n'est accordée à l'individualité ou à l'idée de sujet, dans le sens où il n'existe aucun intermédiaire entre la société et l'individu et que chacun est absorbé dans la conscience collective (Gresle, Panoff, Perrin & Tripier, 1994). La modernité, pour une société consiste alors au passage d'une solidarité mécanique à une solidarité organique comme condition *sine qua non* de l'intégration de la société (Durkheim, 1893).

Les pionniers des migrants turcs arrivés durant les années 1960 et 1970, sont principalement originaires des campagnes où seule était connue la vie traditionnelle, en marge de la société urbaine turque. La stratification et les luttes sociales qui marquent la vie socio-économique urbaine étaient plutôt inconnues, du fait notamment des difficultés de transports et des manques des moyens de communication donnant lieu à un véritable enclavement notamment pour les régions reculées de l'est ou du nord du pays<sup>50</sup>. Au pays d'origine, leur mode de vie est cadré par les activités rurales, les traditions et le contrôle social lié à l'interconnaissance ; autrement dit ces migrants appartiennent au préalable de leur émigration à un univers régi par la solidarité mécanique. Leur migration est principalement due à la pauvreté ou aux difficultés économiques notamment en matière d'adaptation au marché de l'emploi de leur pays, secoué par l'explosion démographique et l'instabilité politique et économique. D'un côté, la désintégration du monde rural en Turquie à partir des années 1950 alimente et motive fortement l'exode rural et les départs vers l'Europe. La mécanisation de l'agriculture amène une situation de surendettement surtout pour les petits producteurs qui

---

<sup>50</sup> Pour illustrer notre propos : ce n'est qu'en milieu des années 1990 que le pays a vu son réseau électrique totalement interconnecté dans les coins reculés de l'Anatolie.

choisissent de suivre le « progrès » en s'équipant en nouvelles technologies plus performantes, mais ils se retrouvent rapidement obligés de céder leurs terres face à leurs dettes et se tournent vers l'industrie turque. Néanmoins, la morosité économique du fait de la dépendance de l'industrie turque à l'Europe (qui établit les prix des produits à l'exportation) entraîne un endettement grandissant ayant des effets inflationnistes sur l'économie nationale qui n'arrive pas à stabiliser son un marché de l'emploi. Dans un contexte où l'exode rural apparaît comme la seule issue, alors que le chômage « urbain » tourne autour de 20%, naturellement de plus en plus de travailleurs se retrouvent sur les chemins de l'Europe. Les migrants turcs en Europe des années 1950 jusqu'aux années 1990 font partis de ce tableau et c'est également le cas pour les pionniers de l'immigration turque de l'agglomération bordelaise. La recherche d'une meilleure vie, l'obtention de meilleures conditions économiques, éducatives, sanitaires, etc. les amènent en Europe, souvent après une migration interne en Turquie déjà en lien avec les réseaux de connaissances et le panel des possibilités.

Une fois en terre d'immigration, la solidarité mécanique des terres natales, se prolonge via la convergence des projets migratoires, des situations économiques comme des difficultés culturelles et linguistiques ainsi que par la similitude des nouvelles positions socioprofessionnelles. La faiblesse numérique de la population turque dans les premiers temps de cette vague migratoire engendre une très forte interconnaissance et l'abstraction des différences régionales, confessionnelles ou idéologiques. Le nombre réduit de ressortissants de Turquie et la forte interconnaissance de cette population rende possible une circulation rapide des informations ainsi que l'établissement de chaînes d'entraide et de solidarité actives.

Cette première période est marquée par la migration de travail, par la venue des hommes représentant une main d'œuvre pas qualifiée et bon marché via les contrats anonymes établis au pays d'origine dans un premiers temps puis par des contrats nominatifs jusqu'à l'arrêt officiel de l'immigration de main d'œuvre en 1974. D'après les données de l'Administration du travail, 9 travailleurs turcs sont enregistrés en 1969, 46 personnes en 1971 puis 238 en 1974<sup>51</sup>. D'origine rurale, immigrée par souci financier, la majorité des migrants turcs travaillent à l'époque dans l'industrie locale comme l'usine Ford à Blanquefort, la Société Simplex à La Brède (usine d'article pour chaussures) ou encore à l'ancienne usine d'Adidas.

---

<sup>51</sup> Scandella N., « Les travailleurs turcs en Gironde » in Guillaume P. (dir.), *Etrangers en Aquitaine, Aquitaine Terre d'immigration*, vol. 8, Maison de sciences de l'Homme, Aquitaine, 1990

*« Quand on est arrivé à Simplex en 1972, on n'était que 9 ouvriers turcs, l'année d'après on était 48, tout le monde a amené son parent... A l'époque, on se connaissait tous, on vivait ensemble déjà, aux logements, puis il n'y avait pas de divergences comme aujourd'hui, on était soudés ».*  
(Fatih, retraité, 71 ans)

Bien que la majorité des personnes arrivées à cette époque que nous avons rencontrés sont venues en tant qu'ouvrier, il existe également une minorité venue en France dans le cadre de leurs études supérieures, pour effectuer un stage ou pour d'autres causes professionnelles (par exemple, guide touristique francophone). D'origine urbaine, issus d'un milieu plus favorisé, ils se considèrent comme faisant parti de l'« élite turque » et se présentent comme différents des « ouvriers campagnards venus pour causes économiques ». Certains sont repartis après leurs études, d'autres se sont installés définitivement en France suite à des unions maritales avec des autochtones. Ce sont ceux qui mettent en œuvre un mode de participation et d'intégration de type individualiste. Ils sont comptables, libraires, commerçants (non ethnique). Ils se connaissent entre eux, certains se fréquentent, selon des affinités amicales et associatives mais la plupart disent « garder une distance » avec le reste de la communauté turque et des activités socio-culturelles. Cependant, ils ne restent pas forcément inconnus de la communauté. Certains étudiants sont à l'époque employés ponctuellement en tant qu'interprètes par les usines pour l'accueil et la formation des nouvelles recrues, ou en cas de litige avec les ouvriers turcs. Les épouses françaises de ceux qui se sont installés suite à un mariage, constituent des personnes ressources pour les ouvriers turcs, soit pour de simples traductions ou pour les orienter dans des démarches administratives. Deux d'entre elles, aujourd'hui retraitées, travaillaient en tant qu'assistantes sociales et de ce fait s'occupaient très souvent de cette population pour les démarches administratives notamment suite à l'arrivée des enfants des migrants. L'une nous a précisé d'ailleurs que c'est par cette voie qu'elle a rencontré son époux. Elles semblent avoir joué un rôle important de relais avec la société, les institutions françaises et cette population.

Dans sa globalité, il existe donc une interconnaissance non négligeable au sein de cette population qui s'alimente certainement par les effectifs réduits de ce premier temps migratoire et par les mêmes lieux de travail. Cette interconnaissance des ressortissants turcs se laisse apercevoir dans nos discussions au travers des affirmations du type : « j'étais le 4<sup>ème</sup> turc à faire venir sa famille » ; « j'étais le 12<sup>ème</sup> turc arrivé à Bordeaux » ; « je suis le premier artisan à avoir monté son entreprise » etc. Les pionniers ont des numéros selon l'ancienneté

ou selon le caractère novateur (devenu par la suite général) d'une activité comme le regroupement familial, la création d'entreprise ou l'accès à la propriété. Cette attitude met en exergue l'interconnaissance des ressortissants turcs mais montre aussi comment ces situations sont considérées comme une réussite et mises en avant au sein de cette population.

Les dynamiques d'entraide et de solidarité que nous relevons au cours de cette période consistent principalement en des échanges d'informations utiles, ou des leviers d'accès à l'emploi (faire embaucher dans l'usine ou l'entreprise un compatriote). La majorité des immigrés turcs de cette période étant venu par les voies officielles de migration, ils n'ont pas forcément d'origine géographique commune en Turquie ainsi, le principal lien entre eux est le compatriotisme (dans le sens d'appartenance à la nation turque). Les divergences d'origines régionales, ethniques ou confessionnelles n'existent pas encore entre les kurdes, les alévis et les turcs. Elles ne sont pas pour autant annihilées puisqu'elles sont mobilisées dès cette époque pour qualifier les ressortissants turcs de leur entourage.

*« Il y avait Kürt Ahmet qui travaillait avec nous à l'usine ».*  
(Türker, retraité, 65 ans)

\*

*« Les Ispartalis travaillaient déjà dans le chantier de Pellegrin ».*  
(Fatih, retraité, 71 ans)

\*

*« Puis, il y avait cet alévi, mais on s'était bien entendu ».*  
(Tuncer, commerçant, 45 ans)

\*

*« Le lendemain de notre arrivée à l'usine, ils ont amené un turc, un jeune garçon d'Adana, qui faisait ses études à l'université ».*  
(Abidin, retraité, 74 ans)

La hausse du nombre des migrants turcs à Bordeaux au début des années 1970, s'explique principalement par l'essor de la pratique de recrutement par contrats nominaux, particulièrement cotée au sein des entreprises françaises. Contrairement aux recrutements anonymes, qui ont lieu généralement au pays d'origine des migrants, le mode nominal de recrutement rend possible par l'établissement d'un contrat en leur nom, la venue de parents ou de proches par les premiers migrants déjà sur place. Cette pratique beaucoup plus courante en France qu'en Allemagne par exemple (Kaya & Kentel, 2005). Engendre une forme de

migration par réseaux de connaissances donnant lieu à des regroupements dans la même ville de personnes appartenant aux mêmes familles élargies, au moins aux mêmes *hemsehris*, c'est-à-dire de personnes issues de même village (village dans le sens la plus petite unité administrative). Plusieurs « pionniers » que nous avons rencontrés ont affirmé faire venir leurs proches de cette manière.

*« Au bout de 2 mois à l'usine, le responsable RH nous a dit qu'on pouvait faire une demande pour inviter nos parents ou amis. On était 7 à faire la démarche au début, comme ça mon frère Niyazi a pu venir en France, en 1973. Il a commencé à travailler avec moi à l'usine. J'avais aussi rencontré un ami de Gaziantep (Mehmet) ; lui, il a bien eu les français, il leur a raconté qu'il était contremaitre à l'usine en Turquie, alors qu'il était chauffeur de bus à Ankara, donc ils l'ont envoyé à l'usine mais il ne savait rien faire... On avait des contrats d'un an. A la fin de cette année, c'était au patron de décider de renouveler ou pas le contrat. Il joue très bien du saz. Un jour, je l'ai invité à l'usine de chaussures, je lui ai dit : « viens me voir à l'usine, on discutera et tu pourras nous faire quelques chansons »... On s'est tous regroupés, tous les ouvriers turcs dans le jardin de l'usine, il nous a fait des chansons avec son saz. Puis il m'a dit qu'il avait bien aimé l'usine, il m'a demandé si c'est possible que je lui trouve un travail là. Je lui ai dit ok, amène moi tes papiers demain. Même si je ne parlais pas bien le français, je m'entendais bien avec le responsable RH, il m'aimait bien. Je lui ai amené les papiers de mon ami et demandé qu'il l'embauche aussi. Mais il s'est rendu compte que ses papiers ne lui permettaient pas de travailler à l'usine. Du coup, je me suis mise à réfléchir à une solution, ce n'est pas facile toutes ces affaires. Finalement, j'ai demandé un papier à mon chef, certifiant qu'après le changement de statut, il l'embaucherait dans telle usine, à telle adresse. Je l'ai accompagné à la préfecture, on a fait la demande et grâce à ça, il a pu être embauché dans l'usine où je travaillais. Mais... après ça, un hemsehri de Carsamba, qui travaillait dans le bâtiment, m'a dit : tu aides à un Antepi, à trouver un travail, et tu ne m'aides même pas !? C'était mieux de travailler à l'usine, c'était comme la maison, tu travailles l'été sans suer, l'hiver sans te geler. Du coup, allez reparti, j'ai pris son passeport, le mien, je suis allé avoir le responsable RH, je lui ai expliqué en montrant nos passeports qu'on était de la même ville et je lui ai demandé de l'embaucher aussi... C'était un très bon gars, il l'a pris aussi... ».*

(Abidin, retraité, 74 ans)

Suite à l'arrêt de l'immigration officielle de main d'œuvre par le gouvernement de V. Giscard d'Estaing en 1974, pour les candidats à l'immigration d'origine rural et populaire, peu ou pas dotés en terme de capital humain, la seule manière officielle pour venir en France devient le mariage. Après cette date, les mariages et les arrivées en statut de touriste chez les membres de la famille déjà installés en France remplacent les contrats nominaux. Cette situation a des effets considérables sur la typologie de cette vague migratoire. Elle renforce l'élargissement numérique des familles et des groupes de *hemsehris* sur place puisque les mariages s'établissent soit avec des membres de la famille élargie, soit avec un(e) proche du village d'origine. Ceci amène une certaine homogénéité en matière de profil socio-économique d'un côté et de profil régional de l'autre. Quatre régions anatoliennes (Ardahan-Posof, Samsun, Isparta) constituent l'origine géographique de la majorité des migrants turcs de l'agglomération bordelaise.

Dans cette forme d'organisation par couloirs migratoires familiaux, les séjours des migrants en Turquie, pendant le « mois de permission », le mois d'août durant lequel ils rentrent au pays pour retrouver le reste de leurs familles, joue un rôle crucial. C'est à ce moment-là que les choix s'établissent et les mariages se contractent. Chaque retour au pays est une sorte de recrutement. Ainsi, avec les mariages et les regroupements familiaux, la communauté turque de Bordeaux se développe numériquement, y compris après l'arrêt de l'immigration officielle de main-d'œuvre. L'organisation de la migration par les membres de la communauté ne s'arrête pas à l'importation de nouveaux compatriotes mais englobe aussi l'accueil et l'insertion une fois sur place. Autant qu'ils peuvent, ils soutiennent les nouveaux venus en matière d'hébergement et/ou d'aide pour trouver un logement et un travail. Ils transfèrent les ficelles nécessaires pour les démarches administratives et des traductions. Ils présentent les frontières d'un mode de vie turco-musulman qu'ils sont en train de composer : quels cafés sont fréquentés par les turcs, où se trouve la mosquée, comment et où se procurer de la viande hallal, etc.

D'ailleurs, nous nous sommes rendu compte, au travers les récits de vie des « pionniers », qu'assez rapidement, les ressortissants de Turquie de l'agglomération bordelaise se sont impliqués pour améliorer leur confort de vie en restant fidèles à leurs traditions culturelles, à la religion et au mode de vie turc. Ainsi, au sein de cette population, une organisation officieuse s'établit entre les compatriotes : les connaissances turques permettent aux uns et aux autres de se procurer certains biens et services relatifs à la vie

quotidienne. Ces démarches ouvrent la voie à la structuration (2<sup>ème</sup> étape) puis à l'institutionnalisation (3<sup>ème</sup> étape) de la communauté turque de l'agglomération bordelaise.

L'affaire de la « viande hallal » constitue l'exemple idéal-typique, si ce n'est la description d'une étape cruciale, de cette forme d'organisation qui a permis le glissement d'un modèle s'apparentant à de la solidarité mécanique vers une dynamique de structuration. Le nombre encore restreint des ressortissants de Turquie durant cette première période et les réseaux d'interconnaissances autant que la volonté et l'entreprise de certains des pionniers donnent lieu à l'établissement d'un fonctionnement communautaire qui caractérise ce groupe.

*A propos de la viande hallal :*

*« Quand on est arrivé à l'usine de chaussure (Simflex), on n'a pas pu manger de la viande pendant des mois et des mois... Nous avons peur. Nous ne voulions pas manger une viande qui ne correspond pas à nos croyances, tu comprends... Et c'était impossible à l'époque de trouver de la viande hallal comme aujourd'hui, il n'y avait pas encore les épiceries, boucheries de Saint Michel.*

*On a essayé d'acheter de la viande chez le boucher du coin mais nous n'avons pas réussi à en manger, une fois que le doute est là, on n'a pas réussi... Là, j'ai eu une idée ; une idée qui nous permettait de manger de la viande hallal, et qui pourrait aussi me procurer un revenu supplémentaire. On a demandé aux filles de l'usine, comment on dit « agneau », comment on dit « poulet » en français. On notait les mots en français, le soir à la maison, on les répétait pour bien les mémoriser. Enfin, on a appris les mots et en demandant autour, on a trouvé où on vend les moutons, c'était à 3 km de notre usine, dans un château. De cette manière, j'ai commencé à acheter des moutons là-bas ; toutes les semaines, j'en achetais un et je les vendais à la communauté turque. Un mouton nous suffisait pour la semaine. Bordeaux était à 20 km de là où on travaillait. La plupart des turcs travaillaient à l'époque dans la construction de l'hôpital Pellegrin. Ils ont entendu que je vendais de la viande hallal, donc eux aussi, ils ont commencé à en commander. Je ne savais pas comment faire puisque à l'époque je n'avais pas encore le permis. C'était des compatriotes d'Afyon qui coupaient la viande, j'ai fait la livraison en moto 2-3 fois, mais ce n'était vraiment pas évident. Alors, on a décidé d'acheter une voiture à deux avec un collègue de Posof. (...) On a alors acheté une voiture d'occasion ; moi, je m'occupais de la viande et lui, il faisait le chauffeur. Ça nous occupait les weekends. Je gagnais à peu près 150 francs par mouton. Tous les turcs achetaient leur viande chez nous, les turcs qui travaillaient à Pellegrin, comme ceux qui travaillaient à la construction de la poste de Génicart,*

*eux, ils étaient de Bayburt. Au bout d'un moment, mon associé qui faisait le chauffeur a demandé une part supplémentaire parce qu'il faisait le chauffeur. Du coup, on a rompu notre partenariat. J'ai un peu continué tout seul mais au bout d'un moment, les boucheries halal arabes sont ouvertes et moi, j'ai arrêté mon activité supplémentaire de boucher. Au final, j'ai fait ça pendant 4-5 ans. (...)*

*Je n'oublierai jamais, une fois, c'était la fête de l'Aid el-Kébir, et c'était en juillet. On s'est regroupé pour sacrifier 25 bétails, il y avait des collègues arabes avec nous. Il faisait chaud chaud chaud. Et bref, la police est arrivée. Ils nous ont embarqués au commissariat, avec les collègues arabes, on a essayé de leur expliquer que c'était notre fête de sacrifices. Ils nous ont expliqué qu'ils le savaient et que ce jour-là, ils avaient confisqués pleins de viandes coupés sauvagement comme nous avons fait. Surtout, ils nous ont expliqué qu'ils faisaient ça pour nous, au nom de la santé publique. Ils nous ont expliqué qu'il faut couper la viande au labo, sous la surveillance des médecins etc ; pour vérifier si la bête a une maladie ou elle est consommable. Ils avaient raison, on a compris. On a expliqué à tout le monde – de la communauté turque, le pourquoi et le comment. Ce n'était pas très évident au début pour tout le monde mais ils se sont habitués maintenant, on ne fait plus du tout comme ça. On achète la viande, on l'amène à l'abattoir comme tout le monde et c'est eux qui la coupent, qui vérifient la viande. Aujourd'hui, vous ne trouverez personne de la communauté- à Bordeaux qui coupe lui-même sa viande de sacrifice (kurban) ».*

(Fatih, retraité, 71 ans)

Nous avons choisi de garder ce passage dans sa globalité puisqu'il nous paraît intéressant et révélateur sur plusieurs points. Il montre comment face à un besoin particulier, le fonctionnement communautaire apparaît comme un moyen pour la résolution du problème et dans l'amélioration des conditions de vie. Il illustre également nos précédents propos concernant l'annihilation des divergences régionales et ethniques. Nous voyons que le travail collectif et le marché-turc fonctionnent sans distinction des différentes origines ou affinités politique ou religieuses possibles, ce qui permet l'établissement de ce fonctionnement collectif. Enfin, l'anecdote de fin de la citation montre comment le fonctionnement communautaire rend possible l'échange ainsi que la transmission des normes et des codes de la nouvelle société et affiche en cela une « médiation intégratrice » (Dubet, 1989).



## **2. Mise en place des vecteurs de transmission de la turcité : le début de l'institutionnalisation**

Après cette première phase marquée par la mise en place des prémices d'un fonctionnement communautaire et par l'acquisition de certains repères, pour les démarches administratives et la vie sociale et de certaines compétences linguistiques par les membres de ce groupe, débute le deuxième temps de l'installation de la communauté turque à Bordeaux. Celui-là est modulé et rythmé au travers les nouveaux besoins qui se sont apparus suite aux modifications topographiques après l'arrivée des femmes et des enfants des migrants. Cette deuxième phase est particulièrement axée autour du souci de transmission culturelle, linguistique et religieux pour les jeunes et par l'accentuation des besoins d'ordre religieux pour les ressortissants turcs en général.

Considérés comme les piliers de la turcité, l'apprentissage de la langue maternelle comme l'éducation religieuse constitue un rempart contre le « danger de francisation ». Les activités et les entreprises (pas au sens « économique » du terme) de ce groupe durant cette deuxième phase de l'installation et de l'inscription sociale dans la ville mettent en scène cette importance accordée à la transmission de ce qui relève du national (langue, histoire, coutumes, fierté nationale etc.) et de ce qui relève du religieux – plus précisément de l'islam turc. Il existe une volonté clairement exprimée par nos interrogés de faire face à la menace de l'assimilation, synonyme de la perte d'identité turque, une déloyauté inacceptable pour beaucoup. La protection de l'identité turco-islamique se présentent comme un rempart contre l'assimilation à l'identité française et à des valeurs individualistes, mais aussi contre le risque de christianisation. Cette éventualité mettrait à leurs yeux en péril les structures sociales et familiales traditionnelles et le respect des valeurs telles que la solidarité communautaire, l'autorité paternel et le contrôle social des mœurs.

*« Les rapports entre les individus d'une même famille sont entièrement et uniquement conditionnés par l'intérêt du groupe familial et la préservation de la bonne réputation. Ce sont les caractéristiques de la famille turque de Turquie et les migrants ici, ils ont gardé cet aspect qui est basé sur trois principes fondamentaux : le respect, la solidarité et le lien affectif ».*  
(ADLI)

De plus, il faut aussi noter que durant cette période qui va de la fin des années 1970 jusqu'au milieu des années 1990, la volonté de garder et de transmettre la langue, les pratiques religieuses et coutumières, le mode de vie et les traditions turques s'édifient sur fond d'espoir de retour au pays d'origine, un jour.

La préoccupation pour la préservation d'une certaine turcité donne lieu à la mise en place des instances de transmission de cette dernière. Ces organisations officieuses dans un premier temps vont devenir plus tard des associations légales (ou officielles). Elles sont axées autour de registres différents principalement religieux et éducatif. Une initiative de regroupement de parents d'élèves turcs pour assurer l'éducation des enfants à leur culture et à la langue maternelle, suivie d'une mobilisation pour l'arrivée d'un enseignant professionnel envoyé par Ankara constitue le volet éducatif. La démarche pour l'envoi d'un imam fonctionnaire par la Turquie, comme ce fut le cas pour les instituteurs et la mise en place d'un fond funèbre pour assurer le rapatriement des turcs décédés en France constituent le registre religieux.

#### ***a) Organisation pour l'éducation des plus jeunes***

L'association des parents d'élèves turcs est officiellement née en 1989 mais c'est dès le milieu des années 1970 que celui qui va devenir le futur président de l'association pendant plus de 15 ans commence à regrouper les parents turcs sur l'agglomération bordelaise. La volonté d'enseigner la langue maternelle aux plus jeunes, dont le risque de francisation est plus fort que ceux qui sont arrivés plus âgés et l'espoir du retour définitif d'un côté, la nécessité de communiquer, de comprendre et de ne pas se retrouver complètement démuni face à l'institution scolaire française de l'autre, ont incité et motivé ce regroupement. D'autre part, comme soulignent Benoît Sourou et Françoise Rollan, « la préservation de la langue et des traditions permet, grâce à l'enseignement, d'affirmer et de réaffirmer leur identité et de maintenir un lien affectif et financier avec le pays d'origine » (Sourou et Rollan, 2005). Il faut également noter que la réussite scolaire, la réalisation des études longues et prestigieuses, les chances d'ascension sociale procurées par l'institution scolaire sont très idéalisées et valorisées par cette population. Ce qui explique certainement la volonté d'implication des parents dans ce domaine et la précocité de cette organisation malgré la taille réduite et au vu de la faible ancienneté de ce groupe migratoire.

Les premiers cours de turcs pour les enfants sont dispensés par des migrants volontaires et ce sont les parents eux-mêmes qui rémunèrent l'intervenant. L'actuel président,

alors âgé de 19 ans, ouvrier dans le bâtiment, a commencé à dispenser ces cours pendant quelques années. A ces débuts, les cours ont d'abord lieu dans les locaux de l'église de Lormont puis dans la salle de la mosquée algérienne. En 1978, les parents d'élèves turcs organisent une pétition adressée au Ministère turc de l'éducation nationale afin de réclamer l'attribution d'un enseignant fonctionnaire de l'Etat, pour assurer professionnellement l'éducation en turc de leurs enfants, dispensée alors par de simples citoyens de bonne volonté. La mobilisation a donné lieu à la création d'un poste d'instituteur recruté pour une durée de 5 ans, alors que l'association officielle n'existe pas encore. Cette démarche s'inscrit dans le dispositif d'ELCO (Enseignement des langues et des cultures d'origine) qui constitue un procédé d'enseignement visant la scolarisation des enfants de migrants et qui prend appui sur une directive européenne de 25 juillet 1977. Elle dote l'école primaire et le collège d'un enseignement de la langue et de la culture d'origine, sous forme optionnelle. Elle concerne neuf pays (Algérie, Croatie, Espagne, Italie, Maroc, Portugal, Serbie, Tunisie, Turquie) et est mise en œuvre sur la base des accords bilatéraux entre les Etats. Les accords entre la Turquie et la France ont été signés en 1978. En ce sens, l'envoi d'un fonctionnaire turc à Bordeaux a eu lieu dès le début de la mise en place de ce dispositif. L'enseignement des langues et des cultures d'origine est également mis en place afin de permettre une meilleure intégration au système scolaire du pays d'accueil, tout en maintenant des liens avec la langue et la culture d'origine. Même si ce dispositif participe au pluralisme et à l'enrichissement interculturel de la société d'accueil, il constitue aussi une prolongation de l'idée de la temporalité de la main d'œuvre étrangère avec l'éventuel retour au pays d'origine qui doit être incité voir préparé.

Le spectre des cours ELCO dans l'agglomération bordelaise s'est vite élargi. Après le premier recrutement d'un enseignant ELCO en 1978, un deuxième poste est créé en 1983 et un troisième dix ans plus tard. Aujourd'hui, il existe toujours 3 enseignants ELCO turc qui enseignent dans la Communauté Urbaine de Bordeaux et font partis des 250 instituteurs turcs qui enseignent en France. Ces enseignants sont des fonctionnaires d'état en détachement, ils sont envoyés et rémunérés par l'état turc. Cependant, ils ont des liens étroits avec l'inspection académique de leur lieu d'affectation dans le cadre de leur mission ELCO ainsi qu'avec les municipalités dans lesquelles ils travaillent. Dans le cas de l'agglomération bordelaise, c'est l'Association des parents d'élèves turcs de Bordeaux qui prend en charge l'accueil des instituteurs récemment arrivés. Elle organise et s'occupe de la gestion en continue des relations avec la municipalité notamment en ce qui concerne les salles de classes et les matériaux nécessaires mis à leur disposition. L'association est également un pont avec le

consulat : elle rend régulièrement des comptes quant à la fréquentation, aux modalités et aux heures de cours dispensés, aux programmes abordés et aux activités organisées dans le cadre de l'enseignement et l'éducation des enfants.

Les activités de l'Association Parents d'élèves turcs et les enseignants ELCO turcs ne sont pas limités seulement aux cours de turcs, l'enseignement de l'histoire et de la géographie de la Turquie et l'organisation des fêtes nationales en font aussi parti. Cette association est également la première association officielle turque à être mis en place dans l'agglomération. En cela, pendant longtemps, elle a eu un rôle structurant important pour les réunions des membres de ce groupe : en dépassant le seul objectif éducatif, elle constituait un véritable relai entre cette population et les institutions locales.

*« Nous avons monté notre association selon les règles en vigueur en France, selon la loi 1901. Cette association nous a permis de faire d'autres services pour la communauté turque. Par exemple, les fêtes, les mariages... ici en France, nous ne pouvons pas le faire comme en Turquie dans le jardin ou dans la cour de l'immeuble, il faut louer une salle auprès de la mairie. Du coup, c'était l'association parents d'élèves qui s'en occupait de la réservation des salles, qui se mettait en relation avec la mairie. En tant que président de l'association, c'était moi qui m'occupais de ça. On demandait la salle une fois tous les mois à peu près : la journée, les instituteurs travaillent avec les enfants, ils faisaient les répétitions pour le spectacle de fin d'année ou pour la fête du 23 avril, et le soir, on y faisait nos fêtes : les fiançailles, les mariages... »*

(Fatih, retraité, 71 ans)

La transmission du « kit national » et de la fierté nationaliste au travers l'organisation des fêtes nationales et de la commémoration des dates clefs de l'histoire nationale turque comme le 23 avril<sup>52</sup>, 19 mai<sup>53</sup> et le 29 octobre<sup>54</sup>. C'est certainement le 23 avril, la fête des enfants, qui est la plus prisée par les migrants turcs de l'agglomération bordelaise. Organisée par l'Association Parents d'élèves turcs et mise en place par les enseignants ELCO, elle a lieu au Centre Culturel Turc depuis sa construction. Avant, c'était la salle des fêtes de la mairie de

---

<sup>52</sup> Fête de la souveraineté nationale et des enfants, dédiée à la commémoration de l'événement qui rappelle la première réunion de la grande Assemblée nationale à Ankara en 1920, après la constitution du premier gouvernement afin de préparer la guerre de libération. Cet événement est considéré comme l'acte de fondation du futur régime républicain.

<sup>53</sup> Fête de commémoration d'Atatürk et fête de la jeunesse et du sport, commémoration du débarquement de Mustafa Kemal à Samsun et le déclenchement officiel de la guerre de libération le 19 mai 1919.

<sup>54</sup> Fête de la République pour célébrer la proclamation de la république le 29 octobre 1923.

Lormont qui faisait le lieu d'organisation. A cette occasion, les jeunes élèves de l' « école turque » présentent un spectacle composé de chants accompagné par les *sazs*, des danses folkloriques et des lectures de poèmes épiques rendant hommage à la guerre de libération ou à Atatürk. Les parents d'élèves participants et d'autres membres de la communauté représentés par les diverses associations turques sont présents. Les invités autochtones ou les sympathisants non turcs présents occupent les premiers rangs dans le salon avec les responsables des associations présentes. Pendant longtemps, l'Association Milli Görüs<sup>55</sup> (à cause de son positionnement idéologique et politique), l'Association des alévis de Bordeaux et l'Association des kurdes de Bordeaux (crédités de séparatisme, « *partisans de la division de la Turquie* ») ne sont pas conviées aux festivités. Depuis l'ouverture du Consulat turc de Bordeaux en 2010, le consul est bien sur présent. En Turquie, cette fête est célébrée dans les écoles, le 23 avril. En Europe, elle a lieu le premier samedi qui suit le 23 avril.

Actuellement il existe sept classes d'ELCO allant du CE1 à la 4<sup>ème</sup> et regroupant un peu moins de 300 élèves d'origine turque. Le président de l'association nous explique que les enfants des immigrés de Turquie de confession alévi ou d'origine kurde, ainsi que « *ceux qui habitent loin* » ne participent pas à ces cours qui ont lieu aujourd'hui à Lormont au Centre Culturel Turc. Cependant, il existe une baisse de fréquentation et une montée des critiques de la part des certains migrants rencontrés, qui nous amène à déduire que la baisse des effectifs n'est pas simplement une question de distance comme nous laisse penser le président de l'association. De nombreuses familles, dont au moins un des parents a connu l'école française, se plaignent du fait que les instituteurs turcs ne connaissent pas la langue française, le système éducatif et la société française. A leurs yeux ceci crée un fossé entre l'école turque et l'école « normale » :

*« Les instits turcs veulent que les enfants se mettent debout, comme signe de respect tu sais comme on fait en Turquie. Mais ici ça ne marche pas comme ça, les enfants ne font pas ça à l'école tous les jours, du coup ça leur paraît bizarre, ils ne comprennent pas pourquoi il faut faire ça...Du coup, je pense que ces différences refroidissent les enfants un peu. »*  
(Hatice, femme au foyer, 33 ans).

Nous avons remarqué qu'avec le temps, l'inscription territoriale et socio-économique des familles turques devient plus importante et les critiques commencent à surgir. Au début de

---

<sup>55</sup> Mais les choses sont changées depuis une dizaine d'années. Mouvance de Milli Gorus est passée du statut de l'islam oppositionnel au statut de l'islam officiel (Akgönül, 2009)

sa mise en place, l'organisation des parents d'élèves en association et les cours de langue et de culture générale turque ont eu un franc succès auprès des familles. C'est d'ailleurs un des éléments explicatifs du regroupement important de membres de ce groupe dans la commune de Lormont où a lieu l'« école turque » depuis le début de l'initiative. Aujourd'hui, en perte d'influence, elle semble particulièrement sujette aux différents positionnements idéologiques (politiques et religieux) et aux critiques qui en découlent. Son rôle de vecteur de la turcité est mis en concurrence par les cours coraniques proposés par les autres associations turques qui se sont créés au fur et à mesure. Certains parents considèrent que la langue turque est de toutes façons apprise et maîtrisée, puisque c'est la langue parlée dans leur foyer. Ils disent ainsi préférer l'apprentissage religieux au détriment de « *simples cours de langue* ». En approfondissant nos discussions, nous nous sommes rendus compte que pour la plupart de ceux qui ont choisi de ne pas ou de ne plus envoyer son enfant à l'« école turque », l'affirmation de « *simple cours de langue* » qu'un de nos interlocuteurs a utilisé, est une sorte d'affirmation couverture, qui cache une critique plus générale. En effet, l'enseignement de l'histoire nationale, sous forme de roman épique à la gloire de la nation et de la république, l'insistance sur Atatürk, la guerre de libération, la géographie turque, etc. paraissent à certains déconnectés de leur réalité et fortement teintés idéologiquement. Ainsi, ils privilégient de transmettre la turcité et l'identité nationale au travers la religion, enseignée dans une structure en conformité avec leurs positionnements.

*« C'est le mieux à mon sens... Un enseignant qui a grandi ici, qui connaît la langue, la culture, le système scolaire d'ici serait plus efficace... Aujourd'hui, on entend tous le temps de la part des ELCO que les enfants ne les respectent pas contrairement à leurs profs français. Après si vous voulez mon avis personnel, il n'y a rien d'étonnant dans tout ça... J'ai envoyé mes enfants donc je connais bien de quoi je parle, et finalement j'ai vu que dans cette école, on ne parle jamais de la littérature turque, rien... Tous tournent autour du 23 avril et 19 mai, la République, Atatürk, Atatürk et c'est tout. »*  
(Ismail, entreprise de bâtiment, 40 ans)

\*

*« On n'est pas en Turquie ici, mais on n'est pas non plus dans la misère de « gurbet »<sup>56</sup> non plus et ça ils ont dû mal à comprendre »*

(Selma, employée à la CAF, 34 ans)

Cette citation comporte une autre critique que nous avons fortement entendu auprès des familles rencontrées. Pour les parents, surtout pour ceux issus de la génération 1,5 et 2, le fait que les enseignants ELCO soient des fonctionnaires de Turquie, envoyés en Europe pour une durée de deux ans renouvelable une fois, est problématique du fait de la distance entre leurs expériences et celles des enseignants. Ces derniers ne maîtrisent pas le français et leurs expériences et ressentis migratoires sont très différents de la vie sociale des enfants d'immigrés nés et ayant grandi (ou presque) sur place. Ainsi, ils considèrent que non seulement, les enseignants ELCO ont du mal à capter l'attention et l'intérêt de leurs enfants (et d'eux-mêmes) mais aussi les contenus des cours proposés ne correspondent pas à leurs attentes et semblent leur paraître surtout dogmatiques.

#### ***b) Besoins religieux : l'islam turc comme pilier de structuration du groupe***

Le fait religieux constitue le deuxième axe structurant de l'organisation communautaire des immigrés de Turquie à Bordeaux. La transmission des préceptes religieux aux jeunes générations revêt une importance symbolique ; signe qu'on reste intègre et fidèle aux origines malgré l'émigration. Elle constitue un rempart solide contre l'assimilation qui passerait par la christianisation et la francisation des immigrés et surtout de leurs enfants. Également, la religion, plus particulièrement l'islam turc, par ses traditions et particularismes culturels propres et différents de l'islam du Maghreb, constitue de par ses spécificités le pilier principal de la turcité. Le sultan ottoman, calife de tous les musulmans pendant plus de deux siècles jusqu'à la déclaration de la République, renforce le sentiment de fierté nationale relativement prononcé et alimenté par une histoire glorieuse. Ce roman religieux et national est mobilisé par les turcs de Bordeaux et sert une volonté de distinction qui s'exprime par exemple, par l'entreprise de l'ouverture d'une mosquée turque. Dans cette démarche existe deux registres sous-jacents, l'un symbolique, l'autre pratique. D'un point de vue pratique, les immigrés turcs ne connaissent pas du tout la langue française à leur arrivée, leur pays n'a pas

---

<sup>56</sup> Le mot « gurbet » renvoi au fait de vivre dans un endroit différent du lieu de naissance / d'origine. Il fait référence à la nostalgie du pays, aux difficultés d'adaptation, à l'altérité ressentie par les personnes qui ont dû quitter leurs terres d'origines à cause des soucis économiques, politiques ou autre.

de rapports historiques particuliers avec la France, ils n'ont aucune familiarité avec cette langue qui constitue une langue de médiation pour communiquer avec les autres musulmans vivant sur le territoire français. Ne parlant pas l'arabe non plus, les immigrés de Turquie ne parviennent pas à comprendre les prêches dans les autres mosquées, qu'ils soient en français ou en arabe. Ainsi, ils connaissent des difficultés pour satisfaire leurs besoins religieux. D'un point de vue symbolique, poser une distinction avec les autres populations musulmanes notamment maghrébines permet de se démarquer également des stéréotypes dépréciatifs collés aux migrants post-coloniaux et à leurs descendants (Gueniff Souliamas & Macé, 2004). Avoir une mosquée propre à la population turque permet de performer les spécificités de l'islam turc et l'identité turque, en soulignant ses différences avec les autres populations musulmanes.

L'institutionnalisation de la communauté turque passe par la démarche pour « une mosquée turque » qui commence d'abord par la nécessité d'obtention d'une salle. Ce sont les mêmes pionniers qui se sont occupés de l'organisation des parents d'élèves turcs qui ont pris en charge les démarches administratives pour les affaires religieuses. Fatih nous explique qu'ils ont contacté par courrier le directeur des Affaires religieuses turc de l'époque, M. Tayyar Altikulaç, « *qui nous a expliqué que les curés et les prêtres de la commune étaient chargés de nous aider dans ce domaine* ». Ainsi la première demande a été faite au curé de Lormont en 1981, qui leur a attribué une salle, « *aussi grande qu'un salon* », dans l'église de Lormont qui se trouve près de la cité Carriet où sont regroupé un nombre important de familles turques. Dans un premier temps, avant l'envoi d'un imam officiel par l'état turc, les personnes ayant une bonne connaissance de l'islam et du Coran prenaient en charge les prêches et l'enseignement coranique des jeunes.

Victime de son succès, la forte fréquentation a rapidement rendu exigü cette salle « *aussi grande qu'un salon* ». A la lumière des conseils du consul de Marseille, les pionniers actifs ont décidé de monter une association, indépendante des parents d'élèves, pour prendre en charge l'achat d'un local pour la mise en place d'une mosquée et pour l'organisation des rapatriements des corps et les services funèbres. La création de cette association et l'achat et la construction de la mosquée turque ont donné lieu aux premiers clivages de ce groupe.

*« Nous avons alors trouvé un local, on l'a loué mais au moment de nommer cette nouvelle association, il y a eu certaines divergences. Il y avait pas mal de compatriotes de Bayburt dans l'équipe de base, et eux ils voulaient appeler l'association*



*« Fransa Islam Birliği » (Union Islamique de France). Or, nous voulions l'appeler « Türk Islam Birliği » (Union Islamique Turc). On a essayé de leur expliquer : « mais combien de musulman existe-t-il en France », « pourquoi utiliser « la France » dans le nom, si on est que les turcs ». Mais bon, ils ne lâchaient pas... On a fini par dire si l'asso ne s'appelle pas « Türk Islam Birliği », on ne suit pas.*

*On est venu à la maison avec les amis, après discussion, nous avons décidé de créer une association nommée « Türk Kültür Derneği » (Association Culturelle Turque) et on a élu comme président notre ami qui a perdu sa fille quelques années auparavant.*

*De l'autre côté, l'Association Fransa Islam Birliği continue ses fonctions. Cette association a acheté à 600 000 fr la mosquée du centre-ville. L'achat de la mosquée nous a rapproché. Je leur ai dit que s'ils changent de nom pour se renommer Türk Islam Birliği, on fusionnera. Cela a fait partir certains dinausores mais bon, tant mieux, tant pis. Pendant un bon moment, ils ont refusé le changement de nom et ils n'acceptaient pas en tant que Fransa Islam Birliği, des nouveaux adhérents.*

*J'ai rapporté ces événements au Consulat, et nous avons reçu une réponse avec une visite du Consul général. C'était la première fois que le consul général se rendait à Bordeaux. La mosquée était encore en construction, mais on s'est quand même tous réunis là-bas, jusqu'à 3h du matin.*

*D'un côté, il y a l'association Fransa Islam Birliği qui construisait la mosquée et qui faisait une demande auprès du Consul pour avoir un imam. Mais à l'époque avec la construction de la mosquée, ils avaient 80.000 fr de dettes. D'autre part, nous, Parents d'élèves turcs, nous n'avions pas de véritable salle pourtant on en avait besoin et on était aussi en demande auprès du consul, d'un imam pour la « salle-mosquée » de l'église. Le consul a soulevé tous ces problèmes et a appelé tout le monde à trouver un consensus. Au final, le consul est rentré, nous avons reçu deux imams, un pour nous et un pour la mosquée de Fransa Islam Birliği ».*

*(Fatih, retraité, 71 ans)*

Ainsi, les démarches pour la construction de la mosquée turque et la demande d'un imam officiel ont entraîné les premiers clivages idéologiques dans le groupe des migrants turcs de Bordeaux. Il y a d'abord eu la construction de la mosquée sur les quais de Bordeaux dans le quartier Saint Pierre appartenant à l'Association Fransa Islam Birliği, plus proche de la mouvance ultra-nationaliste panturquiste. D'un autre côté, l'Association Culturelle Turque a vu le jour. Cette dernière représente le DITIB (branche européen de *Diyanet* - Direction des affaires religieuses turques) donc l'islam officiel turc. En 1986, cette association a aussi

acheté un local situé rue Auzone, au centre-ville de Bordeaux, dans le même quartier que la mosquée de *Fransa Islam Birliği*. Contrairement à cette dernière qui a été financé complètement par les membres de l'association et leurs réseaux familiaux et villageois, la mosquée de l'Association culturelle Turque a été acquise entre autres par les fonds de *Diyanet*. Comme les enseignants ELCO, les imams sont fonctionnaires de l'Etat turc, nommés pour 5 ans, ils résident avec leurs familles dans l'appartement qui se situe au local de l'association. La médiatrice de la communauté turque nous explique que « nous, on les appelle les « hocas » - imam, mais en vrai, officiellement, ils viennent avec le statut d'assistant social. C'est ce qui est marqué sur leur passeport et sur leurs documents officiels ». Aujourd'hui, il existe 236 fonctionnaires – imams en France et presque 2000 en Europe qui sont attachés à DITIB. Ces dernières années, ces fonctionnaires, comme leurs collègues enseignants sont sujets à un certain nombre de critiques concernant leurs distances sociales et culturelles avec les populations turques européennes. Pour remédier à cette situation, DITIB a ouvert en 2012 à Strasbourg, une école supérieure pour la formation des imams turcs d'Europe. Cette école fonctionne comme une branche d'*Istanbul İlahiyat Fakültesi* (Faculté de théologie de l'Université d'Istanbul)<sup>57</sup>. Pour Samim Akgönül, chercheur à l'université de Strasbourg, spécialiste de l'islam turc en migration, cette démarche affiche la volonté de la gouvernance erdoganienne de regrouper au sein d'une mosquée générale, la population turque de l'Europe, divisée en associations ayant chacune leur propre mosquée<sup>58</sup>.

Dans les années 2000, la mosquée de DITIB est redevenue étroite et malgré les travaux réalisés par les maçons turcs lors de son acquisition, le bâti reste en mauvais état. Une collecte s'organise auprès des ressortissants turcs d'Aquitaine mais aussi de France et d'Europe via les réseaux familiaux, villageois et associatifs. Des turcs vivants à Strasbourg, Mulhouse ou encore à Flaire ont donc participé financièrement pour l'achat d'un nouveau local. Une grande maison bourgeoise située dans un terrain de 9000 m<sup>2</sup> à Lormont a été achetée et transformée en Centre Culturel Turc en 2008. Comme ce fut le cas pour l'ancienne mosquée, ce sont des artisans du bâtiment turcs qui ont effectués les travaux de rénovation et de remise en état. Le centre culturel constitue un lieu de circulation des informations (vente de voiture, recherches locatives, activités organisées pour les enfants, etc.) et des messages administratifs destinés aux migrants par le consulat turc (informations réglementaires pour les

---

<sup>57</sup> <http://www.hurriyet.com.tr/planet/21366089.asp>

<sup>58</sup> *Idem.*

automobilistes qui rentrent en Turquie en voiture, modalités d'inscription pour le vote aux élections turques, etc.) ainsi que des appels à contribution pour la réalisation d'autres mosquées turques en France ou en Europe. L'imam vit également sur place, il s'occupe de la prière, des prêches et de l'enseignement coranique aux enfants qui se déroule les samedi matins ou pendant l'été sous forme d'école estivale. On y apprend à lire les versets coraniques et leurs interprétations, les gestes d'ablutions et les prières rituelles. Depuis la fin des années 2000, on constate une baisse des fréquentations de ces cours. Si le bureau de l'association pointe principalement l'éloignement des lieux de vie (Blanquefort, Mérignac, Yvrac etc.) nous pouvons faire l'hypothèse que la proposition par la plupart des associations turques de cours coraniques participe également à la baisse des effectifs. Outre la mosquée et les cours coraniques, le Centre Culturel Turc accueille d'autres activités : en plus de la kermesse de fin d'année organisée par les associations turques, il fait également lieu de rencontre et de discussion autour d'un çay (thé) préparé dans les cuisines du Centre. L'espace est convivial, il dispose des tables qui sont mises à disposition pour accueillir les membres. Le Centre Culturel Turc propose aussi un service de rapatriement des personnes souhaitant se faire enterrer en Turquie. Le rapatriement des corps en Turquie est une préoccupation ancienne, un des piliers d'organisation de ce groupe. A peu près au même moment de la demande de l'attribution d'une salle par l'église de Lormont, est survenu un des premiers décès de migrant turc à Bordeaux.

*« Notre première perte était un collègue de l'usine Ford, un ami d'Ankara. Sa femme était malade, elle était hospitalisée et lui est mort sur la route de l'hôpital... Sa famille avait encore le statut de touriste, il n'avait pas d'aide d'état ni rien, économiquement, il s'en sortait très difficilement. Tu vois, aujourd'hui je les aurais amenés chez les assistants sociaux, mais à l'époque je ne savais pas trop quoi faire pour l'aider, bref. On a appelé le Consulat pour leur demander d'amener le défunt, mais ils m'ont dit qu'il faut au moins deux défunt à transporter, du coup le corps a attendu dans la morgue pendant 18 jours avant d'être envoyé au pays. Après cela, nous avons décidé de monter notre propre fond pour éviter ce genre de situation. Nous avons besoin d'au moins 1000 adhésions pour pouvoir créer ce fond, on a informé nos imams, nous avons informés nos compatriotes, « Ne laissons pas nos défunts dans les rues » était notre mot d'ordre, on a réussi à avoir les 1000 adhésions, quelques années plus tard, on a même eu 4.500 adhérents. Aujourd'hui, nous avons un système de fond funèbres et de rapatriement au point, en 24 heures vous avez tous les documents nécessaires pour la démarche ».*

(Abidin, retraité, 74 ans)

Il y a d'abord eu le fond funèbre de l'Association Culturelle Turque – DITIB, mais avec la mise en place de nouvelles associations ont trouvé sur l'agglomération bordelaise différents fonds funèbres : l'un attaché à l'association *Milli Görüs*, un autre à l'Association culturelle et sportive turque (ancien *Fransa Islam Birliği*) s'ajoutent à celui de DITIB. De plus, l'Association des alévis de Bordeaux ainsi que l'Association kurde de Bordeaux disposent également de fonds funèbres propres.

### **3. Les temps de dissemblance : l'essor associatif**

Au début des années 1980, l'arrivée de la gauche au pouvoir a engendré un certain nombre de modifications législatives dans le sens libéral. La suppression par la loi du 9 octobre 1981, du régime dérogatoire des associations étrangères, institué par le décret-loi de 1939 qui subordonnait la constitution de ces associations à l'autorisation du ministre de l'Intérieur a donné un élan à l'institutionnalisation d'une communauté turque durant les années 1980. Une décennie plus tard, nous observons une véritable multiplication des associations turques sur l'agglomération bordelaise à l'image de la France (De Tapia, 2012 ; Rigoni, 2005). Cette population affiche à partir de cette période un dynamisme particulier et leur visibilité renforce une vision globale et le constat de son aspect « communautaire ». Or, vu de près, il s'agit davantage d'une période où les désaccords idéologiques et les clivages micro-ethniques s'exacerbent, qu'une étape de renforcement des caractéristiques d'une minorité turque. Nous avons vu plus haut, que ces fissures apparaissent dès le début des démarches d'institutionnalisation, au moment de l'acquisition du local de la mosquée.

Ce troisième temps de la communauté turque de l'agglomération bordelaise se différencie aussi par l'accentuation de caractéristiques transnationales et réticulaires notamment par le regroupement des diverses associations turques (de France et/ou de l'Europe) dans des réseaux associatifs ou fédérations. La plupart des fédérations sont des réseaux transnationaux qui s'alignent sur une base sociale, politique et idéologique relative à la Turquie. Des chercheurs spécialistes de cette population en France comme S. De Tapia (1992), R. Kastaryano (1992) ou encore I. Rigoni (2000 ; 2005) soulignent la richesse et le dynamisme du mouvement associatif turc et insistent également sur la reproduction des clivages politiques internes à l'Etat turc au sein des sociétés européennes. La plupart

fonctionne comme des branches européennes des partis politiques turcs et s'insèrent dans des réseaux transnationaux. Ainsi, elles apparaissent comme un reflet de la scène politique turque.

Il aura tout son sens de rappeler ici que la population de Turquie est composée de différentes ethnies dont les kurdes, la plus importante, les assyriens, les arméniens, etc. et de plusieurs religions et confessions, alévis, juifs, chrétiens catholiques et orthodoxes etc. Certaines minorités disposent des caractéristiques qui dépassent les simples oppositions entre l'islam sunnite / l'islam chiite ou l'islam / le christianisme ou encore l'islam / le judaïsme. Nous observons cette diversité des populations de Turquie en France et plus généralement en Europe aussi. Le nationalisme étatique et l'universalisme théorique dicté par l'idéologie kémaliste ne sont pas parvenus à effacer les divisions communautaires internes à ce pays. Il existe alors une imbrication assez importante entre les ethnies, les communautés, les territoires et leurs affiliations politiques et idéologiques. La scène politique turque est bâtie sur ces clivages. Elle ne représente pas simplement l'opposition classique droite / gauche mais englobe également un fort antagonisme entre les positionnements séculaires et nationaliste d'un côté et les fondamentalistes et conservateurs de l'autre. Au sein des structures associatives de la population turque en Europe, nous retrouvons les mêmes antagonismes de cette scène politique nationale.

Sur l'agglomération bordelaise, nous avons recensé une dizaine d'associations turques dont la plus ancienne, l'Association parents d'élèves turcs créée en 1982. Ces associations apportent de l'aide, orientent les citoyens turcs en migration pour les démarches administratives, constituent un relais entre les ressortissants de Turquie et la société française. Dans ce sens, elles ont longtemps fonctionné comme une sorte d'assistance sociale. L'autre mission de ces structures consiste à la promotion de la culture turque auprès d'abord des migrants turcs et leurs descendants puis de la société française. Bien qu'officiellement pas fermées aux non-turcs, elles demeurent très difficilement pénétrables par une personne qui n'est pas turcophone, étant donné que toutes les activités se déroulent en turc. Ces structures jouent un rôle primordial dans la transmission d'une identité collective turque caractérisée par l'apprentissage de la langue, la religion, la culture et les traditions. Les associations turques de l'agglomération bordelaise, si on s'en réfère aux statuts se veulent apolitiques, or les discussions avec leurs représentants et leurs affiliations aux réseaux transnationaux et fédératifs illustrent leurs attaches idéologiques et politiques.

- *Association parents d'élèves turcs / Türk Okul Aile Birliği*

Cette association est la première structure montée par la communauté turque. Elle est officieusement créée en 1978 et officiellement en 1989. Dès ses origines et jusqu'au milieu des années 1990, elle était dirigée par un kémaliste convaincu. Depuis 1995, une personne originaire de Posof, qui semble être plus proche de la synthèse turco-islamique du mouvement MHP<sup>59</sup>, a pris la tête de l'association mais il semble faire objet d'un certain nombre de critiques.

- *Association culturelle turque (DITIB) / Bordeaux Türk Kültür Merkezi*

Elle est créée au début des années 1980 pour organiser l'acquisition de la mosquée turque et la gestion de l'accueil de l'imam fonctionnaire envoyé par l'Etat turc. En cela, elle est attachée à DITIB (*Diyanet Isleri Turk Islam Birliği*)<sup>60</sup>. Elle représente l'islam officiel, celui promu par l'Etat turc et cette association a constitué pendant très longtemps la clef de voute de l'« extrusion du pouvoir étatique turc dans les pays d'immigration » (Rigoni, 2000). En France, il existe un réseau comprenant 260 associations (mosquées) attachées à DITIB – France dont le siège se trouve à Strasbourg.

L'association culturelle turque de Bordeaux n'a plus de local spécifique depuis l'achat et l'aménagement du Centre Culturel Turc. La mosquée et les affaires religieuses (organisation de pèlerinage, aumône, école coranique) sont gérées par l'imam de DITIB. L'association détient également un fond funèbre. Le nombre d'adhérents tourne autour de 100 personnes mais l'association accueille « *plus de monde que le nombre des adhérents, on n'est pas là pour imposer une adhésion à tous, on est ouvert pour tout le monde* », nous explique le président.

- *Association Milli Görüs<sup>61</sup> de Bordeaux*

Située à Latresne dans la deuxième couronne de l'agglomération bordelaise, *Association Milli Gorus* est fondée localement en 1994. Elle affiche clairement son affiliation au mouvement de *Milli Görüs*, fondé par Necmettin Erbakan, qui représente une vision fondamentaliste. Elle est attachée à CIMG – France (Confédération Islamique Milli Görüs)

---

<sup>59</sup> MHP – *Milliyetçi Hareket Partisi* (Parti d'Action Nationaliste) est parti politique turc d'extrême droite nationaliste fondé en 1969.

<sup>60</sup> La branche européenne de *Diyanet* (Direction des affaires religieuses turques

<sup>61</sup> Vision Nationale

dont le siège se trouve à Saint-Denis et l'association Bordelaise constitue l'une des trois branches régionales en France de IGMG (*Islam Toplumunu Milli Görüs – Communauté islamique de Milli Gorus*) dont le centre se trouve à Cologne en Allemagne.

Les pionniers, qui ont été actifs dans la création de l'association et qui constituent encore le noyau actif, sont majoritairement originaires des villes du nord de la Turquie : Samsun, Trabzon, Bayburt. Les membres de cette association sont des personnes très pieuses. La religion est mise en avant dans tout discours et toutes activités organisées. Ces dernières consistent en l'organisation des cours coraniques, des lectures du coran, de la fête des sacrifices, du service de fond funèbres, d'une kermesse de fin d'année dont le budget est important pour de l'association, les prêches de vendredi, la mise en place d'une mosquée pour les fidèles proches de la mouvance etc. Du côté de la rhétorique discursive, la place de l'islam et des musulmans dans la société française, les préoccupations sur les restrictions législatives en matière du port de voile et l'islamophobie sont des sujets qui dominent. La modernité occidentale, en matière des valeurs et de modes de vie, tout comme la religion chrétienne sont vues comme une perversité, une décadence pour la population turque en migration. L'enseignement des préceptes de l'islam et le maintien des traditions religieuses doit permettre de sauvegarder la morale de la vie publique des ressortissants turcs. Leurs positionnements soutiennent le port du voile pour les femmes, la proscription de la mixité pour les jeunes et l'interdiction de la consommation d'alcool et d'autres interdits religieux. En plus des cours coraniques pour les plus jeunes, l'association œuvre également pour l'organisation des pèlerinages à la Mecque, le rapatriement des corps des défunts, l'aide et le conseil juridique pour les mariages ou la recherche de logement. L'association a également une équipe de football de jeunes adultes.

L'association tout comme la confédération dont elle fait partie montre un dynamisme remarquable. Le président nous a expliqué que ces dernières années, ils sont en période faste avec « *plus de 300 fidèles* » qui fréquentent la mosquée. Altan Gökalp précise que déjà à la fin des années 1990, « en France, la plupart des campagnes d'activisme religieux turc autour de la question du foulard à l'école, la construction des mosquées, la gestion de pèlerinage à la Mecque et ses retombées économique-politiques (recrutement des nouveaux membres), le commerce alimentaire et le secteur des médias, etc., sont menées par des associations de cette obédience » (Gökalp, 1998).

A l'origine, ce courant représentait l'islam d'opposition face à l'islam officiel contrôlé par l'Etat sécularisé et par l'armée turque. Aujourd'hui, depuis la montée en puissance et la

prise de pouvoir de l'AKP (*Adalet et Kalkinma Partisi* – Partie pour le développement et la justice) de Recep Tayyip Erdogan, actuel président de la République, cette mouvance représente désormais l'islam officiel, l'islam de l'Etat, un islam politique. Son fonctionnement est fédératif : *Avrupa Milli Görüs Teskilati* organise des réunions annuelles en France et/ou à l'étranger, surtout en Allemagne ou à Paris aux sièges des branches régionales de France.

- *Association sportive et culturelle turque / (anciennement - Fransa Islam Birliđi)*

Elle est créée en 1994, fonctionne avec une trentaine de personnes actives et principalement leurs enfants et leurs entourages proches comme sympathisants. Au travers les éléments décoratifs (un drapeau avec trois croissants de lune – symbole de la mouvance nationaliste et du parti politique MHP, un autre drapeau avec un croissant de lune et une louve en référence à la légende *Ergenekon* - mythe de référence du nationalisme turque), ils affichent clairement leur adhésion du moins idéologique, à l'organisation d'extrême droite nationaliste turque représentée politiquement par MHP. Ce mouvement prône la suprématie culturelle d'une synthèse turco-islamique et la promotion d'une vision panturquiste qui consiste en la création d'une grande unité culturelle et étatique constituée par les peuples turcophones de l'Asie mineure et centrale dont la Turquie serait le centre. Elle fait partie d'une fédération regroupant 170 associations turques en Europe adhérant à la même mouvance sans porter obligatoirement le même nom. Ce mouvement, dans sa forme européenne, sous l'appellation de Centre Culturels Islamiques (*Islam Kültür Merkezleri*) est né en Allemagne en 1974. En France, la première association affiliée à ce mouvement serait née à Metz à la fin des années 1970 (Gökalp, 1998).

Le local de l'Association Sportive et Culturelle Turque se trouve dans le quartier Saint Pierre, au rez-de-chaussée d'un ancien immeuble bordelais. Cet espace fonctionne comme un lieu de rencontres et d'échanges. Il y a du café à disposition, des tables, une salle de classe, une télévision avec câble satellite branché sur les chaînes turques. On y trouve des informations relatives à l'organisation de voyages en Turquie (pour ceux qui rentrent en voiture), des annonces commerciales et le journal de la Fédération, principalement conçu pour la diffusion d'informations commerciales destinées à la communauté turque de France et d'Europe. Les activités proposées comprennent la formation religieuse et morale des jeunes – école coranique, organisation de concerts de musique traditionnelle turque, entraînement



d'une équipe de football constituée par de jeunes adultes (généralement les enfants des membres ou des sympathisants).

- *Association Atatürk Franco-Turc*

A Bordeaux, elle est créée en 1995. Les membres du bureau que nous avons rencontrés sont majoritairement issus de Samsun, ce qui donne un substrat régional à cette structure. Même si elle s'affiche comme apolitique, la référence à Atatürk dans le nom de l'association, ainsi que les discours des dirigeants, laissent transparaître une forte tendance kémaliste. La République, Atatürk, l'histoire nationale sont autant glorifiés que l'appartenance à l'islam. L'objectif de l'association est de créer des liens de sociabilité et d'entraides entre les membres de la communauté et de faire circuler les informations pratiques à destination des ressortissants turcs. Elle a une « *centaine d'adhérents* » et fonctionne beaucoup en collaboration avec d'autres structures associatives turques :

*« On fonctionne beaucoup avec les parents d'élèves turcs pour les fêtes de 23 avril, 19 mai, 29 octobre... on fait de la prospection pour la Turquie, ou on participe à des manifestations, par exemple on était à Paris il y a quelques semaines, pour manifester contre la loi sur la génocide arménien. C'était la 3<sup>ème</sup> fois que je monte à Paris pour une manif, je n'ai jamais vu de ma vie une foule aussi conséquente. C'est ce qu'il me disait également l'ambassadeur sur place ».*  
(Hasan, Président actuel de l'association, 51 ans)

Comme les autres associations turques que nous avons rencontrées, la branche jeunesse de la structure dispose une équipe de football et s'occupe de leurs entraînements ainsi que des participations aux tournois organisés.

- *AlaTurca Blanquefort*

Créée au début des années 2000, cette association ressemble en matière d'organisation et d'idéologie à la précédente. Très orientée vers des activités pour les enfants et les jeunes ainsi que par les femmes, l'association organise des sorties pour les jeunes (parc d'attraction, bowling, laser quest, accrobranches, etc.). Elle propose aussi des ateliers de danses folkloriques et des spectacles de fin d'année, en collaboration avec d'autres associations de la commune et de la communauté turque. En partenariat avec la mairie de Blanquefort, l'association organise des expositions : expositions de broderies pour la mise en valeur des

travaux manuels réalisés par les femmes et présenter la culture turque ; des expositions de photographies de Turquie pour présenter ce pays, etc. Comme les autres associations turques, elle fonctionne comme un lieu de rencontres, d'entraides, de circulations d'informations et de réalisation de projets.

- *Association solidaire et culturelle de Yalvaç à Bordeaux (Bordeaux ve Çevresi Yalvaçlılar Derneği)*
- *Association solidaire et culturelle de Posof à Bordeaux (Bordeaux ve Çevresi Posoflular Yardımlaşma Derneği)*

Ce sont les deux exemples de structures associatives construites sur une base purement régionale. La première regroupe les personnes issues des villages de la région de Isparta/Yalvaç et la seconde celles de la région de Ardahan/Posof. Comme nous avons précisé plus haut, ces deux régions représentent les deux plus grosses communautés au sein des ressortissants originaires de Turquie de l'agglomération bordelaise. Leurs locaux se trouvent à Cenon, une des deux communes de la rive droite de la CUB où se trouve une forte concentration de populations turques. On trouve au sein des structures de ces activités pour les jeunes et pour les femmes. Il s'agit d'activités sportives pour les jeunes hommes, de danses folkloriques pour les jeunes filles. Des journées de femmes sont organisées régulièrement. Cela permet aux femmes turques de se regrouper, de discuter, de danser et de déjeuner ensemble. La majorité étant femme au foyer, ces journées constituent un espace de socialisation important. Les femmes participent aux activités de l'association notamment par la préparation de spécialités culinaires de leurs régions pour les fêtes, les rencontres officielles mais aussi pour la vente lors de la kermesse de printemps organisés annuellement au Centre Culturel Turc avec les autres associations (depuis 2005). En plus de leur participation au Kermesse de printemps du Centre Culturel Turc, l'Association solidaire et culturelle de Posof a organisé en 2014 une fête estivale au parc municipale de Palmer à Cenon, en partenariat avec le Turkish Airlines (THY) qui fêtait également l'ouverture de sa ligne Bordeaux-Istanbul. Lors de cette journée ont été programmé des jeux pour les enfants et les adultes et préparé différents plats et spécialités culinaires originaires de la région de Posof, des danses traditionnelles et un jeu loto dont les grands gagnants bénéficiaient de deux billets aller/retour à Istanbul avec THY.

Ces deux associations se donnent pour mission de présenter la Turquie et plus spécifiquement leur région d'origine en migration. Cette démarche est destinée principalement aux jeunes générations nées en France, « *pour qu'ils puissent mieux connaître leurs origines* ». Ils organisent des conférences sur des thèmes historiques ou géographiques en rapport à leurs régions d'origines où sont invités des chercheurs ou intellectuels issus de ces régions. A titre d'exemple nous pouvons citer l'organisation de l'Association solidaire et culturelle de Yalvaç qui a eu lieu en 2011, pour célébrer le 91<sup>ème</sup> anniversaire de la Grande Assemblée Nationale de Turquie le 23 avril. Dans ce cadre, le directeur de l'Institut Universitaire Technique de Yalvaç (*Yalvaç Yuksek Meslek Okulu*), un professeur d'histoire (Université de Selçuk -Konya) originaire de Yalvaç, ainsi qu'un professeur d'histoire membre du Centre de Recherche Atatürk ont été conviés pour l'événement. Leurs interventions portaient sur « La guerre de libération nationale et le processus d'instauration de la République », « L'identité culturelle et historique de Yalvaç » et la dernière intervention était accompagnée d'un joueur de *saz*. Les chants régionaux et les histoires ont été présents. Lors de cette journée, le discours d'ouverture du président a retenu notre attention:

*« Aujourd'hui, quand on regarde notre jeunesse en Europe, le problème le plus important concerne l'identité. Pour dépasser cette problématique ce que nous devrions faire, c'est mieux connaître notre identité et mieux la transmettre aux jeunes générations. Nous devons préserver notre identité nationale, notre identité religieuse ainsi que notre identité régionale afin de nous intégrer à la France et à la culture universelle ».*

(Bogaç, entreprise de BTP, 44 ans)

En 2013, une organisation semblable a été préparée par l'Association solidaire et culturelle de Posof. Il s'agissait là de célébrer l'anniversaire de libération de Posof de l'occupation Russe entre 1877 à 1917. Cette organisation a eu lieu à l'espace DS, une salle d'événement gérée par le président de l'Association de Milli Gorus. Lors de cet événement étaient présents le maire de Posof, invité spécialement pour la célébration, le consul de Turquie de Bordeaux, le maire de Cenon, l'adjointe au maire originaire de Posof, un autre élu municipal issu de l'immigration turque, les présidents d'autres associations turques et les *Posoflus* invités. Un peu plus d'une centaine de personnes étaient présentes, les premières places étaient réservées au protocole. Lors des discours, le consul turc a attiré l'attention sur l'importance de « *préserver notre culture, nos traditions, tout en s'intégrant à la société dans*

*laquelle on vit* ». De son côté, le maire de Cenon, a insisté sur la place importante qu'occupe les populations issues de Posof et de Yalvaç au sein de sa commune, « *leurs réussites et leurs intégrations exemplaires* » dont la preuve serait la place d'adjointe au maire occupée par une femme issue de cette population. Tandis que le maire de Posof, a mis lui l'accent sur l'importance de construire des ponts entre ici et là-bas. Puis, il a attiré l'attention sur les problèmes démographiques que la région connaît depuis des décennies de migrations internes et internationales malgré les avancés en matière des infrastructures, d'équipements, d'agriculture et de services culturels et sociaux. Il finit son discours, par « *notre devoir vis à vis de nos ancêtres qui ont fait couler leur sang pour protéger et sauver des ennemis notre paradis caché derrière les montagnes, est d'investir, de sauvegarder et de préserver ces terres* ». L'événement a été poursuivi par un récital de chansons traditionnelles de la région et une démonstration de danses folkloriques par les danseurs de l'Association Parents d'élèves.

Ces deux associations régionalistes sont toutes les deux enregistrées dans la commune de Cenon : elles ont également œuvré pour la signature de protocoles de jumelage entre les villes de Yalvaç et d'Inegöl et la Commune de Cenon. Cette démarche vise la création de ponts symboliques entre les deux villes et une incitation pour les collaborations inter-associatives et entre les structures de société civile.

*« Alors comment ça se monte ce projet ? Il faut d'abord que les mairies de deux côtés soient d'accords. Puis, il faudrait aussi qu'il y ait un nombre considérable de turcs qui y vivent. Au début, ça n'allait être qu'avec Yalvaç mais les Posoflu n'ont pas laissé faire, ils ont gueulé. Mais Posof c'est très difficile d'accès, du coup on s'est décidé pour Inegöl (Bursa), comme la moitié de Posof est à Inegöl, on a décidé de passer 2 jours à Yalvaç, 2 jours à Inegöl, 2 jours à Istanbul. Dans la perspective de présenter nos terres aux français. On commence avec des accords culturels ».*

*(Riza, entreprise de bâtiment, 49 ans)*

D'autres accords interculturels ont été portés par l'Association Atatürk Franco-Turc dont un des membres du bureau est également élu municipal à la mairie de Lormont. Originaire de Samsun, comme la plupart des membres fondateurs de cette association, il a œuvré pour la signature d'un protocole de coopération entre la ville de Samsun et le Conseil Générale de la Gironde, dans le cadre des coopérations décentralisés de ce dernier.

- *Association Lormont Tout à Gagner*

Il s'agit d'une organisation purement sportive, créée en 1997. Contrairement aux précédentes associations, cette dernière insiste sur la nécessité de s'éloigner de la politique et des doctrines idéologiques afin de permettre l'intégration, la rencontre des différentes cultures. Pour ce faire, le sport est le moyen privilégié. Les activités de l'association consistent en l'organisation de tournois de football et des entraînements. « *On favorise le sport pour faciliter l'intégration des jeunes. Ça évite de tomber dans la drogue dans les mauvaises voies, dans la délinquance, etc.* ». De ce fait, elle est l'unique association turque à bénéficier de subventions publiques, mais « *les entreprises turques (du bâtiment, de peinture) subventionnent également un peu pour l'achat des équipements nécessaires pour l'équipe (ballons, maillots, etc.)* ».

Le bureau de l'association s'apparente à une affaire familiale ; le président est originaire d'un village près d'Isparta, son cousin s'occupe de l'entraînement de l'équipe et la plupart des adhérents proviennent de la même famille élargie. La grande majorité des membres appartiennent à la deuxième génération des immigrés turcs et le reste est constitué des personnes issues de l'immigration marocaine, algérienne etc. Il y a un ou deux joueurs autochtones aussi qui participent de temps en temps aux matchs. Le président appartient à la génération 1,5 et son père était actif au sein d'autres associations, notamment dans l'Association sportive et culturelle turque qu'il a dirigée un moment. Il nous tient un discours centré autour de l'intégration et l'importance de se démarquer des extrémismes politiques et idéologiques et d'autres populations stigmatisées/ stigmatisables. Son discours comprend une vision plutôt critique envers ceux prônant l'idéologie kémaliste et les nationalistes. Selon lui, « *l'important est de respecter les préceptes de l'islam, c'est la plus ouverte et la plus tolérante des religions* ».

- *Association France-Turquie Amitié Aquitaine (AFTAA)*

Elle est montée au début des années 1990 par un groupe d'amis, tous des hommes. Les pionniers de l'association, qui font toujours partie du bureau représentent un mode individuel d'intégration ; leurs épouses sont françaises, ils sont des « cols blancs » et les raisons de leur migration ne sont pas orientées par des soucis économiques, ils ne sont pas arrivés en France par réseaux familiaux ou villageois. Ils sont issus des grandes villes de Turquie, ont fait des études supérieures en Turquie ou en France (d'où la motivation de départ pour l'émigration). A la différence des précédentes associations turques, cette dernière n'est pas destinée

principalement à la sociabilité inter-turque. Elle est plus portée vers la promotion de la culture et de la langue turque auprès des français.

*« Notre objectif, c'est consolider l'amitié franco-turc qui est très ancienne, qui date de l'époque de Souliman le Magnifique et des capitulations, (...) et de pouvoir donner une autre image de la Turquie et des turcs. Ici, on connaît le Maghreb, parce qu'il y a eu la colonisation et l'immigration etc. mais les turcs et la Turquie, on la connaît très mal, moins aujourd'hui mais autrefois quand on est arrivé, pour n'importe qui, les turcs c'était des arabes ».*

(Serhat, commerçant, 69 ans)

Très fière de l'histoire nationale de la Turquie et de sa culture, le président actuel semble être porté par la volonté de présenter la richesse et la grandeur de la culture turque (« aussi, si ce n'est plus, riche que les cultures gréco-romaines ou arabes ») et par une volonté de se démarquer des cultures arabes, perses ou maghrébines. A ses yeux, il semble également important de distinguer l'héritage culturel des turcs de l'Asie central et des cultures anatoliennes, de l'héritage islamique et du califat. D'autre part, le président, également un des membres fondateurs, insiste sur les distinctions suivantes : entre les turcs et les arabes auprès des interlocuteurs français mais aussi et surtout, quand il s'agit d'une interlocutrice turque, entre les turcs de l'association AFTAA et les autres turcs de Bordeaux.

*« Nous ne sommes pas pareil avec les autres turcs ... La plupart des gens de la communauté turque, c'est des gens arriérés... ils sont...ils sont restés au moment où ils ont quitté la Turquie, en terme d'état d'esprit, de comportements, de ... Enfin, c'est des gens non éduqué, c'est ça que je veux dire principalement...et très conservateurs aussi... »*

(Serhat, commerçant, 69 ans)

Comme les autres associations, bien qu'elle se présente comme une association apolitique, elle affiche clairement une tendance séculaire, kémaliste et républicaine. Quand il nous fait part de sa vision de la communauté turque de Bordeaux, de la place que tient la religion au sein d'autres associations turques ainsi que de la vie sociale de la majorité de cette population, le président semble justifiés ouvrage du qualificatif « arriéré ». Il accentue également la distinction qu'il fait entre les affaires « *cultuelles* » et « *culturelles* » et précises que l'AFTAA ne fait pas d'euphémisme et qu'elle n'est destinée qu'aux affaires culturelles.

Les membres actifs de l'association entretiennent des liens avec les notables de la communauté turque, que ce soit du point de vue de réussite économique et professionnelle que du point de vue associatif. Mais il est également question de relations étroites avec les personnalités politiques locales travaillant avec les populations turques et les personnalités intellectuelles ou académiques (turcs et/ou français) locales travaillant sur des questions en rapport avec la Turquie ou la turcité. Ils tissent des liens aussi avec le corps diplomatique local turc (notamment l'ambassadeur de Turquie à Paris, le consul turc de Bordeaux ou de Marseille). D'autre part, ils cherchent à rencontrer et à aider les étudiants turcs qui viennent faire des études à Bordeaux dans le cadre des échanges scolaires. Hébergement, orientation pour les démarches administratives et bancaires, soutien et aide pour les recherches de logement sont des principales actions qu'ils proposent auprès des étudiants qui viennent vers eux.

La principale activité de l'association est l'organisation de cours de turcs pour les français souhaitant découvrir cette langue et cette culture. Ils organisent des conférences, des repas, des concerts, des séjours linguistiques en Turquie, des expositions sur les arts turcs (*kilim*<sup>62</sup>, *ebru*<sup>63</sup>, et d'autres objets d'arts culturels). Ils ont été particulièrement actifs en 2010 durant la célébration de l'année de la Turquie par le Conseil Général de Gironde, auprès d'autres associations comme l'Association Culturelle Atatürk et l'Association Parents d'élèves turcs. Le travail collaboratif avec ces deux associations se produit fréquemment.

Cette association ne dispose pas de mosquée ni de salle de prière et d'ablutions. L'aménagement de leur local est destiné à organiser les cours et les conférences : on y trouve une grande table, un tableau à marqueur et une bibliothèque avec des livres en turcs et des livres d'auteurs turcs en français. La décoration visuelle met en avant les sites touristiques de Turquie comme le Cappadoce, Pamukkale, etc. mais nous y trouvons également une carte géographique de la Turquie et un portrait d'Atatürk, comme dans une salle de classe en Turquie.

- *Association des Alévis*

Les alévis et les kurdes, tant qu'ils mettent en avant ces identités spécifiques ne sont pas franchement bienvenues au sein des autres structures associatives turques. Ils ne sont pas

---

<sup>62</sup> Le kilim est un tapis fabriqué en Anatolie réalisé par une technique du nouage plutôt que du tissage traditionnelle.

<sup>63</sup> L'art traditionnel de papier marbré en Turquie.

forcément invités aux activités et les alévis<sup>64</sup> disent ne pas être intéressés par ce que les autres associations proposent, « *puisque'elles sont très tournées vers les affaires religieuses* ». Les alévis de Bordeaux ont créé leur propre association en 1998. Il s'agit, comme dans la plupart des autres associations que nous avons vues, d'une organisation culturelle et culturelle de cette communauté et d'un lieu de sociabilité et d'échanges. L'association gère le culte, détient un fond funèbre et s'occupe des activités ou des spectacles religieuses (comme les derviches tourneurs). En matière culturelle, ils mettent en place des cours de *saz*, des conférences (sur les évènements de Gezi, sur les violences conjugales contre les femmes etc.), ils font venir des musiciens de Turquie et organisent des concerts (notamment de musique politiquement engagée). L'association propose aussi des évènements du type : festivités pour la fête des femmes (8 mars), soirée *cig köfte* (une spécialité de sud-est de Turquie), des pique-niques ou encore des regroupements pour des marches et manifestations (commémoration du massacre de Sivas- Madimak, soutien aux évènements Gezi, indignation après l'explosion des mines à Soma, soutien au combat des kurdes à Kobané contre DAESH etc.). Ces manifestations sont principalement destinées au consulat turc et à la diffusion médiatique de ces affaires dans l'espace public européen et français. A l'image des autres organisations associatives, cette structure, en plus d'être un espace d'entre-soi est également un lieu idéologique et politique (plutôt gauchiste et très critique vis-à-vis de l'état turc mais surtout du gouvernement erdoganien).

Au sein de cette association, les femmes sont particulièrement actives et présentes au sein du bureau. Leur local se trouve au quartier Bastide sur la rive droite de Bordeaux. Après avoir passé une dizaine d'années dans leur ancien local situé dans le même quartier, en mauvais état et étroit, l'association a acheté et rénové en 2013 un nouveau local plus spacieux et disposant une salle séparée pour les cours de *saz*. Les fonds nécessaires ont été récoltés auprès des membres et sympathisants de l'association et une collecte a été réalisée par FUAF

---

<sup>64</sup> L'alévisme est une interprétation de l'islam chiite, il se distingue cependant de ce dernier par sa nature hétérodoxe et universelle mais également par une croyance en trinité (Allah, Hz. Muhammed, le prophète et Hz. Ali, le gendre et cousin du prophète). Il refuse la posture dogmatique des branches sunnites et chiites de l'islam. Ayant des caractéristiques semblables avec le soufisme, l'alévisme considère que Dieu fait partie de chaque homme et chaque vivant et considère la femme comme l'équivalente de l'homme. Malgré le fait que cette confession émerge en Anatolie dès le IXème siècle, nous pouvons considérer la philosophie alevi comme une interprétation moderne et progressiste de l'islam.



(Fédération des Unions des alevins de France) dont Association des Alevi de Bordeaux fait partie. L'association a « *plus d'une centaine* » d'adhérents et autant de sympathisants qui participent aux évènements et activités.

- *Association Franco-Kurde de Bordeaux*

L'Association Franco-Kurde de Bordeaux a vu le jour en 2001. Elle dispose d'un local au quartier Saint Michel. La personne qui nous a accueilli dans ce, nous a expliqué que l'association a plus de 700 membres, mais il reste flou à savoir si il s'agit de sympathisants, d'adhérents actifs ou simplement l'estimation de la population kurde de l'agglomération. Les principales activités organisées consistent en des regroupements pour les manifestations, par exemple chaque année le jour de l'arrestation de A. Öcalan, suite aux assauts de l'armée turque dans les régions kurdes de Turquie, pour la fête des femmes du 8 mars, pour lancer un appel à la communauté internationale afin de soutenir le PKK<sup>65</sup> et les kurdes qui combattent contre DAESH à Kobané, etc. La structure dispose également un fond funèbre.

L'association est membre de la Coordination Nationale Solidarité Kurdistan (CNSK), fédération qui regroupe les associations kurdes en Europe. Loin d'être apolitique, elle affiche son affiliation politique à l'extrême gauche et son soutien au PKK pour le Kurdistan libre. En l'occurrence, il est question d'une posture très critique, anti-étatique vis à vis de l'état turc et sa politique envers les kurdes et les minorités en générale. Leur affiliation fédérative et associative et le décor du local associatif donnent les indices de cette appartenance idéologique et politique. Les couleurs de la cause kurde (jaune, vert, rouge), le grand portrait d'Abdullah Öcalan affiché sur le mur à côté d'une carte du Kurdistan désirée et les exemplaire du journal *Özgür Politika* (« La Politique Libre » ; journal de gauche, dont le siège est en Allemagne, très activement porté par la cause kurde) font partie des indices d'affiliation idéologique. De plus, la perquisition de la police dans le local de l'association en automne 2011 et en printemps 2012 et l'arrestation de neuf membres du PKK, la découverte d'un fond récolté pour le soutien au PKK avec des documents prouvant son transfert apportent une certitude sur les affiliations politique de cette structure<sup>66</sup>.

---

<sup>65</sup> Parti des Travailleurs Kurdistan, est une organisation armée fondée par Abdullah Öcalan en opposition armée contre l'Etat Turc depuis 1984 concernant le sujet de l'indépendance des territoires majoritairement kurdes.

<sup>66</sup><http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/10/15/97001-20111015FILWWW00488-pkkbordeaux-5-personnes-inculpees.php>

Au final, ces associations ne sont très que rarement des structures simplement culturelles et affichent un positionnement idéologique, régional, politique ou religieux bien précis. Ce qui ne se reconnaissent pas dans ces particularismes, par exemple ceux ayant un mode d'adaptation individualiste ne les fréquentent pas, sauf certains comme l'AFTAA.

Türker et sa femme Nurhan présentent un mode d'intégration individualiste, ils sont très critiques sur les associations turques locales, notamment du fait de l'entremêlement de la religion et son présence dans les activités associatives.

*Nurhan : Oui, ça fait plus sectes. En plus, ce genre de conservatisme religieux, comme on n'en a pas vu dans nos familles, on n'a pas du tout l'habitude. Dans ma famille, on mettait le foulard quand il y avait un enterrement, on fait la prière, le ramadan mais dans notre coin, jamais on a eu de l'extrémisme ou du conservatisme. Que ce soit le foulard, le jeûne pendant le ramadan ou quoi, je pars du principe qu'on le fait si on a envie, pas si on nous l'impose...*

*Türker : Nous dans la famille que ce soit ici en France ou en Turquie, tout le monde est croyant ; tout le monde fait ses prières, son jeûne pendant le ramadan. Mais nous ne sommes pas fermés... Chez nous, à Odemis, c'est très rare, de voir les gens qui sont dans l'extrémisme religieux avec le voile ou autre. Ma mère, elle porte le voile mais elle a 82 ans, et elle est la seule de la famille.*

*Nurhan : Oui, nous c'est pareil... Tout le monde est croyant mais sans excès... Jamais on m'a demandé ou imposé de porter le foulard... Bien sûre, on nous a appris la religion, on était à l'école coranique, on a appris les prières etc. Bon aujourd'hui, je les ai quasiment tout oubliées à force de ne pas le pratiquer... en plus comme c'est en arabe, c'est difficile de les garder par cœur quand même. ... (Sans transition) C'est pour ça, je ne participe pas beaucoup aux asso) ... parce qu'une fois que tu participes, il faut aller aux réunions des femmes à chaque fois, aller écouter des discours sur la religion... Enfin, tu n'as pas besoin qu'on te le raconte pour apprendre la religion aujourd'hui. Tu sais lire, tu sais utiliser l'ordinateur, l'internet... Tout le monde a au moins 2 ordinateurs chez lui...  
(Türker et Nurhan)*

Les personnes que nous avons rencontrées hors sphère associative ont toutes laissé apparaître une certaine distance avec les associations, à l'exception de leur participation à certains événements festifs ou aux les prières de vendredi.

\*

Les structures associatives mises en place par les immigrés apparaissent comme des lieux importants pour la sociabilité d'une partie de cette population. Elles permettent l'entretien et la consolidation des réseaux de solidarité locaux et transnationaux (en fonction des villes d'origine, des ethnies ou des affiliations politiques ou religieuses). Elles constituent également des lieux de *re*-construction identitaires dont le socle référentiel est la Turquie (sa culture, sa religion, sa langue, son histoire) et l'expérience migratoire (le dépaysement, l'éloignement, l'injonction à l'émigration). Cette expérience de l'exil a même son propre vocabulaire en turc<sup>67</sup>

Ces associations semblent également constituer un bouclier contre l'infériorisation, la dévalorisation de la position de dominé que peut procurer la situation migratoire. Elles participent directement à l'élaboration de différences culturelles et religieuses positives et valorisantes des groupes dominés (Tietze, 2005). De ce fait, elles structurent des stratégies de préservation et de *re*-construction identitaire collective et elles proposent des espaces publics propices, destinés à l'expression des particularismes culturelles, linguistiques, religieux de cette population. Les associations turques jouent un rôle essentiel en tant qu'organe de territorialisation de la communauté turque en migration et apparaissent surtout comme des agents essentiels de socialisation à la vie locale, à la citoyenneté et à la politique de leur nouvelle société. Les locaux des associations disposent (à une ou deux exceptions) : d'une salle de prière (et de lieux pour les ablutions), d'une salle cuisine/bar, d'une télévision avec satellite branché sur les chaînes turques, d'une salle de classe (ou d'équipements – tables, chaises etc.- pour transformer l'endroit en salle de classe ou de conférence), d'une bibliothèque avec des livres et magazines en turc, d'une épicerie proposant des produits culinaires provenant de la Turquie ou des chaînes de production allemandes et même pour certains d'un espace coiffeur « *berber* » (barbier, coiffeur pour hommes) sont à disposition des membres. Comme le remarquent Benoit Sourou et Françoise Rollan, les équipements et la disposition des locaux des associations se rapprochent des lieux de transit en Turquie, issues d'une tradition ancienne de « caravansérail » qui existe depuis l'époque seldjoukide, aujourd'hui devenu de grandes gares routières dont chaque ville dispose (Sourou et Rollan, 2005). On y trouve des épiceries, des lieux de repos, de café, salons de coiffure et kiosques de

---

<sup>67</sup> Comme « *sila* », qui signifie le manque du pays, la nostalgie et la mélancolie qu'on ressent loin de chez soi et « *gurbet* » qui renvoie à un endroit qui est différent du lieu de naissance et/ou d'appartenance.

vente de revues et journaux. Les auteurs insistent alors sur l'apport de ces lieux à la communauté turque en migration : « elles -les associations- incarnent l'indispensable à l'être turc, entre l'ici et l'ailleurs, lieux de transit entre deux espace suspendus entre la Turquie et la France, points de repères essentiels lorsqu'on voyage, où chacun peut trouver les objets nécessaires à la construction de son identité » (Sourou et Rollan, 2005). Elles permettent aux immigrés originaires de ce pays de créer des Turquies (plurielles, à l'image de cette dernière) dans des espaces permanents qui constituent autant un repère qu'un symbole de la place acquise au sein de la société d'implantation.

Nous avons vu qu'au sein des structures associatives de ce groupe, le sport joue un rôle primordial pour attirer les jeunes. Le football est l'activité proposée aux jeunes garçons tandis que les danses folkloriques sont destinées aux jeunes filles. Les activités sportives permettent de renforcer la cohésion interne du groupe, d'élargir la participation du point de vue générationnelle et de garantir une interconnaissance entre les membres des différentes associations via notamment des tournois de football organisés entre ces équipes. En ce qui concerne les jeunes, le sport donne également la possibilité d'instaurer un encadrement, un contrôle sociale qui fonctionne comme une prévention de la délinquance. « *Avoir des activités empêche de tomber dans les mauvaises voies et d'avoir de mauvaises fréquentations* » nous explique un responsable associatif.

Les deux premiers temps de l'établissement d'une organisation communautaire des populations de Turquie comportent des aspects pratiques et pragmatiques pour subvenir aux besoins des membres. Il s'agit principalement de services d'assistance sociale en cas de besoin, d'orientation pour les démarches administratives, d'éducation religieuse, linguistique et culturelle pour les plus jeunes. Il relativise l'isolement des nouveaux membres. Depuis les années 2000 et l'entrée dans ce que nous avons défini comme le troisième temps d'installation et d'inscription sociale de la communauté turque, les organisations associatives se détachent de ces premières fonctions et accentuent davantage la représentation de la Turquie en Europe et la création de ponts entre les deux pays, surtout entre les villes d'appartenances. Néanmoins, depuis cette troisième période, les structures associatives des ressortissants de Turquie illustrent avec force les dynamiques internes de cette population. Elles offrent une scène aux conflits de rivalités entre les personnes issues des différentes régions, des mécontentements proviennent d'un sentiment de sous-représentation de telle ou telle région au sein des structures ou le monopole de tel ou tel village dans le fonctionnement (c'est-à-dire dans les décisions) de l'association. L'histoire orale de ces associations montre que ces

situations arrivent fréquemment et peuvent aller pour certaines jusqu'à l'abandon des responsabilités et une prise de distance avec les structures. En effet, comme évoqué plus haut, ce genre de désaccords apparaît dès les premières formes d'organisation, au sein de l'Association parents d'élèves ou de l'association pour la mosquée mais s'amplifie avec le temps surtout par l'élargissement de ce groupe. En plus des clivages internes et en matière de représentation de la Turquie au travers telle ou telle régions dont les immigrés de Turquie sont originaires, nous observons les répercussions directes des divisions idéologiques ou politiques relatives à la Turquie sur la structuration associative et sociale en migration. Cette situation semble se renforcer avec la hausse des effectifs de ces populations.

La structuration d'une organisation communautaire et l'offre associative ont indéniablement participé la concentration urbaine de ce groupe sur les deux communes de la rive droite de Bordeaux. En effet, habiter dans ces communes où les pionniers de cette vague migratoire se sont installés et mis en place des offres de services et des lieux de sociabilités permettent d'en bénéficier plus facilement, d'avoir une vie sociale plus active et de faire face à l'isolement (notamment pour les femmes et pour les enfants). Cette situation renforce d'un côté le dynamisme de ce groupe mais de l'autre sa visibilité en tant que minorité. Ce qui donne lieu à l'établissement des bonnes relations avec les personnages politiques locales consolidant son ancrage territorial et social.

#### **4. Une double citoyenneté exprimée et mise en action via le dynamisme associatif**

Le dynamisme associatif des migrants turcs dans le pays d'accueil joue un rôle important dans la structuration de la communauté turque en matière d'établissement des réseaux locaux et transnationaux. En cela, il facilite le fonctionnement réticulaire de ce groupe sur le plan local et l'établissement de liens avec le pays d'origine sur le plan transnational. Nous avons vu que les associations offrent une scène privilégiée pour la mise en performance et la transmission de la turcité. D'autre part, elles apparaissent comme un rempart contre l'anomie, l'isolement ou la perte de repères des migrants et de leurs familles notamment à leur arrivée en France.

Le dynamisme associatif apparaît également comme un vecteur de participation politique à la fois à la société d'accueil et d'origine. La participation à la vie associative de la

part des migrants turcs déclenche une « socialisation politique » au sein de cette population. Les activités associatives permettent aux migrants de se familiariser avec le fonctionnement administratif, avec les élus locaux et procurent un sentiment de faire partie de la vie de la cité, tout en impulsant une visibilité dans la scène locale de cette population. Les élus locaux sont sollicités et invités aux activités des associations telles que les fêtes nationales ou les spectacles scolaires de l' « école turque ». Les élus locaux, notamment ceux de la rive droite, le maire de Bordeaux et l'ancien président de la Communauté urbaine de Bordeaux sont les principaux personnages évoqués lors des entretiens. Ils sont perçus comme étant les personnes clefs qui ont permis l'implantation des activités associatives turques dans l'agglomération. Les responsables associatifs ou les pionniers de la migration turque de l'agglomération ayant activement participé aux activités associatives, évoquent souvent l'accueil « amical » qu'ils ont eu auprès de ces élus.

*« (...) A cette époque, il y a eu une nouvelle loi qui rendait l'alphabétisation obligatoire. On nous a demandé alors de mettre en place des ateliers d'alphabétisation pour les adultes. Des dizaines de compatriotes ont eu leur certificat via notre programme d'alphabétisation. Cela dit, je tiens ici aussi à remercier l'ancien maire de Lormont M. Maurice Belleaud et notre actuel maire M. Jean Touzeau pour leurs aides continues et pour tous ce qu'ils ont fait pour la communauté turque. Mais aussi à M. Alain Juppé... 2-3 ans après la mise en place de l'Association, nous avons eu quelques complications, avec le Ministère de l'enseignement pour l'obtention d'une salle de classe auprès des écoles. C'était inadmissible. Alors j'ai pris rendez-vous avec le maire de Bordeaux, Alain Juppé, j'y suis allé avec un interprète assermenté. Je lui ai expliqué mon parcours de travailleur migrant, mes activités associatives ; je lui ai expliqué le problème que nous avons avec le Ministère au sujet des salles. Il m'a écouté attentivement et m'a promis de trouver une solution à cela. 2 jours après, il m'a envoyé un contrat, le contrat pour une salle en plein milieu du centre-ville de Bordeaux (Cours Victor Hugo) ».*

(Ancien responsable et fondateur de l'Association Parents d'élèves turcs)

Evoquer leurs reconnaissances n'est pas la seule manière d'expression que nous avons observée. Il est frappant de voir dans un restaurant turc à Cenon, le portrait d'Alain Juppé affiché sur le mur derrière la caisse, près du portrait d'Atatürk et du propriétaire de l'établissement. Interpellé par cette disposition décorative murale, nous avons demandé

pourquoi était affiché le portrait d'Alain Juppé et le gérant nous a alors expliqué que : « *c'est un homme politique que je respecte beaucoup. Il a transformé la ville, la rendue belle. Puis il est pour l'entrée de la Turquie en Union Européen, même ici avec la communauté turque, il a toujours été très correct avec nous* ». Philippe Madrelle, l'ancien président du Conseil Général de Bordeaux apparaît comme un autre élu particulièrement apprécié. L'année de la Turquie (2009) qui a eu lieu durant son mandat, peut aussi expliquer cela. Il est présenté comme un homme politique « *pro-turc* », pour l'adhésion de la Turquie dans l'Union Européenne et comme « *proche* » de la communauté turque de Bordeaux. « *Quand on l'invite à nos activités il vient, s'il ne peut pas venir, c'est sa femme qui vient. C'est d'ailleurs elle qui a accompagné notre délégation à Samsun pour la préparation de la signature du protocole de coopération entre Samsun et le Conseil Général de Bordeaux* » (Responsable de l'Association Atatürk). La participation politique des immigrés turcs semble ainsi davantage alimentée par leurs intérêts pour la politique locale, renforcée par le souci exprimé par les élus locaux de l'intégration de cette population.

Pour les personnes ayant grandi ou nées en France, les carrières associatives au sein des structures turques peuvent donner lieu par la suite à des carrières politiques. C'est le cas de la majorité des élus municipaux issus de cette population. Ainsi, nous observons que les carrières citoyennes au sens républicain, prennent largement appui sur la communauté d'origine des migrants. Nous avons choisi deux trajectoires politiques pour illustrer les carrières politiques des élus locaux d'origine turque où nous percevons clairement le glissement d'une sphère associative ethnique vers la sphère politique locale.

*« J'étais déjà présidente d'une association (Iki Toprak Iki Kultur Dernegi), je travaille pour la communauté turque depuis 16 ans maintenant. Donc quand j'étais présidente de l'association, je rencontrais souvent les représentants municipaux, on a fait des demandes de subventions aussi. Après je me suis inscrite au Parti Socialiste mais je ne me suis même pas dit une seconde que je deviendrais élue municipale... »*

#### **S- Comment vous vous êtes inscrite au PS ?**

*« C'était en 2002, Chirac était président mais Jospin était premier ministre parce que la gauche avait la majorité à l'Assemblée Nationale. Ils ont organisé une journée à Paris (Journées de la Citoyenne), c'était très bien, le but était de regrouper des jeunes d'origines étrangères, et construire une dialogue avec eux. J'ai rencontré Martine Aubry dans ce cadre-là, et c'est elle qui m'a*

*proposé de m'inscrire au parti. Elle était tellement naturelle, chaleureuse, j'aurai aimé qu'elle devienne présidente mais bon... bien évidemment c'est un homme qui est élu. Une fois rentrée à Bordeaux, je me suis inscrite, et on m'a demandé à la mairie de participer aux commissions dans la section de Cenon. Voilà, j'ai commencé comme ça. Et au moment des élections c'est l'adjoint du maire qui m'a proposé, et pour tous vous dire, à l'époque je ne savais même pas ce que ça voulait dire élue municipale. Je n'avais pas d'intérêt particulier pour la politique, je n'y connaissais pas grande chose... c'est à dire je savais la citoyenneté, les droits des femmes, la sensibilisation contre les violences faites aux femmes, etc. mais je ne connaissais pas du tout le fonctionnement politique, comment ça marche l'appareil politique, j'étais inculte ».*

(Conseillère municipale - chargée des politiques contractuelles)

\*

*« J'ai commencé en 1999, je suis entrée au PS. C'était rigolo, il y avait un arabe ici (d'origine tunisienne, précis-il plus tard), qui voulait monter son parti, il est allé voir mon père, comme il était président de l'association... puis avec Bayram Abi, qui est journaliste, il voulait faire la promotion de son parti. Bien sûr, ici dans la mairie ils ont entendu que mon père allait voir avec ce gars, du coup on m'a appelé du PS, des gens d'ici que je connais, en me disant « si tu veux faire de la politique ne va pas voir ailleurs, viens avec nous »... En gros, j'ai commencé comme ça. J'ai pris ma carte en 1999, j'ai été élu en 2008... »*

### **S - C'est quoi votre commission ?**

*« Bâtiment, construction, protection du patrimoine. Pour les prochaines élections, je vise la « sous-direction ». On me l'a proposé en effet, en 2008 après ma 1<sup>ère</sup> élection, mais j'ai refusé, je voulais avoir un peu d'expérience d'abord, je préfère monter du bas vers le haut que d'arriver en haut directement. (...)*

*En tous cas, ici ou là-bas, j'ai envie de continuer activement la politique. Mon but c'est de ne pas rester bloqué à la municipalité mais de monter au parlement européen, inshallah. J'ai des très bonnes relations avec les hommes politiques locaux que ce soit P. Madrelle, Alain Rousset. Je leur ai déjà parlé de cette ambition, ils m'ont dit que j'avais mes chances notamment parce que je suis issu de l'immigration. Vous savez, pour les parties politiques, c'est très important pour leur image d'avoir un candidat, un élu issu de l'immigration... »*

(Conseiller municipal à Lormont)

Dirk Jacobs et Jean Tillie ont déjà montré comment les structures associatives, plus elles sont denses et multiples, plus la confiance politique émerge et plus la participation dans



la vie politique est importante (Jacobs D. et Tillie J., 2004). D'autre part, l'Enquête « Euro-turcs » (Kaya et Kentel, 2005) réalisée auprès des migrants de Turquie et de leurs descendants, vivant en Allemagne et en France, souligne la tendance des « euro-turcs » à devenir politiquement plus actifs depuis la montée de l'islamophobie en Europe, notamment dans le contexte post-11 septembre 2001. Même si nous constatons, à l'instar de l'enquête Euro-turcs de Ferhat Kentel et Ayhan Kaya, une corrélation positive entre adhésion ethnoculturelle dans les structures associatives et la participation dans la vie politique locale, au sein de notre échantillon, nous observons également un intérêt pour la politique qui ne concerne pas uniquement ceux qui font carrière associative ou politique. D'une manière générale, nous constatons un suivi de l'actualité et une motivation pour les devoirs citoyens, notamment le vote de la part des personnes rencontrées. D'ailleurs, assez régulièrement la possibilité de participation politique par le vote est mobilisée parmi les motivations pour l'acquisition de la nationalité française, auprès de motivations plus pratiques comme la mobilité.

*« Le vote, c'est très important ! C'est principalement pour ça qu'on a eu la naturalisation... et on ne l'a pas raté depuis ! C'est notre devoir de citoyen. Puis même, on participe économiquement à ce pays, pourquoi pas participer, avoir un droit de parole ? Ça se fait par le vote, par la politique »*  
(Tuncer, commerçant, 45 ans)

\*

*« Je suis arrivé à 20 ans. Aujourd'hui, j'ai 46 ans. J'ai vécu en France, deux fois plus longtemps que mon pays. Si on ne veut pas devenir citoyen officiel, ça veut dire qu'il y a un problème ».*  
(Osman, entreprise de bâtiment, 46 ans)

Certains expriment une approche qui pourrait s'apparenter plus à une forme de lobbying « ethnique », une volonté de constituer une force électorale au niveau nationale, qui aurait un pouvoir de pression à l'image de la communauté juive ou arménienne.

*« On n'est pas encore devenu un groupe organisé et bien formé, on n'a pas d'élite politique. J'ai demandé pour les élections législatives, j'ai fait des recherches, mais apparemment, il n'y a personne qui se présente ni de la région d'Alsace, ni de l'île de France, j'ai demandé à d'autres amis/collègues qui s'intéressent à cette question... Donc pour l'instant, la communauté turque n'a pas de candidat au niveau national... L'important ce n'est pas de gagner, juste d'en avoir vous voyez.*

*Les causes à cela sont sociologiques. Certes, aujourd'hui nous apparaissons comme un groupe économique, quand vous regardez le secteur du bâtiment, on voit que les turcs sont très présents, mais on n'arrive pas à se regrouper et constituer une force. On a créé Isadamlari Birligi (Chambre du commerce franco-turc) pour qu'on se regroupe et que ceux qui viennent après suivent un peu cette dynamique mais on n'a pas vraiment réussi ».*

(Conseiller municipal)

Le rapport à la politique intérieure française et locale des migrants turcs que nous avons rencontrés ainsi que leurs formes de participation citoyenne soulèvent plusieurs dimensions de leur processus d'intégration. Nous pouvons ainsi remarquer une dimension juridique qui consiste en une propension à la naturalisation, une dimension purement politique qui se met en place au travers la participation électorale, l'intérêt et le suivi de la politique ainsi qu'une participation au tissu associatif. Cette dimension illustre la proximité sociale à l'espace politique du pays résidé de la part des migrants. Elle traduit un souci de revendication qui renvoi à la propension à se sentir en égalité avec le groupe majoritaire, à des capacités à pratiquer des formes de confrontations politiques et à affirmer ses droits. Enfin, il est bien évidemment question d'une dimension symbolique, qui comprend le sentiment d'appartenance nationale, la reconnaissance, les allégeances des migrants vis-à-vis de leurs nouveau pays.

Le champ d'action des associations des migrants turcs est loin de se limiter à l'espace territorial où elles s'inscrivent. En effet, de part leur positionnement en référence avec le contexte turc, elles permettent de mettre en exercice une participation citoyenne et politique transnationale. Au travers elles, la Turquie devient un espace politique aussi investie. Cela se déploie de deux manières, soit au travers des associations ayant des liens directs avec des organisations politiques, religieuses ou idéologiques transnationales et en lien avec le contexte turc, soit au travers des aides caritatives, des projets de co-développement ou d'échanges scolaires organisés par le biais de ces structures. Certaines personnes ayant eu une carrière associative en France, font valoir cette socialisation politique et citoyenne acquis durant l'expérience migratoire, en créant des structures associatives au pays d'origine, notamment au moment de la retraite. Fatih, nous a raconté par exemple l'histoire d'un compatriote de Samsun, qui est retourné s'installer dans sa ville à la retraite et qui a ouvert une association pour les enfants handicapés là-bas. « *Il nous a écrit à toutes les associations pour expliquer*

*son projet et a demandé une aide financière. On a fait une récolte entre nous pendant deux, trois ans pour soutenir sa démarche ».*

D'autre part, les structures associatives au pays d'accueil jouent un rôle de structurant pour participer ou réagir en opposition aux politiques turques comme français. Ainsi, quand Récep Tayyip Erdogan, président actuel de la République turque organise un voyage à Strasbourg pour l'inauguration d'une école coranique, ce sont des associations turques de provinces qui organisent le départ de ceux qui souhaitent participer à l'événement. De la même manière, l'organisation des manifestations anti-gouvernement turc, notamment pour les minorités ethniques de Turquie comme les kurdes ou alévis, est réalisée par les associations.

D'une certaine manière, par leurs doubles implications dans les contextes turc et français, ces structures nous permettent de réinterroger la citoyenneté à la lumière des dynamiques transnationales des migrants dans l'ère globalisée. Ils constituent des lieux où s'affichent les signes, au travers des comportements politiques et d'appartenances identitaires et où se le déploient des loyautés (ou allégeances) multiples, sans qu'il y ait une tension. Pourtant, il peut y avoir des contradictions : une même personne peut être politiquement affiliée au Parti Socialiste en France et soutenir la politique du gouvernement d'Erdogan en Turquie, libérale et répressive. Ces deux postures politiques semblent être difficilement concevables, pourtant, elles illustrent les identifications à géométrie variable des migrants, en traduisant des positionnements politiques variables d'un même individu dans différents contextes. Les dynamiques associatives illustrent particulièrement la dimension transnationale des structures sociales mises en place par les migrants turcs, vecteurs de cosmopolitisation de cette population. Ce phénomène semble alimenté, renforcé et consolidé par les technologies d'informations et de communications comme la télévision satellitaire ou internet. En effet, nous remarquons à l'instar d'autres chercheurs, la centralité des médias et des technologies de communication dans la vie quotidienne des migrants (Rigoni, 2001 ; Aksoy et Robins, 2002). Ils permettent d'être en contact syncrétique avec les membres, l'actualité et la vie quotidienne de la Turquie.

Ces technologies domestiques d'information et de communication engendrent une transformation de la séparation et de la distance avec la société d'origine et ses membres, en « transformant les absents en présents » (Beck, 2002). Surtout l'internet donne aussi la possibilité d'agir et d'investir l'espace nationale à distance et apparaît comme un territoire pour des mobilisations d'oppositions notamment politique. Ces technologies participent directement non seulement à l'intensification des échanges et des flux transnationaux mais

également aux processus de brassage des modèles culturels et à l'établissement de nouveaux rapports entre les migrants et les populations autochtones (Nedelcu, 2010).

Les pratiques culturelles, sociales et associatives que nous observons au sein de la population turque rencontrée illustrent l'articulation des dynamiques régionales, idéologiques et politiques propres à un cadre nationale à l'intérieur de processus globaux, en mettant l'accent sur leur dimension de transcendance des frontières étatiques. Elles offrent une mise en scène du « globale » dans des contextes nationaux (Roudomedof, 2005). Le fonctionnement et les caractéristiques des associations des migrants turques attirent l'attention sur l'importance des échelles locales, sous-nationale et micro-ethnique dans les phénomènes globaux. Elles permettent une certaine inscription territoriale qui impulse la participation politique à la fois au pays d'accueil et d'origine et développe l'exercice d'une citoyenneté transnationale.

## II. Les frontières de la turcité

Nous avons vu au travers l'institutionnalisation de l'organisation de ce groupe, la place prépondérante des références nationales et religieuses, de la culture et des traditions turques ainsi que les clivages socio-politiques du pays d'origine. Nous constatons également une continuité à ces références au sein des deuxième voire troisième générations, c'est-à-dire au sein des personnes nées et ayant grandi en France. Pour ces derniers notamment, il s'agit d'un rapport relativement indépendant de Turquie en tant que tel. Mais, ils manifestent et revendiquent « le socle de références qui permet la préservation d'une identité turque en migration » (Sourou et Rollan, 2005). Contrairement à Françoise Rollan et Benoit Sourou, nous préférons l'emploi du terme de turcité au détriment d'une « identité turque », trop englobant et supposant une homogénéité fantasmée. Tandis que par la turcité, nous entendons les processus de construction et de reconstruction d'une ethnicité au sens Barthien du terme. Elle renvoie à une notion plus performative et plus interprétative, offrant également un certain nombre d'impératifs qui permettent aux individus de bricoler leur ethnicité. Cette dernière se produit au sein des organisations sociales, avec ses propres normes, valeurs, charges symboliques au travers des mécanismes de reproduction et des stratégies de distinction résultant de l'interaction du groupe avec son environnement. (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995). Dans cette vision dynamique et relationnelle de la notion d'ethnicité, la question de frontières joue un rôle crucial. Les frontières, élaborées, maintenues ou déplacées par le groupe, canalisent les relations ethniques. Elles sont mises en place et évoluent au travers des ressources (linguistique, théologique, historique, territoriale, etc.) qui rendent « saillants » certains traits culturels afin de permettre une identification collective.

La situation migratoire amplifie indéniablement les risques de voir disparaître au fil des générations des valeurs religieuses, les codes, les valeurs de la culture d'origine. Pour beaucoup de turcs, l'assimilation à la culture occidentale signifie un déni de soi et des ancêtres (Gaye Petek, 2009). Pour faire face à ce danger, les migrants originaires de Turquie affichent un désir de créer, de faire partie d'une Turquie de l'extérieure qui est différente de la Turquie géographiquement délimitée, mais qui est largement basée et orientée sur cette dernière.

La turcité est édiflée sur deux bases ; l'un relevant du national et l'autre du religieux. Il s'agit d'une synthèse islamo-turc<sup>68</sup> puisant des références nationales (histoire, langue, etc.) et du cadre comportementale islamique (mœurs, traditions, codes de conduites, etc.). Le fait d' « être turc » oriente et justifie la plupart des actions, des comportements, des situations professionnelles, des relations sociales, des choix du quartier d'habitation, des pratiques de consommation. Il s'agit alors d'une identification affirmative qui continue au sein des générations suivantes, même si elles n'ont pas personnellement connu l'expérience migratoire (donc la vie dans le pays d'origine). La perpétuation de ces codes culturels, au travers la transmission de la langue turque, d'une religiosité, de valeurs et de codes de conduites relatifs à la culture et aux traditions turques, les liens matrimoniaux exclusivement tournés vers d'autres ressortissants turcs ou avec des personnes vivant en Turquie, constituent autant de remparts de cette turcité et se présentent aux premières abords, comme une stratégie globale de repli et de lutte contre la francisation.

Le passé glorieux de l'Empire Ottoman par ses politiques expansionnistes, le califat et le règne sur l'*oumma* par le sultan Ottoman, la Guerre de libération et l'insoumission face à l'atteinte à la liberté et à l'identité nationale des colons européens après la chute de l'Empire ainsi que les réformes kémalistes (pour certains) sont sources de fierté et mis en avant dans les discours comme rhétorique référentiel des personnes que nous avons rencontrées. Ainsi, l'histoire et le roman national procurent un relief important à l'expression ethnique et au traditionalisme qui constituent les cadres de la turcité. De plus, cette situation se renforce en contexte migratoire. L'expression d'une ethnicité et d'une fierté nationale argumentée permet de dépasser le statut inférieurisant d' « immigré » ou d' « étranger » et constitue un bouclier contre les stéréotypes et les stigmates que la société d'accueil peut réserver à ses minorités ethniques. « Les individus et les groupes dominés sont dépossédés de la capacité d'unifier leur expérience et de lui donner un sens autonome. Le travail par lequel ils parviennent à reconstruire leur expérience est beaucoup plus lourd et difficile que celui des dominants, qui bénéficient d'emblée de ressources culturelles et sociales leur permettant d'être des acteurs » (Dubet, 1994). En effet, le travail que les immigrés originaires de Turquie entreprennent pour rendre saillant les traits de la turcité et la création d'un espace public alternatif au travers les

---

<sup>68</sup> Etienne Copeaux (1999) remarque que cette synthèse et à l'origine même de nationalisme turque – *milliyetçilik* : *milliet* (communauté religieuse avant de signifier une communauté nationale). Dans ce cadre, la tradition est incarnée par et dans l'islam et la modernité par le kémalisme indépendamment de l'Occident.

structures associatives et commerciale leur permet de puiser dans des contenus sociaux culturels les rendant d'être des acteurs, aussi de leur expérience subjective.

Nous allons voir comment les contours et le contenu de cette expression ethnique se construisent et sont alimentés par des stratégies de maintien et des stratégies de distinction. L'organisation locale et transnationale de ce groupe rend possible l'expression ethnique et la turcité, qui apparaît comme un élément déterminant dans diverses sphères de la vie des migrants et de leurs enfants. Ainsi, la sphère culturelle (pratiques religieuses et linguistiques), la sphère socio-culturelle et économique (travail, activités associatives, sports, loisirs, consommation des médias) et la sphère relationnelle (famille, amitiés, relations amoureuses, rapports et avec les français et les turcs de Turquie) sont marquées et rythmées par la turcité.

### **1. Stratégies de maintien et de distinction**

*« Je me souviens, quand on est arrivé, mon père nous avait interdit de parler en français à la maison, imaginez... Sinon c'était impossible de l'apprendre (le turc). C'est les années 1970, il n'y avait pas des cours de turcs encore, pas de télé satellite, si en plus on parlait en français à la maison, ça aurait été impossible pour les gamins de l'apprendre ».*  
(Idris, plombier, 43 ans)

Nous avons vu dans l'organisation et la structuration des populations originaires de Turquie l'importance accordée à la transmission religieuse et linguistique. Ces deux registres ont d'ailleurs constitué l'élément déclencheur des dynamiques d'institutionnalisation locale de ce groupe. La langue turque, l'islam, leurs transmissions ainsi que les codes culturels et les traditions turcs constituent la clef de voûte des stratégies de maintien. Ces stratégies consistent à faire en sorte que les enfants nés et ayant grandi en France, maîtrisent parfaitement la langue et les codes culturels, ressentent les mêmes choses à l'égard de la Turquie que leurs parents et épousent le même type de comportements conformes à l'identité turque. D'une manière générale, à l'instar de Samim Akgönül, nous pouvons qualifier ces manœuvres de « stratégies de la 1<sup>ère</sup> génération perpétuelle » (Akgönül, 2009). Cette continuité au travers les générations nées en France est consolidées par les séjours réguliers annuels en Turquie. De plus, le fait que les enfants maîtrisent la langue et les codes culturels du pays d'origine a l'avantage de ne pas induire de coupures communicationnelles ou en

matière de normes et de valeurs entre les générations nés en Europe et le reste de la famille ou des villageois restés en Turquie.

Les associations participent directement à la création d'un espace public alternatif où s'exprime, se transmettent, il est mis en scène la turcité ; élément édifiant du statut minoritaire. Elles offrent des possibilités d'enseignements linguistique et religieux et constituent également des lieux d'expression privilégiés de la turcité, rythmés avec des festivités (fête de circoncision, mariages, célébration des fêtes nationales turques et des fêtes religieuses, kermesses, etc.) consolidant les liens inter-ethniques et traçant les frontières de l'univers intra-ethniques.

La transmission des marqueurs identitaires et ethniques est entreprise principalement par trois catégories d'agents. Les enseignants ELCO pour l'instruction linguistique, culturelle et historique ainsi que les imams fonctionnaires pour l'organisation et l'enseignement de la vie religieuse prennent en charge, dans l'espace public, la transmission de ces deux registres. La troisième catégorie d'agent, essentiel pour la « perpétuation de la 1<sup>ère</sup> génération » est les parents, les acteurs déterminants de la socialisation primaire des enfants. Contrairement aux deux premiers, les parents transmettent les contours de la turcité au sein de la sphère privée. C'est d'abord dans ce cadre que les enfants arrivés jeunes en France ou nés ici, se familiarisent à la langue, aux attributs et symboles culturels, aux normes et valeurs ainsi qu'aux codes comportementales et systèmes de mœurs relatifs à la Turquie.

#### **a) *Les mariages***

Pour les personnes rencontrées, le mariage n'apparaît pas simplement comme une alliance d'amour entre deux personnes mais plus comme une alliance entre deux familles. Il est plus question de *soy* (le lignage / la descendance), de réputation familiale, de comptes financiers (présence ou absence de dettes, de *baslik parasi* (compensation matrimoniale) que d'amour et de désir d'union partagée entre deux individus (Tietze, 2005). Dans le contexte migratoire, cette union acquiert une nouvelle importance, fondamentale pour la mise en place de la « stratégie de la 1<sup>ère</sup> génération perpétuelle ». Il paraît alors inimaginable, pour la plupart des personnes d'origine turque rencontrées et présentant un mode d'intégration communautaire, de se marier avec quelqu'un qui n'est pas d'origine turc. D'ailleurs, ce fut un des sujets personnels sur lequel les familles rencontrées m'ont régulièrement questionné à mon sujet. Elles voulaient savoir si j'étais mariée, et comme j'étais célibataire au moment de l'enquête, ma réponse était souvent suivie d'un intérêt pour mon âge et un étonnement sur



mon célibat à cet âge-là (j'avais 28 ans). « *Attention, ne te marie surtout pas avec un français... Fais pas ce mal à tes parents, regardes, ils t'ont envoyé ici, ils t'ont fait confiance* ». Cette affirmation était une des devises courantes dans mes rencontres.

*« Ah, c'est bien, ça me soulage, parce que j'en ai vu plein de jeunes filles qui n'arrivent pas communiquer avec leurs mères, une qui était de Giresun, une fille, jolie comme tout, elle est tombée amoureuse d'un français quand elle était au lycée. Je lui ai dit à l'époque ; « regardes ma fille, si tu l'aimes vraiment, si tu veux vraiment être avec lui demandes lui d'abord si il va accepter d'aller faire la circoncision en Turquie ? ». Au final, elle s'est enfuie avec ce garçon, sa mère est morte de tristesse, de honte, de douleur, ce que tu veux et tout ça, pour qu'elle revienne au bout de 4 ans parce que ça n'a pas marché entre eux. On a aussi le cas des garçons qui se marient avec des françaises et qui se sont retourné au bout de quelques années. Filles comme garçons je suis contre les mariages des turcs avec les français mais c'est encore pire pour les filles ».*  
(Fatos, commerçante, 56 ans)

La préférence ne se porte pas simplement sur quelqu'un d'origines turques mais quelqu'un de Turquie. Le mariage constitue le système par excellence de reproduction des normes sociales, de protection et de promotion des valeurs de la société d'origine. Le fait que l'un des parents soit fraîchement arrivé en France constitue une ultime garantie pour ne pas perdre les références identitaires turques et faire face au danger d'acculturation.

Le mariage en immigration, surtout dans le mode communautaire que présente en grande partie les populations de Turquie, a une signification prépondérante dans la structuration du groupe (Akgönül, 2009). En effet, depuis la fermeture officielle des frontières à l'immigration de main d'œuvre et les processus de fortification des frontières de l'Europe (Burchianti, Lung, Serçen, 2010) le mariage avec une connaissance vivant déjà en Europe est devenu le seul moyen pour l'émigration et pour l'acquisition d'un statut légal pour les ressortissants des états-tiers à l'Union Européenne. Ainsi, si le mariage avec une connaissance ou un parent du pays permet d'un côté de garder une turcité « fraîche », ce type d'union est aussi important pour la consolidation des frontières ethniques, tout en restant un moyen de garder ouvert les couloirs migratoires et les réseaux d'entraides pour les candidats à l'émigration. Face à ce triple avantage que peut procurer une union maritale, même le marché matrimonial des turcs de France a été délaissé jusqu'à peu par les migrants de Turquie.

Le mariage est donc une institution centrale, une norme importante. Il se contracte de manière précoce en comparaison avec les normes françaises. Quasiment l'ensemble de personnes que nous avons interrogées s'est marié entre 16 et 23 ans, à l'exception de ceux qui présentent un mode d'adaptation et de participation individualistes (qui sont la plupart du temps en union mixte). Plus de la moitié de notre échantillon a contracté un mariage avec un parent (plus ou moins lointain) ou du moins, avec un(e) villageois(e). Il est donc important de souligner que plus que l'endogamie, il est question d'une micro-endogamie.

Les familles jouent un rôle prépondérant dans les choix des conjoints de leurs enfants. Néanmoins, il est difficile de qualifier ces unions de « forcée » étant donné que cette règle sociale semblent être largement incorporée par les jeunes générations (Tietze, 2005; Armagnague, 2010). Lors de nos discussions avec les jeunes adultes célibataires, nous avons pu nous rendre compte comment se marier avec quelqu'un qui n'est pas turc et musulman est inconcevable y compris pour les générations nés en France. « *Il faut qu'il (elle) soit turc et musulman* », ce positionnement que nous avons tant entendu est intéressant puisqu'elle met l'accent sur la turcité et sur l'islam mais surtout il sous-entend implicitement qu'il ne peut pas être qu'un français-musulman, ni qu'un turc non musulman. Lorsque nous insistons sur le « pourquoi » de cette affirmation, les réponses des jeunes correspondent à celle de leurs parents : parce que les mariages avec les non-turcs sont voués à l'échec au vu des différences culturelles, preuves à l'appui avec des exemples d'unions mixtes qui se sont mal terminées. Nous constatons donc une incorporation des positionnements et des arguments des parents par les jeunes générations.

Il paraît donc important de signaler que ces mariages se différencient du modèle traditionnel de « *görücü usulü* », c'est-à-dire un mariage entre deux personnes qui ne se connaissent pas ou à peine et où l'union est purement une décision des parents. Les personnes se connaissent avant le mariage, soit parce qu'ils sont parents, soit parce qu'ils sont du même village et s'y sont rencontrés lors des fêtes des villages ou de mariages qui ont eu lieu durant les vacances en Turquie. Ce modèle de mariage, très traditionnel, est alors modernisé et revisité ; d'ailleurs c'est dans ce sens que Stéphane de Tapia les qualifie de « mariage préférentiel de la tradition revisitée » (De Tapia, 2012).

*« J'ai eu du choix...enfin, ça allait. De toutes façons, c'était l'un de mes cousins mais je voulais que soit un qui ait fait des études. Du coup, je me suis mariée avec le fils de mon oncle mais on s'est aimé et on s'aime toujours. Il a fait 2 ans d'études de*

*psychologie à l'Université de Erzurum, il est venu ici et il s'est senti très mal au début ».*

*(Hüma, travail dans une association, 42 ans)*

\*

*« Et nous nous sommes mariés avec Hatice en 1993 (à 21 ans). On s'est rencontré en Turquie, en fait on est parent lointain. Donc on s'était déjà vu, rencontrés lors de mariages, de fêtes quand on partait en Turquie ».*

*(Ali, entrepreneur en bâtiment, 39 ans)*

Certains ont rencontré leur conjoint directement en France. Asli par exemple, a rejoint son oncle à Bordeaux après ses études universitaires en Turquie. Elle s'inscrit dans une formation de français pour les étrangers à l'Université de Bordeaux qu'elle suit avec beaucoup de laxisme à cause de la distance et des difficultés de transports à l'époque entre son domicile et la faculté. Au bout de quelques mois, son oncle lui présente son futur mari qui est également un villageois installé à Bordeaux depuis son enfance.

*« Puis après... Je vais être honnête avec vous, je me suis mariée, c'était un mariage de raison et pas d'amour. Une fois que j'ai vu la vie ici, toutes les conditions socio-économiques qu'on peut avoir, en plus j'ai rencontré mon mari, qui m'a demandé en mariage et qui a beaucoup insisté pour que j'accepte... Au final, je me suis dit que j'ai de meilleures conditions de vie ici, la valeur qu'on donne aux êtres ici, l'existence d'une possibilité pour reprendre les études ou travailler tranquillement, ou au moins donner ses conditions en termes d'éducation et de travail à mes enfants... Ils auront l'avantage de parler 2 langues dès la naissance. Puis je me suis souvenue aussi comment c'était difficile d'avoir un visa pour venir en France. Quand j'ai fait ma 1<sup>ère</sup> demande en Turquie, alors que j'étais diplômée de l'université etc. ils m'ont quand même donné qu'un visa de 3 mois et la démarche était difficile. En voyant le visa de 3 mois, je leur ai dit que la formation dure plus longtemps, que c'était marqué sur l'attestation de la formation etc., ils m'ont dit « non, tu referas une demande là-bas ». Puis bon, après tu sais comment c'est galère ici aussi, en plus à l'époque (1998) il n'y avait pas des programmes d'échanges comme Erasmus etc. donc ils ne connaissaient pas cette démarche pour les études, pareil l'école ici ne soutenait pas trop nos démarches administratives... Donc vu comment c'est difficile pour venir, je voulais garantir cette place au moins pour ma progéniture ».*

*(Asli, femme au foyer, 35 ans)*

Néanmoins, contrairement aux générations 1<sup>ères</sup> et 1,5<sup>èmes</sup>, les secondes générations montrent une discordance avec les souhaits de leurs aînés. Au sein de cette génération nous observons un relatif primat des mariages avec les turcs de France plutôt qu'avec les turcs de Turquie. Certains trouvent le compromis en épousant un(e) villageois(e) ou un(e) parent(e) vivant déjà en Europe. Par exemple Umut a choisi son épouse dans la communauté de Posoflu de Flers, issu du même village, il a épousé une *Posoflu* de France qu'il a rencontrée lors d'un mariage qui a eu lieu à Flers. Ces jeunes qui expriment leur refus pour contracter un mariage avec une personne de Turquie, se justifient eux aussi avec des exemples de leur entourage d'unions qui ont échouées entre les turcs de France et les turcs de Turquie. Les difficultés que connaissent ces derniers en arrivant en France sont décrites par certain comme un frein considérable pour l'établissement de relations saines au sein d'un couple. « *Même si on parle très bien le turc, on n'a pas le même vécu, la même culture de référence... Je pense que je m'entendrai mieux avec une turque d'ici* » (Özgür, 19 ans, fils de Burhan). Cette citation illustre comment la turcité découle de l'expérience de l'altérité, procurée par la situation migratoire puisque les frontières ethniques se construisent qu'en présence d'un « autre » significatif. Mais aussi, quand Özgür nous dit qu'il n'aura pas la même « culture de référence » avec quelqu'un de Turquie, ou peut entendre qu'il s'agit d'un processus d'hybridation avec les références identitaires de la turcité d'un côté et les références de la société d'accueil de l'autre, qui signifie la socialisation des jeunes de la seconde génération.

Les femmes « *experts* » (comme Hatice s'auto-désigne), c'est-à-dire celles qui sont arrivées en France après leur mariage avec un turc vivant en France, semblent subir un contrôle social communautaire plus fort que ce qu'elles ont connu en Turquie. La situation minoritaire, la concentration géographique et l'interconnaissance au sein du groupe laissent ces femmes sujettes à des ragots ou du moins à un sentiment d'être surveillé. Associé au non maîtrise du français, ce ressentiment a des répercussions négatives sur l'appropriation de l'espace public par ces jeunes femmes. D'autre part, elles ont également exprimé leur désarroi face à l'absence de femmes dans l'espace public alternatif des turcs.

*« Mon mari travaille jusqu'à tard le soir, ma journée passe à l'attendre à m'occuper des enfants... Je veux sortir mais quand tu vois comment sont les cafés turcs, il y a que les hommes, aucune femme, aucun enfant... Ça sera mal vu si j'y vais toute seule... ».*

(Hatice, femme au foyer, 33 ans)

D'autre part, la forte dépendance qu'engendre l' « exportation » des conjoints vis à vis de leur compagnon ou de leur belle famille, peut s'avérer difficile à supporter. Certaines femmes de notre échantillon nous ont fait part des problèmes qu'elles ont eu à leurs arrivées avec leurs belles-mères, notamment du fait de la proximité des habitations ou de la cohabitation tout court (de l'intrusion des belles-mères dans la vie privée des couples, à la volonté de contrôle exercée par certaines sur les jeunes mariées. Merve (la conjointe d'Ismail), elle, nous a expliqué que sa belle-mère ne l'autorisait pas à se teindre les cheveux. Du coup, « *dès qu'on a eu notre maison et qu'on habitait plus avec eux, je me suis mise à me teindre les cheveux et à mettre le voile quand je sortais de la maison, comme ça elle ne le voyait pas* ». Cette citation n'est pas sans rappeler l' « islam des jeunes » de Farhat Khroskhover (1997) où le voile islamique apparaît comme un moyen de négociation avec les parents, comme une stratégie d'intégration et d'adaptation pour les jeunes filles. Dans le cas de Meryem aussi, nous apercevons la manière dont la tradition est mise au service de la modernité.

*« Et au sujet des mariages avec les turcs du pays, j'ai un positionnement mitigé ; d'un côté, je suis contre parce que je le sais de moi-même et de mon mari que c'est très difficile pour celui qui vient, l'adaptation est difficile, en Turquie vous avez la liberté, vos droits, vos connaissances administratives et autres... Aujourd'hui en Turquie, les femmes ne sont plus enfermées chez elles, soit elles travaillent sinon elles sortent au moins pour prendre un café, un thé, pour se poser dans un parc avec ses enfants. Mais regardez ici, combien de femmes turques vous voyez dans les cafés, parcs environnants... Aucune ; parce que c'est cher, tout est cher mais aussi parce qu'il y a beaucoup de ragots qui tournent. Euh ! Les belles-mères n'ont jamais connu ça, comment tu veux qu'elles laissent la femme de leur fils vivre tout ça, il n'y a pas moyen (dit ironiquement). Mais alors, de l'autre côté je suis pour ces mariages avec les turcs du pays parce que c'est ce qu'il permet de garder vive la culture, la langue de nos origines mais aussi ça nous permet de la transmettre à nos enfants. Et ça c'est important. Donc voilà, je suis partagée entre ces deux positions... »*  
(Médiatrice turque )

Si le mariage est un support d'actualisation de la turcité en France, il n'est pas le seul vecteur que nous avons pu repérer.

### ***b) La consommation et les loisirs***

Il existe une organisation socio-économique assez importante mise en place par une partie considérable de cette population. Tout besoin trouve solution au sein du groupe. Ainsi, la turcité sur son double registre référentiel, religieux et national, s'exprime également dans les habitudes de consommation et les activités de loisir de cette population.

Les associations jouent un grand rôle dans la mise en place d'offres culturelles destinées à cette population. Elles organisent des concerts, la célébration des fêtes nationales et religieuses, diffusent des films turcs, les derniers *blockbusters* ou les films récents sélectionnés en fonction de leurs affinités idéologiques<sup>69</sup>. Elles offrent diverses activités pour les jeunes ; outre l'enseignement coranique ou du turc, elles proposent des sorties (parc d'attraction, zoo, cirque, foires, etc.) et montent des partenariats avec les lycées et collèges fréquentés par les jeunes d'origine turque, pour l'organisation de séjours linguistiques ou culturels, notamment en Turquie.

Les associations turques comme les cafés et les restaurants tenus par les immigrés ou leurs enfants constituent des lieux de rencontres et de sociabilités privilégiés des personnes rencontrées. Tout le monde y parle le turc, nous y retrouvons une télévision avec un câble satellite, branchée sur une chaîne de musique, de sport ou d'information turque. On y trouve également des journaux populaires à grands tirages (*Hürriyet, Sabah*, etc.) ou des journaux à abonnement. Les cafés (notamment ceux situés à la Porte de Bourgogne et à Cenon) et les associations sont aussi des lieux de sociabilités et de rencontres professionnelles masculines. Ils s'y retrouvent pour boire du thé, discuter avec les amis, suivre un match de la ligue turque, jouer du *okey* (un jeu turc entre le poker et les dominos).

Ces dernières années, nous assistons à une commercialisation ethnique de la sphère culturelle au sein de cette population. Par exemple, le président actuel de l'association *Milli Görüs*, un ancien entrepreneur dans le BTP, s'est re-converti dans l'évènementiel. Il a acheté à la fin des années 2000 dans le quartier de Bacalan, un espace qu'il a aménagé en salle de réception pour les mariages, les fêtes de circoncision ou autres célébrations mais qui peut être également aménagé en salle de conférence pour des rencontres débat ou des conférences. Un nombre important d'événements organisés par cette population a lieu dans ce local loué à un prix préférentiel pour les compatriotes. Nous avons recensé trois DJ principaux qui interviennent dans le cadre des événements organisés par cette population, dont deux femmes

---

<sup>69</sup> *Hükümet Kadın ; La conquête 1453 ; Recep Ivedik 3 ...*

qui participent en tant que DJ aux journées des femmes, aux mariages ou à d'autres fêtes de ce type. Leur *playlist* comprend avec les classiques de la chanson populaire turque et les derniers tubes en vogue en Turquie.

Nous avons compté 3 coiffeurs « turcs » dont la clientèle est mixte mais notablement fréquentés par des clients turcs. Il y en a deux qui se trouvent en centre-ville, au quartier Saint Michel, et un à Cenon. Ils se situent à proximité des autres commerces turcs du type restaurants, cafés ou épiceries. A Lormont, l'une des communes de la Communauté Urbaine de Bordeaux où on retrouve un fort regroupement de familles turques, il y a aussi une boulangerie turque qui confectionne des spécialités turques comme le pain *pide*, le *simit* (sorte de bagel aux sésames), des *gözleme* (feuilles de brick légèrement farcie), du *pogaça* (sorte de pain brioché salé et fourré) et qui fournit la plupart des épiceries turques de l'agglomération. En face de la boulangerie, collée à un supermarché turc, se trouve une enseigne des magasins de mobiliers turcs *Istikbâl Mobilya*. Dans cette commune, il existe également trois « supermarchés » (et pas des épiceries du coin) gérés par des familles turques, où nous pouvons trouver une large panoplie des produits alimentaires provenant de Turquie ou d'Allemagne. Lors des visites que nous avons effectuées chez les familles turques, nous avons pu nous rendre compte de l'importance de ces commerces ethniques dans leur quotidien. Dans ces maisons, quasiment tous les produits utilisés proviennent de Turquie (du moins des supermarchés turcs). Les bouteilles d'eau, les jus de fruits, les savons, les gâteaux secs, les bonbons, tous sont des produits turcs. Quand nous avons soulevé cette remarque, les femmes nous ont expliquées qu'elles réalisent leurs courses dans ces supermarchés et aux marchés (de préférence celui de Cenon qui permet de se retrouver avec des amies ou parents). Le marché est privilégié pour la qualité des produits et pour le cadre de sociabilité qu'il offre. Tandis que les supermarchés turcs permettent un approvisionnement en produits spécifiques difficiles à trouver dans les grandes surfaces françaises et ils constituent également un gage d'« halal ». De plus, notamment pour les personnes arrivées récemment et qui ne maîtrisent pas bien le français, les supermarchés ethniques permettent de trouver les produits recherchés et ne pas se tromper. Nous constatons ainsi que la continuité de la 1<sup>ère</sup> génération, établie par les primo-arrivants arrivés par mariages, dispense une vitalité aux commerces ethniques de ce groupe. Cette situation maintient la présence de personnes qui ne maîtrisent pas ou peu la langue française d'un côté et, qui manifeste un attachement plus fort à la Turquie et à ses produits culturels et culinaires de l'autre.

Cette situation se décline aussi dans restauration. Les personnes immigrées présentant un mode d'intégration communautaire, nous expliquent qu'ils ne fréquentent pratiquement jamais les restaurants français. Ils précisent qu'ils n'aiment pas la cuisine française, qu'ils ne comprennent pas « *pourquoi elle est tant réputée* », qu'il n'y a pas vraiment de travail : « *tu fais bouillir les haricots, tu mets une viande, deux crudités, c'est ça la fameuse cuisine française ! Je ne comprends pas* » (Rabia, la femme d'Abidin, 67 ans). En effet, au fil des discussions, nous nous sommes rendu compte qu'il s'agit davantage d'une méconnaissance et d'une crainte de l'inconnu. N'ayant ni une sociabilité dense avec des personnes autochtones et ne fréquentant pas les restaurants, les avis sur la gastronomie française exprimée sont principalement formés en fonction de l'expérience des cantines collectives (scolaires, hospitalières ou autre). De plus, ne connaissant pas les noms des plats, le risque de tomber sur du porc ou d'autres viandes ou produit proscrits constitue un frein à la découverte. « *Oui, mais là-bas (les restaurants français), tu ne sais pas ce que tu commandes, ce que tu manges, si c'est du porc ou si il y a de l'alcool dedans... Puis tu ne peux pas demander tout comme ça, enfin* » (Saniye, la femme de Halil, 60 ans).

Enfin, il est intéressant de noter ici comment la vie quotidienne des personnes que nous avons rencontrées est rythmée par des traditions et des pratiques religieuses, y compris pour les jeunes générations nées en France. Ces dernières, qui semblent avoir une orientation relativement libérale envers la religion et les traditions, ont quand même des pratiques à connotation religieuse : la fête du sacrifice (*Aïd-al Kébir*), le don aux démunis (l'aumône), la consommation halal ou encore la fréquentation de la mosquée pour les prières au moment des fêtes religieuses font partis de leurs pratiques. Ces personnes montrent une forme d'hybridation : ils boivent de l'alcool mais mangent halal, ne pratiquent pas les cinq prières quotidiennes ou la prière du vendredi, mais ils fréquentent les mosquées pour les fêtes religieuses ou encore organisent des repas de rupture de jeûne pendant le ramadan, même s'ils ne font pas forcément le ramadan.

### **c) Le « nous » et les « autres »**

Les stratégies de distinction et l'accentuation des différences avec les « autres » mais surtout avec les autres groupes de « semblables » (issus de l'immigration, autres minorités musulmanes ou autres groupes religieux) constituent le volet complémentaire des « stratégies de maintien » que nous venons de développer. Alors que ces stratégies concernent les pratiques quotidiennes et le cadre référentiel dominant dans les sphères culturelles et



sociales ; les stratégies de distinction se mettent en place dans la sphère relationnelle et renvoient au cadre interactionnel. Là également, les deux registres de la turcité, la référence nationale et religieuse sont maniés pour la définition de l'autre et de soi dans un jeu de miroir. Cette dynamique interactionnelle est essentielle dans le maintien et l'actualisation de frontières ethniques et semble déterminante dans les relations interethniques.

Les populations originaires du Maghreb, avec qui les immigrés de Turquie sont parfois confondus, du fait des phénotypes et de l'appartenance à l'islam, constituent les premiers groupes avec lesquels la logique de distinction se met en place. Elle s'établit sur deux registres historiques nationaux. D'un côté, la volonté de distinction des autres communautés musulmanes revient à se distinguer des populations anciennement sous domination française à l'époque coloniale. Il s'agit donc de se démarquer d'une population infériorisée par le passé colonial et qui portent sur leurs corps même des stéréotypes et des stigmates dépréciatifs construits pendant l'époque coloniale et modernisés durant la période post-coloniale. (Dorlin, 2006) Néanmoins, cette posture ne se construit pas simplement à l'aune du contexte français. L'historiographie turque, le passé de colon de l'Empire Ottoman au Maghreb et dans le monde arabe ainsi que l'imaginaire issue de cette période influent certainement sur l'expression de cette posture de distinction. Dans cette historiographie, l'« arabe » renvoie à l'image du « traître », celui qui a trahi l'Empire Ottoman, le calife des musulmans en se positionnant auprès des colons européens durant le 19<sup>ème</sup> siècle. Il existe d'ailleurs de nombreuses expressions en langue turque stigmatisant directement les arabes<sup>70</sup>. A cela s'ajoute, l'incorporation de la vision post-coloniale propre au contexte français sur les populations maghrébines (associées aux rhétoriques sur la délinquance, la perte de contrôle parentale, perte d'identité, la fourberie etc.) (Guénif Souliamas, Macé, 2005).

Le passé historique entre le Maghreb et la France, le Maghreb et l'Empire Ottoman puis la Turquie et la Turquie avec la France (absence de passé colonial) ainsi que les différences linguistiques entre les populations issues de Maghreb et celles de Turquie entravent la possibilité d'une « communauté de destin » entre ces populations. De plus, la

---

<sup>70</sup> Comme « *anladiysam arap olayim* » / « Que je devienne arabe si j'ai compris quoique ce soit » une expression qui est utilisée pour l'expression d'une incompréhension totale face à une affirmation ou une situation ; « *mal bulmus magribli gibi* » : expression difficile à traduire qu'on peut interpréter comme « vautour comme un maghrébin », qui est utilisée pour désigner quelqu'un considéré cupide, avide et vénal. Dans un autre registre, nous pouvons évoquer ici, l'expression « *Türk'ün, türkten baska dostu yoktur* », un turc n'a d'autres amis que des turcs.

volonté très rapidement exprimée et mise en action par les immigrés Turcs de la métropole bordelaise en ce qui concerne la séparation des lieux de cultes ainsi que la nette séparation entre les organisations religieuses turques et les organisations musulmanes françaises comme le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM), l'Union des Organisation Islamique de la France (UOIF) ou encore la Fédération Nationale des Musulmans de France (FNMF), illustrent les efforts entretenus par les groupes pour marquer leur distinction sur la scène publique. Selon Gaye Petek, cette démarche de distinction sous-tend le message suivant : « nous sommes musulmans mais turc avant tout », qui peut être entendu comme signe d'une hiérarchisation identitaire (Gaye Petek, 1999). Cette hiérarchisation s'établit à partir d'une superposition des critères de nationalité et de religion ; malgré l'existence de la *oumma*, qui pose pourtant le principe de la communauté des musulmans, indépendamment de leur nationalité. En ce sens, il existe bien un islam turc en France, puisque l'indicateur d'appartenance nationale, reste pour de nombreuses personnes rencontrées, systématiquement associé à leur appartenance collective religieuse. L'islam turc apparaît alors comme une forme de « patrie portative » (Bastenier, 2004).

*« Comme je vous disais, en termes d'achat par contre les turcs et les portugais sont les meilleurs acheteurs, une fois que c'est décidé, bien, c'est décidé, ils ne reviennent pas je ne sais pas combien fois, pour vérifier, ou mesurer, tel ou tel truc. Ça c'est les français qui font ça... Qu'est-ce qu'ils sont difficiles ! Et les arabes... c'est le pire ! A chaque fois – non, faut pas exagérer mais à part quelques exceptions, à chaque fois que j'ai travaillé avec des arabes, je me suis fait un peu arnaqué quand même ! Eux, c'est vraiment de la malhonnêteté... Non, je dis ça mais c'est de mon expérience professionnelle, sinon je n'ai rien contre les arabes... »*

(Ali, gérant d'agence immobilière, 39 ans)

Les conversations que nous avons eu avec les immigrés turcs sont marquées par des affirmations de distinctions vis à vis de ces populations. Ces affirmations sont également fortement teintées d'une vision stigmatisée de cette population. « Sale », « jeunes délinquants, ... fumeurs de drogue », « on ne peut pas leur faire confiance » « magouilleurs » sont les principaux préjugés qui ont été énoncé durant nos échanges. Ils représentent également aux yeux des turcs, ce qu'ils craignent le plus : l'acculturation et l'assimilation. Ils considèrent que les jeunes maghrébins, « sortent du droit chemins tombent dans la délinquance parce qu'ils ont perdu leur identité, les familles ont laissé tomber leurs enfants,

*les jeunes n'ont pas de respect, je les vois moi tous les jours... Nous, on n'est pas comme eux, on est attaché à nos familles, à nos origines, à notre culture* » (Osman, entreprise de bâtiment, 46 ans). Cette perception des populations maghrébines s'est renforcée par la méconnaissance au préalable de la migration de ces populations. En effet, au cours des entretiens, nous avons constaté que très peu de personnes turques représentant un mode d'intégration communautaire, connaissent le mot turc pour définir Maroc ou Algérie. Bien que nos discussions se déroulaient en turc, à chaque allusion à ces populations les noms de ces pays étaient prononcés en français même par ceux ou celles qui maîtrisent très peu le français. « *Moi, les arabes je les croyais noir, tu sais nous on dit « noir comme un arabe »... Je ne sais pas moi, je n'en avais jamais vu avant de venir ici* ». Bien évidemment, la situation est plus nuancée pour les enfants nés et ayant grandi en France. Ils ont plus de connaissances sur les codes culturels des autres minorités, plus de points communs mais surtout, contrairement à leurs parents qui affirment ne pas fréquenter des « arabes », certains ont des relations avec des membres issus de ce groupe.

Les populations maghrébines ne sont pas les seules avec lesquelles les frontières de la turcité se dessinent. Le groupe majoritaire identifié comme les « français », font bien évidemment parties de ces « autres » structurant la turcité. Les français sont représentés comme des personnes très « gentilles » certes, mais aussi comme des « radins », des « mécréants » parce qu'ils ne sont pas musulmans, des individualistes « *qui ne pensent qu'à leur propre intérêt* » et des « *personnes froides (...) ils ne sont pas hospitaliers comme nous* ». Ces descriptions de français se font par des mise en comparaison avec les turcs : les français « *sont froids* » en comparaison à l'hospitalité turque, ils sont « *radins* » et « *individualistes* » contrairement à la solidarité et à l'entraide des turcs, les aspects perçus ou décrits comme négatifs permettent de mettre en exergue et d'affirmer les particularités et les qualités des « turcs », permettant ainsi la valorisation du « nous » au travers les stéréotypes négatifs attribués aux « autres ».

De plus, la valorisation de la turcité, la fierté des origines et le passé glorieux du peuple ayant une appartenance collective forte semblent également être mobilisés pour affirmer une égalité avec les français et annihiler la situation de supériorité qui se crée du fait du contexte migratoire. La turcité et les attributs positifs qui lui sont rattachés agissent comme un bouclier face à une domination symbolique, qu'elle soit réelle ou supposée, du groupe majoritaire sur le(s) groupe(s) minoritaire(s).

***S - Est-ce que vous avez connu des situations où vous vous êtes sentie discriminé ou traité de manière désagréable ?***

*- « Alors non, pas vraiment... Enfin, c'est sûr que notamment les femmes voilées peuvent sentir ça un peu plus fort quand elles sortent faire des courses etc. mais moi non, je n'ai pas vécu ça. Parce que c'est un peu prétentieux peut être mais je me sens supérieure, c'est à dire je me sens appartenir à une « race » supérieure par rapport aux européens. Je ne suis pas raciste, hein, il ne faut pas que vous le prenez comme ça... Mais pour moi un turc vaut des dizaines, de centaine de français. Ils n'ont absolument aucune supériorité par rapport à nous. Comparés à eux, nous sommes beaucoup plus intelligents, courageux, entrepreneurs mais à côté, on est un peu trop sentimentale et un poil oisifs c'est ça nos points faibles... Enfin, ce que je veux dire, c'est que ceux ou celles qui se sentent discriminés ici, c'est ceux qui ne se rendent pas compte de ça... C'est donc une question de confiance en soi d'un côté et d'éducation de l'autre. Moi, je me connais, je connais mon peuple, mon histoire, mes mœurs et mes traditions... Puis il ne faut pas oublier, on n'est pas issu d'un pays colonisé, on n'est pas de maghrébins... Certes, les maghrébins parlent mieux le français, du coup ils ont un pas plus que nous mais d'où cela provient, cela provient du colonialisme ; ils parlent tous le français même les plus vieux... »*

*(Asli, femme au foyer, 35 ans)*

La scène urbaine offre la possibilité de cartographier et de consolider les logiques de distinctions. La séparation des lieux de prières, de rencontres et de sorties, tout comme les décorations intérieures aux tons de la turcité des cafés, des restaurants ou encore des associations (avec des images, photographies, cartes postales de la Turquie et d'autres références nationales comme les drapeaux, le portrait d'Atatürk, le drapeau MHP avec trois croissants de lunes etc.) participent au marquage géographique de l'ethnicité. Les responsables associatifs comme certaines familles que nous avons rencontrés, nous expliquent qu'ils veillent à ce que les jeunes ne « *trainent pas en bas des tours dans les cités* » ou « *ne tombent dans la délinquance en ayant de mauvaises fréquentations* ». D'ailleurs cet argument est systématiquement mobilisé pour appuyer l'importance des activités sportives, éducatives et associatives organisés au sein de ce groupe pour attirer les plus jeunes. D'autre part, les familles disent veiller aux fréquentations des enfants, et précisent qu'ils n'apprécient pas qu'ils fréquentent « *des arabes, en bas des tours* ».

### III. Une communauté en archipel

Nous avons vu le dynamisme social et associatif de ce groupe et la force des stratégies de distinction et de maintien au nom d'une turcité imaginée et bricolée avec des références nationales et religieuses. Néanmoins, il ne faut pas surestimer l'homogénéité de ce groupe face à sa diversité interne. A l'instar de l'immigration philippine décrite par Asuncion Flot-Fresnoza et Antoine Pécaud (2007), les dynamiques de solidarités comme celles de distinctions au sein du groupe des immigrés originaires de Turquie, révèlent une forte « ethnicité interne » où les véritables réseaux d'entraides et de sociabilités se font davantage sur une appartenance limitée (régionale, religieuse ou confessionnelle, ethnique) que sur une base de communauté nationale d'appartenance. Ainsi, sur la façade visible d'un dense fonctionnement communautaire entre les « turcs », se trouve des fissures, marques des clivages et des concurrences internes à ce groupe. Cette balkanisation s'est renforcée avec l'accroissement au niveau local des effectifs des ressortissants de ce pays. Les relations professionnelles, tout comme la solidarité entre familles turques, se basent sur une confiance qui découle d'une ethnicité partagée (Pécaud, 2004). Cette ethnicité partagée ne se joue pas, contrairement au premiers temps, au sein de l'ensemble des personnes issues de l'immigration turque, sur une base d'appartenance nationale. Aujourd'hui, elle semble se construire plus en fonction des appartenances régionales et confessionnelles.

L'extrait d'entretien que nous avons réalisé avec Fatos, nous a paru particulièrement intéressant du fait de sa mise en exergue des attributs « nous » et « eux », principal indicateur d'ethnicité chez Barth (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995). Cet extrait illustre comment les frontières ethniques sont mobilisés en fonction des appartenances nationales, religieuses et micro-ethniques.

*Fatos : T'es d'où toi?*

*Selen : Je suis née et grandie à Ankara (...) mon père est de Bolu et ma mère de Bursa.*

*F : Vous êtes de quelle confession ?*

*S : Hm, je suis musulmane... bien sûre*

*F : « Non, ça je sais mais je veux dire de quelle confession, vous savez nous avons 4 branches dans l'islam... »*

*S : Sunnites...*

*F : Bon certains, bien évidemment nous sommes tous musulman, dieu pardonne nos péchés, certains ne « pratiquent » pas comme disent les français, en plus il y en a qui ne veulent pas fréquenter ceux qui pratiquent, ceux qui prononce « Muhammed alley-usselam ».*

*C'est ici que j'ai connu la séparation par rapport à l'islam. Tu m'a fait penser à ça quand tu m'a dit que t'es d'Ankara. Parce qu'ici il y a des familles qui sont d'Ankara, on ne les fréquente pas parce qu'ils sont alévis... On n'est pas d'accord avec leurs comportements...*

**S : Comme quoi par exemple ?**

*F : Alors par exemple quand on jeûne pendant le ramadan, tu sais nous on ne mange rien, on ne boit rien, alors qu'eux ils boivent de l'eau, ils jeunent mais ils boivent quand même de l'eau puis... Eux, ils se marient avec leurs parentés enfin pas entre frères et sœurs, bien sûre mais entre cousins ils se marient... Après... Nous, on mange toutes les viandes, eux ils ne mangent pas de lapin, en plus, si toi tu manges du lapin, ils ne te parlent, te regardent plus jamais... Oui voilà mais eux ils mangent du porc aussi... Puis eux ils croient à Hz. Ali alors que nous croyons à Hz. Muhammed... Ils prient un peu différemment de nous. Ce ne sont pas des gens méchants, quand il s'agit de l'aide, de la solidarité, ce sont des gens serviables mais bon ils ont ce genre des comportements qui font qu'on n'est pas pareils. Puis aussi au sujet des mariages... Chez nous, il y en a très très peu qui se marient avec des français. Par exemple, tu vis en France, est-ce que tu penses à te marier avec un français?*

*(...) mais tu sais surtout pour les filles, le mariage avec les français est inadmissible en termes religieux... parce que bon il n'est pas circonçît. En tant que musulmane on est obligé de se marier avec quelqu'un qui est circonçît... Personnellement moi, je ne peux pas accepter. Alors que chez les alévis, c'est considéré normal de se marier avec un français qui n'est pas circonçît... Les enfants amènent leurs femmes, leurs maris français chez leurs parents, pour moi ce n'est pas acceptable. Enfin, c'est pour ça je vous ai demandé de quelle confession vous êtes, quand vous m'avez dit que vous étiez d'Ankara, je me suis demandé si vous n'étiez pas alévi... Mais si votre père est de Bolu, il doit être un vrai turc parce que Bolu n'est pas très métissé comme ville...*

*(Fatos, commerçante, 56 ans)*

« T'es d'où ? » est la question que l'on nous a posé au préalable de presque chaque entretien, y compris dans certains cas, l'échange des prénoms. Les individus sont définis aux yeux des autres, par leurs appartenances régionales qui peuvent donner des indices d'appartenance religieuse (confessionnelle) et ethnique. Les efforts entretenus pour garder les traditions et les modes de vie ruraux ne sont pas sans rappeler les remarques d'Oscar Lewis (1968) sur les paysans mexicains immigrés à Mexico qui ne changent pas foncièrement de

mode de vie une fois installé en métropole. On assiste même à un renforcement du caractère proprement villageois du groupe, dans le quartier ou la ville, et à un resserrement des réseaux de proximité, s'accompagnant d'une relative multiplication des « sous-groupes communautaires » (Armagnague, 2010). La situation minoritaire en contexte migratoire donne également une dimension particulière aux origines régionales puisqu'elles peuvent donner des indices concernant : les cercles de sociabilités, certaines caractéristiques supposées, appartenance idéologique ou le niveau de modernité et de traditionnalité supposée. L'origine régionale et les supposés attributions confessionnelles ou ethniques, constituent aussi un élément de confiance de premier plan. La même origine géographique et la même lignée de parenté sont les deux notions primordiales dans le fonctionnement et la structuration de la migration turque (Gökalp A., 1986 ; Kastaryano, 1986 ; De Tapia 2012).

*« Puis il y a les Posoflu, ils ont leur identité à eux... C'est un groupe à part dans les turcs. Par exemple, le jour de mon mariage, nos amis Posoflu n'ont pas pu venir parce qu'il y avait une fête de Posof le même jour. Donc, il y a eu quelques amis de mon mari qui ont pu passer en coup de vent pour nous donner leurs cadeaux mais c'est tout. Puis, ils sont très jaloux, très concurrent entre eux... S'il y en a un qui fait un truc il faut que les autres le fassent aussi. Mais à côté de ça, ils sont très solidaires. Ils se mettent ensemble pour pouvoir acheter, ils se mettent ensemble pour monter des SCI pour pouvoir bénéficier de certains avantages (...) Les ispartalis, eux sont plus « saf (naïfs), ce sont des gens de la campagne, ils sont très traditionnaliste, tu vois, un peu « arriérés ». »  
(Selma, employée à la CAF, 34 ans)*

\*

*« On s'entend bien avec les 1<sup>ère</sup> familles kurdes qui sont venues mais à vrai dire ceux qui sont arrivées plus récemment, on ne se fréquente pas. En plus, ces dernières années, il y en a eu beaucoup qui se sont arrivés mais ils restent entre eux, ils ne se mélangent pas avec les turcs. Si il y en a qui est arrivé il fait venir son frère, son beau-frère, son cousin et au final ils restent entre eux ».  
(Halil, retraité, 72 ans)*

Les clivages trouvent corps et expression notamment dans le domaine socio-culturelle et associatif. Les appartenances ethniques, religieuses et parfois régionales se traduisent dans la vie associative et politique de ce groupe, avec des enjeux clientéliste. Les querelles pour la

direction des associations, où les ressortissants d'une ville s'estiment sous-représentés dans les représentations publiques de la Turquie constituent l'exemple type de situations de lobbying associatif via les divergences socio-culturelles régionales et/ou confessionnelles. Le piège serait de surestimer la solidarité ethnique et les réseaux d'entraides tout comme, de sous-estimer la part des tensions et des conflits internes à ce groupe. Dans la sphère économique nous pouvons croire au premier abord, en voyant les personnes d'origines kurdes, bulgares ou alevites travailler ensemble, que les divergences internes et ethniques n'ont peu de place du fait des réseaux d'embauche turcophones. Or, ce domaine illustre particulièrement bien les rapports de dominations internes de ce groupe. Les entrepreneurs d'origine turques de plus en plus nombreux constituent, pour les personnes turcophones récemment arrivées à Bordeaux, et ce hors des grands couloirs migratoires reliant Bordeaux à quelques villes anatoliennes, comme les kurdes originaires de *Mus*, *Bayburt* ou *Tunceli* ou les bulgares turcophones, un levier important pour l'accès au travail. Ils sont effectivement, assez facilement employés par ces derniers ; cependant, les quelques échanges que nous avons eu ou nous avons surpris dans l'espace public, montrent une situation d'extrême précarité, qui peut aller jusqu'à l'exploitation dans certains cas. Les primo-arrivants, surtout ceux qui sont en électron libre par rapport aux réseaux villageois et familiaux préexistants, sont généralement dans une situation socio-économique très fragile. La non maîtrise de la langue française rend les démarches vers les entrepreneurs autochtones difficiles et les oriente rapidement vers les entrepreneurs d'origine turque. Le fait de parler la même langue ainsi que le partage de la situation migratoire permet certains arrangements certes, mais cela ne semble pas relever d'une empathie par rapport à la situation de précarité administrative et économique de compatriotes ou des bulgares turcophones, contrairement au premier temps de l'immigration turque à Bordeaux. Le traitement professionnel (difficultés d'obtention des paiements ou des fiches de paies, travail sans contrat ou avec des contrats affichant moins de la moitié du temps de travail effectif etc.) met en avant un système d'exploitation plus qu'un véritable système d'entraide.

*« ... Parce qu'il y a d'autres cousins qui se sont rejoint à nous. En plus de leur arrivée ici, leurs hébergements, trouver un logement, un travail, leurs mariages ; c'était un peu le responsable parce que je suis l'aîné de la famille pour les frères et les cousins qui se sont arrivés après moi. C'est pour cela que l'important n'était pas principalement ma carrière de journaliste, mais de gagner de l'argent.*



*(...)Même à la base je suis venu en France parce que mon petit frère avait des soucis de santé, un problème thyroïdal. Ça s'est déclaré quand il avait 4 ans, on l'a amené chez le médecin qui nous a dit que les moyens de traitements n'étaient pas vraiment au point en Turquie et que pour qu'il puisse être vraiment soigné, il faudrait l'amener à l'étranger. Mais on n'en avait pas les moyens, du coup il fallait se les créer les moyens. J'ai du coup pensé à Bordeaux là où il y avait pas mal d'akraba (parents), j'ai hésité entre la France et le Pays-Bas, là-bas aussi on a quelques connaissances du village. Du coup, je suis arrivé en France pour suivre les élections présidentielles, comme je parlais un peu la langue, j'ai pris ma décision de rester. Une fois que je me suis installé, je l'ai fait venir et soigner. D'où mon rôle de « chef de famille » dans le sens de « responsable de la famille » depuis mon arrivé en France. Du coup, quand j'ai pu faire venir mon frère cadet pour le faire soigner, par la suite d'autres frères et sœurs ont également voulu venir. De cette manière on a pu continuer le convoi que nous avions créé. (...) On est 8 frères et sœurs ; j'ai 4 sœurs et 3 frères, tous à Bordeaux ».*

(Bogaç, journaliste / entreprise BTP, 54 ans)

\*

*« Nous sommes 2 frères ; du côté de mes oncles (4 oncles) il y en a qui ont 4-5 enfants, d'autres 3... Ne serait-ce que nous, nous sommes une vingtaine de familles. On vient tous du même village, tout le monde se connaît »*

(Harun, salarié, 39 ans)

A l'aune de la diversité et des tensions internes de cette population, nous constatons que les véritables ciments du fonctionnement communautaire et des dynamiques d'entraides sont les liens de parenté et d'*hemsehrilik* (les liens villageois). Les mariages et les familles élargies sont le socle de ce modèle communautaire ; rappelons que quasiment 2/3 de notre échantillon est marié avec quelqu'un de sa famille élargie ou un villageois (ce qui revient dans certaines situations à la même chose). La constitution des couloirs migratoires, des réseaux socio-économiques et d'entraides pour l'insertion sont alors réservés en priorité à des cercles plus ou moins fermés. Les réseaux familiaux et villageois constituent ainsi la base de la structure et du fonctionnement communautaire.

\*

En l'absence d'une infrastructure ethnique, les sentiments d'appartenance et d'identification ont moins de chances de s'ancrer. Comme le remarque Marc Agier,

« l'établissement des frontières sociales et spatiales est un acte profondément humain, dont l'institution rituelle est d'autant plus nécessaire qu'elle est non naturelle, inscrite dans des temporalités sociales relatives » (Agier, 2013). Les frontières ethniques et sociales mises en exergue par les migrants turcs traduits leurs dimensions situationnelles, d'un point de vue global. Elles se déploient notamment par la fidélité des migrants et de leurs descendants à des prescriptions morales, religieuses et matrimoniales. L'endogamie joue ainsi un rôle important dans la structuration des communautés turques en contexte migratoire, en alimentant la turcité et la perpétuation des spécificités culturelles.

D'autre part, nous avons vu que les dynamiques de participation sociale, politique et citoyenne des migrants turcs sont le produit de stratégies communautaires d'intégration qui se sont mises en place au travers des réseaux familiaux, villageois, ethniques ou idéologiques en composition puis en recomposition. « L'interdépendance des migrants mais aussi les conflits idéologiques, les jalousies ou réussites différenciées structurent l'ensemble, établissent des ordres sociaux et des luttes d'influences internes » (Manry, 2000). Nous avons vu qu'en dépit d'une forte structuration communautaire et des dynamiques de participation ethniquement marquée, il est difficile de parler d'une communauté turque unie et homogène, ne serait-ce que dans le contexte bordelais. Ce groupe, traversé par des clivages socio-économiques, ethniques, religieuses et idéologiques donnant lieux à une multitude de réseaux, de communautés turques indépendantes mais fortement interconnectées. Au final, nous constatons que le véritable vecteur des mécanismes de solidarité et d'entraides est les liens familiaux. Les réseaux de solidarité économiques et sociaux des personnes turques rencontrées s'appuient principalement sur le registre familial et sur le registre régional – *hemsehrilik* (localité d'origine).

## CHAPITRE 5 : RESEAUX SOCIO-ECONOMIQUES AUTOUR DE L'HABITAT

Nous avons vu dans le chapitre précédent comment la famille élargie constitue l'épine dorsale des dynamiques communautaires d'intégration au sein de la population originaire de Turquie. Les fonctionnements des familles nous délivrent un spectre de ce mode d'intégration. Nous constatons que les trajectoires migratoires, professionnelles et résidentielles des individus sont façonnées par des mécanismes de solidarités où le travail et la famille s'imbriquent autour des réseaux. Les trajectoires résidentielles nous renseignent considérablement sur l'insertion professionnelle et la réussite économique, surtout dans un secteur d'activité – le bâtiment et les travaux publics – d'une part considérable des turcs de l'agglomération Bordelaise. C'est pourquoi les récits des itinéraires résidentiels se sont montrés fructueux pour croiser les parcours migratoires, professionnels et économiques des personnes rencontrées. L'étude des parcours d'accès à la propriété et des trajectoires résidentielles est riche d'informations concernant les pratiques d'entraides et leurs mises en place et donne un aperçu concret des diverses stratégies d'insertion et de mobilités (sociales, économiques, résidentielles, scolaires, etc.). De plus, les trajectoires résidentielles et les récits d'accès à la propriété permettent de saisir où et comment se produisent les investissements préférentiels, les attaches, les sentiments d'appartenance identitaire, les solidarités, les retournements, etc.

Le domaine de logement porte indéniablement la marque des mécanismes d'entraide familiaux et de solidarités villageoises typiques de cette vague migratoire. Sauf pour les pionniers, arrivés par les contrats avant 1974, l'appartement du cousin, la maison de l'oncle ou du frère constituent le premier point de chute des migrants à leurs arrivées en France. Au sein des familles nucléaires, même si les jeunes se marient assez tôt (entre 18 et 24 ans), ils continuent à cohabiter avec leurs parents. Cette situation permet aux jeunes mariés d'épargner et aux parents de baisser les charges du foyer par la participation des enfants, d'autant que les familles turques que nous avons rencontrées sont très souvent des familles nombreuses ayant au moins trois enfants. Mais aussi, au moment de l'accès à la propriété, le fait que la plupart des individus rencontrés font partis des familles élargies et/ou des réseaux de villageois, aux seins desquels la majorité des hommes travaillent dans les chantiers de construction et à qui on peut demander de l'aide, facilite l'accès à la propriété par l'achat d'un terrain ou d'un bien en mauvais état à un prix abordable.

Pour les migrants turcs rencontrés, la logique résidentielle semble plus une affaire de famille que de ménage et elle mobilise souvent plusieurs générations. Ainsi, la maison des turcs apparaît comme une domus qui renvoi à « une entité tricéphale, composée du groupe domestique (la maisonnée), de son espace résidentiel (principalement la-les maison(s) matérielle) et de l'ensemble de ses ressources (ressources mobilisées qui peuvent être de nature différentes : ressources financières, ressources en savoir-faire acquis, ressources en temps, ressources sociales comme les réseaux d'entraide de voisinage, de parenté ou amical etc.) » (Bonnin, 1994). Elle peut alors être décrite et analysée sur plusieurs niveaux : en termes de capital localisé, pour ce qu'elle représente (social, économique) ; en termes d'espace habitable, fonctionnalisé comme instrument nécessaire aux pratiques domestiques quotidiennes (festives, répétitives ou exceptionnelles) ; mais aussi en terme d'espace professionnel (local- entrepôt, utilisation du jardin pour le travail etc.) et enfin en termes d'espace habitable, fonctionnalisé comme lieu d'expression symbolique et identitaire (dont la décoration est le support).

Au cours de ce chapitre, dédié aux réseaux socio-économiques autour de l'habitat et afin de restituer les logiques résidentielles observées, nous nous intéresserons d'abord à la constitution et au fonctionnement de l'enclave ethnique dans le secteur BTP. Cette dernière est le produit et produit une imbrication de plusieurs réseaux familiaux, villageois, amicaux et professionnels. Par la suite, au travers les récits des itinéraires résidentiels et d'accès à la propriété, nous essaierons d'illustrer le fonctionnement des réseaux et des dynamiques d'entraides en référence à une tradition d'entraides relative au mode de vie des paysans anatoliens : l'*imece*. En dernier lieu, nous verrons que le sens symbolique conféré aux choix en matière de propriété (l'acte et le lien d'acheter une « demeure ») nous transcrivent concernant les liens spécifiques des migrants turcs et de leurs descendants à leurs deux pays d'appartenances.

## I. L'enclave ethnique entre espace d'apprentissage et espace d'exploitation

*« Ce qui est ethnique à propos de l'économie, du marché de travail, ou de la concentration des commerces ne peut être rien de plus qu'un ensemble de connections et d'échanges réguliers entre des personnes partageant une origine nationale ou des expériences de migrations semblables »* (Waldinger, 1994).

A l'écoute des trajectoires professionnelles des immigrés turcs et leurs enfants, nous nous rendons compte d'un glissement qui s'est opéré du statut d'ouvriers vers l'artisanat et surtout vers l'entrepreneuriat. Les immigrés turcs pionniers arrivés en nombre à la fin de la période de recrutement de main-d'œuvre étrangère occupent dans un premier temps des postes d'ouvriers non qualifiés situés en bas de l'échelle hiérarchique industrielle. La massification de cette vague migratoire a lieu s'est intensifié au lendemain des troubles économiques des années 1970, au moment où les offres d'emplois industriels, principaux recruteurs de main-d'œuvre étrangère sont en décroissance. De plus, puisque arrivés en derniers, en situation de licenciement massif dans les entreprises, les immigrés turcs faisaient partis des premiers sur la sellette (Manry, 2005). Cette situation a eu des effets sur les itinéraires professionnels des migrants turcs, notamment sur leur orientation vers les métiers du commerce et de la construction, laissant place à la mise en action d'une aspiration entrepreneuriale. Ce constat ne concerne pas uniquement l'agglomération bordelaise, d'autres travaux de recherche ont mis en exergue cette expansion par l'artisanat et l'entrepreneuriat de la communauté turque en France et en Europe : (Manry, 2001 ; Manço, 2006 ; Pécoud, 2005 ; Guillou et Wadbled, 2006). Véronique Manry montre en s'appuyant sur une exploitation secondaire des statistiques de l'INSEE (tirés du recensement de 1990) que la part des artisans, commerçant et chefs d'entreprise (ACE) dans la population active turque se situait autour de 6,3% (5.144 personnes), alors qu'elle ne comptait que 536 personnes en 1982, attirant l'attention des lecteurs sur *« une augmentation de 754% entre 1982 et 1990 »* (Manry, 2001). La période pointée correspond au moment où la population turque s'est vraiment déployée en France. L'étude de Véronique Manry indique que la majorité des entrepreneurs turcs se trouvent dans les régions d'Ile de France, Rhône-Alpes et Alsace et Lorraine, régions où existent une forte concentration des populations de Turquie dès les premiers temps de cette

vague migratoire (du fait de la proximité avec l'Allemagne et de la multiplicité des opportunités professionnelles). L'éclosion des services et ces commerces spécifiques ont débuté dans ces régions où la « communauté turque » est structurée et peuplée puisque cette situation offre un potentiel plus considérable en matière de clients mais offre aussi une plus grande possibilité de mobilisation des ressources économiques et sociales. Depuis les années 1990 nous constatons également une hausse des initiatives entrepreneuriales dans les régions où la population turque est plus récente et plus réduite comme en Bretagne (Guillou et Wadbled, 2006), dans le Languedoc Roussillon, à Béziers (Serçen, 2009) ou en Aquitaine. En 2010, d'après l'Enquête Emploi d'INSEE, la part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (ACE) dans la population turque atteint 16% des actifs de ce groupe. En matière de secteur d'activité, l'enquête révèle que 39% des actifs turcs travaillent dans le secteur de la construction et 46% dans le tertiaire (dont 15% dans l'hébergement et la restauration)<sup>71</sup>. Au vu de ces chiffres, nous constatons que depuis les années 1980, les migrants originaires de Turquie sont devenus, avec les immigrés originaires de Chine, le groupe où la part des indépendants s'est le plus rapidement accru (Manry, 2001)

Le passage du statut d'ouvrier non qualifié vers l'artisanat et l'entrepreneuriat s'est d'abord mis en place par des formes d'*ethnic business*, c'est-à-dire par l'offre de biens et de services destinés aux personnes de même groupe ethnique. Cette première étape s'appuie principalement sur la potentielle clientèle que constituent les membres de la « communauté » à la recherche de produits ou de services spécifiques. L'économie informelle autour de la viande hallal dans un premier temps, puis l'ouverture des café-turcs en bas du cours Victor Hugo au centre-ville de Bordeaux et à Cenon dans la zone commerciale réaménagée dans le cadre des opérations de rénovation urbaine au début des années 2000, ainsi que les épiceries du centre-ville Bordelais et de Lormont (de plus en plus grandes) constituent des exemples de *l'ethnic business*. La commercialisation de la sphère culturelle ethnique qui s'opèrent depuis la fin des années 2000 (DJ Beyazgül, location de salle d'évènements, services traiteur pour l'organisation des mariages, des fêtes de circoncision ou autre...) montre les exemples de diversifications de ce type d'offre dans le temps.

La sortie du modèle de *l'ethnic business*, exclusivement interne à la population de Turquie et la véritable participation à l'économie globale s'est réalisée par l'investissement

---

<sup>71</sup> Ces taux peuvent s'avérer encore plus importants si on prenait en compte les artisans, commerçants et chefs d'entreprises d'origine turque mais ayant acquis la nationalité française et les personnes qui se déclarent au chômage ou salariés, alors qu'en réalité, elles sont associées ou partie prenante dans les entreprises.

des secteurs de la restauration et du bâtiment. Ainsi, la clientèle n'est plus exclusivement la population turque mais la société globale. La restauration est davantage investie par les populations kurdes qui y trouvent un moyen de se positionner sur une voie alternative aux travaux de construction et du bâtiment vers lesquels une partie importante des turcs se sont orientés. Ceci donne une indépendance économique vis à vis des populations turques avec qui les relations, en fonction des positionnements idéologiques et politiques, peuvent être parfois tendues. Ainsi, ces restaurateurs, gérants des petites sandwicheries type *kebab*, prennent appui sur la dynamique urbaine, proposant des produits exotiques à un large panel de population autochtones et ethniques. Néanmoins, pour une importante partie des personnes originaires de Turquie, c'est le secteur du BTP et de la construction qui joue un rôle incontestable dans leur participation à l'économie globale via un sous-secteur spécifique et assure leur insertion professionnelle et sociale. Ainsi pour la population turque, ce secteur fonctionne comme une « enclave ethnique » (Portes et Jensen, 1987). L'établissement de cette « enclave ethnique » est produit de l'interaction entre la structure des opportunités économiques (le dynamisme de l'agglomération en matière de construction et la réalisation de grands projets de rénovation et de réaménagement urbain) et les caractéristiques du groupe ethnique en question (son fonctionnement communautaire dans l'organisation de la migration et de l'insertion au pays d'accueil, l'existence et l'entretien des réseaux et l'augmentation des nombres de ressortissants au travers les couloirs migratoires familiaux).

Au début des années 1980, au moment où les emplois industriels commencent à se faire rares, c'est une rencontre qui ouvre la voie de ce secteur aux immigrés turcs.

*« Et aussi, chose intéressante, vous savez que dans un premier temps quand les turcs ont commencé à arriver sur Bordeaux, vous savez qui les ont aidé particulièrement ? Ce sont les arméniens qui vivaient dans le coin. Vous connaissez le café... en face de Pont de pierre, le café Castan sur les quais, près de la Bourse de Travail. Son propriétaire était un arménien qui connaît pas mal d'autres arméniens à Bordeaux et qui fréquentaient son bar. Là-bas, ils se sont rencontrés avec les quelques turcs pionniers qui se retrouvaient régulièrement dans ce bar aussi. Donc ils se sont rencontrés, je crois qu'il y en avait quelques-uns qui parlaient un peu le turc, ils ont sympathisé et même les premières personnes qui ont employés les turcs dans le secteur du bâtiment sont les arméniens aussi ».*  
(Médiatrice turque)

Cette rencontre a été également soulevée lors d'autres entrevues avec les « pionniers » de ce groupe migratoire. Le rapprochement, l'embauche et l'introduction dans le métier a été possible grâce à la connaissance du turc par le gérant du bar et de certains de ses amis. La possibilité d'échanger en langue turque annihile les handicaps relatifs à la langue que les immigrés turcs connaissent dans leur quotidien professionnel.

L'entrée dans le secteur de la construction – BTP s'est d'abord réalisée sous le statut de salarié. L'embauche d'un a permis l'introduction d'un autre, comme aux temps des contrats nominatifs : il s'agit de conseiller un proche à son patron au moment de besoin de main d'œuvre. Le salarié qui est intermédiaire fait office de gage de confiance pour les patrons et facilite le recrutement d'un parent ou d'un villageois. Ainsi a été ouverte la voie de ce secteur à ceux qui venaient d'arriver et/ou ceux qui étaient à la recherche d'un emploi. Une fois les ficelles du métier et de l'administration française comprises et après avoir acquis suffisamment d'expérience démarre la vague des artisans entrepreneurs turcs. Dans les récits des itinéraires professionnels des personnes que nous avons rencontrées, nous nous rendons compte que le capital social joue un rôle structurant aussi bien en ce qui concerne l'accès à l'emploi que la passation au statut d'indépendant ou encore le développement des affaires.

*« Il y a mon frère qui est arrivé qui cherchait du travail, il y avait aussi mon beau-frère qui est arrivé de la même époque et puis un ami d'enfance avec qui nous avons grandi ensemble au village (Posof) qui est comme mon frère quoi. Tous les trois cherchaient du travail, ils étaient au chômage, ils n'arrivaient pas à trouver un boulot. Un jour, ils viennent me voir, « Abi, qu'est-ce qu'on peut faire ? Aides-nous ». J'ai pris ma voiture, on est parti, on fait le tour des entreprises que je connais et des agences d'intérim. Partout où on va, on nous donne des formulaires à remplir que je remplis pour les trois. On attendait, mais personne ne nous rappelait... Au bout d'un certain temps, je me suis dit, tous le monde se met à son compte, prend sa carte artisan, pourquoi pas eux... Mais à l'époque, je ne connaissais rien du tout de tout ça... Je voyais juste que les gens qui s'y connaissent un minimum en travaux de bâtiment, qui travaillent dans les chantiers se déclaraient « artisan ». Je ne savais même pas ce que ça voulait dire « artisan » ; je ne savais pas que ça voulait dire qu'il y a la création d'une structure, d'entreprise derrière... C'est moi aussi, hein d'avoir mis tant de temps à regarder dans le dictionnaire ce que ça veut dire ! Bon, je leur en ai parlé, ils m'ont dit « mais, on ne connaît pas la langue, on est complètement paumé, c'est toi qui t'en sort le mieux etc. » Sur ça, je leur ai dit ok, je prends la carte, je fais la*



*démarche et vous travaillez. Donc je suis allé à la Chambre de métiers, j'ai monté les dossiers, rempli les formulaires, on m'a dit « ok vous pouvez avoir la carte après avoir fait le stage de formation » qui dure 15 jours.*

*Donc je suis allé à la formation, là-bas le formateur me demande si je suis « artisan », je ne sais pas quoi dire, je ne sais pas ce que ça veut dire, je me dis ça doit être quelque chose en rapport avec « l'art »... J'ai eu honte. Après quand j'ai compris ce que c'était... je pensais que c'était un statut comme le « taseron » en Turquie mais ce n'est pas ça... Ici, quand tu deviens artisan, il faut que t'aies une entreprise / une structure avec. Quand j'ai compris ça, lors de la formation, j'avoue que cela m'a fait peur. Je me suis dit « ouuh là ! Mais je monte une entreprise », sur ça j'ai fait des recherches et j'ai compris qu'artisan veut dire « sanatkar », j'ai discuté avec des compatriotes qui s'y sont déjà lancés, j'ai réfléchi et décidé de m'y lancer ».*

*(Bogaç, entreprise BTP, 54 ans)*

Il s'agit principalement de petites entreprises de deux à quatre salariés, même si nous retrouvons plus rarement des entreprises plus grandes ayant une dizaine de salariés. Les patrons préfèrent embaucher des parents, des villageois, des compatriotes ou encore des immigrés bulgares turcophones, mais avec une préférence nette pour les membres de la famille et les villageois. Ces entreprises travaillent souvent en sous-traitance avec des grandes entreprises de construction ou avec des promoteurs. La sous-traitance a un avantage net pour les grands groupes, elle permet de garder un niveau d'activité stable tout au long de l'année alors que ceci n'est pas forcément le cas pour la charge de travail qui est plus fluctuante. Ce sont les entreprises sous-traitantes qui sont chargées d'évoluer en fonction de la demande et de trouver rapidement de la main d'œuvre en cas d'afflux des charges. C'est à ce moment là qu'intervient l'importance des réseaux qui existent au sein de cette population. Quand il faut trouver de la main d'œuvre, les entrepreneurs turcs embauchent d'abord dans leurs cercles proches. S'il n'y a personne qui est à la recherche d'un chantier, là, ils se tournent vers la « bourse informelle au travail » qui s'établit au quartier Saint Michel, sur les quais, là où nous retrouvons une concentration des cafés turcs fréquentés par les ressortissants de ce pays mais également par les bulgares turcophones récemment arrivés à Bordeaux. Les recrutements du matin au soir ou la veille pour le lendemain, du fait de leur rapidité se fait souvent au détriment des contrats. Ainsi, nous nous rendons compte que l'enclave ethnique peut fonctionner à la fois comme un « espace d'apprentissage » (Wilson et Portes, 1980) et un « espace d'exploitation » (Sanders et Nee, 1992).

L'enclave ethnique fonctionne comme un espace d'apprentissage puisque sa présence permet aux nouveaux arrivants qui ne maîtrisent pas du tout la langue française et les ficelles du marché d'emploi, de s'insérer économiquement dans la nouvelle société. Elle constitue un levier important pour ceux qui se retrouvent au chômage ou qui désirent sortir du statut de salarié. En effet, à défaut d'avoir un diplôme de CAP, BEP ou d'autres diplômes techniques, six ans d'expérience professionnelle dans un domaine artisanal permettent d'obtenir le statut d'artisan et de monter sa propre société. Pour ceux qui n'ont pas pu passer par la voie scolaire, l'embauche chez un villageois ou un parent durant ce temps ouvre la voie à l'entrepreneuriat en passant par une formation payante de deux semaines à la Chambre des métiers. Pour les plus jeunes, l'existence de ces structures facilite la réalisation d'un stage ou d'une formation en alternance, en relation avec ce secteur, cette manière, les jeunes générations se font rapidement une place dans le monde du travail à la sortie des études. L'enclave ethnique agit alors autant pour le processus d'apprentissage en matière de transmission des savoir-faire techniques et administratifs que pour contourner les difficultés d'embauche, les éventuelles discriminations ou le sentiment de discrimination. Elle participe pleinement à la réalisation du projet migratoire d'un grand nombre de migrants de Turquie par l'insertion professionnelle et économique qu'elle permet.

D'autre part, dans les discours de ces entrepreneurs, la réussite professionnelle alimentée par leur « *obligation de réussite en terre migratoire* » donne lieu à des comparaisons avec les membres de la société majoritaire. Ils définissent les travailleurs turcs ou turcophones avec qui ils travaillent comme étant des personnes « *plus endurant* », « *plus bosseurs que les français* », « *qui ont envie de travailler (...) on est obligé, faut pas être venu pour rien !* ». Tandis que les ouvriers français avec qui ils travaillent sont souvent décrits comme « *fainéants* » ou au mieux « *lents* ». Cette comparaison en défaveur des autres ouvriers notamment français, participe à la création d'un « stéréotype ethnique positif » (Guillou et Wadbled, 2006) et soulève de nouveau la logique de distinction typique de ce groupe.

**S : Est-ce que vous travaillez aussi avec vos frères ?**

*A : Non, chacun fait ses affaires de son côté, chacun a son entreprise. On a appris le métier ensemble, il y a eu des moments, au début on a travaillé ensembles mais maintenant chacun développe son affaire de son côté. (...)*

*Oui, c'est vrai, on est libre, on organise nos horaires, nos vacances, on gagne bien, « allaha çok şükür »... Il n'y a pas la « rigidité » des*

*patrons français, chez les patrons turcs, si il faut travailler on travaille mais sinon on est tranquille je peux bouger si je veux pendant deux mois avec ma famille en Turquie.*

***S : Et les gens qui travaillent avec vous sont des turcs aussi ?***

*A : Oui, oui on peut dire ça, majoritairement, c'est des turcs... A vrai dire, pour avoir déjà travaillé avec des français je préfère embaucher les turcs. (...) Alors, les français, qu'est-ce qu'ils sont capricieux ces garçons... Ils râlent pour tout, ooohh, que c'est difficile avec eux ! A 16h45 ils arrêtent déjà de travailler, pour eux, il est déjà 17h... Alors que bon les turcs ils sont plus flexibles quand même... En ce moment, c'est les bulgares qui sont comme ça. Ça ne fait pas longtemps qu'ils sont arrivés alors ils sont à fond, ils sont plus disponibles... En plus, comme ils parlent turcs, ils viennent voir d'abord les patrons turcs et du coup, on les embauche. En plus, ça revient à moins cher...*

***S : Comment ça ? C'est à dire qu'on ne les déclare pas ...***

*A : Oui, c'est vrai qu'il y en a pas mal qui font ça... Bon après, il n'y a pas que les turcs qui font ça, les français font autant. Même parmi les polices, les commissaires, il y en a qui font ça, qui vont trouver des bulgares pour les faire travailler dans leurs chantiers... Le locataire de Mehmet, c'est ce qu'il fait, il est inspecteur de police mais il embauche au noir des travailleurs bulgares, hop, il va en choper à St Michel !*

*Sa femme : ben, alors moi, je ne comprends pas pourquoi tant de restriction... Si quelqu'un a besoin de main d'œuvre juste pour des petites taches d'une journée, l'autre de toute façon, il n'a rien, il cherche du travail, de l'argent, pourquoi interdire de l'embaucher. Ce n'est pas obligé d'avoir la déclaration quand même...*

*A : Ah si si... c'est la loi qui est comme ça, ici ça marche comme ça.  
(Ali, entrepreneur en BTP, 39 ans)*

Cependant, l'enclave ethnique n'exalte pas que des avantages. Outre les aspects positifs qu'elle procure, elle peut fonctionner aussi comme un espace d'exploitation notamment pour les minorités au sein de ce groupe, souvent plus fragiles en matière économique et au niveau du statut administratif. Le travail non déclaré, la sous-rémunération et les difficultés d'obtention des paies par les salariés ainsi que l'impossible mobilité en matière de carrière illustrent le côté obscur de l'enclave ethnique et posent les questions de la sécurité des chantiers et des droits sociaux des travailleurs. Les difficultés que les primo-arrivants (plus souvent des personnes d'origine kurde ou bulgares) connaissent pour s'insérer dans l'économie globale les rendent dépendants des patrons turcs, qui eux dépendent de la fluctuation des commandes. Ce traitement semble toutefois particulièrement réservée à des

personnes extérieures aux réseaux familiaux et villageois, et devient plus saillant là où il y a des rapports micro-ethniques qui rentrent en jeu. Ainsi, l'enclave ethnique apparaît comme un espace où s'affichent les hiérarchisations des relations dans le spectre inter et intra ethnique.

Pour une partie des personnes qui travaillent dans l'enclave ethnique, hormis les chefs d'entreprises et le noyau dur déclaré, elle ne constitue pas un moyen pour accéder au marché primaire de l'emploi et avoir une sécurité de / au travail. Elle fonctionne davantage comme un premier levier professionnel, un lieu d'apprentissage et de socialisation professionnelle et constitue une solution pour un instant T sans porter des garanties pour le long terme. En effet, nous avons constaté une durée de vie plutôt courte pour ces entreprises artisanales. Une ruse plutôt connue dans le milieu vient expliquer ce constat :

*« Il y avait une jeune fille aussi qui venait pour son père, comme il fallait changer au bout de 2 ans, enfin, les turcs font comme ça plutôt, vous comprenez nos turcs ont tout compris quoi, dès qu'il y a les impôts qui tombent ils font une cessation d'activité, puis ils remontent une structure au nom de quelqu'un d'autre, en l'occurrence là c'était la fille qui y allait pour son père, alors qu'elle ne connaissait bien sûre rien au bâtiment... Ils ferment au bout de 2 ans parce que pendant les deux premières années, vous avez des avantages, donc vous n'avez pas d'impôts... mais après les taxes et les charges qui s'établissent en fonction de vos chiffres d'affaires commencent à peser... Vous n'avez plus les primes et c'est là où ils font la déclaration de cessation pour éviter de les payer. Bref, pendant le stage, le formateur m'a dit « regardez, je ne dirai rien à cette femme parce que c'est sûre qu'elle est là pour quelqu'un d'autre – son père ou son mari-. Ils le savent donc, en vrai ce n'est pas que les turcs qui font ça, il y a les portugais aussi qui le font ou des français mais ça se voit moins, c'est invisibilisé dans le lot alors que quand il y a 2-3 turcs qui font ça, tout de suite c'est remarqué, ça fait « tous les turcs fraudent »... »  
(Osman, entrepreneur en bâtiment, 46 ans)*

La pratique de faillite frauduleuse par l'organisation d'une insolvabilité afin de ne pas régler les dettes, notamment les cotisations sociales semble être une pratique plutôt répandue dans le milieu. La plupart des entrepreneurs avec qui nous avons échangés parlent des anciennes entreprises, sans vouloir entrer dans les détails des procédures de cessation d'activité et du remontage d'une structure. Cette pratique est très souvent évoquée au travers les pratiques des autres. Néanmoins, la rareté des entreprises de plus de quelques années

d'activité constitue un indice de la fréquence de cette pratique. Toutefois, il faut également prendre en considération la fragilité de ces petites entreprises dont la majorité fonctionne par le moyen de la sous-traitance. La forte concurrence qui existe dans ce domaine d'activité, notamment en ce qui concerne les travaux de gros œuvre dont la plupart des entreprises turques sont spécialisées, tire les prix à la baisse. Aussi, la surreprésentation du groupe dans un même domaine d'activité renforce cette concurrence, qui semble en outre être activé par les grands groupes maîtres d'œuvre. Les entreprises, les plus fragiles, les plus précaires ou celles qui ont mal géré la fin des aides sociales à la création d'entreprise font alors rapidement faillite.

D'autre part, en matière de dynamiques économiques dans ce groupe, nous avons constaté une récente vague d'indépendance vis-à-vis des grands groupes et de la sous-traitance, notamment avec l'arrivée sur la scène professionnelle des enfants de la seconde génération qui maîtrisent parfaitement la langue française, connaissent mieux les « règles du jeu » et qui ont pu bénéficier de formations professionnelles au préalable ou durant leur carrière. Contrairement à leurs aînés, ils ont les capacités nécessaires pour la préparation des devis ou pour participer aux marchés publics. Certains parviennent à décrocher de grands chantiers publics (université, mairie, etc.) et réalisent une stabilité financière pour leur structure. De plus, alors que les premières entreprises turques étaient majoritairement spécialisées dans les gros travaux, maçonnerie ou démolition, ces dernières années nous constatons une diversification des métiers avec de plus en plus d'entreprise de plomberie, platerie, carreleurs, toiture gérées par des personnes d'origine turque. Ceci amène une complémentarité et réduit les effets de la concurrence interne à ce groupe. En présentant la saturation du secteur, certains actifs appartenant à la seconde génération ont orienté leur activité vers une activité de « marchand de bien ». Ils profitent des bonnes occasions pour acheter, rénover et louer jusqu'à ce que la vente du bien soit possible. Les connaissances, les savoir-faire acquis dans ce domaine mais surtout la présence de proches travaillant dans ce secteur facilitent ce glissement. Les biens sont achetés par le biais des sociétés civiles immobilières ; cela a plusieurs avantages administratifs et permet d'accorder un statut légal à la participation des membres de la famille (père, frères, fils, gendres etc.). Ces biens sont par la suite loués en préférence à des turcs, puis aux familles bulgares turcophones.

*« Je connais très bien Bordeaux, je suis passé dans toutes ses rues... ça fait longtemps maintenant que je suis ici, 32 ans, c'est*

*facile à dire ! Je me suis baladé partout que ce soit pour moi ou pour le travail... Je connais ses rues, ses bâtiments, son architecture, ses matériaux... Je me souviens de la construction de la rocade, j'y ai bossé... puis le pont, l'ancien parce que maintenant ils ont fait un nouveau...J'aime cette ville, elle fait partie de moi maintenant »  
(Abidin, retraité, 74 ans)*

Au-delà de l'insertion professionnelle et la réussite économique, l'enclave ethnique des turcs dans le domaine de la construction - BTP leur apporte une forte appropriation urbaine. C'est un discours que nous avons trouvé de manière récurrente parmi les personnes ayant effectué la plupart de leur carrière dans ce secteur. Ces derniers ont participé aux grands travaux qui ont changé le visage de l'agglomération comme les travaux de la rocade, de l'hôpital Pellegrin, du quartier Mériadeck etc. Ils affichent fièrement leur participation à la construction de ces édifices publics. « *On a construit Bordeaux* » nous dit l'un, « *je la connais comme la paume de ma main* », *j'ai travaillé partout* » affirme un autre, « *il y a pleins de bâtiments maintenant dans cette ville qui portent la sueur des ouvriers turcs* ». Certainement, la réussite économique, l'inscription sociale dans la ville d'implantation (via les activités associatives et l'*ethnic business*) et les dynamiques d'accès à la propriété rendues possibles par l'enclave ethnique dans le BTP des originaires de Turquie alimentent et renforcent ce fort sentiment d'appropriation urbaine.

### **1. Des aspirations entrepreneuriales : un fort symbole de réussite**

Alejandro Portes et Leif Jensen dans *What's an ethnic enclave ?* (1987) théorisent l'enclave ethnique comme la mise en place d'une économie secondaire qui repose non seulement sur l'existence de réseaux solides et denses mais autant sur l'existence des mécanismes de discriminations qui existent au sein de la société globale. D'après les auteurs, ce sont principalement les discriminations subies qui créent une « communauté de contrainte » renforçant la conscience d'appartenir à un groupe ethnique, alimentent les logiques d'entraides en forgeant une préférence pour les réseaux nationaux ou ethniques. Ainsi, les auteurs montrent que ce mode d'insertion économique permet aux migrants cubains à Miami de réussir économiquement aux Etats-Unis tout en refusant l'américanisation. (Portes et Jensen, 1987)

Quand nous nous penchons sur la bulle économique mise en place par les populations turques de l'agglomération bordelaise, même si nous retrouvons la plupart des caractéristiques de l'enclave ethnique, au sens que lui attribuent A. Portes et L. Jensen, une différence saute aux yeux : l'absence d'expérience de discrimination ou de racisme dans les récits des personnes interrogées.

- en parlant de ses formations, divers emplois et démarches pour l'entreprenariat artisanal :

*« Les gens que j'ai croisé pendant mes démarches, même avant quand j'ai travaillé avec des français... c'était tous des gens avec un grand cœur, ils m'ont aidés énormément. (...) Je n'ai jamais connu le racisme en France, jamais ! On ne l'a pas connu parce qu'on a su s'intégrer. Quand j'ai travaillé avec des français au début, bon, certes, j'étais de l'extérieur mais je travaillais quand même avec eux et je n'ai jamais été exclu ni mal traité... »*

*S : Comment ça de l'extérieur ?*

*« Ben, je n'étais pas dedans, je venais de l'extérieur... Je ne pouvais pas participer aux conversations ni rien, je ne comprenais pas... »*

(Erhan, entreprise plomberie, 39 ans)

A la question « est-ce que dans le milieu professionnel ou autre, vous vous êtes senti discriminé dans une situation ? » ou « avez-vous eu des expériences de racisme ? », les réponses étaient unanimement négatives. Les difficultés, s'il y en a eu, pour trouver un emploi sont toujours justifiées par le manque de maîtrise de la langue et donc perçues comme « normales ». Aucun moment, une expérience d'exclusion discriminatoire n'est venue dans les récits professionnels. La bifurcation relativement rapide et massive des travailleurs originaires de Turquie, des usines vers les métiers de la construction, secteur particulièrement dynamique dans la région et où l'emploi de personnes d'origine étrangères maîtrisant peu le français est habituel, a amorcé la constitution de l'enclave ethnique. Cette dernière semble alors être le produit de l'interaction entre une conjoncture économique locale propice, un tissu ethnique réticulaire et des motivations individuelles des migrants et de leurs enfants.

Nos discussions avec les entrepreneurs d'origine turque soulèvent une volonté d'« être son propre patron ». Globalement, c'est cette volonté de « liberté » dans l'organisation du travail qui est mise en avant pour expliquer la motivation entrepreneuriale.

*« Tu ne travailles pas « sous » quelqu'un, on organise bien nos horaires, nos vacances, on gagne bien notre vie, Allaha çok sükür... Il n'y a pas la « rigidité » (en français dans la conversation) des patrons français, chez les patrons turcs, s'il faut vraiment travailler on travaille mais sinon on est tranquille je peux bouger où je veux, surtout ça me permet de partir un mois et demi deux mois avec ma famille en Turquie ».*  
(Osman, entrepreneur, 46 ans)

La sortie du statut d'ouvrier à l'usine ou du statut de salarié, d'une position de « subordonné » est vécue comme une promotion sociale et une source d'une fierté exprimée. Elle signifie la réussite du projet migratoire, non seulement du fait de l'aisance financière obtenue mais surtout du point de vue symbolique ; travailler pour soi et pas pour un patron français annihile l'imaginaire domination / subordination, d'autant plus délicat en contexte migratoire.

*« J'ai monté ma première entreprise en 1983, en août je crois... Attends, je vais le vérifier, je vais te montrer ma carte d'artisan, il y a la date dessus. Voilà, en août 1983, j'avais alors 39 ans... Je suis le premier à faire la démarche, je suis le plus ancien artisan de la communauté turque ! ».*  
(Riza, 49 ans)

## **2. Une affaire familiale**

Les entreprises du bâtiment gérées par des personnes d'origine turque, malgré un indéniable fonctionnement communautaire, révèlent une logique familiale au cœur du système. Elles jouent le rôle d'un levier, un espace de formation pour les membres masculins de la famille. Les enfants ou les frères cadets apprennent le métier au sein des entreprises familiales et font la démarche pour l'acquisition du statut d'artisan entrepreneur à leur tour. Mais nous constatons également que les trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes, les activités des femmes (filles ou épouses) ainsi que la demeure familiale sont aussi mises au service de la réussite économique de la famille.

### **a) Le rôle des enfants et les stratégies scolaires**

Depuis les travaux de Michèle Tribalat, plusieurs recherches ont souligné la situation d'échec scolaire qui touche considérablement les élèves originaires de Turquie (TeO, 2010 ; Tucci, 2010 ; Armagnague, 2010). Ces derniers sont caractérisés par une sortie assez précoce



de système scolaire et une sous-représentation dans les filières générales et dans les études supérieures. Dans l'agglomération bordelaise, au sein des familles que nous avons rencontrées, la situation scolaire des jeunes va dans le sens des exploitations statistiques au niveau national. Les jeunes quittent l'école très tôt, au mieux ils continuent dans des filières courtes professionnalisantes. Avec les médiatrices turques, les familles que nous avons rencontrées ont exprimé leurs regrets vis-à-vis du destin scolaire et professionnel de leurs enfants.

*« Malheureusement, il y en a très peu qui continuent les études comme toi... Ils sont attirés par l'argent, veulent gagner vite leur vie du coup ils commencent à travailler avec leurs parents, leur père dès qu'ils peuvent quitter l'école. Or, s'ils pouvaient devenir docteur, avocat, policier... ce n'est pas pareil que de faire « hamallik » (sale boulot) comme nous... »  
(Fatih, retraité, 71 ans)*

Les familles affichent unanimement une aspiration scolaire pour leurs enfants. Il est difficile de qualifier ces familles de démissionnaires : Elles tiennent des discours à ces derniers enfants sur l'importance des études, et insistent sur les possibilités de réalisation des aspirations que l'Ecole créerait. *« Ne sois pas ouvrier comme moi... même si tu gagnes bien ta vie, tu restes un ouvrier. Fais tout, pour travailler dans un bureau, pour être respectable... T'imagines en costard comme ça... »* a conseillé devant moi, Erdogan a son fils cadet de 14 ans. Néanmoins, les familles qui n'ont pas connu l'école française et qui ont des difficultés avec la langue française, se trouvent impuissantes et perdues face à un système qu'elles ne connaissent pas véritablement. Ainsi, même si il existe une motivation scolaire exprimée, les familles n'ont pas les moyens nécessaires d'accompagner la scolarité de leurs enfants.

*« Après le collège, j'ai un peu continué au lycée. Mais très vite, je me suis dit, pourquoi laisser mon père galérer comme ça tout seul... Je suis le seul garçon de la fratrie, il fallait que je fasse quelque chose. Du coup, j'ai arrêté l'école et on a commencé à travailler ensemble à partir de 1999, j'avais 17 ans. Puis 3 ans après, en décembre 2001, j'ai monté ma propre entreprise en maçonnerie ».  
(Ahmet – fils de Burhan, 33 ans)*

Les enfants issus des générations 1,5 et 2 choisissent de sortir rapidement du système scolaire. La présence d'une enclave ethnique, la réussite économique et la promotion sociale

enregistrée par certains membres de ce groupe encouragent les plus jeunes à entrer dans le monde de travail le plus rapidement possible. Ces jeunes déploient un discours de « *à quoi bon de faire de longues études, si c'est pour finir ouvrier dans le bâtiment* ». Umut argumente en ce sens en s'appuyant sur l'exemple d'un compatriote :

*« Nous avons un « hemsehri » (villageois) ici, de Posof, vous le connaissez peut-être Ali F., il a fait des études de droit... Il a fait de bonnes études mais il travaille quand même dans les chantiers (...) Parce que gagner de l'argent rapidement c'est plus facile dans ce secteur... Tu travailles un peu, t'en gagnes bien, puis tu t'organises comme tu veux, des fois tu travailles dur mais c'est pour toi, t'es ton patron ».*  
(Umut, entreprise de bâtiment, 32 ans)

Nous avons effectivement rencontré Ali F., après ses études de droit, arrêtées après l'obtention de son diplôme de master en 1986, il est entré dans le secteur du bâtiment avec ces cousins. Il a monté sa propre entreprise au début des années 1990, sa maîtrise de la langue et du vocabulaire indigène des affaires lui ont permis d'effectuer ses propres devis et de négocier lui-même ses contrats. Ses affaires ont plutôt bien réussi, à la fin des 1990, il monte avec son frère une SCI pour investir ensemble dans deux immeubles en centre-ville qu'ils ont rénové et mis en location. Il a par la suite monté une agence immobilière avec son ami Yavuz, qui avait de l'expérience dans ce domaine mais pas le niveau de diplôme nécessaire pour monter la structure et être le gérant d'un point de vue administratif. Du coup, ils ont monté la structure ensemble Ali F. a des parts (30%) dans l'entreprise et il est le gérant sur le papier mais en réalité, il n'est pas actif en tant que tel, c'est son partenaire qui s'occupe principalement de la gestion la boîte. Quand on lui demande pourquoi il n'a pas cherché un travail en rapport avec ses études, il nous répond : « *On va dire... j'ai choisi la facilité plutôt que le prestige... mais après tout, rien ne me garantissait de trouver un travail dans ce domaine, il faut avoir du réseau, connaître du monde... ben finalement, moi aussi je me suis tourné là, où j'avais du réseau, des connaissances* ». Ce genre d'exemple, qui s'ajoute aux exemples de réussites économiques dans ce secteur, encourage les plus jeunes à s'orienter dans ces métiers, bien que « peu prestigieux » mais qui permettent une aisance financière. Parmi les secondes générations, beaucoup sont ceux qui choisissent des filières professionnelles en lien avec le domaine de la construction : platerie, carrelage, peintre... La présence d'enclave ethnique leur permet de facilement trouver des stages et de valider leurs

formations, de contourner la phase de recherche d'emploi après les études mais aussi de développer l'affaire familiale en proposant de nouveaux services.

Nous avons également constaté un changement de tendances au sein des deuxièmes générations, plus particulièrement au sein des familles dont au moins l'un ou les deux des parents a été scolarisé en France. Pour ces familles, l'école représente nettement moins une boîte noire mystérieuse ; elles investissent les activités extra-scolaires (cours d'anglais supplémentaires, cours de musique, activités sportives, etc.) et affichent un investissement scolaire pour leurs enfants. Ces familles disent avoir une préférence pour les écoles privées, les considérant comme une voie de réussite scolaire plus sûre que les établissements publics. C'est également une stratégie qui consiste à choisir le public des écoles et donc le type de fréquentations des enfants en fonction du territoire des établissements.

*« Elle va commencer le collège l'an prochain J'ai envie qu'elle aille dans une école privée... L'école dont on dépend, celle dont je te parlais, elle est à Sainte Eulalie, elle est un peu trop mixte à mon sens. Comme j'accorde une importance particulière à l'éducation de mes enfants, je voudrais qu'ils aillent dans le privé, au moins il y a une première sélection du public dans ces établissements. Sinon à Sainte Eulalie, en termes de public, il y a vraiment de tout : des gitans, des arabes, des gens qui viennent d'un peu partout. Ok, nous aussi on est de Turquie mais bon, je ne veux pas que ma fille évolue dans un univers d'étrangers, je veux qu'elle soit avec des français ».*  
(Serdar – mari d'Asli)

\*

*« On a aménagé vers Cenon pour ça un peu... A Lormont, l'école est remplie d'arabes, de noirs, il y a très peu de français... La meilleure école dans le coin, c'est celle-là, celle de Cenon. On a fait des recherches avant de s'installer, tous le monde nous a dit du bien sur cette école, elle a vraiment une bonne réputation ».*  
(Ahmet, conjoint de Selma, entrepreneur en bâtiment, 37 ans)

Néanmoins, comme beaucoup d'enfants d'immigrés sont encore jeunes (généralement en primaire ou au début du collège), il est difficile de faire un retour sur leur carrière scolaire et d'analyser les effets des stratégies parentales.

### ***b) L'activité féminine***

Dans les familles que nous avons rencontrées, l'activité professionnelle féminine proprement dite (sous contrat et rémunérée) est plutôt rare mais pas inexistante. Dans les cafés, les épiceries nous ne voyons pas de femmes travailler, à l'exception de la restauration, où c'est principalement les femmes qui font tourner l'affaire, sans être officiellement les gérantes.

Le schéma familial correspond à un modèle traditionnel où la femme s'occupe de la maison, de la nourriture, des enfants et les hommes de l'argent, « *ils apportent le pain* » = argent.

Ce modèle traditionnel, qui n'accorde peu de place aux femmes dans les domaines économiques et extra-familiaux, est plus marqué chez les familles pionnières. Ainsi, une femme qui travaille hors du cadre de son ménage n'est pas toujours bien vue, elle attire les soupçons et sert à alimenter les ragots. L'interconnaissance, la concentration géographique des commerces et des habitats renforcent le contrôle social lié aux ragots. Ainsi, le travail des femmes nécessite un certain nombre d'arrangements :

*« Aujourd'hui si j'ai cette liberté, c'est parce que j'ai ma place dans la communauté. Si on me voit prendre un café avec quelqu'un, ils ne vont pas être choqué ou ils ne vont pas ragoter derrière mon dos comme quoi je suis « une femme facile »... parce qu'ils me connaissent, ils savent ce que je fais comme boulot. Il faut se faire accepter, ce n'est pas un problème pour moi si on me voit dans la voiture de quelqu'un. Mais c'est loin d'être le cas pour toutes les turques ».*

(Emel, Médiatrice turque, 41 ans)

Les femmes qui travaillent ou qui ont travaillé sont majoritairement issues de la génération 1,5 et ont réalisé une grande partie de leurs études en France. Elles maîtrisent la langue et le système français. La plupart ont arrêté de travailler à la suite de leurs mariages, après le premier enfant. Dans notre échantillon, celles qui gardent leurs activités après le mariage, travaillent à une exception près, en relation avec la communauté turque comme médiatrices, traductrices ou coiffeuse dans une entreprise familiale dont la clientèle est principalement turque. Cependant, celles qui n'ont pas d'activité salariale a proprement dit ne sont pas forcément sans activité ; elles ont soit des responsabilités au sein des structures associatives (elles s'occupent de la branche femmes des associations, de l'organisation et la préparation de la nourriture pour les évènements, etc.), soit elles participent aux affaires de leur maris en gérant les documents administratifs en partie. Au sein des ménages turcs, il est

question d'une gouvernance féminine pour reprendre les termes d'Olivier Schwartz (1990). Elles tiennent la maison, la scolarité des enfants et se chargent « *de la paperasserie* » : elles les trient, priorisent et classent, vont à la banque pour les virements. Si elles appartiennent à la génération 1,5 et maîtrisent suffisamment bien le français, elles accompagnent leurs maris durant les démarches auprès de l'expert-comptable, de la Trésorerie publique, des Chambres des métiers, etc. Elles peuvent également prêter leur nom pour la mise en place d'une entreprise après la sécession d'activité de la première structure. Quand elles maîtrisent la langue et le système économique et administratif français, elles remplissent véritablement le rôle de secrétaire, cependant sans statut légal (sauf cas de prête-nom) et sans rémunération. Même si cette forme de participation a l'air au premier abord porteuse d'une forme de domination sociale, en cantonnant les femmes dans la sphère privée et en renforçant leur dépendance vis à vis du travail et la rémunération des hommes, elle comporte un processus intégratif pourvoyeur de savoir-faire relationnels et de connaissances sur le fonctionnement administratif français assurant alors une forme d'inclusion dans les sphères économique et sociale (Siblot, 2006).

Nous avons constaté également que de plus en plus de jeunes filles choisissent, autant que possible, de poursuivre leurs études, surtout dans les filières comme la comptabilité, le secrétariat ou dans des métiers appartenant traditionnellement à l'univers féminin comme la coiffure ou la couture. Ces choix révèlent la logique d'enclave puisqu'il s'agit d'acquérir des compétences qui pourraient leur permettre de participer activement aux affaires familiales ou de s'intégrer dans d'autres entreprises du réseau turc. Mais à l'heure actuelle le travail féminin hors l'enclave reste quand même assez rare.

\*

Dans ce modèle économique, nous voyons que le capital social joue un rôle essentiel dans l'insertion économique des membres du groupe minoritaire. Vu de près, nous nous rendons compte que le cœur de ce fonctionnement se situe au niveau familial. C'est un modèle économique familiale qui s'appuie sur la famille élargie et les relations de confiances basées sur l'alliance familiale. Il est intéressant de noter que dans la mise en place et le développement des activités économiques, les réseaux (famille élargie et villageois), la maisonnée (groupe domestique, la famille nucléaire) mais aussi la maison (en termes d'espace matériel) jouent un rôle déterminant. La maison, surtout le jardin et l'espace extérieur sont

aménagés de manière à contenir les matériaux de travail. Elle est donc non seulement le siège social des entreprises mais aussi le lieu de dépôt et de stockage des engins et matériaux. Il s'agit généralement d'une cabane – cagibi au fond du jardin - ou d'un garage transformé en lieu de dépôt. Le jardin est aussi aménagé pour faciliter l'entrée et la pose des engins. Très souvent, le rez-de-chaussée des maisons est dédié aux affaires et est utilisé comme bureaux pour les activités économiques.

Dans les maisons que nous avons visitées, cette utilisation du jardin pour les affaires professionnelles était assez frappante. Le jardin est très peu investi, il n'y a pas de décoration, très peu de mobiliers, une large partie de l'espace est bétonné, et bien que d'origine rurale, la pratique de potager est inexistante. Leur jardin est « *pratique à nettoyer* », « *facile à entretenir* » et « *bien pour le travail* ». Quand nous avons demandé pour le potager », « *tu sais t'as tout dans les supermarchés...à l'épicerie turque, si tu t'y prends tôt, tu te renseigne sur les arrivages, t'arrives même à trouver des petits poivrons pour faire des « dolma » (poivrons farci)* ». Beaucoup considèrent donc que « *ça ne vaut pas le coup de se prendre la tête* » (« *ugrasmaya degmez* ») et préfèrent ainsi dédier cet espace à l'univers professionnel.

L'enclave ethnique dans le BTP des migrants turcs et leurs descendants est adossée aux réseaux de solidarité turcophones et aux dynamiques familiales. La maison de famille sert d'ailleurs d'annexe pour les entreprises. Cette enclave est également un tremplin pour l'accès à la propriété, et facilite les mobilités sociales ascendantes.

## **II. La propriété : aboutissement du projet migratoire rendu possible par les dynamiques de solidarité et les réseaux familiaux**

La maison joue un rôle dans l'établissement d'une entreprise ; la sortie des logements sociaux et l'accès à la propriété ont été rendu possibles par l'insertion professionnelle, très souvent via l'enclave ethnique. Cette dernière est un produit des réseaux et du fonctionnement communautaire du groupe des immigrants turcs de Bordeaux tout comme les trajectoires migratoires, les itinéraires professionnels, les trajectoires résidentielles sont façonnés par une logique collective, surtout familiale qui reste déterminante dans les dynamiques d'insertion et dans les modalités de participation.

L'accès à la propriété d'un migrant, surtout d'un migrant disposant d'aucun ou de très peu de capital humain et dont la mobilité a été impulsée par des difficultés économiques au pays d'origine, est un signe incontournable d'amélioration des conditions économiques et d'une relative ascension sociale. Objectivement, cette situation correspond à la réalisation du projet migratoire qui a été façonné par un besoin financier, par l'envie de modernité et de confort avec l'impératif de rester intègre par rapport à ses racines. Les récits d'accès à la propriété mettent en avant le rôle actif des réseaux familiaux et sociaux dans ce processus d'acquisition. La réalisation du projet de propriété reflète pourtant une réinterprétation des traditions rurales et une adaptation des modes de vie et d'habitat traditionnels des familles à l'expérience migratoire (famille nucléaire).

En matière d'établissement des choix, des préférences, des priorités, les itinéraires résidentiels et les modalités d'accès à la propriété présentent des différences entre d'un côté les premières générations des migrants turcs et leurs descendants (y compris la génération 1,5 qui a réalisé une large partie de ses études en France), et aussi entre les migrants adoptant un mode d'intégration individualiste et ceux présentant un mode communautaire de l'autre. Dans un premier temps, nous allons nous arrêter sur la lecture des variations des itinéraires en fonction des générations et des temporalités migratoires, puis en fonction du mode d'intégration adopté. Nous allons par la suite centrer notre regard sur l'accès à la propriété et ses dimensions symboliques, pratiques et stratégiques. Enfin, nous questionnerons la propriété en Turquie et les rapports des immigrants ou des enfants d'immigrants avec le pays d'origine qu'elle transcrit.

## 1. Les trajectoires résidentielles : reflet des dynamiques d'insertion

Les itinéraires résidentiels, les choix en matière de localité et les priorités autour de l'achat immobilier varient en fonction du moment, du cadre et de l'âge d'arrivée des personnes interrogées. Les enfants des migrants, qui sont arrivés à un âge avancé et ou très jeunes montrent un profil varié, tout comme les migrants adoptant un mode d'intégration communautaire ou individualiste.

### a) *La temporalité migratoire et les effets de génération*

L'analyse des trajectoires résidentielles illustre l'évolution socio-professionnelle de cette population. Le fait d'être migrant ou enfant de migrant, ainsi que l'âge d'arrivée pour les enfants et le moment de l'arrivée constituent des déterminants considérables dans les itinéraires et les choix résidentiels, qui eux se profilent en fonction de la situation économique et professionnelle.

- **La Turquie d'abord : et l'accès à la propriété tardive en France par la 1<sup>ère</sup> génération**

La première génération sont ceux qui sont arrivés par le biais des recrutements aux pays d'origine par l'Office National d'Immigration (ONI)<sup>72</sup>, ou par les contrats nominaux (via les membres de leurs familles déjà immigré) et ceux qui sont arrivés en tant que touriste les années suivants la fermeture officielle des frontières à l'immigration de main d'œuvre en 1974. Les personnes qui sont arrivées avant cette date constituent les pionniers des ressortissants de Turquie dans l'agglomération bordelaise. Les « *gasterbeiters* » arrivés en France par le biais du recrutement ONI, ont été hébergés, dans un premier temps dans les logements préfabriqués des usines dans lesquelles ils étaient employés, généralement regroupés dans des chambres ou de petites baraques avec d'autres turcs travaillant dans la

---

<sup>72</sup> Créé par l'ordonnance du 2 novembre 1945 sous l'appellation d'Office National d'Immigration (ONI) et devenu OMI par le décret du 7 janvier 1988, cet établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère du travail, a le monopole de l'introduction en France de travailleurs étrangers ; il est également en charge (depuis 1988) des "opérations de recrutement en France des travailleurs de toutes nationalités pour l'étranger" ainsi que de l'expatriation organisée des Français à l'étranger.



même usine. A la fin du contrat ou suite à un licenciement, les migrants se retrouvent dans l'obligation de quitter ces logements patronaux. Ainsi commence la recherche d'un nouveau logement adapté à leur budget plutôt restreint. Les premiers qui ont fait la demande de logement social réalisent cette démarche suite aux conseils et à l'aide de personnes ressources de leur entourage. Les personnes ressources comme la nature de leur aide varient ; il peut s'agir d'un compatriote plus ancien déjà installé dans un logement social, d'un collègue maghrébin rencontré à l'usine de l'épouse de l'assistante sociale de métier ou d'un autre turc pionnier. D'autre part, l'aide apportée peut être de l'ordre de l'information, de la traduction, de l'interprétariat ou du partage des connaissances. Par exemple, pour Abidin, c'était un étudiant turc à l'Université de Bordeaux qui venait à l'usine pour faire de l'interprétariat qui l'a aidé pour les démarches, notamment pour remplir les dossiers de demande de logement social. C'est grâce à un compatriote que Fatih a pu avoir un logement décent, adapté à la taille de sa famille. Le T5 qu'il lui fallait pour se loger avec ses trois enfants, lui était économiquement inaccessible. C'est un autre pionnier, en lui expliquant les possibilités d'aide au logement et d'allocations familiales, qui a insisté pour qu'il fasse la demande. Burhan, lui, a beaucoup appris, que ce soit pour les astuces liées au travail et à l'univers des chantiers, que pour les possibilités d'aides au logement, grâce à sa rencontre avec un arménien turcophone. Tuncer, comme d'autre, a réalisé nombre de démarche grâce à l'aide de l'épouse d'un compatriote, française et assistante sociale.

Le logement social constitue une étape importante dans les trajectoires résidentielles des turcs de la première vague migratoire. Bien que certaines familles s'installent au fur et à mesure dans les divers parcs sociaux de l'agglomération, à Bègles, à Blanquefort ou à Mérignac, c'est sur la rive droite de l'agglomération (à Lormont – cité Génicart, cité Carriet ; à Cenon – cité Palmer, cité La Marègue ; à Sainte Eulalie) qui se trouve une véritable concentration de cette population. Ces communes disposent d'une large offre en logement HLM, par exemple à Lormont, 60% des habitations appartiennent au parc social. En effet, ces trois communes regroupent à elles seules 20% des HLM de l'agglomération bordelaise, contrairement aux communes de l'ouest de l'agglomération où la part de logements sociaux est minime (Victoire, 2007). La localisation résidentielle des pionniers et des vagues suivantes dans les communes populaires de la rive droite de l'agglomération, s'inscrit dans le processus connu d'installation des migrants dans la ville décrit par l'école de Chicago (Grafmeyer & Joseph, 2009). De plus, le développement des offres et des services « ethniques » (les

associations, les cours de turcs, la mosquée turque, etc.) associé à l'accessibilité financière de ces territoires ont joué un rôle d'attraction considérable.

Par les pionniers les dynamiques d'accès à la propriété existent mais concernent en premier lieu l'achat d'une maison ou d'un appartement dans la ville d'origine en Turquie. Les personnes appartenant à ces premières vagues de migration turque en Gironde ont majoritairement privilégié l'investissement au pays d'origine. La croyance, l'espoir en un retour définitif d'un côté, la volonté d'éviter que l'immigration soit une coupure territoriale et sociale totale avec les membres de la famille restée au pays de l'autre orientent ce choix. Cependant, le début des achats de maison ou d'appartement par quelques membres du groupe a eu des effets incitatifs : les échanges de tuyaux, des manières de faire rendent la démarche plus accessible pour les autres immigrés et suscitent également une motivation, « *si lui l'a fait, je peux faire aussi* ».

*« Les premiers arrivés ils voulaient venir ici pour travailler un peu, gagner de quoi acheter 15-20 moutons et retourner au pays. Mais très vite, ils ont voulu gagner de quoi acheter 50 moutons, puis il se sont dit un peu plus, il faut avoir de quoi à acheter un terrain pour les loger, puis tant qu'à faire de quoi acheter un tracteur et c'est comme ça qu'ils se sont retrouvés ici avec leurs familles, les enfants à l'école etc. C'est le cas de mon père. Pour ces gens-là, de cette génération, c'était de la « folie » d'acheter un bien en France, là je parle des années 1980. Il y en a eu quelques-uns qui ont acheté ici, mais la communauté rigolait, si tu veux les gens se foutaient de la gueule des gens qui achètent ici. Alors ils disaient que c'était n'importe quoi, de donner de l'argent aux « gavurs » (mécréants). On pensait qu'il fallait mieux acheter en Turquie, pour le jour où on voudrait rentrer et pour avoir une belle maison pendant les vacances. (...) Puis dans les années 1990, quelques familles ont commencé à investir dans l'immobilier en France. Et là, à la fin des années 1990 début 2000, c'est devenu « la mode ». Enfin, je dis la « mode » parce que parfois c'est vrai qu'entre les « communautés » comme par exemples les « Posoflus » ou entre les « Ispartalis », il y a de la concurrence, enfin pas de la concurrence mais des logiques de style, « si lui il a acheté, moi aussi faut que j'achète une maison », vous voyez... »*  
(Yavuz, gérant d'agence immobilière, 43 ans)

L'achat d'un bien immobilier en France arrive plus tard dans les trajectoires, notamment avec l'appui de leurs enfants entrés dans le monde de travail via l'enclave

ethnique et les métiers de la construction. La participation économique et technique des enfants constitue une part importante dans l'accès à la propriété, surtout pour ceux qui ne se sont pas reconvertis dans l'artisanat et restés dans des métiers du commerce ou ouvriers. Chez ces personnes, le choix de la propriété en France se porte plus souvent sur un appartement au détriment de la maison pavillonnaire. Près de la retraite ou déjà à la retraite, ces personnes résident dans une multiplicité de lieux de vie : passant une partie du printemps, de l'été et de l'automne en Turquie, ils reviennent en France durant les mois d'hiver afin d'être proche de leurs familles, de leurs enfants et petits-enfants vivant en France. La localisation de leurs propriétés en France comme en Turquie, est caractérisé par la proximité avec les membres de leurs familles ou des *hemsehris* ; dans la même rue, dans la même commune ou la commune limitrophe.

- ***Le suivi d'un achat en France pour les générations 1,5 jeune et 2<sup>ème</sup> : cohabitation avec les parents au début du mariage***

Les enfants des premiers migrants de Turquie, arrivés en bas âge ou nés en France et ayant réalisé la majeure partie, si ce n'est toute leur scolarité en France, présentent des itinéraires légèrement différents de ceux de leurs parents. Dans ces itinéraires, le logement social disparaît de manière assez conséquente. Bien que plusieurs familles ont précisé qu'ils ont en fait une demande, face aux longues attentes et à l'incompréhension du système d'attribution, il apparaît dans les trajectoires comme une tentative mais toujours non réalisée. La plupart du temps, les trajectoires résidentielles des jeunes couples que nous avons rencontrés commencent par l'accès à la propriété. Ils participent d'abord à l'accès à la propriété de leurs parents puis montent leur projet d'achat ou de construction.

Au sein des familles originaires de Turquie, la décohabitation des enfants majeures avant le mariage est un phénomène « *inconcevable* » et inexistant au sein de notre échantillon. Comme nous avons vu plus haut, les jeunes de ce groupe se marient jeunes mais cela ne signifie pas forcément une décohabitation. Dans la majorité des cas que nous avons rencontrés, ils continuent à habiter avec les parents de l'un des époux pendant les premières années du mariage. Cela engendre plusieurs avantages. Les formes de familles au sein de ce groupe correspondent au modèle de la famille nucléaire avec beaucoup d'enfants. Il y a en moyenne 3 enfants par familles, surtout chez celles appartenant à la première vague d'immigration turque. Les enfants, surtout les jeunes garçons quittent le système scolaire de manière précoce et entrent dans le monde de travail via l'enclave ethnique dès l'âge de 16-17

ans. A partir du moment où ils ont un revenu, ils participent activement au budget du ménage et mettent leur part dans l'apport nécessaire pour l'achat d'un bien. Cela permet aux jeunes de préparer un pécule conséquent en un temps rapide et accélère en conséquence le processus d'achat. Pour les plus jeunes garçons, cette participation financière peut se rapprocher davantage à un contrôle parental des dépenses et des activités, dans l'optique de leur éviter les mauvaises fréquentations ou les mauvaises habitudes (drogues, sorties nocturnes dans les clubs, etc.). Le long extrait d'entretien que nous avons choisi transcrit ici illustre clairement le fonctionnement de ce système familial qui se déploie autour de l'habitat :

Fatos est originaire de Bayburt. Elle a rejoint son mari en 1975. Ce dernier est arrivé deux ans auparavant par le recrutement anonyme en Turquie. Ils habitent à Blanquefort. Elle est marchande de fruits et légumes sur le marché de Blanquefort et son mari travaille « *dans les chantiers avec les turcs* » puisqu'il « *ne parle que très peu le français* ». Elle a quatre enfants : une fille aujourd'hui mariée avec un Posoflu de Bordeaux et trois fils dont l'un a une entreprise de toiture/couvreur, l'autre travaille à son compte également en tant que plombier /chauffagiste et le dernier l'accompagne sur le marché.

*« Notre premier, tout premier achat, c'était un champs de noisette près du village, c'est ce qu'on fait dans la famille à la base... Au début, c'est mon beau-père qui s'en occupait après sa mort mon frère a pris le relais. On ne lui demande même pas de l'argent, au contraire, on l'aidait quand il en avait besoin, pour qu'il s'occupe de notre terrain. Au final, c'était plus symbolique qu'autre chose, c'est la terre de nos parents, notre activité ancestrale. (...)*

*On a aussi fait des travaux dans la maison de mes beaux-parents. Et puis, au bout d'un moment on avait un peu d'épargne... Les noisettes rapportaient pas tant que ça mais on avait quand même un peu d'argent de côté... On se demandait quoi faire avec, on s'est dit « allons voir en Turquie »...*

**S : C'était quand ça exactement ?**

*F : On est encore à l'appartement (HLM à Lormont)... C'est encore les années 1990. En 1995, on s'est dit « bon », le loyer commençait à peser dans le budget, c'était impossible de mettre de côté, on s'est dit, si on achetait... On a d'abord pensé à acheter quelque chose en Turquie mais les enfants voulaient qu'on achète ici, à l'époque l'un avait 19 ans, l'autre 20 ans. Du coup on a acheté à Villenave d'Ornon, là où on avait ouvert le resto-kebab. On a ramené notre épargne de la Turquie à ici (argent était en Turquie à Vakifbank)... C'était une maison assez vieille, mais le terrain était grand... Je faisais toujours*

attention moi, où il faut investir, où l'investissement peut prendre de la « valeur » (en français). Mon mari voulait investir en Turquie, mais moi, je voulais nous garantir une protection ici. Puis.... comment dire, je ne voulais plus retourner vivre dans les terres, dans la boue à la campagne. Je voulais être plutôt en ville, pour avoir pas du « luxe » mais disons un meilleur revenu et de meilleures conditions de vie... Je lui disais « mais qu'est-ce que je vais faire à la campagne »... On aurait pu envisager de s'installer dans une ville en Turquie, à Istanbul par exemple, mais je sentais que mes enfants allaient se perdre dans cette immense ville... Je les ai bien éduqué, très honnête, c'est des garçons gentils et peut être naïfs pour Istanbul, tous le monde peut les avoir, les escroquer là-bas...

Enfin, on acheté donc cette maison, on l'a un peu agrandi... on venait de financer le mariage de mon fils aîné, on s'est dit, on quitte le logement (appart HLM) on s'installe tous là-bas avec les nouveaux mariés et on continue notre métier. On avait toujours le camion, on laisse les mariées à la maison, ils s'en occupent, et nous on partait travailler, c'était très bien.

Mais mon fils n'a pas voulu rester avec moi après son mariage, donc du coup avant même de vraiment quitter notre logement HLM, on a laissé la maison à mon fils et sa femme et on est resté au logement HLM.

**S : La femme de votre fils est turque d'ici ?**

F : Non, on l'a amené du pays... Ils se sont rencontrés là-bas quand il est parti pour son service militaire. Mais du coup, ils ne se sont pas bien entendus puis au bout d'un moment ils ont divorcé... Alors on a hésité à partir là-bas, mais comme les enfants étaient très attachés à Blanquefort, on a décidé de louer la maison de Villenave et trouver quelque chose à acheter ici. On s'est dit on peut demander un crédit et le payer avec le loyer de l'autre, on n'avait plus du tout d'argent, comme on a acheté la maison de Villenave... du coup, on a eu un crédit sur 20 ans et on a acheté cette maison.

**S : En quelle année ?**

F : Là-bas (Villenave), on a acheté en 1996, et ici on a acheté en ... .. 1999, je crois, c'était en quelle année le grand tremblement de terre ? en 1999, c'est ça, oui. Pour payer les frais de départ, on a emprunté à ma sœur, vous savez pour les frais de notaire, y en a eu genre pour 10.000-15.000 francs.

**S : Votre sœur vit en France aussi ? A Bordeaux ?**

F : Oui, elle est ici aussi.

Du coup, on avait le loyer qui était 800 francs et pour le crédit on payait 900 francs par mois donc ça s'équilibrait tout seul. Mais bon, on avait de plus en plus des dépenses par contre... Au bout d'un moment on a eu besoin de deux voitures en plus du

camion, puis les impôts de tous les côtés (tu payes parce que tu loues, parce que t'es propriétaire, parce que tu travailles... !) C'est lourd ! Du coup, je vais donner la maison de Villenave à mes enfants, on va la partager entre frères. Puis ici, au 2<sup>ème</sup> étage, c'est vide en fait, mais il y a un appartement, avec une entrée séparée, prête pour qu'ils s'installent quand ils se marient.

**S : Ce n'était pas difficile toutes ces démarches administratives pendant et après l'achat ? à la banque, chez le notaire ....**

F : Alors en fait, quand on a acheté là-bas à Villenave, on a payé la moitié en liquide, comme on avait de l'argent de Turquie.... Puis on a eu notre naturalisation avant, alors quand tu vas voir une banque avec de l'argent en plus avant de demander un crédit, ils t'accueillent à bras ouvert, tu sais... Du coup, on avait ramené notre argent de Turquie, à peu près 300 000 francs, donc à la banque, je t'assure qu'ils nous ont bien accueilli ! Ils nous ont fait un crédit pour 120 000 francs à taux 0, vous savez sans que le taux monte, sans augmentation de, ..., comment ça se dit en turc... Enfin donc, on a remboursé cette maison en 15 ans... C'était assez difficile d'épargner à cette époque, on n'avait plus d' « allocation familiale »...

**S : Donc pendant un moment vous avez remboursé les deux maisons en même temps...**

F : Oui, c'est ça... c'était assez difficile d'ailleurs...

**S : Et vos fils vous aidaient, économiquement ?**

F : Oui, oui, ils nous ont aidés bien sûr, sinon de toutes façons, on ne pouvait pas s'en sortir... C'est pour ça d'ailleurs, le cadet, il me dit « cette maison est à moi de toutes façons »... je lui dis, c'est à celui d'entre nous qui vit le plus longtemps (...) Mais sinon bien sûr qu'ils m'aidaient : comme je vous disais tout à l'heure, je payais 2500€ par mois pour le remboursement des crédits, je payais 1500€ pour ici et 800€ pour Villenave. Alors ce qu'on faisait ; l'un de mes fils est devenu maçon et l'autre ouvrier, ils m'amenaient leurs salaires, j'ai ouvert un compte d'épargne pour chacun. Je mettais tout l'argent ensemble, on payait d'abord les crédits, je mettais dans les comptes d'épargnes et je distribuais le reste pour les dépenses quotidiennes. Au bout d'un moment, le crédit de cette maison était fini, on payait que Villenave, alors j'ai pu mettre un peu plus dans les comptes d'épargnes. Quelque temps après, mon fils a voulu s'acheter une maison, et hop, je lui ai sorti son compte d'épargne, il n'était même pas au courant, il avait 13.000€ déjà. Il était choqué.  
(Fatos, commerçante, 56 ans)

La génération 1,5 arrivées en bas âge constitue la génération qui s'est massivement orientée vers les métiers du bâtiment suivant les pas de leurs aînés. Ils ont profité et participé au fonctionnement de l'enclave ethnique. En effet, nous apercevons clairement que la professionnalisation dans ce domaine facilite indéniablement l'accès à la propriété. Le fait d'être artisan dans le bâtiment et/ou d'avoir un entourage proche (liens forts) travaillant dans ce secteur procure des connaissances dans le sens relationnel et en termes de savoir-faire. Cette situation a également des répercussions financières puisque ces compétences facilitent l'achat d'un bien en mauvais état ou étroit afin de réaliser des travaux d'aménagement et d'agrandissement. Cet état des biens pourrait facilement avoir un effet repoussoir pour certains, et tirer les prix vers le bas. Les réseaux professionnels turcs et la professionnalisation dans le secteur permettent de profiter de ce genre de situation et de faire des « *bonnes affaires* ».

Enfin, un dernier point de divergence de cette génération avec celle de leurs aînés concerne la priorisation et l'établissement des préférences en ce qui concerne l'achat au pays d'origine. Tandis que les pionniers et leurs enfants arrivés en âge avancé privilégient l'achat d'un premier bien immobilier en Turquie puis par la suite en France, cette tendance s'inverse pour les deuxièmes générations et met en exergue une dimension symbolique et affective de cet acte économique :

*« Mais tu te sens vraiment français quand tu achètes une maison (...). Ça fait 30 ans maintenant on est devenu d'ici, d'ailleurs on a acheté une maison ici, c'est la preuve ! Nous sommes devenus les villageois d'ici<sup>73</sup> ! – (buranin koylusu olduk artik biz ! ) »  
(Umut, entrepreneur en bâtiment, 32 ans)*

Alors que pour leurs parents, la dimension symbolique et affective résonnait plus pour l'achat en Turquie, dans les « *terres de leurs ancêtres* » qu'ils ont dû quitter. Cette dimension semble s'affaiblir, sans vraiment disparaître puisque cette génération continue à investir ou exprime une volonté, pour ceux qui n'ont pas encore acheté là-bas. Néanmoins, à la différence de leurs aînés, leurs choix en Turquie ne se portent pas forcément vers le village ou la ville d'origine de leur famille mais plutôt vers les grandes villes de province proches de leurs villages ou vers les stations balnéaires au sud du pays.

---

<sup>73</sup> « *Buranin köylüsü olduk artik biz !* »

### ***b) Les variations selon le mode d'intégration adopté***

Les trajectoires résidentielles, comme les modalités d'accès à la propriété varient en fonction des modes d'intégration adoptés. Les immigrés d'origine turque représentant un mode individualiste d'intégration ont des parcours moins dictés par des dynamiques familiales et d'entraide. Leurs trajectoires sociales, professionnelles, résidentielles se rapprochent davantage du schéma traditionnel du modèle d'intégration française et se déploient indépendamment de la « communauté turque ». Ils sont tous en union maritale avec une personne française. Leurs enfants réalisent leurs socialisations familiales et scolaires ainsi que leurs carrières professionnelles indépendamment des groupes de ressortissants turcs. Ils investissent l'école, poursuivent des études supérieures dans des filières prestigieuses ou porteuses et partent vers des expériences professionnelles ou scolaires dans des pays anglo-saxons ou en Turquie.

Quand nous regardons les trajectoires résidentielles des migrants turcs « non-communautaires », lors des premières années (les années d'étude, de stage, ou les premiers temps de l'immigration) les personnes sont soit logées dans des logements étudiants, soit en colocation avec des amis et des connaissances, soit en location dans une chambre chez l'habitant. Ce mode est plus proche des standards nationaux en matière d'habitat durant cette période de vie. Une fois qu'intervient l'union maritale, les premières années de mariage, les couples vivent en location avant d'avoir les conditions financières nécessaires pour réaliser un projet d'achat. Parmi les immigrés turcs qui affichent ce mode d'adaptation, nous ne trouvons pas d'artisan en bâtiment, ils travaillent dans la restauration, en tant que commerçants (hors épicerie ou restauration turque), en tant que comptable ou enseignant chercheur à l'Université. N'étant pas artisan du bâtiment eux-mêmes, la construction d'une maison neuve ou l'achat d'un bien nécessitant des travaux d'aménagements sont rarement une option, en tout cas jamais pour le premier achat. En matière de choix territorial, les communes de la rive droite de Bordeaux ne constituent pas une préférence, au contraire elles sont désertées du fait de la connotation ethnique, surtout turque et maghrébine. Ce qui semble proche du déploiement d'une logique de distinction entre groupes mais cette fois-ci, vis-à-vis de toutes appartenances communautaires et ethniques, y compris turque. En matière de localité des logements, il est question d'une préférence pour les communes de l'ouest de l'agglomération ou le centre de Bordeaux ; nous les retrouvons aussi bien en centre-ville, qu'à Talence, à Villenave d'Ornon, à Bègles ou Libourne.



*« Non, je préfère toujours le centre-ville en fait. Mais on a acheté ici parce qu'avec les enfants, on voulait avoir un jardin pour qu'ils puissent jouer puis on voulait acheter, le centre est trop cher pour nous... Bon ici, c'est pas mal, par rapport à d'autres endroits dans le coin, c'est vraiment sympa mais je préfère de loin Bordeaux. Bordeaux, c'est nettement mieux, quand vous sortez le soir après le boulot, c'est mieux pour sortir en famille, manger un bout et se balader... Tu peux aller te poser dans un café pour prendre un thé ou un café, en famille, mais tu ne peux pas faire la même chose à Cenon.*

*Damla : C'est plus calme vers ici...  
Même au-delà de ça, il n'y a rien à faire à Cenon... Il n'y a pas un endroit où tu peux te balader en famille, te poser pour boire un thé ou manger un truc... enfin si il y a quelques endroits mais c'est soit les arabes, soit les turcs, ça ne m'intéresse pas. (...) Parce qu'il n'y a pas une ambiance familiale... c'est à dire, vous n'y trouverez pas de familles, c'est que des hommes donc voilà ce n'est pas très divertissant, enfin ça ne vous donne même pas envie d'y aller.»*

(Riza et sa femme Damla, entrepreneur en bâtiment, 49 ans)

Les immigrés turcs du mode d'intégration individualiste mettent des distances avec la communauté turque », ne participent pas aux associations ou aux activités de ces dernières et ne fréquentent que rarement voir pas du tout la mosquée. Ils connaissent certains notables associatifs, les pionniers qu'ils ont rencontrés à un moment donné de leur parcours migratoire. Aujourd'hui, les immigrés du mode individualiste sont devenus les clients des entreprises du bâtiment turcs. Ils nous ont tous affirmé faire appel à eux, dès qu'ils ont des travaux à réaliser chez eux, mais dans le cadre d'une relation purement commerciale avec une préférence nationale dans le choix des prestataires qui est argumentée comme un « *gage de garantie* ».

Il nous paraît intéressant de noter que cette partie des immigrés turcs, bien qu'ils s'insèrent socialement, économiquement et « résidentiellement » indépendamment du fonctionnement collectif de l'esprit communautaire de ce groupe mettent également en œuvre des pratiques d'entraides inter-communautaires. Néanmoins, ces dernières sont davantage tournées vers des turcs qui mettent en œuvre des parcours d'intégration individuel, par exemple aux étudiants venus sur Bordeaux dans le cadre de leurs études ou d'un stage. Certains accueillent les jeunes étudiants à leurs arrivées, le temps d'installation, s'il y a un bien à louer, ils préfèrent, se renseignent afin de le louer en priorité à un étudiant turc qui serait à la recherche d'un logement. Nous avons également assisté aux efforts du président de

l'Association Amitié Franco-Turc Aquitaine (AAFTA) pour recueillir un fond de solidarité pour une femme turque célibataire monoparentale arrivée récemment de Strasbourg et en difficulté pour trouver un travail. Cette femme est installée à Bordeaux après son divorce pour être près de sa cousine qui y vit depuis son mariage. Mais son statut de femme célibataire monoparentale lui a valu des difficultés d'insertion dans la « communauté », traversant un moment difficile, elle a trouvé de l'aide (notamment en matière de mise en lien avec les services de l'assistance sociale) auprès de quelques familles proche de cette association.

***c) Quelles logiques d'action se trouvent derrière les choix résidentiels ?***

Dans l'achat ou la construction d'un bien immobilier, une importance particulière est accordée au choix du territoire. Pour une grande partie des ressortissants de Turquie, exceptionnellement chez ceux présentant un mode d'intégration communautaire, il est question d'une préférence nette pour les trois communes de la rive droite de l'agglomération Bordelaise qui accueillent cette population depuis l'installation des premières vagues. La présence des associations, du Centre Culturel Turc où se déroulent la plupart des activités et de la mosquée turque, des épicerie turques mais surtout la proximité avec les villageois, les autres membres de la famille ou des amis orientent considérablement les choix vers ces territoires. De plus, les opérations de rénovation urbaines que les parcs sociaux et les centres urbains de ces communes ont connu au cours de la dernière décennie ainsi que l'arrivée du tramway ont considérablement augmenté la valeur matérielle et symbolique de ces territoires et ont eu des effets positifs sur la perception des turcs concernant ces communes. Bien que la présence des « immigrés », « des arabes et des noirs », de « ceux qui traînent en bas des tours (...) qui passent leur journée à ne rien faire » continue à être évoqué comme l'aspect négatif du quartier. Cependant, cet argument est souvent mobilisé pour exprimer la satisfaction d'avoir pu s'éloigner de ces zones où cette situation est plus marquée, notamment les logements HLM. Il y a une nette préférence pour la commune de Cenon, au détriment de la commune de Lormont où existe une importante concentration de logements sociaux. De même à Cenon, le haut Cenon, plus pavillonnaire que le bas Cenon est privilégié. Cette petite mobilité sélective permet de rester proche des commodités ethniques et de l'entourage familial et social. De plus, ce mouvement transcrit une ascension socio-économique, étant donné que la mobilité est effectuée vers les zones moins populaires, plus pavillonnaires de ces territoires. Au sujet des choix territoriaux, force est de constater l'impulsion des stratégies de maintien et de distinction en rapport avec la performativité de la turcité. D'un côté, il est

question d'une logique de maintien des spécificités du groupe au travers la sociabilité endogame, les activités associatives, sociales, culturelles ethniquement marquées. La proximité aux autres membres du groupe et des commerces ethniques donne lieu à une entre-soi ethnique. D'un autre côté, nous apercevons le déploiement d'efforts pour marquer symboliquement et territorialement la distance avec les populations stigmatisées, à savoir les immigrés ou enfant d'immigrés d'origine maghrébine et africaine et les résidents des logements sociaux. La distance physique et symbolique recherchée avec d'autres populations immigrées est souvent exprimée et justifiée au travers les enfants. Alors que la proximité avec les membres de la famille ou des membres de l'entourage social est recherchée pour les facilités qu'elle peut procurer en matière d'entraide familiale (par rapport à la garde des enfants, pour les personnes âgées à mobilité réduite de la famille, etc.) mais aussi pour les pratiques de sociabilités pour les femmes et les enfants. Cela induit également une possibilité de surveillance communautaire sur les jeunes afin qu'ils n'aient pas « *de mauvaises fréquentations* » ou de « *mauvaises habitudes* ». La présence des commerces et des associations turques dans ces communes ainsi que la proximité avec le centre-ville de Bordeaux amplifiée depuis l'arrivée du tramway sont les arguments les plus souvent mobilisés pour le choix du territoire.

Nous allons voir que le rôle de la famille dans les trajectoires résidentielles et dans les récits d'accès à la propriété ne soulève pas que d'un axe stratégique. La famille élargie et nucléaire jouent un rôle actifs dans ces processus.

## **2. La propriété au croisement de la tradition et la modernité**

Les récits d'accession à la propriété des immigrés de Turquie présentant un mode d'intégration communautaire mettent en exergue l'importance du fonctionnement réticulaire en tant que levier de promotion socio-économique et de mobilité résidentielle ascendante. En effet, l'accès à la propriété a été rendu possible par un mode de vie et un mode d'organisation familial et des pratiques traditionnelles d'un côté, et par la présence d'une enclave ethnique dans le secteur de bâtiment de l'autre.

Le projet immobilier est porteur de stratégies, d'aspirations, de dynamiques d'appropriation et d'intégration. Il permet aux ménages de produire leur propre existence, en investissant ses ressources (sociales et économiques), son énergie et contribue à produire son

espace matériel non pas comme un objet détaché de lui, mais bien comme une modalité de sa propre existence (Villanova & Bonin, 1999). Comme nous l'avons vu plus haut, chacun des membres d'une famille nucléaire, surtout les garçons, participent économiquement et activement au projet d'accès à la propriété mais les membres de la famille élargie et/ou les *hemsehris* jouent aussi un rôle considérable dans la réalisation de ce projet. Les hommes du « réseau », ceux qui travaillent dans le domaine du BTP participent aux chantiers personnels de leurs cousins, leurs frères ou leurs amis. Pour la démolition, on fait appel à un *hemsehri* qui a les engins nécessaires, le fils plombier du cousin vient s'occuper de la plomberie : tous le monde met la main à la pâte. Ce travail bénévole s'approche d'un échange réciproque en nature : ceux qui aident l'un pour la construction ou l'aménagement de sa maison peuvent à leur tour, au moment de leur achat et des travaux, avoir un coup de main de la part de ceux qu'ils ont aidé. Les réseaux n'apportent pas simplement de la main-d'œuvre ou des matériaux nécessaires à la démolition ou à la construction, ils sont également éminents en tout ce qui concerne le transfert d'informations, de connaissances administratives et bancaires, surtout pour les premières générations qui ont fait la démarche pour accéder à la propriété. L'intermédiaire de parents et d'amis est également prompt pour la prospection d'un terrain à bâtir ou d'une maison à acheter. Comme la proximité avec les autres membres de la famille ou les amis est privilégiée, chaque membre explore son quartier afin de trouver la perle recherchée.

Les modalités d'accession à la propriété nous font découvrir un enchâssement des domaines professionnels, résidentiels et familiaux/amicaux. Nous avons vu plus haut, comment l'aménagement des parties annexes et extérieures de l'espace résidentiel est orienté par l'optique de l'utilité pour l'activité professionnelle. La possibilité de stocker les matériaux et engins professionnels dans leurs propriétés, afin d'éviter les charges d'un dépôt ou de locaux professionnels, constitue une économie non négligeable. De plus, la propriété est rendue possible par la mise en commun des ressources, des compétences et des forces d'un groupe de confiance. L'aide apporté par les membres des réseaux familiaux ou villageois lors des travaux d'aménagement, dans la sphère privée a des retombées dans la sphère professionnelle.

*S : Et quand c'est des membres de la famille qui viennent vous aident, vous les payez ou c'est vraiment juste un coup de main ?*  
*Ismail : Non, ce n'est pas avec l'argent, je leur fais un geste quoi...*

*S : Comme quoi par exemple ?*

*I : Notamment leur filer du travail, par exemple si j'entends ailleurs qu'ils cherchent quelqu'un pour la démolition, je leur dis « attendez, il y a mon cousin qui fait ça », ou je leur files les numéros de téléphones pour qu'ils voient entre eux. Parfois, je vais aussi leur donner un coup de main s'ils construisent leurs maisons ou s'il y a des travaux... C'est le « jest » qui compte. Puis, au final, c'est quoi, c'est rien, que tu ailles travailler pendant 1,5 jours pour filer un coup de main... Quand on construisait, il y a eu quelques week-ends, où les copains et la famille sont venus pour m'aider, du coup à plusieurs comme ça, on finissait quasiment une partie de la maison (les murs etc.) sans que je paie quoique ce soit... Aujourd'hui si c'est pour moi, demain c'est pour toi ou les autres, on ira et tac tac en deux deux c'est fait, ça se fait comme ça... Effectivement, c'est un de nos avantages, d'être ici en France et on est dans ce milieu, on s'y connaît donc on peut s'entraider.*  
(Ismail, entrepreneur en bâtiment, 40 ans)

Ce mode de fonctionnement nous renvoie à une version modernisée et adaptée au contexte migratoire des formes traditionnelles d'entraides villageoises, relatives au mode de vie rural Anatolien, appelé *imece*. Il consiste en une mise en commun des compétences et des forces afin d'atteindre un but commun pour le bien public ou pour apporter une aide à quelqu'un du village qu'on considère en besoin. C'est une pratique fréquente dans les sociétés rurales et traditionnelles, caractérisées par des formes de solidarité mécanique. Dans la culture anatolienne, *imece* correspond à un système de travail collaboratif à l'échelle du village, il est aussi bien activé pour des actions destinées à l'ensemble du village, qu'en situation de mariage (pour l'organisation de la fête, la préparation de la nourriture mais également pour la construction ou l'équipement de la maison du jeune couple). Il ne s'agit pas donc simplement d'un travail collectif pour un bien collectif mais une mise à disposition des ressources des habitants d'un village<sup>74</sup>, afin d'offrir un service, surtout un coup de main aux personnes en besoin. Au sein de la population turque rurale en contexte migratoire, à plusieurs reprises, dans différents domaines, nous avons constaté que l'essence des réseaux économiques et professionnels, comme le tissu social et associatif est la famille élargie et les villageois (de plus, ces deux peuvent être souvent entremêlés en contexte migratoire). Ce constat amène le rapprochement avec cette tradition anatolienne.

---

<sup>74</sup> A entendre dans le sens du plus petite unité d'habitation administrative

L'accès à la propriété soulève une logique familiale dans le sens où il ne concerne pas le ménage avec les enfants mais la famille au sens large. Chez les familles où les artisans en bâtiment sont nombreux, l'achat d'un terrain suffisamment grand pour y construire deux maisons (ou d'une maison avec un terrain suffisamment grand pour une autre construction ou avec une possibilité d'agrandissement avec entrée indépendante) est privilégié. En conséquence un seul terrain est bâti et aménagé de manière à accueillir deux ou trois ménages au sein de la même famille, plus les affaires professionnelles.

***S : Alors c'est vous qui avait construit votre maison?***

*A : Ah non, ça on n'a pas pu parce qu'on n'a pas voulu s'éloigner de là où on est (Lormont). Et ici, c'est très difficile de trouver un terrain.*

*Alors en fait au début, on a voulu, avec mes 3 frères, investir pour l'avenir. C'était en 1998, on a acheté un immeuble à Lormont, on a fait certains travaux d'aménagements dans les appartements et on les a loués.*

*Après, ici à Lormont, on a trouvé la maison qui est à côté, à l'époque il n'y avait qu'une seule maison là-bas quand on l'a acheté. On l'a acheté aussi avec mes frères, avec notre SCI (2003). C'était un grand terrain de 2000m<sup>2</sup>, du coup on a construit une maison pour mon frère. A l'époque je vivais encore chez mes parents avec mon petit frère, de toutes façons mon père, il est à la retraite, donc il est ici pendant 4 mois après il est en Turquie... Après mon frère s'est marié, donc traditionnellement, comme nous sommes une famille qui est restée attachée à ses traditions d'origine, c'était à moi de partir de la maison. Bref, j'ai commencé à regarder les annonces des maisons et des terrains dans le coin. Et par hasard, notre voisin d'à côté, donc l'ancien propriétaire de cette maison nous a dit que sa mère qui vivait ici, allait partir en maison de retraite et qu'ils cherchent à vendre la maison. Du coup, on a sauté sur l'occasion, c'était juste à côté de mes parents... (2006 - acheté pas en SCI, mais à son nom à lui) ».*

*(Ali, )*

La persistance des valeurs sociales traditionnelles, des traits et des « éléments culturels objectifs de la vie sociale » (Thomas et Znaniecki, 1927) rurale, comme les normes de l'endogamie, du mariage jeune, de la cohabitation avec les parents, de l'économie familiale jouent un rôle primordial dans la réorganisation sociale et économique en contexte migratoire, ainsi que sur les itinéraires de mobilité ascendante résidentielle comme professionnelle. Le modèle d'accès à la propriété mis en œuvre par ce groupe rappelle fortement la conception de

*domus*, théorisé par Philippe Bonnin (Bonnin, 1994). Ce terme tire son origine du latin « *dem* » construire, il renvoie traditionnellement à l'habitat romain dont le chef de famille est appelé *dominus*, et il désigne la famille sur deux générations. Dans sa perception moderne, elle est entendue comme « une structure sociale intermédiaire ». Alors que dans les sociétés contemporaines, la vie moderne et individuelle a « éclaté » ce modèle de *domus*, pour ce groupe, il paraît tout à fait apte à rendre compte des pratiques que nous avons observées et des modalités d'acquisition. Ce fonctionnement familial nous apparaît comme un « fait social » au sens que lui attribuent Thomas Znaniecki et William Thomas : « une combinaison intime des valeurs collectives et des attitudes individuelles ». Ainsi, le concept de *domus* met en exergue l'articulation de l'individuel, des aptitudes et des attitudes, c'est-à-dire les « caractéristiques subjectifs des individus » avec le micro-social (à l'échelle du groupe considéré) et avec le macro-social (en termes de valeurs et de normes de la société d'accueil) (Thomas et Znaniecki, 1927).

Les stratégies résidentielles observées, les choix en matière de lieu et de type de bien nous révèlent la place particulière des enfants et les soucis exprimés concernant le destin social des enfants. L'arrivée d'un enfant est généralement une poussée pour un changement de logement ou pour accéder à la propriété. Alors que pour la première génération, celle des pionniers, l'objectif était de se rapprocher des « institutions de la turcité » et garantir une proximité avec les autres membres du groupe, au sein des générations 1,5 et 2 nous observons de plus en plus un changement d'attitude. Les choix sont établis dans l'optique de s'approcher des écoles dont la réputation est meilleure et dont le public est moins métissés, tout en gardant un entre-soi ethnique sélectif. D'une certaine manière, l'avenir social des jeunes est investi au travers les choix territoriaux. Le lien entre le territoire et les chances scolaires et sociales des enfants rappelle directement cette « contrepètrie » républicaine très présente dans le discours des classes moyennes françaises (Maurin, 2004 ; Donzelot, 2004). Lors de nos discussions avec les familles, nous avons été souvent surpris par l'affirmation « *je veux que mes enfants aillent à l'école avec les français* », qui semblait parfois paradoxale vis-à-vis des affirmations précédentes concernant les efforts pour le maintien de la turcité. Les choix résidentiels révèlent ainsi des logiques de distinction qui donnent lieu à des processus de démarcation entre groupes d'immigrés (en France les immigrés d'origine du Maghreb et d'Afrique subsaharienne). Ils exposent également comment les représentations collectives relatives aux phénomènes migratoires de la société française sont incorporées et agissent comme « une déterminante invisible sur les parcours des migrants » (Tucci, 2010).

*« Oui, en ce qui concerne les « logements » on se disait aussi, enfin même si nous aussi, nous sommes étrangers, dans les logements il n'y a quasiment que les étrangers il n'y a pas de français, il n'y a pas de gens cultivés donc... A l'école dans les classes, il y a un ou deux élèves français le reste c'est que des étrangers. Quand dans une classe de 40 élèves, il y en a 38 qui ne sont pas français, ben cette fois-ci, les enfants fréquentent que d'autres turcs, du coup leur français ne s'améliore pas. Alors que quand tu t'éloignes des « logements », dans les écoles ce n'est pas le cas. Donc voilà, même si nous sommes étrangers aussi, je pense qu'il vaut mieux que mon enfant aille à l'école plutôt avec des français qu'avec des arabes... même si ça fait un peu... un enfant français et un enfant arabe ce n'est pas pareil... Les arabes sont... enfin les français sont plus sérieux, plus cultivés... Vous comprenez ».*

(Selma, employée à la Caf, 34 ans)

Les familles expriment des grandes aspirations scolaires. Cette institution est perçue comme la garantie d'une véritable ascension sociale *« pas juste pour gagner de l'argent, mais pour faire un travail respectable (...) pour travailler au chaud pas dans les chantiers »*. L'école est vue comme le moyen de passer du col bleu au col blanc, à condition de fréquenter les bons établissements, notamment ceux fréquentés par les enfants « français ».

*« Maternelle, primaire y en a... on est tranquille jusqu'à collège. Après, il y a un collège à Sainte Eulalie, mais il y a des bus... Enfin, bon pour l'instant on est tranquille mais ma fille va commencer le collège l'année prochaine. On va voir comment on va faire parce que j'ai envie qu'elle aille dans une école privée... L'école dont je vous parlais à St. Eulalie, est un peu trop mixtes, il y a de tout comme public. Comme j'accorde une importance particulière à l'éducation de mes enfants, je souhaite vraiment qu'elle aille dans le privé, au moins il y a une première sélection des publics dans ces établissements. Sinon dans le public, il y a vraiment de tout que ce soit des gitans, des gens qui viennent de divers pays... Ok, moi aussi je suis turque mais bon, je ne veux pas que ma fille évolue dans un univers avec tant d'étrangers, je veux qu'elle soit avec des français.*

(Asli, femme au foyer, 35 ans)

D'autre part, la décoration, la disposition et la configuration intérieure des maisons nous donnent également un aperçu de ce croisement entre modernité et tradition. L'espace, mais surtout les chambres individuelles pour les enfants, présente une symbolique forte de



réussite, d'amélioration des conditions de vie et de meilleures conditions offertes à la descendance « *je veux pour mes enfants, ce que je n'ai pas eu* ». Les chambres des enfants sont très investies en matière de décoration avec des thèmes à la mode de l'univers juvénile (Spider-man, Flash McQuenn du film Cars pour les garçons ; Reine des neiges ou des thèmes Barbies pour les filles). Les équipements du reste de la maison surtout en termes d'électroménagers et d'équipements High-tech sonore et visuel (grand écran plat, câble satellite, chaîne hi-fi, système sonore) portent les signes de cette fierté, de la réussite et de la réalisation du contrat officieux de migration. Néanmoins, à l'exception des chambres des enfants qui pourraient être dans n'importe quelle maison, de n'importe quelle ville moderne, la décoration du reste de la maison porte particulièrement les couleurs de la turcité. Les mobiliers sont généralement achetés à *Istikbal Mobilya*, magasin de fournitures et de mobiliers turc (sur internet ou dans le magasin à Lormont). Cet acte d'achat préférentiel nous renvoie à la participation au commerce ethnique transnational des membres de ce groupe, bien que ce ne fût jamais clairement exprimé ainsi. L'argument mobilisé pour l'explication de ce choix était plus souvent de l'ordre des goûts : « *c'est ce qu'il nous plaisait le plus* ». Les éléments de décoration sont en rapport avec l'islam et la Turquie : les tapis, les bibelots et d'autres objets amenés du pays parsementés maisons. Chaque maison, presque chaque chambre a sa *nazar boncugu* : l'œil bleu en verre censé protéger contre le mauvais œil. Sur les murs, nous retrouvons des sourates du Coran, des images de la Mecque, des *kilims* des calendriers turcs avec les images du pays, des tableaux représentant les derviches tourneurs, des photos d'Atatürk, etc. Le drapeau turc est très présent : il peut apparaître sur un briquet, sur un cendrier comme sur la cravate du chef du ménage ou comme chez Umut, il peut être peint sur le mur tout au long des escaliers qui relient les deux étages de la maison. Tandis que chez les familles kurdes ou alevis, nous retrouvons des portraits d'Abdullah Öcalan ou à l'effigie du PKK, des images du prophète Ali<sup>75</sup> ou le drapeau rouge symbole du peuple Alévi mais également des « *kilims* », des « *baglamas* », des images et des photographies de leur village et leurs familles. Nous constatons alors que l'intérieur des maisons est le support par excellence de l'expression des affinités idéologiques, religieuses ou politiques au travers cette performativité décorative.

\*

---

<sup>75</sup> Le prophète selon la croyance Alévi.

Nous avons vu qu'au sein de cette population, l'accès à la propriété est le produit d'un fonctionnement réticulaire, des pratiques d'entraides, des normes et valeurs traditionnelles activées et réinvesties dans la réorganisation sociale en contexte migratoire. « La maison » apparaît comme un objet autour duquel se déploie différentes stratégies sociales, preuves des dynamiques d'intégration de ce groupe. Nous constatons un rapprochement de la classe moyenne française en matière de logiques d'action et de stratégies urbaines, tout en gardant une spécificité culturelle. La maison se présente aussi comme un support identitaire. Mais nous observons son utilisation comme support professionnel, notamment l'utilisation de ses espaces extérieurs. Enfin, elle se présente également comme un symbole de réussite et d'amélioration des conditions de vie « ici et là-bas ».

### **III. L'investissement immobilier au pays d'origine**

Au vu de ses caractéristiques et de ses modalités migratoires, dans le modèle turc, l'immigration ne correspond pas à un éclatement des relations familiales du fait d'une coupure spatiale ou d'un changement de cadre de référence culturel ou linguistique. Au contraire, les relations familiales et villageoises sont conséquentes dans les trajectoires des individus et constituent un levier pour l'insertion professionnelle et la mobilité sociale. Cette participation économique en France crée facilement un rapprochement avec le pays d'origine, rendu possible par la situation financière et la hausse du pouvoir d'achat. La fréquence des voyages en Turquie ainsi que la maison achetée ou construite au pays constituent un mécanisme de rapprochement dont la symbolique est très importante pour les migrants. La volonté d'avoir une demeure au pays d'origine traduit très souvent le premier investissement immobilier des migrants turcs de la première génération que nous avons rencontrés. Chose plus rare, cette volonté persiste au sein des générations nées en France, même si elle n'oriente plus le premier acte d'achat immobilier, elle n'est pas totalement abandonnée.

Toutefois, la détention d'un ou plusieurs bien immobiliers ne correspond pas forcément à la réalisation du fameux « projet de retour ». Une fois en France, l'arrivée des enfants puis des petits-enfants amène manifestement l'abandon d'un retour définitif, d'un aller simple qu'on prendra à un moment. Cependant, nous observons une reconfiguration du projet de retour au moment de la retraite avec la mise en place d'un système de bi-résidentialité. Il consiste en une installation durable dans deux logements, dans les deux pays

désormais d'appartenances. Cette forme diffère du modèle de résidence secondaire où l'utilisation est périodique et réservée aux vacances d'été. Dans le modèle bi-résidentiel, chaque logement est investi à part égal, c'est pourquoi aucun ne peut être qualifié de « secondaire » par rapport à l'autre (Dubost F. et all., 1998). Impulsé par la démocratisation des moyens de transport aériens, il s'agit de faire 1 à 2 voyages par an avec à chaque fois, de longs séjours de plus d'un mois au minimum. En conséquence de la configuration réticulaire à l'échelle familiale et villageoise de cette migration, lors des vacances d'été, les *Posoflus* ou les *Yalvaçlis* (Isparta) de Bordeaux se retrouvent dans leur village d'origine en Turquie. Le village de Posof (très rude géographiquement, montagneux, froid et sec) a connu une forte émigration interne et externe depuis les années 1960. Cet exode rural a donné lieu, à l'intérieur de la Turquie, à un regroupement important des *Posoflus* à Inegöl district de Bursa. Une part importante des *Posoflus* de Bordeaux ont également opté pour acheter à Inegöl, (située à l'ouest du pays, pas très loin d'Istanbul et près de Bursa, une des importantes zones industrielle et commerciale plus facile d'accès et plus développée socio-économiquement) plutôt qu'à Posof. Pendant la période estivale, la plupart des *Posoflus* de Bordeaux se retrouvent donc à Inegöl. Ainsi au pays d'origine, le fait migratoire reflète une expérience commune qui touche d'une manière ou d'une autre les familles restées sur place. Cette situation altère le sentiment d'« extériorité » que peut procurer de longues années passées à l'étranger d'un côté, et de l'autre, monte un certain rempart contre la perception de « *almanci* » que les membres de la société d'origine peuvent avoir à leur égard. Dans le langage populaire, ce terme désigne à l'origine les turcs vivants en Allemagne ou en Autriche mais il comprend de plus en plus les immigrés turcs vivant en Europe en général. Son emploi vise à souligner l'incorporation des normes, des valeurs, des modes de vie ou des modes vestimentaires européens par les migrants turcs et leurs descendants. Ayant un sens péjoratif, il n'est pas employé par les migrants pour s'auto-désigner mais par les turcs de Turquie pour signifier leur distance à la turcité : être traité d'*almanci* renvoie à la « double absence » : de n'être ni d'ici, ni de là-bas (Sayad, 1999).

Pour les premières générations de migrants, le premier achat est réalisé en Turquie, plus particulièrement dans le village d'origine. Les générations 1, 5 et 2 ont un penchant plutôt pour des appartements dans les grandes villes proches de leur village, dans la ville de migration interne comme Inegöl pour les *Posoflus*, ou encore dans une station balnéaire au sud de la Turquie (c'est notamment le cas chez les immigrés ou leurs enfants originaires de Yalvaç (Isparta)). A l'échelle familiale, ce tableau nous affiche un espace résidentiel multi-

situé, particulièrement pour les jeunes générations entre leur maison principale en France, la maison au village natal des parents et leur investissement en Turquie. Le constat de la multiplication des lieux d'habitat invite à rompre avec les analyses uniquement fondées sur les lieux de résidence et permet d'élargir la notion de logement à celle d'un espace résidentiel qu'on peut envisager comme « un mode d'habitat articulant plusieurs aires de résidences séparées dans l'espace et occupées différemment dans le temps » (Pinson, 1988).

Ces demeures soulèvent de multiples sens symbolique et pratique. Elles alimentent un mouvement de transferts d'épargne, principalement pour leur construction. Pour les premières générations, l'immobilier est vu comme un investissement économique, « une protection ». L'acquisition d'une maison est perçue comme une sécurité, une sorte de prévoyance familiale, une assurance pour la retraite, qui marque également la fin de la précarité économique. Conçue grande, elle permet d'héberger en cas de besoin, les parents âgés ou les enfants mariés et les petits enfants durant les vacances. Elle symbolise également l'installation au pays d'immigration et la reconfiguration du projet de retour en une mobilité bi-résidentielle entre les deux pays d'appartenances. Le sentiment de sécurité et de « protection » que la propriété procure est similaire en France et en Turquie. En France, le fait d'« avoir un toit », de ne pas être obligé de payer un loyer à terme, rassure dans un avenir professionnellement incertain et marqué par les fréquents accidents de travail et des problèmes de santé. De son côté, la propriété en Turquie apparaît comme un moyen de ne jamais fermer la porte au retour aux sources et surtout d'avoir « un endroit où retourner s'il faut ... ». D'autre part, en donnant l'exploitation des terrains agricoles ou forestiers qu'ils ont acheté en Turquie à leurs parents restés sur place, la propriété en Turquie, constitue une forme de soutien économique à la famille restée au pays.

La demeure au pays d'origine révèle aussi un sens symbolique très fort. Elle a une valeur d'allégeance, souligne le principe de loyauté au pays et à la culture d'origine. Elle renvoie à un désir de continuité et de proximité avec les aînés et les ancêtres. En cela, l'habitation, la possession d'une maison dans les terres d'origine répond également au souci de lieu de sépulture auprès des ancêtres (Chaib, 1994). La question du lieu de sépulture est un souci pour les migrants auquel peut s'ajouter la pression communautaire de ceux qui sont restés au pays. L'achat ou la construction d'une maison valide cette conviction d'allégeance, de fidélité aux ancêtres. Cependant, cette symbolique tend à s'estomper avec les générations nées en France, étant donné que la plupart des membres de la famille, notamment les aînés (les parents ou les grands-parents) sont en bi-résidentialité entre les deux pays.

*« Après, n'empêche que tous le monde aimerait pouvoir aller au cimetière voir ses aïeux. C'est difficile... Vous perdez des membres de votre famille mais vous ne pouvez même pas être présent pour l'enterrement, quand le soir, le téléphone sonne, vous avez toujours la peur que quelque chose est arrivée à quelqu'un et vous n'êtes même pas là-bas... Tout ça, c'est difficile. Nous vivons avec la nostalgie sur le cœur... Pour nos enfants, ils sont ici avec leurs grands-parents, leurs parents... »*  
(Hüma, travail dans une association, 42 ans)

L'investissement au pays d'origine met en exergue d'un côté le sentiment d'appartenance au pays d'origine, aux ascendants, à la culture d'origine, à ce qu'on y a laissé et de l'autre, un sentiment de promotion, de réalisation de soi et d'autonomisation dans la culture d'accueil (Villanova & Bonin, 1999). L'alternance maintenue par les fréquences des voyages, les mariages et l'adoption d'un modèle bi-résidentiel au moment de la retraite, maintient considérablement les liens et le sentiment d'appartenance aux deux sociétés et permet de tempérer les différences, les divergences et les oppositions.

### **1. La Turquie : cette proche lointaine**

Les générations nées en France ont évoluées dans un univers marqué par les efforts et les stratégies de maintien des caractéristiques culturelles, linguistiques et religieuses propre à la population turque. En plus d'une large offre médiatique destinée aux turcs de l'étranger, la forte structuration de la vie associative, l'importance accordée au bilinguisme, l'endogamie des relations sociales et maritales établissent une certaine équivalence en matière d'attachements, d'identifications, de références et de comportements entre les immigrés de Turquie et les turcs de Turquie. Une dimension symbolique d'allégeance et d'attachement existe, clairement exprimée, mais dans l'acte d'achat, les jeunes se différencient du mode opératoire de leurs parents. Les investissements décentrent du village d'origine vers les grandes villes de provinces proche de leurs villages ou dans des stations balnéaires. Les séjours au pays, ne se cantonnent pas non plus aux séjours en famille dans le village, ils se combinent avec des séjours touristiques à l'intérieur de la Turquie : visites des grandes villes comme Istanbul, Ankara, Izmir, séjours au soleil sur la côte sud ou encore visite de spots touristiques des régions d'origines. Ce rapport avec le pays d'origine se rapproche de ce que

nous avons observé chez les migrants turcs de première génération adoptant un mode d'intégration individualiste.

Dans les paroles, la vie en Turquie reste désirée. Différent de la nostalgie des premières générations de migrants ou de la génération 1,5 arrivée tardivement en France, ceci ne révèle pas d'une nostalgie, ni d'un fantasme par rapport à une réalité peu ou pas connue. Le pays d'origine est bien connu par les enfants de migrants, au travers des séjours réguliers qu'ils ont réalisés depuis leurs enfances, ils témoignent des changements socio-économiques, techniques, infrastructurels que le pays a connu. Certains affirment être impressionnés par le boom économique que le pays a connu ces dernières années. D'autres sont très satisfaits et fières de la politique de Recep Tayyip Erdogan, en place depuis le début des années 2000. L'avenir économique et politique de la Turquie est perçu avec un certain optimisme contrairement à celui de la France et de l'Europe.

*« ... quand vous regardez l'avenir de la Turquie me paraît vachement plus prometteur que celui des pays Européens. Ici, la croissance économique est autour de 5% alors qu'en Turquie depuis quelques années on tourne entre 9 -11%... C'est un pays dynamique avec une population jeune, l'économie est en pleine expansion, les villes sont comme les villes européennes équipées, le niveau d'éducation est meilleur... Vous ne manquez rien pour bien vivre... (...)*

*On s'habitue, on s'habitue à tout... Et puis, le retour aussi c'est difficile maintenant, plus difficile de retourner en Turquie pour se réhabituer... Parfois, on en discute avec Harun, il a des plans, projets sur la Turquie des fois, et on se pose la question, « est-ce qu'on peut vraiment rentrer vivre en Turquie ? » La question ne se posait pas les premières années mais là, avec les enfants en plus, c'est plus difficile. Puis même les enfants ont droit à la parole ; si je dis aujourd'hui à Gulsah, qu'on rentre vivre en Turquie, je n'imagine même pas comment elle peut réagir.»*

*(Ilknur, la conjointe de Harun, femme au foyer, 32 ans)*

Néanmoins nous constatons que ni la vision positive de l'état économique et politique de la Turquie, ni le fait qu'un des parents soit issus de la première génération par mariage, ne suffisent à envisager un retour définitif, ni véritablement un mode bi-résidentiel à l'image des pionniers. Pour ces couples plutôt jeunes (entre 30-45 ans), la présence des enfants scolarisés ou en bas âges jouent un rôle clé.

Les premières générations récemment arrivées par le biais d'un mariage s'adaptent avec plus d'aisance que les premières générations pionnières ; elles n'ont pas une vie économiquement précaire et socialement pauvre grâce aux leviers qu'offre le fonctionnement communautaire du groupe, qui accélère en quelque sorte l'insertion et l'adaptation à la société d'accueil. L'amélioration des conditions de vie par rapport à leur situation en Turquie joue un rôle important dans le façonnement des projections et dans la perte d'importance du « désir de Turquie », à la différence des premières générations. Cependant, pour les uns comme pour les autres, l'intégration économique en France, l'amélioration des conditions socio-économiques participent à créer de nouvelles allégeances envers la société d'accueil. Le système de sécurité sociale, les aides sociales, l'écart entre classes sociales ressenti de manière moins violent et la qualité de vie en générale qu'ils connaissent en France sont particulièrement appréciés et très souvent exprimés.

*« A vrai dire on réfléchit un peu... Mais ça me paraît difficile Selen. Déjà, il faut que les enfants soient en âge de se débrouiller seuls. Et pour ça, on a le temps encore... Et avant, que mes enfants soient à l'âge adulte je ne pense pas les amener là-bas. Parce que... moi, je viens d'une famille modeste, enfin je ne m'y connais pas en socio-économie mais je veux dire qu'on n'avait pas beaucoup de moyens. Au début des années 1980, mon père était ouvrier, et en France, les conditions d'accueil des étrangers étaient propices, mais mon père n'a pas voulu venir alors mon oncle a fait venir le mari de ma tante. En 1987, l'usine de mon père a fait faillite, et du coup lui aussi est venu pendant 3 ans pour travailler et il est revenu au bout de 3 ans. (...)*

*Ici, quand je suis arrivée, j'ai vu les possibilités qu'il y a pour tous le monde. Juste pour donner un exemple, le cinéma par exemple, quand vous y allez à 4-5 ça revient cher quand même, mais dans les centres sociaux vous avez des projections de films récents à un tarif décent, ou des fois gratuitement, de cette manière tous le monde peut accéder à ce genre de services et ça enlève la différence alors qu'en Turquie, c'est tout contraire. Ça me soulage de me dire qu'ici, si un jour on manque de moyens, mes enfants peuvent quand même bénéficier de ce genre de services et être au même niveau que les autres enfants. Alors qu'en Turquie pour être avec des gens cultivés, qui ont les moyens, pour avoir les mêmes activités que eux, pour pouvoir donner une bonne éducation à vos enfants comme eux, vous avez besoin d'argent, alors qu'ici, si vous en avez ou pas, vous pouvez tous avoir. Hein, un film, vous ne le regardez pas dans une salle de cinéma mais dans une salle municipale mais*

*l'important c'est que vous pouvez quand même voir ce film... Ou autre exemple, les yaourts aux fruits en boîte individuelle, c'est un produit de luxe en Turquie alors qu'ici dans les cantines tous les enfants en mangent, si vous avez besoin d'aide alimentaire, vous avez du sucre et de la farine mais aussi les petits pots de yaourts... Ici, les vacances ne sont pas une affaire de luxe, tous le monde a droit aux vacances, si vous ne pouvez pas amener vos enfants en voyages, vous avez des aides pour les envoyer en colonies de vacances, la Caf vous donne un budget pour que vous partiez en vacances en famille. Ou même pour vous, quand vous travaillez, on considère que quel que soit ton niveau de revenu, ton statut, t'as besoin de vacances et point barre, on n'exploite pas les gens comme en Turquie. J'ai travaillé un peu dans l'hôtellerie en Turquie... je peux te raconter comme ça marche ! (...) Donc c'est génial, cette vision de voir les vacances comme un besoin et pas comme un luxe. Ici, l'important c'est qu'il existe une égalité entre les gens, il y a beaucoup moins de différence de classe. (...)*

*Après, c'est aussi ici que nous avons eu toutes nos opportunités, regarde la maison dans laquelle nous habitons je roule en 4x4, on envoie nos enfants à l'école privée, on fait des voyages en Allemagne, en Turquie, on veut partir en Angleterre bientôt... Dès que mon mari a sa naturalisation. En Turquie nous n'aurions jamais pu avoir tout ça... L'autre jour, j'avais des invités, et mon petit ne dormait pas, je l'ai mis dans ma voiture, on a fait 2-3 tours et il s'est endormi direct. Alors qu'en Turquie, tu ne peux pas prendre la voiture toute seule comme ça à minuit, t'as peur qu'on t'embête... mais là, tu n'y pense même pas. Ici, tout est facile ou tout problème est facilement résolu... C'est vrai que quand je pense à tous ces avantages socio-économiques, je ne regrette pas mon choix ».*

*(Asli, femme au foyer, 35 ans)*

Malgré une turcité performative et investie, les connaissances culturelles concernant le pays d'origine, les différences en matière de cadres de socialisation induisent une certaine distance entre les deuxièmes générations et les pionniers au niveau du rapport au pays d'origine. Cette distance s'exprime chez certains par la peur « *de se faire agresser* », par un sentiment d'insécurité alors que chez d'autres par une crainte de se faire « *arnaquer* ». En Turquie, les relations de confiance entre inconnus semblent plus difficiles : « *tu sais là-bas, t'as l'impression que le mensonge est un sport national* ». Des craintes de « *magouilles* », de malhonnêtetés des turcs de Turquie sont souvent évoqués par les générations nées ou ayant grandi en France.



*« On ne s'est jamais dit qu'on ne voulait pas rentrer en Turquie... Il y aura toujours des allers-retours, vivre en peu là-bas, un peu ici... Pour l'instant ce n'est pas possible avec le travail et les enfants mais pour plus tard quand ils seront grands et nous à la retraite, faire des allers-retours me paraît très bien. Mais actuellement, c'est impossible, ça y est, les enfants sont habitués ici, c'est impossible qu'ils s'adaptent à là-bas. Et même, ils se feront bouffer les notre là-bas avec tous les petits chacals... En Turquie, les enfants apprennent avant tout la fourberie<sup>76</sup> ! Alors qu'ici, surtout à l'école, les enfants apprennent à ne pas mentir, à être honnête... Juste pour te donner l'exemple, la dernière fois quand j'étais en Turquie, j'étais avec un copain à son travail dans le chantier, il y a l'architecte qui est venu avec son fils, il disait qu'il venait de faire-ci ça etc. et son fils a fait : « mais on vient de la maison, on n'est pas allé à tous ces endroits papa ! », la honte tu vois... Alors que les enfants qui grandissent ici, apprennent à ne pas mentir donc tu les imagines retourner là-bas et se retrouver dans tout ces magouilles et mensonges ! »*  
(Umut, entrepreneur en bâtiment, 32 ans)

Cette vision s'accroît avec certaines expériences et un ressenti d'étrangeté d'*almanci*. Ce qui renvoie à une altérité, à une extériorité malgré tout au groupe national. Ce ressenti est plutôt faible chez les pionniers mais resurgit davantage chez les deuxièmes générations. Le fait d'être né ou d'avoir passé une grande partie de sa vie en France peut animer et renforcer ce sentiment. Mais, le fait que cette génération s'éloigne du modèle d'investissement au village ou à la ville d'origine où du fait de l'interconnaissance et des liens sociaux denses, les relations de confiance s'établissent plus aisément, pour investir dans une grande ville de province ou sur la côte sud, dans un cadre plus urbain et anonyme alimentent également ces craintes.

*« J'ai arrêté d'acheter et de louer en Turquie... parce que vous savez, là-bas on est des « alamanci » ; les gens ils croient que vous ne connaissez rien du pays, ils vous prennent pour des étrangers ou des débiles, si tu veux ! Bref, ils cherchent par tous les moyens à vous arnaquer, en plus vous êtes loin, vous vivez dans un autre pays, donc il est difficile pour nous de tout vérifier, tout checker ».*  
(Hulusi, traducteur, entrepreneur en bâtiment, 58 ans)

---

<sup>76</sup> Türkiye'de çocuklar en önce herşeyin pust'lugunu öğreniyorlar.

Nous constatons ainsi une différence entre la vision des jeunes générations françaises et de celle de leurs aînés. Cette dernière est davantage marquée par la nostalgie du pays, où la vie paraît plus simple : « *la vie, les relations, toute est plus facile, plus sincère là-bas. Déjà, vous parlez la même langue, vous connaissez la culture...* » (Bekir). Dans les discours des premières générations, la multiplicité des réglementations, la lourdeur des charges sociales pour les entreprises et les impôts pour les ménages sont des critiques qui reviennent souvent.

*« La France, pays des droits de l'homme ! C'est plutôt le pays des interdits, franchement ! Pour faire quoique ce soit, même dans ton jardin, t'as besoin de 10.000 autorisations. (...) En Turquie, tout se fait plus facilement, y a une solution à tout (...) T'as toujours des plans B ».*  
(Ali, entrepreneur en bâtiment, 39 ans)

Nous voyons ici, l'importance des cadres de socialisation : ce qui paraît comme un avantage de la vie en Turquie, la possibilité d'arranger une solution à tout problème, la possibilité de court-circuiter plus facilement les cadres réglementaires paraît pour les générations qui ont vécu en Turquie comme un avantage, tandis que pour les générations qui ont grandi en France, c'est justement cet aspect qui semble procurer un sentiment d'insécurité et des soucis de confiance.

*« Ça fait combien de temps que vous êtes ici, presque 10 ans... vous voyez maintenant les différences entre ici et la Turquie ... Là-bas, c'est un beau pays, il y a des choses qui sont biens bien sûr mais ici... Il y a quelque chose d'autre : c'est peut-être le système qui est stable, ça va droit alors qu'en Turquie d'un coup c'est bas comme ça et d'autre coup ça monte mais il n'y a aucune stabilité... Par exemple, quand je suis à Istanbul, j'ai peur de sortir après 22h... Je ne me sens pas en sécurité... J'ai plus souvent du mal à faire confiance aux gens qu'ici. Tu peux jamais trop être sûre de rien là-bas ».*  
(Cem, fils de Fatos, 33 ans)

## **2. L'incidence des modalités d'intégration au pays d'accueil sur les liens avec le pays d'origine**

Quel que soit le mode d'intégration adoptée, et la temporalité migratoire (génération 1, 1,5 et 2), il existe un lien patrimonial au travers l'investissement immobilier et un lien

sentimental perceptible entre les migrants de Turquie et leur pays d'origine. Cependant, ces attachements changent de registre argumentaire, montrent des attitudes différentes. Nous avons vu que les différences en matière de temporalité migratoire induisent un certain nombre de variations. Les modalités d'intégration des migrants donnent également lieu des distinctions entre les migrants de Turquie et leurs rapports matériel et symbolique avec leur pays d'origine. En matière, le profil des migrants dont le mode d'intégration est individualiste se rapproche des parcours observés en termes d'accès à la propriété, sans être totalement analogue. Malgré les similitudes, nous distinguons des points de discordances qui restent saillants sur certains sujets.

Dans le cas de figure des migrants présentant un mode d'intégration individualiste, le lien matériel par l'achat d'un bien immobilier n'est pas rare. Cependant, comme chez les secondes générations, le lien symbolique vers les « terres d'origines » s'estompe considérablement. L'investissement en Turquie est plus proche du modèle de résidence secondaire ou d'un investissement économique (locatif), sur la côte dans une station balnéaire ou dans une des grandes villes. Certes, le symbolique des « origines » est présent, néanmoins, il est aussi question d'opportunités. En effet, l'achat d'une résidence secondaire au bord de la mer pour les vacances familiales ou la retraite est présenté comme plus abordable qu'en France, surtout avec l'avantage du taux de change entre l'euro et la lire turque. Au sein des familles à la retraite, la bi-résidentialité est compromise d'un côté par la volonté de rester proches des enfants et des petits enfants mais aussi par la fréquence des couples mixtes. Ainsi la bi-résidentialité proprement dite est souvent difficilement envisageable. « *Murielle adore la Turquie, elle parle un peu la langue aussi. Mais de là, à y passer la moitié de l'année, non, non, elle veut revenir près des enfants, à la maison* ». Contrairement au modèle bi-résidentiel où les deux maisons sont investies comme chez soi permanent, ici « la maison », le « chez soi » reste le domicile principal en France. Pour les plus jeunes qui ne sont pas encore à la retraite, le projet d'achat en Turquie peut être présent mais pas encore mis en action. Dans ce cas de figure, tout comme au sein des deuxièmes générations, les séjours au pays d'origine semblent plus espacés afin de diversifier les voyages et activités familiales (voyages en Espagne ou sur la côte Atlantique, visite de la France ou d'autres villes européennes, etc.)

Les voyages en Turquie de ce groupe, comme ceux des secondes générations, ne se cantonnent pas à la visite de la famille au village ou à la ville d'origine. Dans ce choix, la fréquence des couples mixtes est encore une fois effective, puisqu'il est question de visiter les coins touristiques du pays impulsé aussi par le conjoint français. Ce comportement est

également très présent chez les secondes générations. Après être retournés souvent au village d'origine de leurs parents lors de leur jeunesse, ils connaissent très bien cette région d'origine mais soulignent le plus souvent manquer de connaissance du reste du pays.

*« Samsun, je connais ! Je voulais visiter la Turquie que mes amis français ou mes collègues me racontent. Tu sais, c'est très à la mode, il y a pleins de gens qui vont visiter la Turquie. C'est un très beau pays, il y a pleins d'endroits différents (...) Ils reviennent, ils te parlent d'Istanbul, d'Antalya, de Pamukkale... et moi, je n'avais visité presque aucun site juste Istanbul une fois. Puis, même pour les enfants, c'est plus intéressant que d'aller au village voir les mêmes personnes qu'ils voient ici... »*  
(Selma, employée à la Caf, 34 ans)

La vision concernant les changements politiques et sociaux de la Turquie et l'avenir du pays constitue le principal axe de discordance entre les migrants turcs présentant un mode d'intégration individualiste et les deuxièmes générations. En effet, les enfants des migrants adoptant un mode d'intégration communautaire se disent « *très satisfait* » et « *fière* » du profil gouvernemental et économique du pays depuis la fin des années 1990. Nous ressentons une certaine fierté quand ils parlent de la politique internationale de la Turquie (sur la question Palestinienne, sur l'adhésion à l'UE, etc.) ou quand ils évoquent la modernisation des infrastructures et des équipements. Certains expriment leur critique du kémalisme notamment du fait de l'« *exclusion de la religion de la société* » dans cette vision. Ainsi, l'islamisation de l'espace public et politique turc durant les années 2000 est vue plutôt avec un œil satisfait. Cette posture très marquée au sein d'une partie considérable du mouvement associatif turc en Europe semble donc être incorporée par la jeune génération, sans forcément toujours afficher une sympathie pour le mouvement politique AKP. Tandis que les migrants du mode d'intégration individualiste, expriment au contraire un profond désarroi concernant les tournures politiques de la Turquie. Les restrictions de libertés, surtout des libertés d'expression, l'emprisonnement de haut gradés de l'armée turque durant les procès d'*Ergenekon* et de *Balyoz*, le style de gouvernance d'Erdogan, ainsi que la visibilité et l'omniprésence de l'islam dans l'espace public et les médias sont les arguments souvent évoqués pour exprimer les inquiétudes concernant l'avenir du pays. Ces arguments sont également mobilisés pour expliquer les difficultés d'envisager un mode bi-résidentiel entre les deux pays, et un retour définitif. Il est intéressant de constater que ce qui creuse la distance

d'un côté peut avoir d'un autre côté un effet de rapprochement. Pour les deuxièmes générations, ces changements perçus positivement, associés à la croissance économique et au dynamisme démographique constituent des arguments pour ne pas abandonner complètement l'idée d'un projet bi-résidentiel pour plus tard à l'image de leurs parents. De plus, l'amélioration en générale des conditions de vie en Turquie et le processus de modernisation du pays facilite les possibilités de tisser des ponts entre ces deux univers.

*« Ce n'est plus la Turquie que nos parents ont dû quitter. Maintenant, ce n'est plus un pays du tiers monde, c'est un grand pays reconnu comme les pays européens... Puis, quand vous y êtes-vous voyez que la qualité de vie n'est pas pire qu'ici, voir mieux... Mais si t'as de l'argent, mais bon tu peux quand même vivre comme en Europe, acheter les mêmes produits, faire les mêmes activités... Ce n'est pas non plus deux monde à part ! Enfin bien sûr si vous partez à Posof, c'est autre chose ».*  
(Asli, femme au foyer, 35 ans)

## CONCLUSION

### UNE INTEGRATION COSMOPOLITE

Notre thèse illustre la pluralité des modes d'insertion et de participation des migrants dans les sociétés d'accueil. L'étude des trajectoires résidentielles des migrants d'origine turque, marocaine et portugaise nous offre une vision des divergences possibles en fonctions des origines socio-économiques et géographiques des migrants, de leurs projets migratoires et leurs configurations ainsi que des rapports historiques entre les pays d'accueil et les pays d'origines. Lors de notre terrain d'enquête nous avons enregistré deux modes d'intégration idéal-typique. D'un côté, le mode d'intégration individualiste caractérisé par une mobilité individuelle de réussite, s'appuyant notamment sur l'école ou les dispositifs d'état ; et d'un autre côté, le mode communautaire d'intégration qui se traduit par des stratégies collectives d'insertion et d'adaptation de la part des migrants. Alors que la majorité des migrants marocains devenus propriétaires de leur logement que nous avons rencontrés présentent un mode d'intégration individualiste, le mode communautaire semble plus fréquemment en œuvre pour les populations originaires du Portugal et de la Turquie. Néanmoins, nous avons enregistré des différences sensibles entre les dynamiques communautaires des migrants portugais et turcs. Ces derniers mettent en œuvre des pratiques de solidarités et un mode d'insertion et de participation que nous qualifions de transnational. Les migrants de Turquie à Bordeaux participent à une structuration communautaire dans le pays d'accueil en fonction de caractéristiques socio-économiques, religieuses, ethnique ou idéologiques en rapport avec leur pays d'origine. De plus, cet aspect communautaire et ethnique s'avère une dynamique continue dans le temps, caractérisant en grande partie les comportements et les stratégies des secondes générations, des enfants de migrants nés en France. On observe en effet un continuum en terme de prescriptions morales, culturelles, normatives et comportementales entre les pionniers, les migrants arrivés dans les années 1970 et les vagues suivantes et leurs descendants.

Au regard des spécificités transnationales et communautaires, nous avons voulu comprendre si l'organisation collective des migrants turcs renvoie à une spécificité communautariste qui ferait obstacle à une intégration réussie, ou bien s'il s'agit d'une

modalité spécifique d'intégration ayant ses propres ressources et ses propres limites. L'affirmation d'Umut, « *nous sommes devenus des villageois d'ici* » est de nature à répondre à notre question. Au vue de l'importance symbolique attribuée par cette population aux dimensions locales et régionales des appartenances et des identifications, nous constatons une solide forme d'attachement et d'appartenance à « *ici* » tout en restant des « *villageois* » d'un ailleurs. Les migrants turcs et leurs descendants rencontrés au travers leur intégration structurelle en France mettent en œuvre des dynamiques de participation et d'insertion dans les deux pays d'appartenance. Outre le cadre économique de leurs insertions en France, cette situation est alimentée par l'institutionnalisation locale des réseaux par la voie associative et de leurs structurations transnationales. De plus, la généralisation des nouvelles technologies de communication et d'informations rend possible cette forme de double appartenance. L'intégration permet alors un surcroît de participation à la société d'origine malgré la coupure territoriale dûe au processus migratoire. Ce contexte permet la création de ponts entre les deux sociétés, et les migrants turcs et leurs descendants manifestent des allégeances et une reconnaissance vis-à-vis des deux pays. Ce fonctionnement communautaire donne lieu davantage à une intégration cosmopolite qu'à un communautarisme enfermant. Par définition, le communautarisme est alimenté par des ressenti d'exclusion, de frustration ou encore des mécanismes de discrimination. Or, dans le cas des turcs, nous n'avons pas observé ce type de ressenti ou de mise en récit à posteriori de leurs expériences migratoires, professionnelles ou sociales au pays d'accueil. D'autre part, nous avons vu l'importance des micro-appartenances ethniques, religieuses ou régionales dans la structuration de ce groupe qui pose des difficultés pour évoquer une communauté turque unie et homogène à la vue de son hétérogénéité interne. Nous constatons ainsi que les engrenages principaux des mécanismes de solidarités sont la famille élargie et le *hemsehrilik* (la localité par le lien régionale, villageois) et non une communauté nationale, ni une « communauté imaginaire » relative au contexte migratoire (Anderson, 1996).

Au final, au travers l'exemple turc, nous constatons comment les particularismes peuvent être un levier d'intégration. Même si au fond, nous constatons que le mode individualiste, laisse plus d'autonomie aux individus dans leur processus d'insertion et de participation à la société d'accueil, cela nécessite au préalable la détention d'un certain nombre de capitaux économiques, symboliques ou scolaires pour l'insertion dans les marchés (du logement et du travail) du pays d'accueil. Nous savons que l'inexistence de solidarités ethniques peut fragiliser et marginaliser certaines populations, notamment les moins dotées en

capital humain (Ganz, 2007). Ainsi, le véritable avantage du mode d'intégration communautaire et cosmopolite est de procurer des ressources économiques, sociales ou des savoir-faire dont l'individu ne dispose pas à l'origine. Comme le remarque Maitena Armagnague, « il est plus facile de se ménager des espaces de liberté au sein de la communauté qu'à l'extérieur d'elle parce que les ressources sociales et économiques dont ils disposent pour être autonomes sont internes à la communauté » (Armagnague, 2010). L'interconnaissance et les dynamiques communautaires donnent ainsi un cadre accommodant au développement des identités subjectives en contexte migratoire au travers des négociations et des aménagements culturels par des individus revendiquant des appartenances à plusieurs univers sociaux et nationaux.

Véronique Manry remarque, à propos de la population turque et de ses dynamiques d'insertion communautaire, que les critères habituellement retenus comme critères d'intégration ne permettent pas de juger du processus qu'ont engagé ces migrants puisqu'ils ne tirent leurs ressources que de leurs capitaux communautaires. Au contraire, il s'agit davantage pour eux de réaliser et de parfaire une intégration dans les réseaux de la migration. Acteurs et producteurs du lien social et de richesses, les commerçants et entrepreneurs turcs visibilisent par leur insertion locale la présence de leurs communautés. Par leurs circulations dans ces nouveaux territoires, autant que par leurs inscriptions multiples, ils articulent paradoxalement mobilités (géographiques, sociale et professionnelle) et sédentarité, par leurs ancrages ici et là-bas. C'est dans ce double rapport à l'espace que des migrants construisent des carrières et des parcours qui nous éclairent sur leurs capacités à rebondir, alors que leur sont trop souvent assignées des identités réductrices. » (Manry, 2000). C'est au travers ces mécanismes que le projet migratoire, à savoir l'amélioration des conditions de vie sans perte des racines identitaires et des appartenances d'origines, a été réalisé. L'insertion économique et l'appropriation territoriale qui en découle sont rendues possible par le fonctionnement communautaire et transnational, voir cosmopolite car il donne lieu à des participations citoyennes et politiques. Le dynamisme associatif turc au pays d'accueil constitue une socialisation politique pour beaucoup de migrants, qui peut même orienter certains ou des descendants à faire des carrières institutionnelles et/ou politiques à l'échelle locale dans le pays d'accueil. De plus, les caractéristiques transnationales des associations turques, de part leur structuration mais aussi de par leur fondement idéologique et politique fortement en rapport avec le pays d'origine, amènent une forme de participation citoyenne et politique en Turquie également. Ainsi, les dynamiques associatives en impulsant la création d'un « espace



public alternatif» apparaissent comme un levier de participation citoyenne, en donnant une place et une voix à ceux qui peuvent se sentir à priori exclus des sphères publiques nationales (Fraser, 2001). Les dynamiques associatives sont alors essentielles dans la construction d'une relation politique et symbolique avec la nouvelle société, plus que l'acquisition de la nationalité française par simple pragmatisme. Outre la dimension juridique, elles renforcent l'activation des dimensions symboliques, politiques et revendicatives de la citoyenneté. Mais également, associées à la prolifération des médias transnationaux et à l'utilisation des nouvelles technologies de communication et d'informations, elles jouent un rôle considérable dans la formation d'« une sphère publique transnationale », fonctionnant comme une force politique, une « arène discursive transcendant les frontières des nations et des Etats » (Fraser, 2005). Ainsi les dynamiques associatives, tout comme les médiacultures transnationaux font parties intégrantes d'une intégration ici et là-bas ; par une participation économique, sociale et politique dans les deux pays d'appartenances.

Malgré la coupure territoriale de la migration, la Turquie reste un espace politique investi par la mise en œuvre des acquis de la socialisation politique en France pour le développement des régions d'origine, par la participation aux réseaux politiques et idéologiques et enfin, par le maintien de liens étroits avec ce pays tout en étant résidant d'un autre. L'importance accordée à l'exercice des droits politiques des deux côtés est un instrument de reconnaissance de leur présence dans l'espace public du pays d'accueil et du pays celui d'origine. D'une certaine manière, investir les deux, c'est abandonner aucun, surtout pas l'ancien au détriment de l'autre. Abdelmayek Sayad montre comment derrière la façade de la nationalité, par l'acquisition de la citoyenneté juridique, se cachent des espaces symboliques d'honneur, de déshonneur et des questionnements d'allégeances et d'intégrité pour les individus (Sayad, 2002).

La dimension transnationale des dynamiques d'intégration des migrants turcs renvoie alors à l'établissement de champs sociaux qui transcendent les frontières géographiques, culturelles et politiques avec le développement et le maintien de multiples relations familiales, économiques, sociales, organisationnelles, religieuses ou politiques, à cheval sur les frontières (Glick-Shiller, 1992). En cela, les migrants turcs de Bordeaux et leurs descendants s'inscrivent pleinement dans la modernité réflexive dont la mobilité des personnes, des idées, des informations, des connaissances, des marchandises et des objets est une des caractéristiques principales. L'aspect transnational de leur mode de vie, de leur participation citoyenne, économique et sociale traduit l'intégration des migrants à l'ère globale et

numérique. Ils font ainsi partie intégrante des sociétés qui fonctionnent en réseaux (Castells, 1998) et illustrent la « glocalisation » des cultures (Appandurai, 2001 ; Beck, 2006). Nous observons une importance particulière accordée à la « localité » : la structuration des réseaux (famille et *hemsehri*), les dynamiques de participation et d'insertion au pays d'accueil sont les preuves du rôle clef de la localité dans la création et la consolidation des allégeances et des sentiments d'appartenances. L'étude du processus migratoire et d'intégration de la population turque rencontrée illustre, pour reprendre la formulation d'Ulrich Beck, comment dans l'ère cosmopolitique, « le national devient cosmopolite et le local devient transnational » (Beck, 2006). C'est justement les liens entre le national et le transnational qui nous invitent à opter pour une perspective cosmopolitique qui met l'accent sur la possibilité de co-existence entre des mouvements locaux et particularistes avec des orientations plus globales et universalistes d'un côté, sur la multiplicité des références identitaires et des territoires d'attachements dans des espaces globalisées, de l'autre.

Dans le cas des migrants turcs de Bordeaux, nous apercevons, contrairement au modèle classique d'intégration, que l'expérience migratoire n'est pas forcément une coupure avec la société, le pays ou la culture d'origine. L'intégration structurelle au pays d'accueil permet de constituer un modèle d'habitat et d'ancrage « multi-situé » dans plusieurs territoires d'attachement. Dans cette configuration, le transnationalisme et l'intégration n'apparaissent pas comme étant des oxymores. Comme remarque Alejandro Portes, seuls les immigrés les plus intégrés sont en mesure de s'engager dans les dimensions matérielles et politiques du transnationalisme (Portes, 2003). Pourtant, dans le cadre français républicain et universaliste, les communautés demeurent perçues comme une menace pour la cohésion sociale et l'intégration des immigrés. Ces types d'appartenances communautaires visibles, surtout le « nationalisme de longue distance » entretenu par des formes de participation sociale, politique et économique des migrants au delà des frontières nationales pourraient provoquer des tensions en matière d'attentes de la société et ce mode d'intégration apparaît alors problématique. Les tendances transnationales des migrants, leurs capacités à se réclamer de plusieurs appartenances nationales mettent à mal le principe d'équivalence entre souveraineté et citoyenneté d'un côté et entre peuple, nation et principe de solidarité à l'intérieur du groupe nationale, de l'autre (Nedelcu, 2010). Or, les études sur les comportements transnationaux des migrants convergent sur le constat que ni la coïncidence territoriale, ni l'exclusivité nationale ne sont des conditions *sine qua non* de la définition d'identité collective et de l'expression des appartenances nationale (Levitt et Glick –Shiller, 2003 ; Beck, 2006 ; Nedelcu, 2009). Ainsi,

l'ère cosmopolitique, connectée, mobile et interdépendante et ses conséquences sur les processus migratoires nous invitent à discuter les possibles présences et appartenances à géométrie variables. Au travers l'exemple des migrants turcs, nous nous rendons compte comment les identifications se définissent en rapport avec plusieurs états-nations. La façon d'être et de participer à plusieurs univers à la fois, nous invite à sortir du cadre binaire d'analyse qui oppose la mobilité à la sédentarité, le migrant au non-migrant, le citoyen à l'étranger (Nedelcu, 2010). Contrairement à l'affirmation d'Abdelmayek Sayad, le migrant absent de son pays et provisoire au pays d'accueil, les immigrés dont le mode d'adaptation est communautaire et cosmopolite mettent en avant « une logique de distinction inclusive » qui se décline non pas en une vision disjonctive du style *ou bien / ou bien* mais dans une optique inclusive du type *et / et* (Beck, 2006).

Les caractéristiques transnationales que portent les comportements et les structures sociales de certains migrants complexifient l'appréhension des questions migratoires et de phénomène d'intégration et amènent à réfléchir aux limites du « nationalisme méthodologique » qui marquent l'étude de ces phénomènes (Beck, 2006). Ce dernier consiste en une critique des approches et des préceptes en sciences humaines et sociales, profondément territorialisés, attachés à un cadre philosophico-politique relevant de l'état-nation. Il sous-entend une relation de détermination réciproque entre l'état et la société qui se traduit en sciences humaines par la coïncidence des frontières sociales de la recherche et des frontières étatique (Beck, 2006). L'optique cosmopolite apparaît alors comme une posture épistémologique permettant de s'opposer à l'emprise d'un nationalisme méthodologique qui renvoie à une vision nationale basée « sur une imagination monologique, d'homogénéité culturelle et d'unité territoriale » en mettant l'accent sur la possibilité d'être similaire et différent à la fois (Nedelcu, 2010). Il permet de percevoir la configuration pluraliste des appartenances et des présences.

L'analyse des dynamiques migratoires des immigrés turcs de Bordeaux illustre la possibilité d'accorder le particulier et l'universel ainsi que le déploiement des loyautés multiples sans qu'ils rentrent en tension. Les constats de cette étude, nous invitent d'une manière globale au dépassement des frontières de l'état-nation dans l'appréhension du processus d'intégration. Ce dernier apparaît non pas comme un processus linéaire et unidimensionnel mais comme un processus dynamique, pluridimensionnelle et multi-situé. Ainsi, il ne s'agit pas d'intégration à un seul état ou une seule société mais d'une intégration à une expérience, celle d'une pluri-appartenance. La transnationalisation des structures sociales

et des expériences individuelles illustrent le phénomène de « glocalisation » qui se traduit par des transformations dans l'expérience sociale des individus, gérées par des « habitus transnationaux », dont la mobilité des individus et la généralisation des TIC sont les moteurs principaux (Nedelcu, 2009). Cette situation amène également une mutation des rapports entre les individus, les marchés, la nation et les structures étatiques. De sorte que l'état-nation n'est plus l'unique référent identitaire, ni le seul régulateur des appartenances sociales, politiques et économiques. Dans ces mutations, la globalisation et la localisation sont des processus interconnectés qui s'auto-alimentent et les orientations cosmopolites apparaissent en même temps que les ancrages locaux se renforcent (Appandurai, 1996). Le tableau « glocal » que dessinent les migrants turcs rencontrés, questionne les hiérarchies des échelles allant du local – régional – national au global, issues des critères traditionnelles de proximité et de distance géographiques et physiques relevant d'un espace-temps révolu par les nouvelles technologies (Sassen, 2003). Nos observations de terrain nous invitent à insister sur l'importance des échelles locales et sous-nationales, dans les phénomènes de mobilités et d'intégrations.

La perspective cosmopolitique rend possible l'appréhension de l'ethnicité non pas uniquement comme une faculté d'appartenance et d'identification mais également comme une capacité de mise en action et d'organisation. Les modalités d'insertion et de participation transnationale et communautaire que nous observons auprès de la population turque de Bordeaux, nous invitent à opter pour une vision d'intégration cosmopolite qui est « fondée sur un changement de paradigme dans lequel la diversité n'est pas un problème mais une solution » (Beck, 2007).

## **ANNEXES**

- I. Tableau récapitulatif des entretiens avec les personnes originaires de la Turquie**
- II. Tableau récapitulatif des entretiens avec les personnes originaires du Maroc**
- III. Tableau récapitulatif des entretiens avec les personnes originaires du Portugal**
- IV. Les turcs de France**
- V. Carte de Turquie (avec origine des familles turques de l'agglomération bordelaise en 2001)**
- VI. Carte de la Communauté Urbaine de Bordeaux**

**I. Annexe 1 : Tableau Récapitulatif Des Entretiens Avec Les Personnes Originaires De La Turquie**

Groupe des Turcs	Sexe	Age	Situation matri.	Travail	Nationalité	Migration	Réseaux
Ali et Hatice	H / F	39 / 33	* Mariés ; 2 enfants * Rencontrés en 1999 à Bursa * (Originaires de Posof)	* Master droit (Bdx4) * Entrepreneur en bâtiment, associé à une agence immo	Double, en 1997	Regroupement fam. à 8 ans	* Embauche des turcs et des bulgars  * Trésorerie d'une asso turque
Yavuz	H	43	* Marié ; 3 enfants * Villageoise de Isparta qui vivait en Allemagne au moment de leur rencontre (à Yalvaç)	* Gérant d'une agence immo * A auparavant travaillé avec son frère qui A une entreprise de bâtiment * Conseiller municipal	Double, 2000 A un prénom français	Regroupement fam. à 11 ans	* Connait et fréquente les turcs (cafés, travail, quartier, mosquée)  * Conseil les turcs surtout pour les ventes immo ("car ils ont besoin d'avoir confiance")
Fatos	F	56	* Mariée ; 3 enfants* Rencontrés à Adapazari avant la migration	* Marchande de fruits et légumes sur le marché à Blanquefort  * Son mari, ouvrier dans le bâtiment	Double, demandé en 1992, obtenu en 1999	Conjoint arrive en tant que "touriste", après sa régularisation – regroupement fam.	Donne des cours coranique bénévolement aux enfants turcs à Blanquefort
<i>Groupe des Turcs</i>	<i>Sexe</i>	<i>Age</i>	<i>Situation matri.</i>	<i>Travail</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Migration</i>	<i>Réseaux</i>
<i>Tableau récapitulatif des entretiens avec les personnes originaires de la Turquie</i>							

Ismail	H	40	* Marié ; 3 enfants * Villageoise et parent lointain (Samsun)	* Entreprise de bâtiment * Conseiller municipal	Double demandé en 1993 obtenu en 1997	Regroupement fam. à 6 ans	* Très actif, président d'une asso turque * Politique : a candidate pour le recrutement du Ministère de affaires des turcs à l'étranger pour présenter les turcs de France * Veut rentrer au Conseil Européen
Hürma	F	42	* Mariées ; 2 enfants * Son mari est un cousin lointain (Originaires de Posof)	* Travaille dans une asso d'alphabétisation * Conseillère municipale	Double, a obtenu en 1998	Regroupement fam. à 7ans	* Très active * Anciennement présidente d'une association turque
Salih et Melahat	H / F	38 / 35	* Mariées ; 3 enfants * Sa femme est une Villageoise de Ödemis / Izmir	Entreprise de bâtiment	Double 2002	En 1989, il a rejoint son cousin en tant que touriste	* Travail avec les turcs dans le cadre de son Travail * Mais pas de sociabilité ethnique associative * Sociabilité familiale / villageois
Selma	F	34	* Mariées 2 enfants * Ils se sont rencontrés par hasard à Bordeaux (elle est de Samsun, il est de Posof)	* Travail à la CAF * Son mari A une enterprise de bâtiment	Double ,1999	RF à 4 ans	Voit régulièrement les membres de la famille élargie qui habitent en majorité en France
<i>Groupe des Turcs</i>	<i>Sexe</i>	<i>Age</i>	<i>Situation matri.</i>	<i>Travail</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Migration</i>	<i>Réseaux</i>

Tableau récapitulatif des entretiens avec les personnes originaires de la Turquie

Halil	H	72	Marié avec une française (assistante sociale – retraitée) 1 enfant  (Kars)	Retraité (libraire)	Double, 1980 par le mariage	1970, vient dans le cadre de son travail pour un travail (police)	* Impliqué dans les démarches d'entraide (type individualiste) * Connait beaucoup de gens de la "communauté" * Membre de l'Association amitié franco-turc * Fait régulièrement appel aux entreprises turques
Türker et Nurhan	H / F	65 / 57	* Mariés ; 2 enfants  * Rencontrées en T. lors des vacances(Izmir)	* Retraité (soucisé de santé)  * Nurhan est cuisinière dans un centre aéré	Double, 1999	1973, contrat nominal * Ouvrier en usine * Ouvrier dans le bâtiment (pas d'entreprise)	Ne fréquente pas beaucoup la "communauté" turque à part quelques amis.
Hulusi	H	58	* Marié ; 3 enfants  * Femme rencontrée en T. (Adana)	* Vient pour les études d'économie + DEA Droit * Travail chez Hachette puis licenciement économique * Création d'entreprise de bâtiment * Traducteur / interprète	Double, 1992	1974, étudiant	Fréquente et connait beaucoup de turcs du fait de ses travaux (interprète / bâtiment).
<i>Groupe des Turcs</i>	<i>Sexe</i>	<i>Age</i>	<i>Situation mari.</i>	<i>Travail</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Migration</i>	<i>Réseaux</i>



<i>Tableau récapitulatif des entretiens avec les personnes originaires de la Turquie</i>							
Asli	F	35	* Mariée ; 3 enfants * Son mari vit en France depuis 15 (arrive en tant que touriste) * Ils sont cousin lointain et de même village (Samsun)	* Femme au foyer  * Récemment a postulé au Consulat, en attente de réponse  * Son mari A une entreprise de bâtiment	Double, 2011	2004, elle vient chez son oncle vivant à Bordeaux pour apprendre le français (à la suite de ses études de tourisme en T.)	* Fait partie d'une famille associativement très actives (cousins, oncles, tantes etc.)  * Forte fréquentation famille et asso
Umut	H	32	* Marié ; 2 enfants * Sa femme est une Villageoise qui habitait à Lille * Ils se sont Rencontrés lors d'un mariage en Belgique (Samsun)	Entreprise de bâtiment, sorte de marchand de bien (il loue ses bien "approximativement une vingtaine")	Double, 1997	RF à 3 ans	* Famille et villageois  * Participe aux fêtes associatives, - L'école turque  * Il a également de la famille en Belgique, au Pays-Bas et à Lille
Bogaç	H	44	* Marié ; 3 enfants  * Rencontre Sa femme en F. Mais ils sont de même village (Posof)	* Journaliste, correspondant d'un quotidien turc  * Entreprise de BTP	Double, 1999	En 1977, arrive en tant que journaliste dans le cadre d'une mission décide d'y rester et rejoint la famille à Bordeaux	* Très actif, suit tous les activités et organisations turques dans le grand Sud-Ouest  * Président d'une association turque
<i>Groupe des Turcs</i>	<i>Sexe</i>	<i>Age</i>	<i>Situation mari.</i>	<i>Travail</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Migration</i>	<i>Réseaux</i>
<i>Tableau récapitulatif des entretiens avec les personnes originaires de la Turquie</i>							

Serhat	H	69	Marié avec une française ; 2 enfants	Magasin de tapis orientale	Naturalisé par le mariage en 1988	Arrive en France en étant que guide touristique, rencontre sa femme et s'installe	* Création d'une association amitié franco-turc pour la promotion de la culture turque depuis 20 ans * Organisation des débats, des cours de turcs Très actif dans le cadre de l'année de la Turquie en CG 33
Abidin	H	74	Marié ; 4 enfants Mariage avant la migration	* Retraité – ouvrier * A également travaillé dans le bâtiment	Naturalisé, 1997	1970 - contrat anonyme	* Parmi les pionniers, il connaît beaucoup de monde * Fréquente régulièrement la mosquée
Tuncer	H	45	Marié ; 3 enfants Femme rencontré lors d'un séjour familial à Flère (Posof)	Epicerie Cenon	Naturalisé, 2002	1988 en tant que touriste pour rejoindre son cousin	Connait, travail avec et fréquente les villageois
Riza	H	49	Marié ; 2 enfants Femme rencontré pendant les vacances en T. (Isparta)	* Entreprise de bâtiment * Représentant du chambre de commerce franco-turc	Naturalisé, 1997 Nom francisé (mais utilisé que dans le cadre de administratif et professionnel)	1974 RF	Travaille beaucoup avec la communauté, le Consulat et l'Ambassade Turc et les notables de la communauté
<i>Groupe des Turcs</i>	<i>Sexe</i>	<i>Age</i>	<i>Situation mari.</i>	<i>Travail</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Migration</i>	<i>Réseaux</i>
<i>Tableau récapitulatif des entretiens avec les personnes originaires de la Turquie</i>							

Erhan	H	39	Marié ; 3 enfants Femme rencontré en T. à Bursa (Posof)	Entreprise de plomberie	Naturalisé, 1999	1984 RF à 11 ans	* Famille élargie sur Bdx qu'il fréquente régulièrement  * Au travail  * Les enfants à l'école turque
Kemal	H	32	Marié ; 2 enfants Femme rencontré à Bdx, turque villageoise (Posof)	Garagiste à Cenon	Naturalisé 1996	1987 RF à 7 ans	Agrandi à Lormont et y habite toujours donc fréquente bcp de turcs au quotidien
Osman	H	46	Marié ; 3 enfants Femme rencontrée à Bursa (Posof)	Entreprise de bâtiment (plaquiste)	Double, 1999	1989 rejoint son oncle	Fréquente la mosquée et l'asso MG
Idris	H	43	Marié ; 2 enfants Femme rencontré en T. (Adana)	Plombier	Double, 2002	1980 RF	* Travail bcp avec d'autres turcs dans les chantiers * Mosquée, fêtes, école turque
Harun	H	39	Marié ; 4 enfants Femme villageoise cousine lointaine (Isparta)	Salarié, bâtiment Travail avec la famille de sa femme	Double par le mariage 2004	1997, mariage	Travail avec et fréquente les autres turcs
Burhan	H	65	Marié ; 3 enfants Femme villageoise (Samsun)	Ouvrier à l'usine Batiment	Double, 1997	1973, ouvrier	Parmi les pionniers actifs dans les associations, connaît beaucoup de turcs
<i>Groupe des Turcs</i>	<i>Sexe</i>	<i>Age</i>	<i>Situation mari.</i>	<i>Travail</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Migration</i>	<i>Réseaux</i>
<i>Tableau récapitulatif des entretiens avec les personnes originaires de la Turquie</i>							

Emel (médiatrice)	F	41	Mariée ; 3 enfants Cousin lointain (Isparta)	Médiatrice / traductrice Travail dans une association (non turque)	Double, 2000	RF à 6 ans	Travail avec la communauté
Fatih	H	71	* Marié ; 5 enfants * Femme villageoise et parent lointain Samsun	* Ouvrier dans les usines Simflex et Ford * Aide ses enfants entrepreneurs dans le bâtiment	Double, 1995	1972, contrat anonyme	* Personnage importante dans la structuration et institutionnalisation * Boucher pour la communauté pour la viande halal Initiatif de Parents d'élèves et président pdt 20 ans * Très actif dans l'organisation des fêtes etc. * En lien avec le Consulat, l'Ambassade et Ankara
<i>Groupe des Turcs</i>	<i>Sexe</i>	<i>Age</i>	<i>Situation mari.</i>	<i>Travail</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Migration</i>	<i>Réseaux</i>
<i>Tableau récapitulatif des entretiens avec les personnes originaires de la Turquie</i>							

**II. Annexe 2 : Tableau Récapitulatif Des Entretien Avec Les Personnes Originaires Du Maroc**

Groupe des Marocains	Sexe	Age	Situation matri.	Travail	Nationalité	Migration	Réseaux
Kamal	H	42	Marié avec une française ; 2 enfants	Gérant d'un bar au centre-ville de Bdx	Double par le mariage 1995	1987 RF rejoint seul son père pour continuer ses études, sa mère resta au Maroc	Non, il a 2 cousins et une sœur mais les voit rarement
Mostapha	H	45	Marié avec une française ; 3 enfants	Salarié chez un poissonnerie (Marché de Brienne)	Marocain, a commencé la démarche pour la naturalisation	2000 pour le travail saisonnier	Non, pas de famille, pas d'asso, juste quelques connaissances
Samira	F	36	Mariée ; 2 enfants Son mari est français d'origine tunisien	Coordinatrice des médiateurs (Centre Social)	Double, 2001	1982 RF à 5 ans	Des amis mais pas d'asso, ni de famille élargie, ses parents habitent la région
Rachid	H	51	Marié ; 3 enfants Sa femme est marocaine/Fr (rencontré en France)	Informaticien, Caisse des dépôts de consignation	Double, 1997	1983 à Paris pour ses études	Quelques amis rencontrés à la fac

Youssef	H	53	Marié ; 2 enfants Marocaine/française (rencontré en France)	Consultant / informaticien Sa femme est gérante d'un hôtel dans lequel ils ont investi (quartier de la Gare)	Double, 1999	1980 à Paris pour ses études	Quelques amis Fais partie d'une asso amitié franco-marocain d'entrepreneurs (qui est en ralenti ces derniers temps)
Adil	H	48	Marié ; 3 enfants Marocaine / française (rencontré en France)	Enseignant à l'université	Double par le mariage 1998	1989 à Bordeaux les études	Quelques amis
Nadia	F	39	Mariée ; 2 enfants Portugais/français	Travail dans le café de son beau-frère	Double, 1997	RF rejoint son père et son frère	Pas vraiment
Aziz	H	53	Marié ; 1 enfant Française	Directeur général dans une asso	Double, 1992	RF en 1972	Il y a quelques membres de la famille élargie, cousins, etc. mais ne les voit pas souvent
Leïla	F	33	Mariée ; 1 enfant Algérien	Travaille à la CAF	Double, 2001	RF à 9 ans	Pas de réseau ou asso particulier
Firdaws	F	51	Divorcée ; 4 enfants	Gérante d'une sandwicherie à Saint Michel	Marocaine	Rejoint son mari	Pas de réseau ou asso particulier
<i>Groupe des Marocains</i>	<i>Sexe</i>	<i>Age</i>	<i>Situation mari.</i>	<i>Travail</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Migration</i>	<i>Réseaux</i>
<i>Tableau récapitulatif des entretiens avec les personnes originaires du Maroc</i>							

Karim / Aïcha	H / F	61 / 67	4 enfants	Travail agricole	Marocains	1970 contrats anonymes	Quelques familles marocaines
Tarek	H	49	Marié ; 2 enfants Française	Chauffeur de taxi	Double, par le mariage en 1998	Pour changer de vie	Pas particulièrement
Hakim	F	53	Marié ; 2 enfants Française	Médecin	Double, 1995	1978, pour ses études	Choix de l'emplacement du cabinet dans un quartier à forte population arabophone
Fam B.	H / F	59 / 66	3 enfants	Travail agricole	Marocains	1972 contrats anonymes	Pas vraiment
Fatima	F	41	divorcée; 1 enfant	Assistante maternelle	marocaine	rejoint son mari en 2001	Pas particulièrement
Malika	F	34	Mariée, pas d'enfant	Entomolo giste	Double, 1998	RF, 2 ans	Aucun
<i>Groupe des Marocains</i>	<i>Sexe</i>	<i>Age</i>	<i>Situation matri.</i>	<i>Travail</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Migration</i>	<i>Réseaux</i>
<i>Tableau récapitulatif des entretiens avec les personnes originaires du Maroc</i>							

### III. Annexe 3 : Tableau Récapitulatif Des Entretiens Avec Les Personnes Originaires Du Portugal

Groupe des Portugais	Sexe	Age	Situation mari.	Travail	Nationalité	Migration	Réseaux
Cassandra	F	57	Veuve, 2 enfants Portugais/français (bâtiment)	Auxiliaire de vie CDI dans une asso	Double en 2006, après le décès de son mari	1973, rejoint sa mère (18 ans)	* Choisit d'habiter près de son frère, Association lutte contre le cancer
Marina	F	66	Veuve, 4 enfants portugais (ouvrier)	Agent de service (nettoyage)	Double en 1981, après le décès de son mari en 1980	1970, rejoint son mari (24 ans)	Eglise (elle avait ses tantes à Bordeaux)
Vitoria	F	52	Veuve, 3 enfants portugais (bâtiment)	Femme de ménage - a travaillé dans la restauration	Portugaise	1978, arrive avec son mari (repartent au Portugal un an après) 1981, reviennent avec Mitterand, 3 ans sans papiers.	Beaucoup d'aide des Portugais au moment d'arrivée (famille-sœur) Amis Portugais, ceux rencontré en 1er
Irene	F	34	Union libre, 1 enfant français (enseignant agréé)	Traductrice Interprète	Portugaise	2003, pour les études	Association cause écologique, nourriture, bio
Beatriz	F		Marié, 2 enfants Portugais retraité/condacteur d'engin démolition)	Employé de nettoyage dans 2 résidences Ménage chez les particuliers	Portugaise	1970, avec sa sœur qui rejoint son mari	Importance du réseau familial. Pour le travail, infos, astuces...
Marco	H	38	Union libre, 1 enfant française	Plombier	Portugais	1976, regr. Fam (2 ans)	Association de musique

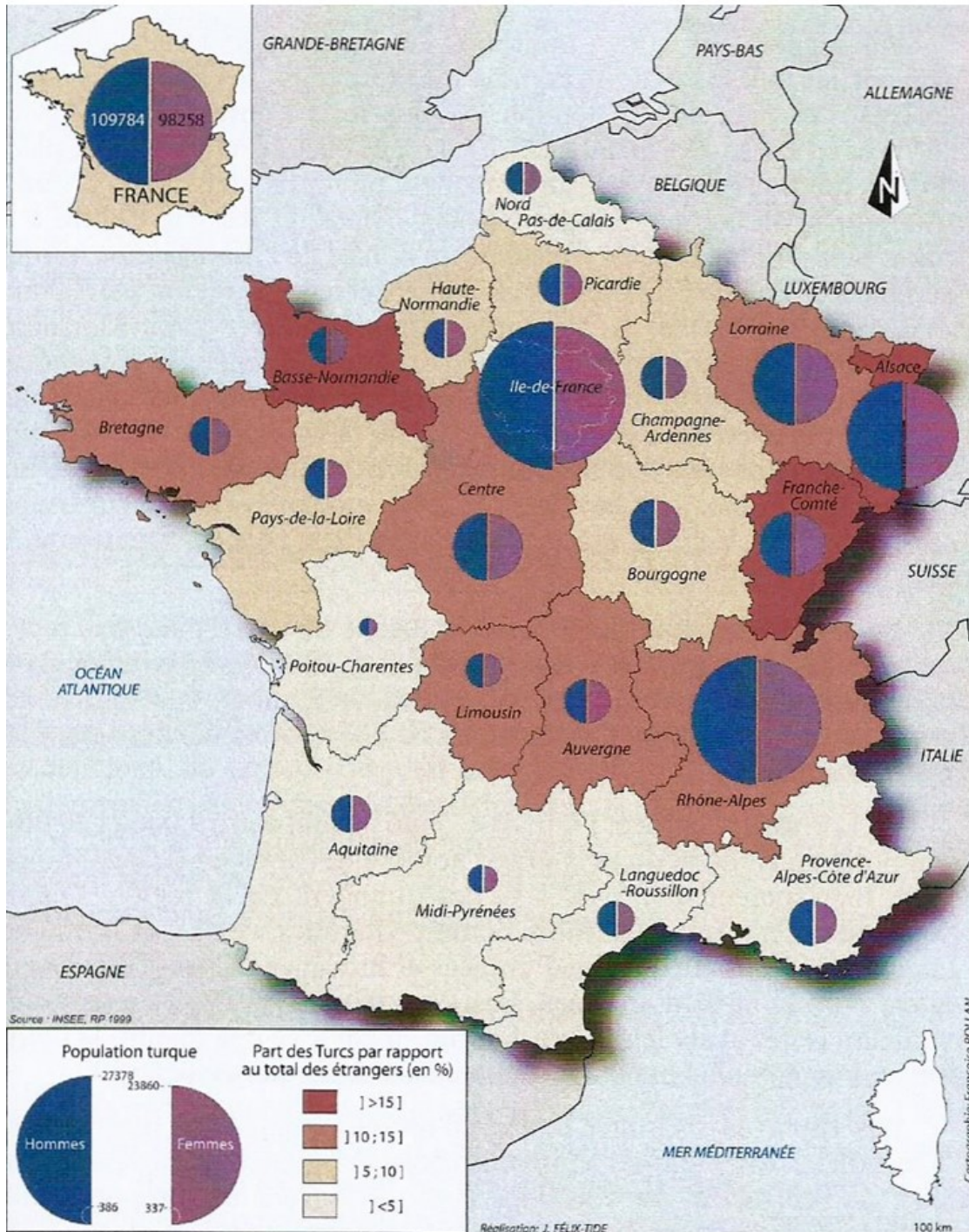


Antonio	H	45	Marié, 4 enfants Portugais/français	Entreprise de maçonnerie	Portugais	1971, vient avec sa mère (3 ans)	Aucun (des collègues Portugais et sa sœur)
Rafael	H	52	Marié, 3 enfants Portugaise (femme de ménage)	Salarié BTP	Portugais	1978, par le travail	Aucun
Tomas	H	43	Marié, 2 enfants Marocaine/Français (travaille dans le café/bar de son frère)	Salarié BTP	Portugais	1993, pour changer de vie (24 ans)	Aucun
Helia	F	47	Divorcée, 2 enfants Français	Secrétaire médicale	Double en 1992	1974, regr. Fam (9 ans)	Voit ses frères et sœur qui habite dans la région
Jose	H	45	Marié, 3 enfants Portugaise/Français	Salarié BTP	Double en 1999	1985, pour travail (19 ans)	* A rejoint ses cousins  * Trouvé du travail là où ils travaillent)
Gusi	H	28	Union libre	Chef d'exploitation	Portugais	2003, (8 ans)	quelques amis
Manu	H	42	Marié ; 2 enfants avec une portugaise	Banquier	Portugais	1980, Rejoint ses parents (lui resté avec les grands parents pdt 1 an)	
<i>Groupe des Portugais</i>	<i>Sexe</i>	<i>Age</i>	<i>Situation mari.</i>	<i>Travail</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Migration</i>	<i>Réseaux</i>
<i>Tableau récapitulatif des entretiens avec les personnes originaires du Portugal</i>							

Augusta	F	36	mariée ; 2 enfants Mari portugais	Enseignante collège	Double	RF à 12 ans	Asso de théâtre
Tania	F	32	Mariée ; 2 enfants Mari portugais	Commercial e	Double	Née en France	Pas particulièrement (sauf la famille)
<i>Groupe des Portugais</i>	<i>Sexe</i>	<i>Age</i>	<i>Situation matri.</i>	<i>Travail</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Migration</i>	<i>Réseaux</i>
<i>Tableau récapitulatif des entretiens avec les personnes originaires du Portugal</i>							

IV. Annexe 4 : Répartition spatiale de la population turque en France selon les régions

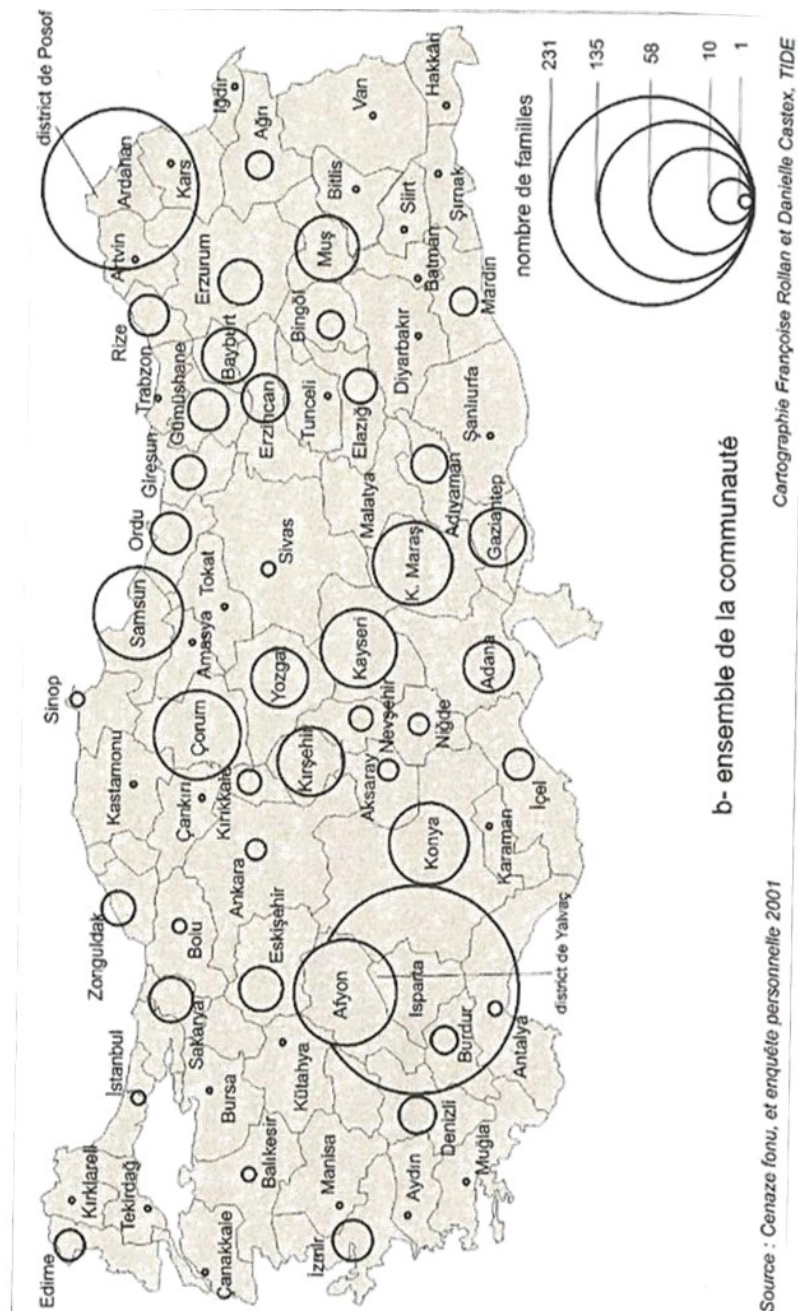
### Les Turcs de France



Source : Rollan F. & Sourou B. (2006), Les migrants turcs de France. Entre repli et couverture, Maison de Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Pessac.

V. Annexe 5 : Carte De Turquie (avec Origine des familles turques de l'agglomération bordelaise en 2001)

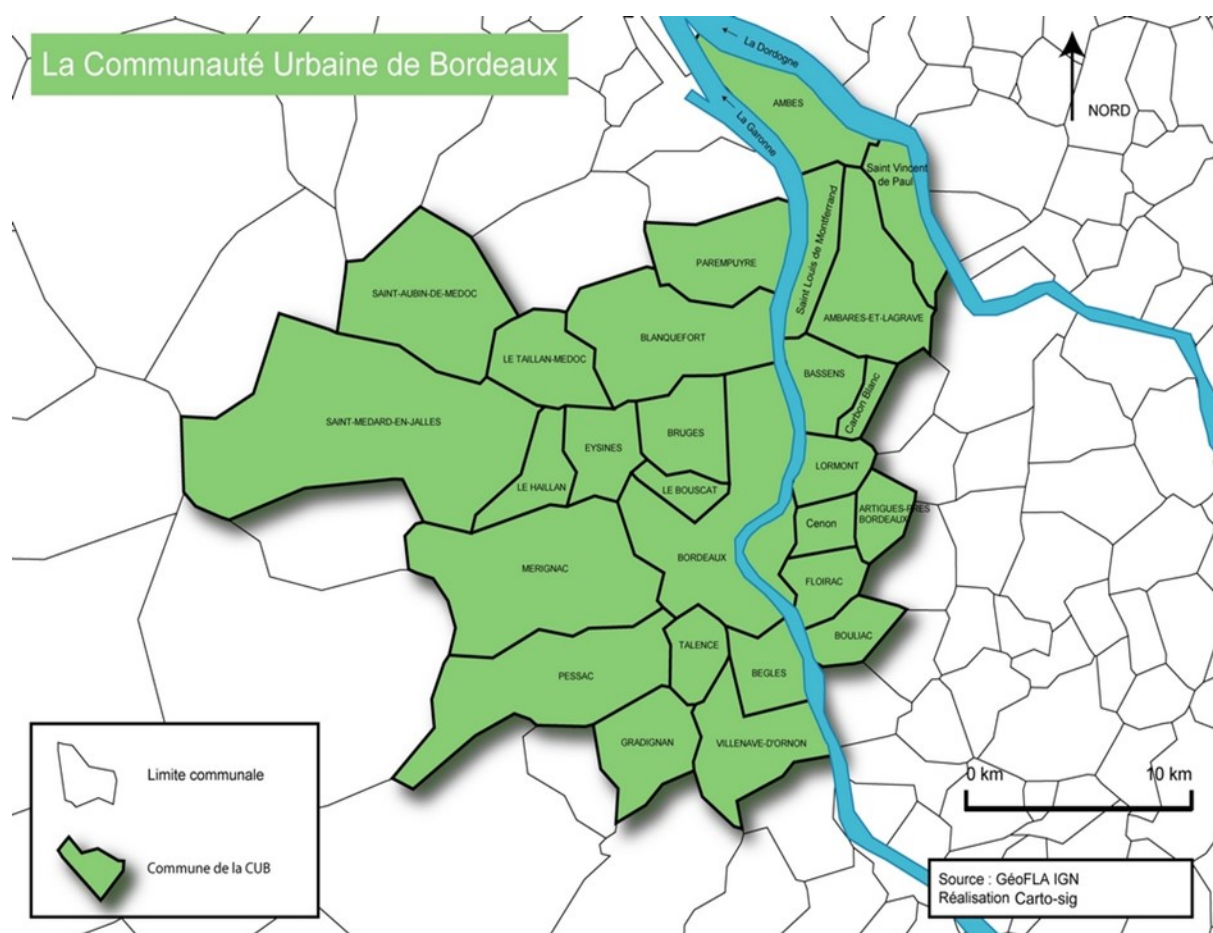
Origine de familles turques de l'agglomération bordelaise en 2001



Source : Rollan F. & Sourou B. (2006), Les migrants turcs de France. Entre repli et couverture, Maison de Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Pessac.



## VI. Annexe 6 : Carte De La Communauté Urbaine De Bordeaux



## BIBLIOGRAPHIE

ABADAN-UNAT N. (2007), « Türk Dış Göçünün Aşamaları: 1950'li Yıllardan 2000'li Yıllara », in Kaya, Ayhan; Şahin, Bahar (dir.), *Kökler ve Yollar: Türkiye'de Göç Süreçleri*, İstanbul Bilgi Üniversitesi Yayınları, Göç Serisi: 3-18, İstanbul.

ABADAN N. (1972), « Le non-retour à l'industrie, trait dominant de la chaîne migratoire turque », *Sociologie du Travail*, 14- 3.

AGIER M. (2013), *La condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, La Découverte, Paris.

AKGÖNÜL, S. (2009), « Appartenances et altérités chez les originaires de Turquie en France », *Hommes et Migrations*, n° 1280, juillet-août 2009.

AKGÜNDÜZ A. (2008), « Bir modernleştirmeyi hızlandırma projesi olarak Batı Avrupa'ya işçi göçü », in R.F. BARABAROS & E.J. ZÜRCHER (dir.), *Modernizm yansımaları : 60'li yıllarda Türkiye*, Elif Yayınevi, Ankara.

AKSOY A. & ROBINS K. (2002), « *Banal transnationalisme : The difference that television makes* », Transnational Communities Programme Working Paper, WPTC-02-08.

ALBA R. & NEE V. (2003), *Remaking the american mainstream. Assimilation and Contemporary Immigration*, Cambridge, Massachusetts/London, Harvard University Press.

ANDERSON B. (1996), *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, Paris.

APPANDURAI A. (2001), *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*, Edition Payot, Paris.

ARBONVIL D. (dir.) (1999), *D'une maison l'autre, parcours et mobilités résidentielles*, Creaphis, Paris.

ARMAGNAGUE M. (2010), *L'évolution d'une immigration « communautaire » en France et en Allemagne : Le cas des jeunes d'origine turque*, Thèse de Doctorat en Sociologie, Université de Bordeaux.

ARTUKOĞLU O.S. (2005), *Yurtdışı işçi tasarruflarının Türkiye Cumhuriyeti Merkez Bankası, banka sistemi ve Türkiye ekonomisi üzerine etkileri*, Uzmanlık Yeterlilik Tezi, T.C. Merkez Bankası İşçi Dövizleri Genel Müdürlüğü.

AUTANT-DORIER C. (2009), « Saisir les identités en mouvement : parenté et histoires de

familles turques en migration », *Revue Européenne des Migration Internationales*, n° 25/3.

AUTANT-DORIER C. (2008) « La police de l'intégration au regard de l'immigration turque : écueils épistémologique et subversion pratique » in AUDEBERT C. & MA MUNG E. (dir.) *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles*, Humanitarian Net, publications de l'Université de Deusto, Bilbao.

AUTANT-DORIER C. (2007), « La parenté « faitiche » ou Que fait-on faire à la parenté ? Des familles turques en migration », *European Journal ou Turkish studies*, Thematic Issue n°4-4, *The social practices of kinship. A comparative perspective*.

BACHMANN C. & LE GUENNEC N. (2002), *Violences urbaines*, Hachette Pluriel.

BACHMANN & LE GUENNEC, (1997), *Autopsie d'une émeute. Histoire d'un soulèvement de quartier*, Albin Michel.

BANCEL N. ; BLANCHARD P. & LEMAIRE S. (2005), *La France coloniale. La société française au prisme de l'héritage coloniale*, La Découverte, Paris.

BAROU J. (2002), *L'habitat des immigrés et de leurs familles*, La Documentation française, Paris.

BAROU J. (1999), « Trajectoires résidentielles, du bidonville au logement social » in Dewitte P. (dir.), *Immigration et intégration. L'état des savoirs*, Ed. La Découverte, Paris.

BAROU J. (1992), *L'immigration en France de ressortissants des pays d'Afrique noire*, Secrétariat générale à l'intégration.

BASTENIER A. (2004), *Qu'est-ce qu'un état ethnique ?*, PUF, Paris.

BATTEGAY A. & BOUBEKER A. (1983), *Les images publiques de l'immigration. Média, actualité, immigration dans la France des années quatre-vigts*, Paris, CIEMI, L'Harmattan.

BAUMAN Z. (2000), *Liquid modernity*, Wiley.

BECK U. (2007), « Réinventer l'Europe. Une vision cosmopolite », *Cultures & Conflits* n°68

BECK U. (2006), *Qu'est-ce que le cosmopolitisme*, Ed. Flammarion, département Aubier, Paris.

BEAUD S. & MASCRET O. (2006), « Des « marcheurs » de 1983 aux « émeutiers » de 2005 Deux générations sociales d'enfants d'immigrés » in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2006/4.

BEAUD S. & PIALLOUX M. (2003), *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Fayard, Paris.

BENBASSA E. (dir.) (2010), *Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations*, Larousse, coll. à Présent, Paris.

BERNARDOT M. (2010), « Invisibiliser par le logement. De Sonacotra à Adoma », in Fassin D. (dir.), *Les nouvelles frontières de la société française*, La Découverte/ Poche, Paris.

BERNARDOT M. (2008), « Camps d'étrangers, foyers de travailleurs, centres d'expulsion : les lieux communs de l'immigré décolonisé », *Cultures & Conflits*, n°69.

BERTEAUX D. (2005), *L'enquête et ses méthodes : Le récit de vie*, Armand Colin, Paris.

BERTHO A. (2005), Malaise dans la République, *Mouvements* 2005/2 n°38.

BERTOLLOSI C. (2009), « La République "modèle" et ses discours modélisants : l'intégration performative à la française », *Migrations Société*, vol. 21 (122).

BIERNACKI P. ET WALDORF D. (1981), « Snowball sampling : problems and techniques of chain referral sampling » in *Sociological Methods and Research* vol. 10 /2.

BLANC-CHLEARD M.C. (2006), « Les immigrés et le logement en France depuis le XIXème siècle. Une histoire paradoxale », *Hommes et Migrations*, n° 1264, novembre-décembre 2006.

BONELLI L. (2006), « Les raisons d'une colère », *Le Monde Diplomatique, Manières de voir*, n°89, octobre-novembre 2006

BONVALET C. & DE VILANOVA (1999), « Immigrés propriétaires ici et là-bas, un système résidentiel ? » in ARBONVIL D. (1999), *D'une maison l'autre, parcours et mobilités résidentielles*, Creaphis, Paris.

BONNIN P. (1994), *Le domus éclatée. L'habitation modalité d'existence sociale*, L'Harmattan.

BOSVIEUX J. & WORMS B. (2007), « L'accession à quel prix ? » *Anil, Habitat Actualité*, avril 2007.

BOUAMAMA S. (2006), « De la visibilisation à la suspicion : la fabrique républicaine d'une politisation » in GUENIF-SOUILAMAS N. (dir), *La république mise à nu par son immigration*, La Fabrique éditions, Paris.

BOUBEKER R. (1997), *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Belin, Paris (1<sup>ère</sup> édition en 1992).

BOUCHER M. (2012), « Jeunes des quartiers populaires et forces de l'ordre. Analyse d'un processus de réification réciproque », *Ville Ecole Intégration* n° 167, janvier 2012.

BOURGEOIS C. (1996), *L'attribution des logements sociaux*, L'Harmattan, Paris.

BOZARSLAN H. (1997), *La question kurde. Etat et minorités au Moyen Orient*, Presse de Sciences Po, Paris.

BROUARD S. & TIBERJ V. (2005), *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Les Presses Sciences Po.



BULUT C. (2002), *Kamu Açıklari Enflasyon, Faiz Orani ve Döviz Kuru ilişkileri*, Der Yayınevi, İstanbul.

BURCHIANTI F. ; LUNG F. & SERÇEN S. (2010), *Repenser les migrations européennes : Un défi pour l'Europe*, CFTC, *Arguments*, Paris.

CARMICHAEL F. & WOODS R. (2000), « Ethnic Penalties in Unemployment and Occupational Attainment: Evidence for Britain » in *International Review of Applied Economics* vol. 14 /1.

CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O & SIBLOT Y. (2008), *La France des « petits-moyens »*. *Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, La Découverte, Paris.

CASTEL R. (1999), *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Gallimard, Paris.

CASTELLAN, GOLDBERGER & MARPSAT (1992), « Les quartiers prioritaires de la politiques de la ville », *INSEE première*, n° 234.

CASTELLS M. (1998), *La société en réseaux. Tome 1. L'ère de l'information*, Fayard, Paris.

CHAIB Y. (1994), « Le lieu d'enterrement comme repère migratoire » in *Migrations Société*, vol. 6, 33-34.

CHAMPAGNE P. (1991), «La construction médiatique des “malaises sociaux”», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1991, n° 90.

CHARBIT Y. ; HILLY M-A., POINARD M.(1997), *Le va-et-vient identitaire. Migrants portugais et villages d'origine*. Cahiers de l'Ined, n° 140.

CHAUVEL L. (2006), *Les classes moyennes à la dérive*, République des idées, Seuil, Paris.

CLAVE-MERCIER A. (2014), *Des étas et des « roms » : une anthropologie du sujet entre transnationalisme et politiques d'intégration des migrants en France*, Thèse de Doctorat en Ethnologie, option Anthropologie sociale et culturelle

COHEN J. (2005), « Les « modèles d'intégration » face aux particularismes : malentendus et dialogues France / Etats-Unis », *Mouvements* n°38 mars-avril 2005.

COLEMAN J. (1988), « Social capital in the création of human capital » in *American Journal of Sociology*, n°94.

COPEAUX E. (1999), « La nation turque est musulmane. Histoire, Islam, Nationalisme en Turquie ». *Les Annales de l'Autre Islam*, n°6.

CORDEIRO A. (dir.) (2004), « Portugais de France, immigrants et citoyens d'Europe ». *Les cahiers d'URMIS*, n°9, Février 2004.

COUTANT I. (2005), *Délict de jeunesse. La justice face aux quartiers*, La Découverte, Paris.

CRUL M. ET VERMUELEN H. (2003), « The second génération in Europe », *MIR* vol. 37-4 (hiver 2003).

DANIS D. & IRTIS V. (dir) (2008), *Entegrasyonun ötesinde. Türkiye'den Fransa'ya göç ve göçmenlik halleri*, Istanbul Bilgi Üniversitesi Yayinlari.

DASETTO F. & BASTENIER A. (1984), *L'islam transplanté. Vie et organisation des minorités musulmanes en Belgique*, Ed. EPO, Anvers.

DE RUDDER V. (1990), « La cohabitation pluriethnique et ses enjeux » in *Revue Migrants-Formations* n°80.

DE RUDDER V. (1995), « La ségrégation est-elle une discrimination dans l'espace ? Elements de réflexion sur les relations interethniques » in GALISSOT R. & MOULIN B. (dir.), *Les quartiers de la ségrégation. Tiers monde ou Quart monde ?*, Karthala, Paris.

DE SINGLY F. & MARTUCCELLI D. (2009), *Sociologie de l'individu*, Armand Colin, Paris.

DE TAPIA S. (2012), « Dimensions transnationales et culturelles des migrations turques en Europe », *Revue Multitudes*, 2012/2 n°49.

DE TAPIA, (2008), *Système migratoire euroméditerranéen : effets des transferts financiers dans les pays d'origine*, Éditions du Conseil de l'Europe, coll. Migration, Strasbourg.

DE TAPIA S. (2001), « L'offre médiatique en direction des populations turcophones en France. De la presse à la télévision satellitaire, *Réseaux* 2001/3 vol. 107.

DE TAPIA S. (1986), « La création d'entreprises populaires par les migrants en Turquie » in *Revue européenne des migrations internationales* Vol. 2 N°1 - Septembre.

DELTOMBE T. (2007), *Islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France 1975-2005*, La Découverte, Paris.

DENTON N. & MASSEY D.S. (1993), *American apartheid. Segregation and the making of the underclass*, Cambridge, Mass, Harvard University Press

DEWITTE P. (dir.) (1999), *Immigration et intégration. L'état des savoirs*, Ed. La Découverte, Paris.

DEZES M-G. (2001), *La politique pavillonnaire*, L'Harmattan, Paris.

DONZELOT J. (2004), « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit* n° 3-4.

DORLIN E. (2006), *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, La Découverte, Paris.

DOYTCHEVA M. (2005), *Le multiculturalisme*, La Découverte, coll. « Repères – Sociologie », Paris.

- DUBET F. (2002), *Le déclin de l'institution*, Le Seuil, Paris.
- DUBET F. (1994), *Sociologie de l'expérience*, Seuil, La couleur des idées, Paris.
- DUBET F. & LAPEYRONNIE D. (1992), *Les quartiers d'exil*, Seuil, Paris.
- DUBET F. (1989), *Immigration qu'en savons-nous ? Un bilan de connaissances*, La documentation française, Notes et études documentaires, n° 4887.
- DUBOST F. ET ALL. (1998), *L'autre maison : la résidence « secondaire », refuge des générations*, n°178, Ed. Autrement, Paris.
- DURET P. (2004), *Les larmes de Marianne. Comment devient-on électeur de FN ?*, Armand Colin, Paris.
- DURKHEIM E. (1998 [1893]), *De la division du travail*, PUF, Paris.
- ESTABLET R. (1997), *Comment peut-on être français ? 90 ouvriers turcs racontent*. Librairie Arthème Fayard, Paris.
- FALL M. & RABAUD A. (1996) *Les turcs et leurs intervenants sociaux*. Programme d'ingénierie socio-éducative commandité par le FAS, Régos (Réseau Girondin d'observation social), Université Bordeaux 2
- FASSIN D. & FASSIN E. (2006), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, La Découverte, Paris.
- FASSIN D. (2015), *L'Ombre du monde*, Seuil, Paris.
- FAURE A. (1991), « Paris, le peuple, la banlieue », in Faure A. (dir.), *Premiers Banlieusards*, Editions Créaphis, Paris.
- FELOUZIS G. ; LIOT F. & PERROTON J. (2005), *L'apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*. Seuil, Paris.
- FINKIELKRAUT A. (2013), *L'identité malheureuse*, Stock.
- FLOT-FRESNOZA A. & PECOUD A. (2007), « Immigration et entrepreneuriat. Les philips à Paris. Remi 23/2.
- FRASER N. (2005), « Transnationalisation de la sphère publique », [http://www.republicart.net/disc/publicum/fraser01\\_fr.htm](http://www.republicart.net/disc/publicum/fraser01_fr.htm)
- FRASER N. (2001), « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Hermès*, n°31
- GANS H. (1979), « Symbolique ethnicity. The future of ethnoc groups and cultures in

America », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 2 n°1, janvier 1979.

GAIMARD M. (1986), *La population étrangère dans la communauté urbaine de Bordeaux. Approche démographique*, Talence, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

GIRARD A. ET STOETZEL J. (1953), « Français et immigrés. L'attitude française, l'adaptation des Italiens et des Polonais », 19, INED

GLAZER N. & MOYNIHAN D. (1970), *Beyond the melting pot*, The MIT Press.

GLICK-SCHILLER N. ET AL. (1995), « From immigrant to transmigrant : theorizing transnational migration », *Anthropological Quarterly*, 68/1.

GOFFMAN E. (1996), *Mise en scène de la vie quotidienne*, Editions Minuit coll. « Le sens commun », Paris. (Initialement publié en 1959).

GOHARD-RADENKOVIC A. ET RACHEDI L. (dir.) (2009), *Récits de vie, récits de langues et mobilités. Nouveaux territoires intimes, nouveaux passages vers l'altérité*, L'Harmattan, Paris.

GÖKALP A. (1998), « L'islam des turcs », *Hommes & Migrations* n°1212.

GÖKALP A. (1986), « L'immigration turque en Europe occidentale : repères et tendances », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 65/66

GOODMAN L.A. (1961), "Snowball sampling", *Annals of Mathematical Statistics* n°32/1.

GOREAU-PONCEAUD A. (2011), « Visibilité et mobilisation politique : quand diaspora rime avec reconnaissance », In Madavan D.; Dequierez G. & Meyer E. (dir.), *Les communautés tamoules et le conflit Sri Lankais*, L'Harmattan, Collection Géographie et Cultures, 2011.

GORDON M. (1964), *Assimilation in American Life. The rôle of race, religion and national origin*, Oxford University Press, New-York.

GÖLE N. (2015), *Musulmans au quotidien. Une enquête européenne sur les controverses autour de l'islam*, La Découverte, Paris.

GRANGE J. (2005), « Que veut dire l'intégration ? Histoire d'une notion ». in FERRY V. ; GALLORO P. & NOIRIEL G. (dir.), *20 ans de discours sur l'intégration*, L'Harmattan, Paris.

GRANOTIER B. (1979), *Les travailleurs immigrés en France*, Maspéro, Textes à l'appui, Paris.

GRANOVETTER M. (2003), « La sociologie économique des entreprises et des entrepreneurs », *Terrains et Travaux* n°4, Paris. Texte initialement publié dans PORTES A. (ed.), *The Economic Sociology of Immigration*, Russel Sage Foundation, New York, 1995.

GRESLE F. ; PANOFF M. ; PERRIN M. & TRIPIER P. (1994), *Dictionnaire des sciences humaines*, Editions Nathan

- GUENIF-SOUILAMAS N. (dir) (2006), *La république mise à nu par son immigration*, La Fabrique éditions, Paris.
- GUENIF-SOUILAMAS N. & MACE E. (2004), *Les féministes et le garçon arabe*, Editions de l'Aube, Paris.
- GUERRAND RH (2003), « La figure du propriétaire », *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Armand Colin, Paris.
- GUILLON M. (1974), « Immigrés dans la ville : la population étrangère de Villeneuve-le-roi », *Vivre en France* n°25 cité in BLANC-CHALEARD M-C. (2006), « Les immigrés et le logement en France depuis le XIXème siècle. Une histoire paradoxale », *Hommes et Migrations*, n° 1264, nov-déc 200
- GUILLON M. & CHAUVIRE Y. (1991), *Les populations étrangères dans l'agglomération parisienne*, Rapport à la direction régionale de l'île de France, juillet 1991
- GUILLOU A. & WADBLED M. (2006), « Maçons turcs, un exemple de stratification ethnique dans l'économie bretonne », *Hommes et Migrations* n°1260, mars-avril 2006.
- GRAFMEYER Y. & JOSEPH I. (2009), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Ed. Flammarion, coll. Champs Essais, Paris.
- GROUX G. & LEVY C. (1993), *La possession ouvrière. Du taudis à la propriété*, Ed. de l'Atelier, Paris.
- HAMEL C. (2003), « « Faire tourner les meufs ». Les viols collectifs : discours des médias et des agresseurs », *Gradhiva*, n°33,
- HEAHT A. & MCMAHON D. (1997), « Education and occupational attainments : the impact of ethnic origins » in V. KARN (ed.) *Ethnicity in the 1991 Census, vol. 4, Employment, éducation and housing among the ethnic minority population in Britain*, London, Office for National Statistics.
- JACOBS D. & TILLIE J. (2004), « Introduction : social capital and political intégration of migrants », *Journal of Ethnic and migration studies* 30/3.
- JOUNIN N. (2008), *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, La Découverte, coll. Textes à l'appui, Paris.
- KASTORYANO R. (1997-a), *La France, L'Allemagne et leurs immigrés : négocier l'identité*, Armand Collin, Paris.
- KASTORYANO R. (1997-b), « Participation transnationale et citoyenneté : les immigrés dans l'Union Européenne », *Cultures & Conflits*, n° 28.
- KASTORYANO R. (1992), « Etre Turc en France et en Allemagne » *CEMOTI*, n°13, janvier-juin 1992.

KASTORYANO R. (1986), *Etre turc en France, réflexions sur les familles et communauté*, CIEMI, L'Harmattan, Paris.

KAYA A. (2009), « Turkey-EU relations: The impact of Islam on Europe » in Samim Akgönül et al. (dir.), *Islam in Europe*. Norway

KAYA A. & KENTEL F. (2005), *Euro-Türkler : Türkiye ile Avrupa Birliği arasında Köprü mü Engel mi ? Almanya-Türkleri ve Fransa-Türkleri üzerine karşılaştırmalı bir çalışma*, Istanbul Bilgi Üniversitesi Göç Arastirmalari ve Uygulamalari Merkezi

KHROSKHOVAR F. (1997), *L'islam des jeunes*, Flammarion, Paris.

KIRZSBAUM T. (1999), « *Les immigrés dans les politiques de l'habitat. Variations locales sur le thème de la diversité* », Sociétés Contemporaines, 1999/1-2, n°33-34.

KIRZSBAUM T. (2006), « La mixité comme critère d'une stratégie d'intégration dans et par le logement ? », (entretien avec Thomas Kirzbaum conçu par Jacques Barou et réalisé par Marie Poinot), *Hommes & Migrations, Logés à la même enseigne ?* , n°1264

LAHIRE B. (1995), *Tableaux de familles : heurs et malheurs scolaires en milieu populaire*, Le Seuil, Paris.

LAGRANGE H. (2010), *Le déni des cultures*, Le Seuil, Paris.

LAGRANGE H. & OBERTTI M. (2006), *Emeutes urbaines et protestations. Une singularité française*, Press Universitaire de Sciences-Po, Paris.

LAMONT M. (1995), *Les cadres France et aux Etats-Unis. La morale et l'argent*, Editions Métailié

LAPEYRONNIE D. & KOKOREFF M. (2013), *Refaire la cité*, Le Seuil, collection « La République des idées », Paris.

LAPEYRONNIE D. (2009), « L'intégration menacée ? Les grands instruments d'intégration : panne, crise, disparition ? » in *La France au pluriel*, Cahiers Français n° 352

LAPEYRONNIE D. (2008), *Le Ghetto Urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Robert Laffont, Paris.

LAPEYRONNIE D. (1993), *L'individu et les minorités. La France et La Grande-Bretagne face à leurs immigrés*, Paris, PUF.

LE GOAZIOU V. & MUCCHIELLI L. (2005), *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Ed. La Découverte, Paris.

LEPOUTRE D. (1997), *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Editions Odile Jacob, Paris.

LEQUIN A. (1988), *Mosaïque France : Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Larousse, Paris.

LEWIS O. (1961), *Les enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Gallimard pour l'édition française (1978), Paris.

LEVY-VROELEN C. (2004), « Le logement des migrants en France du milieu du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours », *Historiens et Géographes*, n° 385.

LEWITT P. & GLICK-SCHILLER N. (2003), « Transnational perspectives on Migration : Conceptualizing Simultaneity », *International Migration Review* 38 -3.

LUNG F. (2013), *Ethnicité et racisme dans deux villes moyennes en France et en Espagne*, Thèse de Doctorat en Sociologie, Université de Bordeaux

MA MUNG E. & SIMON G. (1990) « Commerçants maghrébins et asiatiques en France », *Annales de Géographie* Vol.99, n° 552.

MACE E. & PERALVA A. (2002), *Médias et violences urbaines. Débats politiques et construction journalistique*, La Documentation Française

MACE E. (1999), « Les violences dites « urbaines » et la ville. Du désordre public au conflit dans l'espace public », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 83-84.

MANÇO A. (2006), *Turcs en Europe. L'heure de l'élargissement*, L'Harmattan, coll. « Compétences interculturelles », Paris.

MANÇO A & AKHAN O. (1994), « La formation d'une bourgeoisie commerçante turque en Belgique », *Revue Européenne des Migrations Internationales* vol. 10 n°2.

MANRY V. (2005), « Les réseaux entrepreneuriaux des migrants turcs en Europe » in Rigoni I. ; Bertrand G. & Vaner S., « *De Berlin à Kashgar. Etudes turco-iraniennes* », Bruxelles, Peter Lang.

MANRY V. (2000), « Les activités entrepreneuriales et les réseaux des migrants turcs en France » in Rigoni I., *Turquie, les mille visages*, Ed. Syllepse, Paris.

MASCLET O. (2003), *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué* La Découverte, Paris.

MASCLET O. (2005), « Du « bastion » au « ghetto ». Le communisme municipal en butte à l'immigration », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 2005/4, n°159.

MASSICARD E. (2001), « L'alévisme, une identité collective à multiples sens », *Etudes turques et Ottomanes*, n°9, juin 2001.

MAURIN E. (2004), *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Ed. Seuil, La République des idées, Paris.

MARPSAT M. & RAZAFINDRATSIMA N., 2010, « Enquêter auprès des populations difficiles à joindre : introduction au numéro spéciale » in *Methodological Innovations Online*

(<http://www.methodologicalinnovations.org.uk/wp-content/uploads/2013/11/2.-Marpsat-and-Razafindratsima-French-formatted.pdf>)

MBEMBE A. (2010), « La République et l'impensé de la race », in BANCEL N., BERNAULT F., BLANCHARD P., BOUBEKER A., MBEMBE A. & VERGÈS F., (dir.), *Ruptures postcoloniales - Les nouveaux visages de la société française*, La Découverte, Paris

MILZA P. & TEMIME E. (1995), « Français d'ailleurs, peuples d'ici », Ed. Autrement

MIRANDA A. (2012), « Etre italien en France et français en Italie » ([http://www.ccme.org.ma/images/documents/fr/2012/09/etre\\_etranger\\_chez\\_soi.pdf](http://www.ccme.org.ma/images/documents/fr/2012/09/etre_etranger_chez_soi.pdf))

MOLINER CHRISTINE (2009), *Invisible et modèle ? Première approche de l'immigration sud-asiatique en France*, Rapport d'étude pour la Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté

MOSSUZ-LAVAU J. (2007), *Argent et nous*, La Martinière

MULLER L. & DE TAPIA S. (dir.) (2005), *La création d'entreprise par les immigrés*, L'Harmattan, coll. Compétences interculturelles, Paris.

MUCCHIELLI L. (2012), « Comprendre les émeutes », *Ville Ecole Intégration* n° 167, janvier 2012

MUCCHIELLI L. & LE GOAZIOU V. (dir.) (2007), *Quand les banlieues brûlent. Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte (2<sup>ème</sup> édition)

MUCCHIELLI L. (2005), *Le Scandale des « tournantes ». Dérives médiatiques, contre-enquête sociologique*, La Découverte, Paris.

NEDELCOU M. (2010), « (Re)penser le transnationalisme et l'intégration à l'ère du numérique. Vers un tournant cosmopolitique dans l'étude des migrations internationales ? », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.26-n°2

NEDELCOU M. (2009), *Le migrant online. Nouveaux modèles migratoires à l'ère numérique*, L'Harmattan, « coll. Question sociologiques ».

NEVERS L. (2001), *La diaspora tamoule en France de 1962 à 2000*, Thèse de Doctorat en Histoire, Inalco, 2001.

NOIRIEL G. (2002), « « Color blindness » et construction des identités dans l'espace public français in Fassin D. & Fassin E. (2006), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, La Découverte, Paris.

NOIRIEL G. (2001), *Etat, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Belin, Paris.

NOIRIEL G. (1998), *Le Creuset Français : Histoire de l'immigration aux XIXème et XXème siècles*, Editions du Seuil, Paris



- NOIRIEL G. (1988), « Français et étrangers » in Nora P. (dir.), *Les lieux de mémoire*, Gallimard, Paris.
- PARK R.E. (1926), *Our racial frontiers on the Pacific*, reproduit in *Race and Culture* (1950), Glencoe, The Free Press.
- PAUGAM S. (2005), *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, collection « Le Lien social ».
- PECOUD A. (2004), « Réseaux, ethnicité et institutions dans les économies immigrées », *Hommes et Migrations*, n°1250, juillet-août 2004.
- PERCOT M. & ROBUCHON G. (1995), *Tamouls Sri-Lankais en France*, rapport DPM
- PEREIRA V. (2005), « Une immigration favorisée. Les représentations et pratiques étatiques vis-à-vis de la migration portugaise en France (1945-1974) », in BLANC-CHALEARD M-C, DUFOIX S., & WEIL P., *L'Étranger en Questions. Du moyen âge à l'an 2000*, Le Manuscrit.
- PETEK G. (1999), « La difficile intégration des immigrés de Turquie » in P. Dewitte, *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, Ed. La Découverte, Textes à l'appui, Paris.
- PETONNET C. (2002), *On est tous dans le brouillard*, Ed. du CTHS (première édition en 1979)
- PIERRE M. (2006), « Système bi-résidentiel. Un choix de vie pour couple retraité aisé », *Annales de la Recherches Urbaines* n° 100.
- PINÇON M. (1981), *Les immigrés et les HLM, le rôle du secteur HLM dans le logement de la population immigrée en l'île de France*, Centre de Sociologie Urbaine.
- PINSON D. (1988), *Du logement pour tous aux maisons en tous genres*, Plan Construction et Architecture, coll. Recherches.
- POIRET C. (2005) « Articuler les rapports de sexe, de classe et interethnique » in *Revue Européenne des Migrations Internationales* vol. 21/1.
- PORTES A. (1999), « La mondialisation par le bas, l'émergence des communautés transnationales », *Les Annales de la Recherches en Sciences Sociales* vol. 129 – 1
- PORTES A. & ZHOU M (1993) « The new second génération : segmented assimilation and its variants », *The Annals of the American Academy of Political and Social sciences*, nov. 530.
- PORTES A. & ZHOU M (1992), « En route vers les sommets : nouvelles perspectives sur la question des minorités ethniques », *Revue Européenne des Migrations Internationale*, vol. 8 n°1.
- PORTES A. & LEIF J. (1987), « What's an ethnic enclave ? The case for conceptual clarity », *American Sociology Review* n°52.
- PORTES & WILSON (1980), « Immigrant enclaves : An Analysis of the Labor Market

- Experiences of Cubains in Miami », *American Journal of Sociology*, vol.88.
- POUTIGNAT P. & STREIFF-FENART J. (1995), *Les théories de l'ethnicité*, PUF, Paris.
- RAULIN A. (2001), *Anthropologie urbaine*, A. Colin, Paris.
- REY H. (1996), *La peur des banlieues*, Presses de Science Po, Paris.
- RIGONI I. (2005), « Les migrants de Turquie : un demi-siècle de présence en Europe Occidentale », *Outre-Terre*, 2005/1 n°10.
- RIGONI I. (2001) - *Mobilisations et enjeux des migrations de Turquie en Europe de l'Ouest*, L'Harmattan, Paris
- RIGONI I. (dir.) (2000), *Turquie, les milles visages*, Collection Points Cardinaux, Ed. Syllepse, Paris.
- RIGONI I. (1997), « Les migrants de Turquie : réseaux ou diaspora ? », *L'Homme et la Société*, vol. 125 - 3
- ROLLAN F. & SOUROU B. (2006), *Les migrants turcs de France. Entre repli et couverture*, Maison de Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Pessac.
- ROMAN J. (2006), « Pourquoi la laïcité ? » in Guénif-Souilamas N. (dir), *La république mise à nu par son immigration*, La Fabrique éditions, Paris.
- ROBERT C. (2007), « Une France de propriétaires ? », *Mouvement*, n° 52 / 4.
- ROBINS K. (2001), « Au-delà de la communauté imaginée ? Les médias transnationaux et les migrants turcs en Europe », *Réseaux* 2001/3 n°107.
- ROUDOMETOF V. (2005), « Transnationalisme, Cosmopolitanisme and Glocalisation », *Current Sociology*, 53 – 1.
- RYGIEL P. (2001), *Destins immigrés, Cher 1920-1980*, PUF.
- SAFI M. (2011), « Penser l'intégration des immigrés : Les enseignements de la sociologie américaine », *Revue Sociologie* 2011/2 vol.2.
- SAFI M. (2006), « Le processus d'intégration des immigrés en France : inégalités et segmentation », *Revue Française de Sociologie*, vol. 47 n°1.
- SANDERS J.M. & NEE V. (1992), « Problems in resolving Enclave Economy Debate », *American Sociological Review* 57, n°3
- SANTELLI E. (2001), *La mobilité sociale dans l'immigration. Itinéraires de réussite des enfants d'origine algérienne*, Presse Universitaire du Mirail, Toulouse.
- SASSEN S. (2003), Globalization or dénationalisation, *Review of International Political*

*Economy*, 10-1.

SAYAD A. (1980), « *Un logement provisoire pour des travailleurs provisoires* », Recherche sociale n°73.

SAYAD A. (2002), *Histoire et recherche identitaire suivi de l'entretien avec Hassan Arfaoui*, Editions Broché

SAYAD A. (1999-a), *La Double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, coll. Liber, Paris.

SAYAD A. (1999-b), « Immigration et pensée d'Etat », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 129.

SCANDELLA N. (1990) « Les travailleurs turcs en Gironde » in GUILLAUME P. (dir.), *Etrangers en Aquitaine, Aquitaine Terre d'immigration*, vol. 8, Maisons de sciences de l'Homme Aquitaine, Pessac.

SCHNAPPER D. (2006), « L'échec du « modèle républicain » ? Réflexion d'une sociologue », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2006/4 – 61<sup>e</sup> année.

SEN F. (2006), *Intégration ou exclusion ? La situation des migrants d'origine turque en Allemagne* », CERFA, IFRI.

SERCEN S. (2009), *Contribution à l'étude sur « le devenir scolaire des primo-migrants dans le bitterois ». Une analyse de l'incidence des caractéristiques communautaires et locales sur les parcours scolaires des jeunes immigrés*, Mémoire pour l'obtention de Master 2 Recherche (ss la dir. M. E. Macé), Université Bordeaux

SCHOR R. (1996), *Histoire l'immigration en France*, Armand Collin.

SIBLOT Y. (2006), « “Je suis la secrétaire de la famille !” La prise en charge féminine des tâches administratives entre subordination et ressource », *Genèses* n°6.

SILBERMAN R. & FOURNIER I. (1999), « Les enfants d'immigrés sur le marché de travail. Les mécanismes d'une discrimination sélective », *Formation Emploi*, 65

SILBERMAN R. & FOURNIER I. (2006), « Les secondes générations sur le marché de travail en France », *Revue Française de Sociologie*, avril-juin 2006, 47-2

SIMON G. (2008), *La planète migratoire dans la mondialisation*, Armand Colin, Paris.

SIMON P. (2006), « La crise du modèle d'intégration », *Le modèle social français* », *Cahiers Français*, n°330.

SIMON P. (2003), « Le logement social en France et la gestion des « populations à risque » », *Hommes & Migration*, n°1246

SIMON P. & KIRZSBAUM T. (2001), *Les discriminations raciales et ethniques dans logement*

*social*, Groupe d'Etude et de Lutte contre les Discrimination, Note de synthèse n°3 du GIP GELD

SIMON P. (1996), « Espace de vie des immigrés en France : une typologie », *Espace, Populations, Sociétés*, 1996/2-3.

SIMON G. (1995), *Géodynamiques des migrations internationales dans le monde*, PUF, Paris.

STREIFF-FENART (2006), « A propos des valeurs en situation d'immigration : questions de recherche et bilan des travaux », *Revue Française de Sociologie*, 2006-4 vol.47

TAFFERANT N. (2006), « Esquisse d'une sociologie des émeutes urbaines d'octobre-novembre 2005 », *Pensée Plurielle*, n°12, 2006/2.

TABARAD N. & DESPLANQUES G. (1991), « *La localisation de la population étrangère* », *Economie et Statistiques* n° 242.

TABOADA-LEONETTI I. (1986), *Le triangle de Choisy. Un quartier chinois à Paris*, Ciemi-L'Harmattan, Paris.

TAGUIEFF P-A. (dir.) (2013), *Dictionnaire historique et critique du racisme*, PUF, Paris.

TARRIUS A. (2012), « Des transmigrants en France : un cosmopolitisme migratoire original », *Multitudes*, n°49 - 2.

TARRIUS A. (2002), *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Ed. Voix et Regards Balland.

TARRIUS A. (2001), « Le lien social fort comme préalable à la réussite économique », *Journal des anthropologues*, vol. 84 (<http://jda.revues.org/2592>).

TIETZE N. (2005), « La turcité allemande : les difficultés d'une nouvelle construction identitaire » in *Cemoti*, n° 24.

THOMAS W. & ZNANIECKI T. (1998), *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, Ed. Nathan, coll. Essais&Recherches, série Sciences sociales, Paris. (Initialement publié en 1927).

TODD E. (1994), *Le destin des immigrés, assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Seuil, Paris.

TRIBALAT M. (2013), *Assimilation : la fin du modèle français*, Le Toucan, Paris

TRIBALAT M. (1995), *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, La Découverte, coll. Essai, Paris.

TUCCI I. (2010), « Les descendants des migrants maghrébins en France et turcs en Allemagne : deux types de mise à distance sociale ? », *Revue Française de Sociologie*, vol. 51/1.

- URBAIN J-D. (2008), *Paradis verts. Désirs de campagne et passions résidentielles*, Payot, Paris.
- VAN ZANTEN A. (2001), *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, PUF, Paris.
- VICTOIRE E. (2007), *Sociologie de Bordeaux*, Ed. La Découverte (Poche), Paris.
- VILLANOVA R. & BONIN P. (1999), « Pluriel singulier », in VILLANOVA R. & BONIN P. (dir), *D'une maison à l'autre. Parcours de mobilité résidentielles*, Grane, Créaphis.
- VILLANOVA R. & BONIN P. (dir) (1999), *D'une maison à l'autre. Parcours de mobilité résidentielles*, Grane, Créaphis.
- VIEILLARD-BARON H. (1994), « Sarcelles : l'enracinement des diasporas sépharades et chaldéenne », *Espace Géographique*, vol. 23, n°2.
- VOLOVITCH-TAVARES M-C. (2001), « Les phases de l'immigration portugaise des années vingt aux années soixante-dix », *Actes de l'histoire de l'immigration*, mars 2001.
- WALDINGER R. (1993), « Le débat sur l'enclave ethnique : revue critique », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 9 n°2.
- WEBER F. (2001), *Le Travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, Éd. de l'Ehess, 2001 [1989].
- WEIL P. (2005), *La République et sa diversité. Immigration, intégration, discrimination*. Seuil, « La république des idées », Paris.
- WIEVIORKA M. (2008), « L'intégration : un concept en difficulté », *Cahiers Internationaux de Sociologie* n°125 2008/2
- WIEVIORKA M. (2001), *La différence*, Balland, Paris.
- WITHOL DE WENDEN C. (2005), *Atlas des migrations dans le monde : réfugiés ou migrants volontaires*. Autrement.
- ZHOU M. (1997), « Segmented assimilation. Issues, controversis and récent research on the new second génération », *International Migration Review*, 31/4.

## **DWELLING, CIRCULATING, LIVING: THE COSMOPOLITE INTEGRATION OF TURKISH IMMIGRANTS IN FRANCE**

This study concentrates on immigrants' integration processes and methods through the socio-spatial trajectories. The study reveals the plurality of the manners of the migrants' joint and participation to the society within the context of their immigration projects, socio-economic and geographical origins and the historical relations between their origin countries and France. The analysis of the residential courses of the immigrants from Morocco, Portugal and Turkey and owners of their residents within the agglomeration in Bordeaux, indicates two principal integration models: individual "French way", when human capital is elevated and collective, "American way", when the insufficient human capital is balancing through the social community capital. This last situation is common in Turkish population met during this study.

Based on the Turkish migration within the agglomeration in Bordeaux, this thesis supports the possibility of the collective integration of which the binding factor is ethnicity. Even though the Turkish integration models in Bordeaux are leaning on social dynamics, these networks allows the insertion process in Turkey as well. Being owners of their properties in both countries, they invest in economic and social ways in both cities, in a "glocal" form, a characteristic cosmopolite citizenship. The economic integration based on ethnical networks and social participation developed by the community dynamics, enable a two-way integration: "here and there". This double local and transnational integration creates economic, social and even political connections between two countries. The cosmopolite integration model exceeds the nation-states boundaries via its international dynamics and multi-settled pattern and calls for overcoming the "methodological nationalism" within these immigration studies.

## **İKAMET ETMEK, DOLAŞMAK, YAŞAMAK: FRANSA'DAKİ TÜRK GÖÇMENLERİN KOZMOPOLIT ENTEGRASYONU**

Bu tez, sosyo-mekansal yörüngeleri üzerinden, göçmenlerin entegrasyon süreçleri ve yöntemleri üzerinde durmaktadır. Göç projeleri, sosyo-ekonomik ve coğrafi kökenleri ve Fransa ile menşe ülkeleri arasındaki tarihsel ilişkiler bağlamında göçmenlerin topluma yerleşme ve dahil olma yollarının çokluğunu ortaya koymaktadır. Fas, Portekiz ve Türkiye'den gelen ve Bordo çevre mahallelerinde yaşadıkları mülkün sahibi olan göçmenlerin yerleşim yörüngeleri analizi, iki ana entegrasyon modelini göstermektedir: insan sermayesinin yüksek olduğu durumlarda, «fransız tarzı» kişisel entegrasyon ve insan sermayesi yetersizliğinin "sosyal sermaye" tarafından dengelendiği durumlarda, kolektif «amerikan tarzı». Bu son durum görüşülen Türk halkında fazlasıyla mevcut bulunmaktadır.

Bu tez, Bordo çevre mahallelerindeki Türk göçü örneğine dayanarak, bağlayıcısı etnisite olan kolektif entegrasyon imkânını desteklemektedir. Bordo'daki Türk göçmenlerin entegrasyon modelleri toplumsal dinamiklere dayansa da, bu ağlar aynı zamanda Türkiye'ye bir giriş ve katılım sürecine de olanak tanımaktadır. Her iki ülkede de yaşadıkları mülkün sahibi olsalar dahi, karakteristik bir kozmopolit entegrasyon çeşidi olan «glokal» vatandaş olarak, her iki ülkeye de ekonomik ve sosyal yatırım yapmaktadırlar. Bordo'da, etnik ağlar ve toplumsal dinamiklerle gelişen sosyal katılıma dayanan ekonomik entegrasyon, görüşülen Türklerin göç projelerinin iki yönlü gerçekleşebilmesini mümkün kılmaktadır. Çift yerel entegrasyon, «artık» ait oldukları iki ülke arasında ekonomik, sosyal, örgütsel ve hatta siyasal köprüler kurmaktadır. Bu kozmopolit entegrasyon modeli, uluslararası dinamikleri ve çok-yerleşimli yapısı nedeniyle ulus-devlet sınırlarını aşmakta ve göç çalışmalarındaki "metodolojik milliyetçiliğin" aşılması için çağrıda bulunmaktadır.